ESTIMATES

Parks Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2003

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/84-2003
ISBN 0-660-62429-X

104-06531/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2003 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Departmental Performance Report

for the period ending
March 31, 2003

THE HONOURABLE SHEILA COPPS, P.C., M.P.
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

Parks Canada Parcs Canada

Canada

TABLE OF CONTENTS

MINISTER'S MESSAGE iv

CHIEF EXECUTIVE OFFICER'S MESSAGE v

SECTION 1: PARKS CANADA PROFILE 1
- Legislation 1
- Agency Status and Authorities 1
- Governance 1
- National Programs 2
- System of National Parks of Canada 2
- System of National Historic Sites of Canada 2
- System of National Marine Conservation Areas of Canada 3
- Other National Programs 3
- International Obligations 3

SECTION 2: CONTEXT AND KEY ACTIVITIES IN 2002-2003 4

SECTION 3: PERFORMANCE AGAINST PLAN 8
- How We Plan and Report 8

PART ONE: CORE MANDATE 12
- Establishment of National Heritage Places 12
- Description and Expenditure 12
- Initiatives and Achievements 13
  - Establishment of National Parks and National Park Reserves of Canada 13
  - National Park Completion and Extension 17
  - Establishment of National Marine Conservation Areas and NMCA Reserves of Canada 18
  - Enhancing the System of National Historic Sites of Canada 22
  - Parks Canada Administered National Historic Sites 26
- Heritage Resource Protection 30
- Description and Expenditures 30
- Initiatives and Achievement 30
  - Ecological Integrity in National Parks of Canada 31
  - Planning For Ecological Integrity in National Parks of Canada 31
  - Improving Ecological Integrity Indicators and Monitoring in National Parks of Canada 32
  - Maintaining or Restoring Ecological Integrity and Species At Risk in National Parks of Canada 34
  - Planning for Sustainable Use at National Marine Conservation Areas of Canada 37
  - Commemorative Integrity at National Historic Sites 38
  - Planning for Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered NHS 39
  - Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered NHS 40
  - Ratings of Built Cultural Resource Condition at Parks Canada-Administered NHS 42
  - Condition of Other Cultural Resources Managed by Parks Canada 42
  - Commemorative Integrity of National Historic Sites of Canada not Administered by Parks Canada 43
- Heritage Presentation 44
- Description and Expenditures 44
- Initiatives and Achievements 45
  - Engaging Canadians 45
  - Parks Canada's On-Site Heritage Presentation Programming 47
- Visitor Services 51
- Description and Expenditures 51
- Initiatives and Achievements 51
  - Visitor Impacts 51
  - Public Safety 53

Satisfaction of Visitors 53

PART 2: MANDATE SUPPORT 56
Townsites 56
Description and Expenditures 56
Initiatives and Achievements 57
No Net Negative Environmental Impact Frameworks 57
Environmental Performance 57
Cost Recovery of Municipal Services 58
Through Highways 58
Description and Expenditures 58
Initiatives and Achievements 59
Highway Condition 59
Managing Highways in a Sustainable Manner 60
Management of Parks Canada 61
Description and Expenditures 61
Initiatives and Achievements 61
Modern Comptrollership 61
Performance Information 62
Enhanced Participation of Aboriginal Peoples in Canada's Heritage 62
People Management 63
Description and Expenditures 63
Initiatives and Achievements 63
Creating a Positive Work Environment 63
Toward a Qualified Workforce 65
Toward a Representative Workforce 65

SECTION 4: CONSOLIDATED REPORTING 68
Material Management 68
Underground Storage Tanks 68
Service Improvement Initiative 68
Government On-Line 68
Modern Comptrollership 69
Human Resource Management 69
Sustainable Development 69
External Charges 73

Legislation Administered and Associated Regulations 74

SECTION 5 FINANCIAL PERFORMANCE 76
Financial Performance Overview 77
Financial Summary Tables 78

TABLE OF FIGURES

Figure 1: Parks Canada's Business and Service Lines 8
Figure 2: Results for Canadians 9
Figure 3: Mandate and Support Activities and Key Accountabilities 11
Figure 4 : Natural Regions and National Parks 14
Figure 5: Progress on Completing the National Park System (2002-2003) 15
Figure 6: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas 20
Figure 7: Progress on Completing the NMCA System (2002-2003) 22
Figure 8: Designations Related to Strategic Priorities in the NHS of Canada System Plan (2002-3003) 25
Figure 9: Designations Relating to Strategic and Non-Strategic Priorities (2000-2003) 25
Figure 10: National Historic Sites of Canada 28
Figure 11: The 148 National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada 29
Figure 12: Ecological Integrity Reporting Framework 33
Figure 13: Parks Canada's Role Regarding Commemorative Integrity of NHSs 39
Figure 14: Number of NHSs Rated As Good, Fair or Poor on Three Elements of Commemorative Integrity (April 2001 to March 2003) 42
Figure 15: Rating of Asset Condition of Built Cultural Resources at NHS Administered by Parks Canada as a Percentage of Total Number of Assets 42
Figure 16: Percentage of Survey Respondents Supporting Parks Canada Values 46
Figure 17: Number of Sites Meeting Satisfaction with Overall Heritage Presentation Standards 49
Figure 18: Percentage of Respondents Who Correctly Answered Four or More Questions About the Significance of a Park or Site 50
Figure 19: Percentage of Locations Meeting or Exceeding Targets that 85% of Visitors Should be Satisfied (S) and 50% Should be Very Satisfied (VS) 54
Figure 20: National Labour Market Availability and the Percentage of Parks Canada Workforce in Employment Equity Groups 66

MINISTER'S MESSAGE

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Canadian Heritage Portfolio includes the Parks Canada Agency, which, through collaboration with partners across Canada, develops policies and delivers programs that strive to strengthen the connection between Canadians and to inspire the need for understanding between our diverse communities.

Parks Canada continues to be instrumental in fostering access to our natural and cultural heritage, as well as a key player in building a strong and vibrant Canadian society. Outside of our borders, we endeavour to present Canada as an international model by showing the benefits of valuing diversity in the areas of natural and cultural heritage, bilingualism and multiculturalism.

Parks Canada's results are rooted in ensuring the ecological and commemorative integrity of Canada's systems of national heritage places, and in strengthening the pride of Canadians across our nation in Canada's natural and cultural heritage. Through this report, Parliamentarians, stakeholders, partners and all Canadians are able to gain a better understanding of the issues and challenges that Parks Canada faces in fulfilling its mandate.

This Performance Report highlights the important contributions from a key member of the Canadian Heritage Portfolio. Through this report, Parks Canada presents us with the results of its established partnerships, collaborations and work on behalf of Canadians. The report also sends a message to those at home and abroad that the Government of Canada and its employees take pride in strengthening and promoting our artists, athletes, linguistic and cultural communities, as well as our natural and cultural wonders.

Sheila Copps

Sheila Copps

Canada

CHIEF EXECUTIVE OFFICER'S MESSAGE

This Departmental Performance Report covers the achievements of the Parks Canada Agency from April 1, 2002, to March 31, 2003.

Parks Canada's key priorities during this period were to:

- maintain or restore the ecological integrity and sustainability of national parks and national marine conservation areas, and the commemorative integrity of national historic sites and cultural resources;
- establish new national parks and national marine conservation areas in unrepresented areas, which was reinforced by the Government of Canada Action Plan announced in October 2002;
- designate new national historic sites;
- engage Canadians so that they feel a strong connection to Canada's protected heritage areas;
- maintain and enhance service to visitors and the visitor's experience;
- develop and implement sustainable business planning processes;
- continue the renewal of the Agency's human resources regime; and
- ensure adequate long-term funding and financial sustainability of Parks Canada's programs.

The 2002-2003 Departmental Performance Report builds on the successes described in previous performance reports. Again, we have made progress in advancing the establishment and protection of national parks, national marine conservation areas and cultural resources. We are moving forward in engaging Canadians and a variety of stakeholders in protecting and presenting these places, especially with the 2nd Minister's Round Table on Parks Canada held in March 2003. Our success is reflected in the fact that Parks Canada's quality of service to visitors continues to be rated among the highest in governmental institutions. We are doing this in the face of tremendous challenges to protect natural and cultural resources before they are lost, and to maintain the resources entrusted to our stewardship.

The fact that we have been able to accomplish so much is a testament to the dedication and efforts of all our employees across the country.

Alan Latourelle

SECTION 1: PARKS CANADA PROFILE

Legislation

Parks Canada was established as an agency of the federal government through the *Parks Canada Agency Act* in December 1998. Its mandate is to protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and to foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations.

Agency Status and Authorities

The Parks Canada Agency has been established as a "departmental corporation" under Schedule II of the *Financial Administration Act.* This means that Parks Canada is a separate legal entity, reporting to the Minister of Canadian Heritage, dedicated to delivering the programs set out within the Agency's legislation and policy authorities. The Minister remains responsible for the overall direction of the Agency and is accountable to Parliament for all Parks Canada activities.

The Parks Canada Agency has been provided with more flexible human resource, administrative and financial authorities. These authorities include:

a) Separate employer status to enable the design of a human resources management framework that is more responsive to Parks Canada's particular operational requirements and the conditions in which its employees work;
b) Full revenue retention and reinvestment to contribute to the financing of services;
c) A two-year rolling budget to promote the wise investment of public funds and to allow for funding advances; and
d) A non-lapsing account to finance the establishment of new national parks, national historic sites and national marine conservation areas.

In addition, Parks Canada has received new capital program, contracting and real property authorities to streamline administrative processes and paperwork, while continuing to be accountable to the Minister and Parliament, who oversee the Agency's operations.

Governance

Parks Canada's Executive Board comprises the Chief Executive Officer, the four Directors General, the Chief Administrative Officer, the three Executive Directors from Quebec, the Mountain Parks and Northern Canada, the Executive Director, Ecological Integrity, the Chief Human Resources Officer, the Executive Director of Finance, the Director of Communications, the Senior Legal Counsel and the Chief of Staff. The CEO reports to the Minister of Canadian Heritage.

As the senior decision-making body, the Executive Board sets the long-term strategic direction and priorities for the organization. The Board also approves resource allocations, new initiatives and service innovations.

The Audit and Evaluation Committee of the Executive Board oversees internal audit and evaluation activities in the Agency. The Committee's role includes reviewing and approving the three-year Audit/Evaluation Plan, receiving and approving all completed audit and evaluation

reports and ensuring that any recommendations are incorporated into the priority settings, planning and decision-making processes.

The National Parks and National Historic Sites Directorates develop program direction and operational policy for Parks Canada's natural and cultural heritage programs respectively. The Strategy and Plans Directorate provides business, information technology, real property and financial services. The Human Resources National Office provides overall direction and support for Parks Canada's responsibilities as the employer. The Communications Branch provides strategic communication support to the Agency. The Director General, Eastern Canada and the Director General, Western and Northern Canada, give strategic direction to the field units and service centres.

The Aboriginal Affairs Secretariat is responsible for the overall co-ordination of Aboriginal issues in Parks Canada (with the exception of land-claim issues) and reports directly to the CEO.

Program delivery, including on-site services to visitors, is the responsibility of Parks Canada's 32 field units. Field units are groupings of national parks, national historic sites and national marine conservation areas that are usually in proximity to one another thereby allowing them to share management and administrative resources. The field unit superintendents are accountable to the CEO through annual business plans and reports. They report to and receive advice and program guidance from the Directors General for Eastern Canada and Western and Northern Canada.

There are also four service centres, located in Halifax, Québec, Cornwall/Ottawa and Winnipeg, with smaller branches in Calgary and Vancouver, which support the organization in a variety of professional and technical disciplines, such as biology and history. Service Centres report to the Executive Director, Service Centres and are accountable to the CEO through their annual business plans.

National Programs

For more than a century, the Government of Canada has been involved in protecting and presenting outstanding natural areas and in commemorating significant aspects of Canadian history. Parks Canada manages three major programs: national parks, national historic sites and national marine conservation areas.

System of National Parks of Canada

The national parks program aims to protect for all time representative examples of natural areas of Canadian significance in a system of national parks, and to encourage public understanding, appreciation and enjoyment of this natural heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

System of National Historic Sites of Canada

The national historic sites program fosters knowledge and appreciation of Canada's past through a national program of historical commemoration. The Minister of Canadian Heritage, on the advice of the Historic Sites and Monuments Board of Canada, designates persons, places and events determined to be of national historic significance.

System of National Marine Conservation Areas of Canada

In 1986, the national marine conservation areas program was established to protect and conserve for all time national marine areas of Canadian significance that are representative of the country's ocean environments and the Great Lakes, and to encourage public understanding, appreciation and enjoyment of this marine heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

Other National Programs

Parks Canada also directs or co-ordinates delivery in additional programs that conserve aspects of Canada's heritage. These programs are: the Federal Heritage Buildings Program, the Heritage Railway Stations Program, the Canadian Heritage Rivers System Program, the Federal Archaeology Program and the National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers. More detailed descriptions of these programs can be obtained on the Parks Canada Web site at www.parkscanada.gc.ca.

International Obligations

Parks Canada contributes to international heritage conservation through its leadership and participation in international conventions, programs, agencies and agreements.

Parks Canada represents the Government of Canada on the UNESCO Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage (the World Heritage Convention). Parks Canada also contributes to UNESCO's Programme on Man and the Biosphere by providing advice and financial support to the four biosphere reserves that contain national parks and by providing funding and secretarial support to the system of 10 biosphere reserves in Canada. Parks Canada also serves as the State Member for Canada in the World Conservation Union (IUCN), and serves jointly with the Canadian Conservation Institute as the representative to the International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (ICCROM).

SECTION 2: CONTEXT AND KEY ACTIVITIES IN 2002-2003

This section positions Parks Canada within the Government overall policy agenda, sets out the key challenges facing the organization and reviews key activities during 2002-2003 to respond to these issues.

The Parks Canada Agency is a key instrument for the Government of Canada to achieve its sustainable development and heritage conservation goals. In October 2002, the Prime Minister and the Minister of Canadian Heritage announced the Government of Canada's Action Plan to substantially complete the national park system with the establishment of ten new national parks over the next five years, to expand the number of national marine conservation areas by five within the same period and to complete three existing national parks through additions of ecologically significant lands. The government also announced a commitment and funding to address the maintenance and restoration of ecological integrity in existing national parks. Budget 2003 outlined funding to carry out these commitments as well as new resources to provide the private sector financial incentives to preserve historic places. While moving forward to achieve these goals, the Agency will face substantial environmental, social, cultural, economic and technological challenges.

Human use continues to impact on Canada's wilderness. This impact is felt at Canada's existing national parks, challenging the government's ability to create ecologically sound new national parks and national marine conservation areas. The World Wildlife Fund's spring 2003 Report, *The Nature Audit*, documented continuing threats to boreal forests, the cumulative pressures of fisheries, aquaculture and energy development on Atlantic and Pacific waters, the costly impacts of invasive species brought in through ballast water and imported goods containers, and biodiversity pressures associated with urban activities, such as pollution and sprawl. Human use and development also threaten built cultural heritage, with over 20% of Canada's historic places lost since the 1970s.

Protection of these resources is important to Canadians and contributes to the economy of Canada. According to a 1999 poll (Market Facts of Canada), 9 out of 10 Canadians consider it important that their governments take action to protect wilderness. A Goldfarb Report (2001) found that the majority of Canadians (91%) believe that preservation of the historical record is essential in promoting pride in our country. While the systems of national parks and national historic sites continue to be among the top national symbols, polling data commissioned by the Association of Canadian Studies (Environics 2003) showed their importance in terms of Canadian identity is declining. A study commissioned by Parks Canada showed that Canada's systems of national parks, national historic sites and national marine conservation areas contribute in excess of $1.2 billion to the gross domestic product and provide 37,600 full-time jobs annually.

In 2002-2003, Parks Canada continued to work toward representing all of the terrestrial and marine natural regions in the systems of national parks and national marine conservation areas. No new national park agreements were signed in 2002-2003 but final steps to prepare for expected signing ceremonies were taken for the creation of a national park reserve in the southern Gulf Islands of British Columbia and for the establishment of Ukkusiksalik National Park of Canada in Wager Bay, Nunavut. The *Canada National Marine Conservation Areas Act,*

passed by the House of Commons in November 2001, was enacted in June 2002. This legislation sets out a national framework for the establishment and management of a system of national marine conservation areas. Enhancement of the system of national historic sites of Canada continued with the designation of 16 national historic sites, nine national historic persons, and 2 national historic events. Twelve of these designations related to Parks Canada's priority of enhanced recognition of the historic achievements of women, Aboriginal peoples and ethnocultural communities.

Achievement of virtually all of Parks Canada's key results depends critically on a network of partners and stakeholders. Establishment and protection of national parks and national marine conservation areas involve the consent, support and co-operation of other levels of government, Aboriginal peoples and a variety of local and regional businesses and community interests. Advancement of the National Historic Sites System Plan involves working closely with the Historic Sites and Monuments Board of Canada as well as owners and operators of national historic sites. Balanced commemoration of significant aspects of Canadian history involves supporting women, Aboriginal and ethnocultural communities in order to increase their capacity to make nominations of persons, places or events for designation. Parks Canada's communications and educational programs engage the tourism industry, the educational community and mass media producers.

In March 2003, approximately 80 stakeholders participated in the 2nd Minister's Round Table on Parks Canada, a requirement in the *Parks Canada Agency Act*. The Round Table is intended to advise the Minister of Canadian Heritage on the performance of Parks Canada and matters related to the Agency's responsibilities. Participants made 21 recommendations on themes related to: the establishment of new national parks and national marine conservation areas; the maintenance and restoration of ecological integrity and visitor experience at existing parks; the building of capacity for conservation, interpretation and marketing of Canada's national historic sites; finding ways for the national historic sites "family" and other stakeholders to collaborate to increase profile and visitation; reaching a sustainable service offer through reducing costs while finding new ways to deliver programs and services, and lastly; reaching Canadians by making national treasures more relevant and making the visitor's experience more meaningful. The Minister of Canadian Heritage will respond to the recommendations within 180 days of the Round Table, and the report outlining this response will be available on the Parks Canada Web site.

Parks Canada continued to work with the Department of Canadian Heritage, to develop the Historic Places Initiative. The Initiative is a federal, provincial and territorial government collaboration to protect and conserve Canada's historic places and to engage more Canadians in heritage conservation. In 2002-2003, working closely with stakeholders, Parks Canada completed the program design and system development for the new Canadian Register of Historic Places. A training program with provincial/territorial registrars was conducted and joint planning began for the transfer of information on historic places to the Register. Parks Canada undertook pilot testing of national conservation standards and guidelines in co-operation with provincial and municipal governments and a final draft of the standards was prepared by March 2003. Design of a national certification process to promote conservation work in keeping with the standards and guidelines at eligible historic places was also completed. A training program for certification agents was developed to prepare them to review the conservation plans of

projects seeking funding from the new contribution program announced in the Budget of February 2003.

Parks Canada also continued to work closely with the Department of Canadian Heritage on the development of policy and legislative proposals that will contribute to a fully developed federal heritage legislative and policy regime including: protection for national historic sites, federal heritage buildings and archaeological sites on federal lands; a legislative base for the Canadian Register of Historic Places and the Standards and guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada; and consideration of the heritage value of historic places included in the Register by federal custodians.

The demographics of the Canadian population continue to evolve and will affect public policy and the way in which Parks Canada delivers its mandate. The population is aging as the baby-boomer generation moves into retirement years. Immigrants are expected to constitute 80 percent of population growth in Canada by 2030. Most immigrants settle in the major urban areas far from the significant examples of natural and cultural heritage that Parks Canada manages. Almost 1.3 million people, 4.4 per cent of the total population, report Aboriginal identity in Canada. The number of Aboriginal people, particular young people is growing relative to the Canadian population as whole. Responding to the needs of the aging audience, reaching new Canadians and engaging Aboriginal Canadians are among the most significant challenges faced by Parks Canada.

In 2002-2003, 53 co-operating associations (commonly referred to as "Friends") assisted in providing visitor services in 72 national parks, national historic sites and national marine conservation areas. All aspects of Parks Canada's mandate are supported by Parks Canada's National Volunteer Program, which, in 2002-2003, engaged 3,600 volunteers who contributed more than 100,000 hours creating historical enactments, designing exhibits and studying wildlife for research purposes, among other activities.

In 2002-2003, Parks Canada continued its efforts to engage ethnocultural communities in identifying and nominating people, places and events of national historic significance to the Historic Sites and Monuments Board of Canada. Managers were provided communications tools (e.g., video, brochures) as part of the *Recognizing OUR History* strategy, to help them encourage nominations. Consultation sessions were held with ethnocultural communities in Halifax, Montreal and Toronto.

Parks Canada also continues to place a high priority on five areas related to working with Aboriginal peoples: building relationships with Aboriginal peoples, creating economic partnerships, increasing programming at parks/sites, enhancing employment opportunities and commemoration of Aboriginal themes. Efforts are under way to ensure that these priorities are referenced within the sustainable business plans for national parks and national historic sites.

The Aboriginal Consultative Committee, established in 2001-2002 pursuant to a recommendation from the first Minister's Round Table, held three meetings in 2002-2003. Discussions at these meetings focused on traditional spiritual use of national parks by Aboriginal peoples. The first draft of "Parks Canada - Engaging Aboriginal People" was presented, with the final report expected by December 2003.

Progress has been made in the translation of the Parks Canada Charter into 54 Aboriginal languages in both a written and spoken presentation. As of March 2003, the Charter has been translated into ten languages with the remaining 44 to be completed by March 2006 (approximately ten per year).

Parks Canada continued to encourage the identification and nomination to the Historic Sites and Monuments Board of Canada of people, places and events of national historic significance related to the history of Aboriginal peoples. A total of 22 consultation and research initiatives with communities of Aboriginal people were undertaken in 2002-2003.

In June 2002, Parks Canada responded to the report of the Senate Subcommittee on Aboriginal Economic Development in relation to Northern National Parks. A commitment was made to work in partnership with Inuit and Aboriginal peoples in northern Canada in accordance with land claim and park establishment agreements, to sustain continued local benefits from the establishment and management of national parks in the north. As a result of one of the Senate Subcommittee's recommendations, Parks Canada now conducts staff training in the north on the legal and constitutional framework surrounding northern national parks including cooperative management and land claim obligations.

Technological change and the information revolution have created a more knowledge-based economy and society. Canadians are becoming one of the most connected nations in the world in terms of Internet usage. In 2001-2002, as part of its commitment to Government On-Line (GOL), and under the aegis of the Canadian Heritage On-line Reservations and Ticketing Project, Parks Canada began work on the development of a national campground reservation system. Proposals to develop and implement the campground reservation system were solicited in 2002-2003. Initial development and testing of the system will take place through the 2004 camping season. A national rollout of the system is anticipated for the 2005 campground-operating season.

In the last two years, a significant focus has been on redefining the role of Parks Canada wardens. As a result of a complaint by a warden under the *Canada Labour Code* Parks Canada has undertaken a comprehensive review of the duties of wardens related both to law enforcement and resource protection. The findings of this review have led to a reduced role for park wardens in enforcing highway traffic and criminal code offences and refocused the law enforcement program on resource protection.

The February 2003 Budget allocated additional resources of $144 million over five years with $29.2 million ongoing yearly funding for the extension of the national park system and national marine conservation areas system. New funding of $75 million was received for ecological integrity over five years with an ongoing yearly allocation of $25 million after five years. This funding represents a significant step forward in completing and protecting the system of national parks although it does not address all the costs. Finding appropriate resources to protect and commemorate national historic sites not administered by Parks Canada and to expand the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program remains a challenge. Parks Canada requires $425 million in infrastructure investment to update assets over the next five years and an additional $100 million per year thereafter to maintain them. This represents a significant unfunded liability. Parks Canada will continue to work with central agencies to find solutions to these resource risks.

SECTION 3: PERFORMANCE AGAINST PLAN

How We Plan and Report

Figure 1: Parks Canada's Business and Service Lines

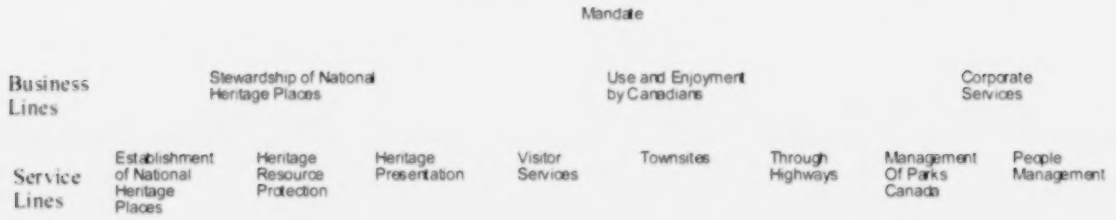

Parks Canada's business lines and service lines are the basis of its Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS). At the highest level, three business lines represent groups of key activities and results to be achieved. Flowing from the business line are eight service lines that provide a more detailed breakdown of activities and results. Within service lines, planned results and performance expectations represent more specific commitments. Planned results are the building blocks for planning and reporting, both corporately and for individual business units within Parks Canada.

This Report documents performance against commitments in both the *2002-2003 Report on Plans and Priorities* (RPP) and *the Corporate Plan 2002 – 2007*. The wording shown in Figure 2 is the wording from the Corporate Plan. In both the RPP and the Corporate Plan, the planned results are organized by service line. In the RPP, business line results are referred to as strategic outcome while in the Corporate Plan they are called business line key results. There are minor differences in the wording of the commitments in the two documents. The complete system of business line key results, service line objectives, planned results and performance expectations is shown in Figure 2 (see below) based on the wording in the Corporate Plan.

For purposes of reporting, the eight service lines are divided into two groups. The core mandate activities are establishment, protection, heritage presentation and service to visitors. Mandate support activities are not part of Parks Canada's core mandate, but are of significant public interest (e.g., townsites and highways) or support the work of other service lines (e.g., Parks Canada management and people management).

Figure 2: Results for Canadians

Mandate	To protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and to foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations.				
	CORE MANDATE				
Key Result **2002-2003 Expenditures** **Operating** **Capital**	The establishment, protection and presentation of places that are of natural and cultural heritage significance. **$ 196M** **$24.1**				
SERVICE LINE Strategic Objectives **2002-2003 Expenditures** **Operating** **Capital**	**1: Establishment of National Heritage Places** To work toward completing the systems of national parks and national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine natural regions and to enhance the system of national historic sites, which commemorates Canada's history. **$14.1M** **$5.0M**		**2: Heritage Resource Protection** As the first priority, to ensure the ecological integrity of national parks, the commemorative integrity of national historic sites and the sustainability of national marine conservation areas. **$130.2M** **$12.4M**		**3: Heritage Presentation** Ensure that commemorative and ecological integrity values are understood and supported by Parks Canada's stakeholders and the public. **$51.7M** **$6.7M**
Planned Results	Created national parks and new national marine conservation areas in unrepresented regions and completed unfinished parks **(subject to new funding)**	Designated and commemorated new national historic sites, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	Maintained or restored ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	Maintained or improved commemorative integrity of national historic sites.	Increased awareness, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites.
Performance Expectations	• Sign agreements to represent three new terrestrial natural regions based on the availability of funding • Sign agreement to represent one new marine region based on the availability of funding	• 135 new designations of which 55 will be in priority areas – March 2006	• Improve the suite of ecological integrity indicators - March 2003 • Update reporting framework and expand monitoring system by March 2004	• Evaluate all 145 national historic sites the Agency administers by 2011, with 14 new evaluations conducted yearly	• Utilization and understanding targets – 2002-2003 • Heritage Presentation Satisfaction targets: 85% overall satisfied, 50% very satisfied

Figure 2: Results for Canadians (cont'd)

<table>
<tr><td colspan="6">To protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and to foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations.</td></tr>
<tr><td>CORE MANDATE</td><td colspan="5">MANDATE SUPPORT</td></tr>
<tr><td colspan="3">Canadians use and enjoy national heritage places while supporting and participating in the conservation of Canada's heritage.
$188.1M
$21M</td><td colspan="3">Parks Canada provides strong leadership, both directly and indirectly, in effectively and efficiently managing its resources to protect and present heritage places.
$59.4M
$2.5M</td></tr>
<tr><td>4: Visitor Services
To provide visitors at national parks, national historic sites and national marine conservation areas with services to enable them to safely enjoy and appreciate heritage places, while ensuring that the associated levels of impact on resources are minimized.

$154.6M
$12.7M</td><td>5: Townsites
Park communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.

$8.0M
$3.7M</td><td>6: Through Highways
To maintain reliable, safe through transit that minimizes ecological impact.

$25.5M
$4.6M</td><td colspan="2">7: Management of Parks Canada
To maintain or improve management integrity, particularly focussing on effective decision making and results-based management.

$46.6M
$2.5M</td><td>8: People Management
To manage Human Resources so that a qualified Parks Canada workforce, representative of the Canadian population, works in a positive and enabling environment.

$12.8M
0</td></tr>
<tr><td>Managed visitor expectations and use to ensure visitor satisfaction and minimize impact on natural and cultural resources.</td><td>Sound management practices and leadership in environmental stewardship in park communities.</td><td>Highways remain open to through traffic and interventions are designed to minimize ecological impact.</td><td>Improved management frameworks to ensure effective decision making and accountability.</td><td>Enhanced participation of Aboriginal peoples in Canada's heritage places.</td><td>Improved work environment, workplace renewal and representativeness.</td></tr>
<tr><td>• Visitor service satisfaction targets: 85% overall satisfied, 50% of which are very satisfied
• Expand visitor impact indicators by March 2004
• Establish public safety framework – September 2002</td><td>• Continue to improve environmental performance
• 100% cost recovery for municipal services</td><td>• Highways open to through traffic
• Ecological reporting framework - March 2003</td><td>• Complete Modern Comptrollership capacity check and action plan - June 2002
• Performance indicators and information systems for reporting on all planned results - March 2005</td><td>• Targets to be determined</td><td>• Key indicators - March 2004
• Workforce representative of both official language groups
• Workforce representative of employment equity groups</td></tr>
</table>

Finally, expenditures by business line and service line are also included in Figure 2 in keeping with the past reporting practice of showing expenditures against key results areas. More details

on expenditures by service line are reported below. The figures in this document are reported on cash-based accounting while the figures in Parks Canada's Annual Report are calculated on accrual-based accounting. The Departmental Performance Report also includes revenue data for Visitor Services and the Townsite service lines where revenues could be clearly attributed.

The relationship among the service lines is shown in Figure 3. All the service lines directly or indirectly support the achievement of Parks Canada's key accountabilities: ecological and commemorative integrity.

Figure 3: Mandate and Support Activities and Key Accountabilities

In the next section, each service line is described, followed by the service line strategic objectives, planned results and performance expectations contained in the *Corporate Plan 2002 - 2007*. Initiatives and achievements describe the Agency performance relative to the outcomes and expectations that were set out in the *Report on Plans and Priorities* and the *Corporate Plan*.

PART ONE: CORE MANDATE

The core mandate activities are establishment, protection, heritage presentation and service to visitors.

Establishment of National Heritage Places

Description and Expenditure

This service line covers system planning, negotiating with stakeholders, and establishing national parks, national historic sites and national marine conservation areas, negotiating with stakeholders for inclusion in the national systems, obtaining ministerial approval and establishing new heritage places. Expenditures for the service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING (not including amortization)	Salary	8,375	7,147
	Other	7,799	20,945
	Total	16,174	28,092
CAPITAL		506	3,567

This service line represents 3% of total operating expenditures in the last two years. Capital expenditures in 2002-2003 include $3.6M for work on the newly acquired HMCS *Haida* National Historic Site of Canada.

Strategic Objective	Planned Results	Performance Expectations
To work toward completing the systems of national parks and national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine natural regions, and to enhance the system of national historic sites which commemorates Canada's history.	Creation of new national parks and new national marine conservation areas in unrepresented regions and completion of unfinished parks.	• Sign agreements to represent three new terrestrial regions based on the availability of funding • Sign agreement to represent one new marine region based on the availability of funding
	Designation and commemoration of new national historic sites, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	• 135 new designations by March 2006, of which 55 will be in priority areas

Initiatives and Achievements

Establishment of National Parks and National Park Reserves of Canada

The major achievements of this fiscal year relate to the announcement and securing of funding for an action plan to substantially complete Canada's system of national parks over the next five years. With adequate funding secured for park establishment and ongoing operations over the next four to five years, Parks Canada is now in a position to proceed with signing park agreements as they are completed.

The National Park System Plan (1997) guides completion of the national park system. The system plan divides Canada into 39 distinct "National Park Natural Regions" based on physiography (the appearance of the land) and vegetation. The goal is to represent each of the natural regions with at least on national park.

The complete system of 39 natural regions, and the national parks and national park reserves established within these regions (representing 25 or 64% of the natural regions), are shown in Figure 4. A national park reserve is an area managed as a national park but where the lands are subject to one or more land claims by Aboriginal people. Figure 4 also shows regions with interim protection (i.e., a region with lands withdrawn from other uses pending the negotiation and signing of a new park agreement) and areas of interest (i.e., an area that is representative of the natural region and has been selected for a new park feasibility study). In total, the parks and park reserves cover 244,540 square kilometres, representing approximately 2.4% of Canada's total land mass.

The process of establishing a national park is outlined in the accompanying box. Thirty-five of the current national parks and national park reserves are protected under the *Canada National Parks Act* (Step 5) and four of the 39 operating parks and reserves are not yet proclaimed under the Act.

How Parks Are Established

National parks are usually established according to a five-step sequence.

- Steps one and two, identifying representative areas and selection of a park proposal, rely primarily on a scientific approach
- Step three, feasibility assessment, is more complex and time-consuming because it involves: studying the area's ecological resources and human uses; identifying potential social and economic impacts on local residents; developing ecological park boundary options; and conducting public consultations to share information and seek input
- Step four, negotiating a park agreement, can also be time consuming since it may involve comprehensive land claims by Aboriginal peoples, complications in determining final park boundaries, and decisions about land acquisition. Step four is completed when the Minister, with Cabinet approval, signs the negotiated park establishment agreement. Parks Canada is then responsible for the operation of the national park or national park reserve under the authority of various provincial, territorial and/or federal regulations. For system planning purposes, a natural region is represented in the system when step four is completed
- The fifth and final step is protection of the national park or reserve under the *Canada National Parks Act*

It often takes years to move through all the steps of establishing a national park. Many issues, including the need for local community and provincial or territorial government support, competing land-use pressures, and the need to secure funds for establishment and operation of new parks make the pace of advancement hard to anticipate and at times difficult for Parks Canada to control. The length of time required and the complexity of the negotiation process create risks that some representative examples of natural regions will disappear before they can be protected and that costs for completing the system will continue to escalate.

Figure 4 : Natural Regions and National Parks

Figure 4 : Natural Regions and National Parks

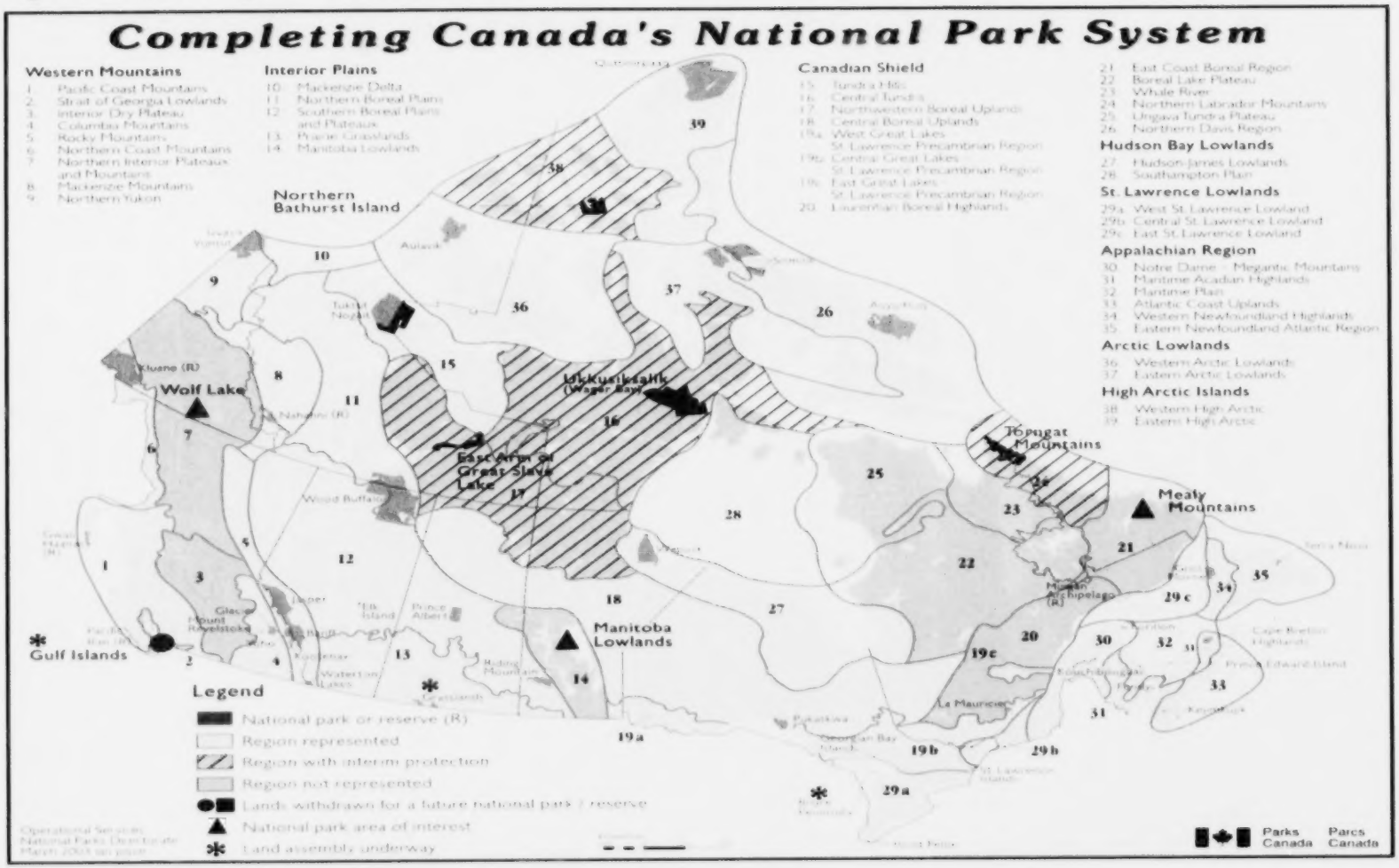

Figure 5 summarizes progress on completing the national park system in the 14 unrepresented regions and in four regions with operational parks or park reserves where the park was not protected under the *Canada National Parks Act* as of March 2003. More detail on each unrepresented area is found in the 2001 *State of Protected Heritage Areas Report* (www.parkscanada.gc.ca).

Figure 5: Progress on Completing the National Park System (2002-2003)

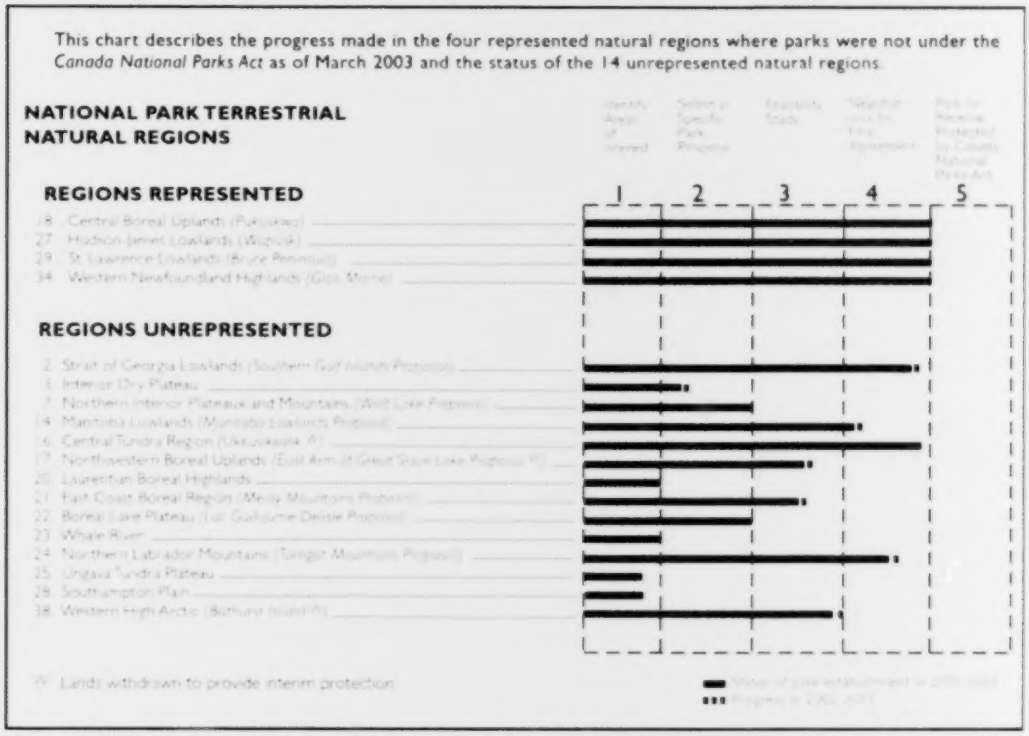

* The 2001-2002 Departmental Performance Report also showed region 38 completing step 3 but this was not achieved until part way through the 2002-2003 fiscal year.

Performance Expectation
Sign agreements to represent three new terrestrial regions based on the availability of funding.

The 2002-2007 Corporate Plan committed to signing agreements to represent three new terrestrial regions during the planning period based on the availability of funding (i.e., regions 2, 16 and 24). A park agreement, which represents commitments to develop, operate and protect the ecosystems of a new national park, would only be signed once adequate ongoing funding was in place. Because funding was secured only in February and March 2003, no agreements were signed and no new parks were created during 2002-2003. However, in two regions, Region 2, Strait of Georgia Lowlands and Region 16, Central Tundra, agreements had been ratified and some final steps to prepare for expected signing ceremonies were taken. Negotiations continued in Region 24, Northern Labrador Mountains, to obtain a park agreement.

Region 2: Parks Canada and the Government of British Columbia negotiated a final agreement during 2001-2002 for the creation of a national park reserve in the southern Gulf Islands. The Gulf Islands National Park Reserve, once established and operating, will protect approximately 2,500 hectares over 15 islands in one of

Canada's most endangered natural regions. The British Columbia Cabinet ratified the agreement in December 2001, and it is expected to be signed in spring of 2003.

Region 16: Subsequent to negotiation of an Inuit Impact and Benefit Agreement for Ukkusiksalik National Park of Canada (Wager Bay, Nunavut) during 2000-2001, the Kivalliq Inuit Association ratified the agreement. Signing the agreement was expected by March 2002, but is delayed until summer of 2003. The land withdrawn for the proposed national park remains in place.

Region 24: Negotiations continued between Parks Canada and the Labrador Inuit Association on a Park Impacts and Benefits Agreement to formalize the relationship between Parks Canada and the Labrador Inuit within a national park reserve in the Torngat Mountains. Discussions began with Makivik Corporation, representing the Nunavik Inuit of northern Quebec, to develop a consultation process with them. Negotiations continued with the Government of Newfoundland and Labrador towards an agreement to transfer land required for a national park reserve but at a slower pace than expected, and therefore negotiations were not completed in fall/winter of 2002.

Even though some studies and projects were put on hold during 2002 - 2003 because of budget constraints, progress was made in the following regions:

Region 3: In the Interior Dry Plateau Natural Region, efforts focused on examining options for selecting a proposal in the region. Parks Canada completed an assessment of a proposal in the Okanagan area put forward by conservation interests. The Government of British Columbia announced in its Throne Speech on February 11, 2003, its interest in exploring a national park in this area.

Region 14: Parks Canada continued to make some progress toward formal negotiation of a federal-provincial agreement. During the past year, Parks Canada and Manitoba Parks met to seek agreement on a revised park boundary to improve regional representation and ecological integrity in order to meet the new standards set by the *Canada National Parks Act*. Further discussions were undertaken with community and First Nations leaders to identify issues and means to involve them in negotiations for the proposed national park.

Region 17: In the context of the Akaitcho Process for resolving treaty entitlement of affected First Nations, renewed interest in the national park proposal for the East Arm of Great Slave Lake was expressed in 2001 by the community of Lutsel K'e, and discussions continued between Parks Canada and community leaders in 2002-2003. Canada and the Northwest Territories Métis Nation also agreed to a protocol on the exchange of information on the proposal, which formalizes Métis Nation's involvement in the consultation process.

Region 21: Parks Canada continued work on the feasibility study announced by the Minister of Canadian Heritage in March 2001. Interest in the possibility of establishing a national park in the Mealy Mountains area remains high, and representatives of a

variety of stakeholders have formally organized as a steering committee to conduct this study with Parks Canada. The research program was launched, although with limited funding, and the start of formal public consultations organized.

Region 38: In 2002-2003, consensus was achieved by affected federal government departments on a boundary proposal for a new national park at northern Bathurst Island following careful consideration of all relevant criteria, including ecological information, caribou habitat, public input and a proposal put forward by the Mining Association of Canada and the Canadian Nature Federation.

During 2002-2003, there was no progress in six unrepresented regions either due to lack of local or provincial political support to advance national parks proposals in these areas (regions 7, 20, 22, 23 and 25) or because of the decision by Parks Canada not to focus resources in the area given limited short term potential to reach a park agreement (region 28).

The status of the four regions (18, 27, 29 and 34) that are represented by operating national parks but not included in the *Canada National Parks Act* did not change in 2002-2003.

Regions 34 and 27: Gros Morne and Wapusk National Parks of Canada listed in Schedule I of the Act, have not yet been proclaimed. Regulations to manage traditional renewable resource harvesting activities, as agreed to in the park establishment agreements, must be in place before proclamation can occur and these are in the process of being developed. Regulations for Gros Morne National Park of Canada are expected by fall of 2003, and those for Wapusk National Park of Canada could take until March 2005.

Regions 18 and 29: Pukaskwa and Bruce Peninsula National Parks of Canada were not covered by the new Act in February 2001, due to unresolved Aboriginal issues that continue to be the subject of discussions. In addition, land acquisition will be underway for many years at Bruce Peninsula National Park of Canada.

National Park Completion and Extension

Parks Canada is seeking to complete two national parks and potentially increase the size of three others. Acquiring additional land either inside or outside current park boundaries can serve both to complete the representation of a natural region and enhance the ecological integrity of a national park.

Regions 13 and 29: The federal-provincial agreements that provided for the establishment of Grasslands National Park of Canada in Saskatchewan, and Bruce Peninsula National Park of Canada in Ontario, set out boundaries for these parks. Within these agreed-upon boundaries, private lands are being acquired on a willing seller-willing buyer basis. At the time of this report, acquired lands for Bruce Peninsula National Park of Canada represent 32% of the total boundary area of 154 square kilometres and acquired lands for Grasslands National Park of Canada represent 56% of the total boundary area of 906 square kilometres. During 2002-2003, 165.93

hectares were acquired for addition to Bruce Peninsula National Park of Canada (i.e., a 3.3% increase).

Parks Canada is also negotiating to extend the boundaries of a few established national parks.

Region 15: The current boundaries of Tuktut Nogait National Park of Canada represent 58% of 28,093 square kilometres withdrawn from development at the time of the establishment of the park in 1998 (See Figure 4). The Minister of Canadian Heritage announced in March 2001 the opening of negotiations with the Sahtu Lands Corporation to complete the park within the traditional territory of the Sahtu Dene and Métis. Negotiation of an Impact and Benefit Plan, the equivalent to a park establishment agreement have taken longer than expected. A final agreement is expected in 2003-2004.

Region 8: Nahanni National Park Reserve of Canada currently covers an area of 4,765 square kilometres. In November 2001, Parks Canada tabled its report on Areas of High Conservation Value on lands adjacent to the park reserve with the Deh Cho Process. Negotiations between Parks Canada and Deh Cho First Nation on a Memorandum of Understanding that puts in place a process to develop, assess and consult on an enlarged boundary for the national park reserve concluded in February 2003, with the memorandum ratified by the Deh Cho First Nation.

Region 5: Parks Canada is working with the Government of British Columbia to assess a proposal to protect a rugged landscape in the Flathead Valley in a national park reserve, immediately west of Waterton Lakes National Park of Canada. Protection of this area would enhance the ecological integrity of the existing national park, and complete the missing corner of the International Peace Park. Should the provincial government react favourably to the proposal, and the First Nation agrees, negotiations of an agreement could commence.

Establishment of National Marine Conservation Areas and NMCA Reserves of Canada

A policy regarding national marine conservation areas (NMCAs) was first approved in 1986, and updated in 1994[1], as a basis to protect and conserve a network of areas representative of Canada's marine environments. A system plan, similar to the one for national parks, guides the establishment of new areas. Entitled *Sea to Sea to Sea* (www.parkscanada.gc.ca), the plan divides Canada's oceanic waters and Great Lakes into 29 marine natural regions. The *Canada National Marine Conservation Areas Act* was enacted on June 13, 2002, and sets out a framework for the establishment and management of a system of national marine conservation areas.

The national marine conservation areas program is still young. The complete system of 29 marine regions and the operational and proposed national marine conservation areas or NMCA

[1] In 1986 national marine conservation areas were called national marine parks. The updated 1994 policy changed the name to national marine conservation areas to reflect the different management regime required in marine areas relative to terrestrial national parks.

reserves within those regions is shown in Figure 6. The two operational sites represent two of the 29 marine natural regions (7%) and cover 1,251 square kilometres.

Figure 6: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas

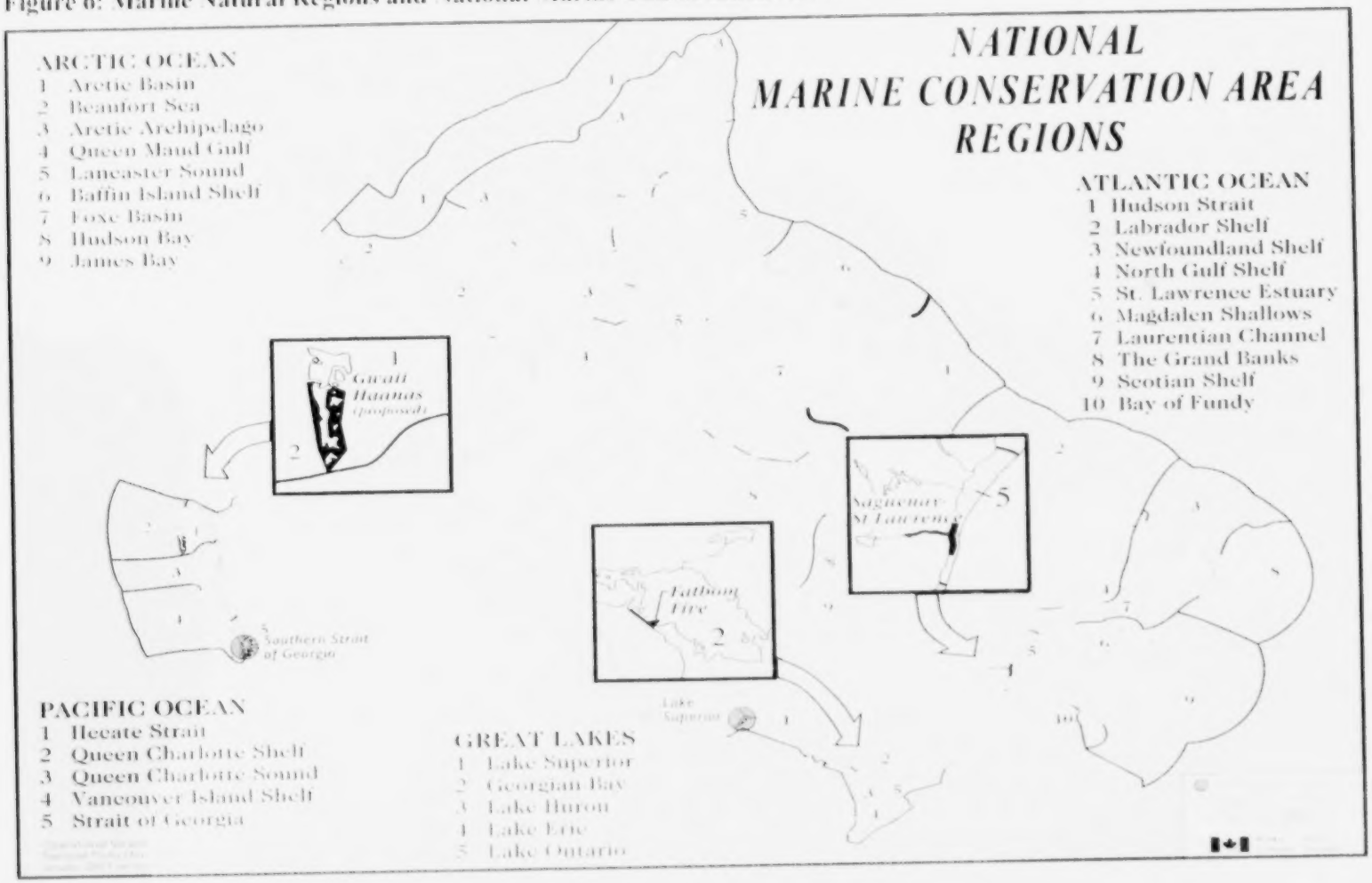

Figure 6: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas

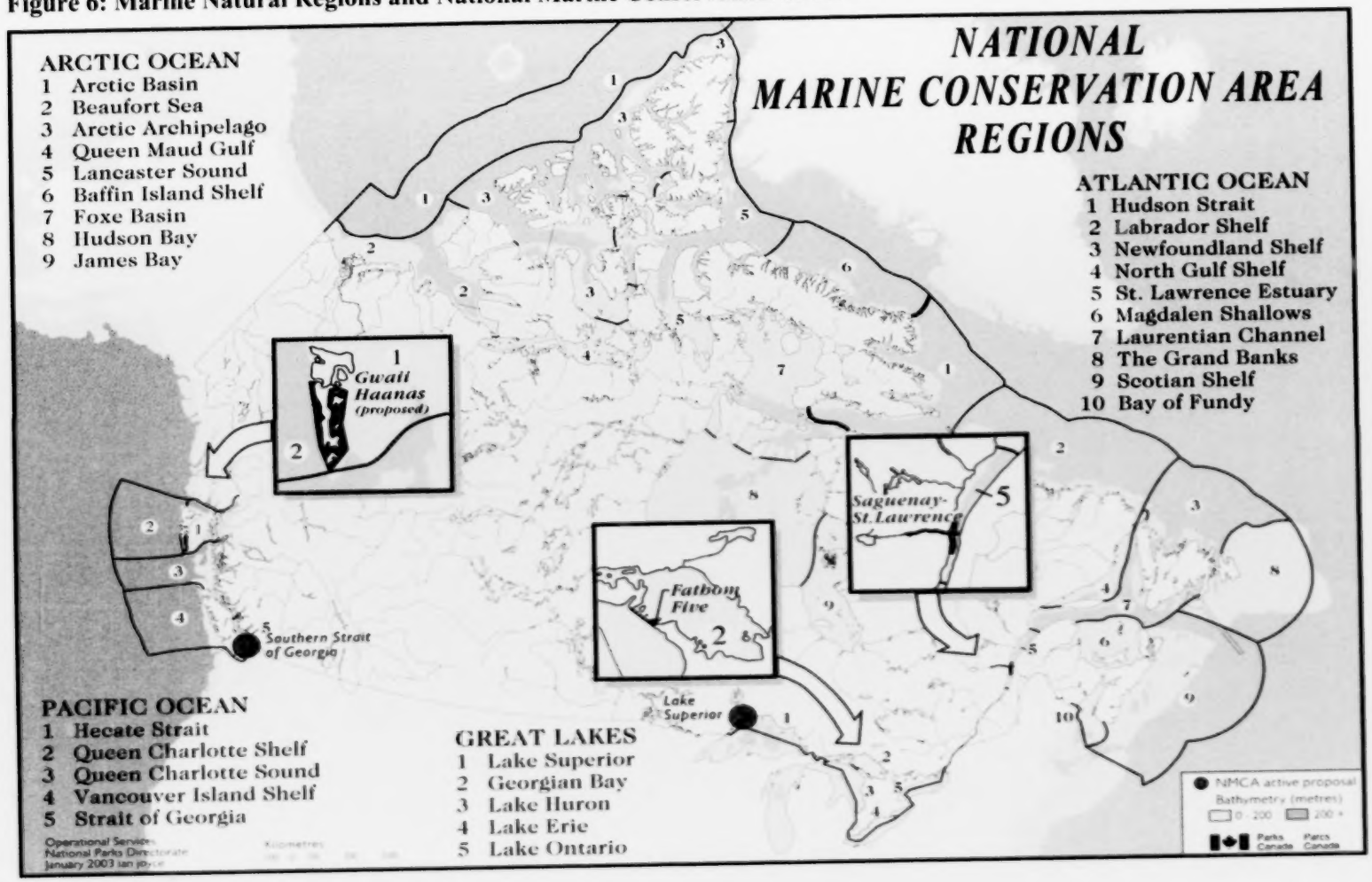

As is the case in completing the national park system, the pace of progress in establishing new national marine conservation areas is, in part, often beyond the direct control of Parks Canada (the process is shown in the accompanying box). Complex regional resource use issues are important factors that must be considered. In addition, Parks Canada had been hampered by the lack of a legislative basis for the program, and by a lack of financial resources to devote to the enhancement of our scientific expertise and to the establishment and protection of national marine conservation areas. The new Act, the Action Plan announced in October 2002, and funding provided in the February 2003 Budget have together set the stage to move forward over the next five years to establish NMCAs in five unrepresented areas (i.e., in total 7 areas represented or 24% of the marine regions at the end of five years).

Establishment of Marine Conservations Areas

National marine conservation areas are established according to a process similar to the five-step procedure that guides the establishment of terrestrial parks (i.e., identifying and selecting representative marine areas through studies of area resources and quality of representation, assessing the feasibility of and public support for a specific proposed national marine conservation area, negotiating a formal federal-provincial-territorial agreement setting out the terms and conditions under which the NMCA will be established and managed, and establishing a new NMCA in legislation). The *Canada National Marine Conservation Areas Act* requires the preparation of an interim management plan prior to the final legislative step in NMCA establishment. Depending on local circumstances, the preparation of such a plan may occur in parallel with the negotiation of an establishment agreement but could begin earlier, during the feasibility stage, or later. A region is considered to be represented in the system when stage four, negotiating a federal-provincial-territorial agreement, is completed.

Figure 7 shows progress in the two regions with operational national marine conservation areas as well as progress in the unrepresented regions. The only marine conservation area to have completed step five in the establishment process is the Saguenay–St. Lawrence Marine Park in Quebec (Atlantic Ocean - Region 5), which is managed under its own legislation with objectives similar to those of the *Canada National Marine Conservation Areas Act*. Fathom Five National Marine Park of Canada (Great Lakes - Region 2) has not been formally transferred to the federal government but is managed by Parks Canada through delegated authorities from the Province of Ontario and under an approved management plan (Step 4).

Performance Expectation

Sign agreement to represent one new marine region based on the availability of funding.

In 2002-2003, some progress was made on the establishment of national marine conservation areas or NMCA reserves in three regions. Negotiations to represent Great Lakes, Region 1, Lake Superior, have been ongoing between Parks Canada and the Government of Ontario. During 2002-2003, these led to a draft agreement in principle that remained unsigned at year's end. A final agreement is anticipated before the end of 2003-2004.

A 1988 federal-provincial agreement between Canada and British Columbia committed both governments to establishing a national marine conservation area reserve adjacent to Gwaii Haanas National Park Reserve of Canada, which would represent two marine regions (Pacific Ocean, Regions 1 and 2). Preparatory work to implement the existing agreement and to negotiate a separate agreement with the Haida Nation continued in 2002-2003, with limited resources.

It should be noted that given resource constraints, Parks Canada's work on extending the system of national marine conservation areas was focused only on the regions noted above during 2002-2003.

Figure 7: Progress on Completing the NMCA System (2002-2003)

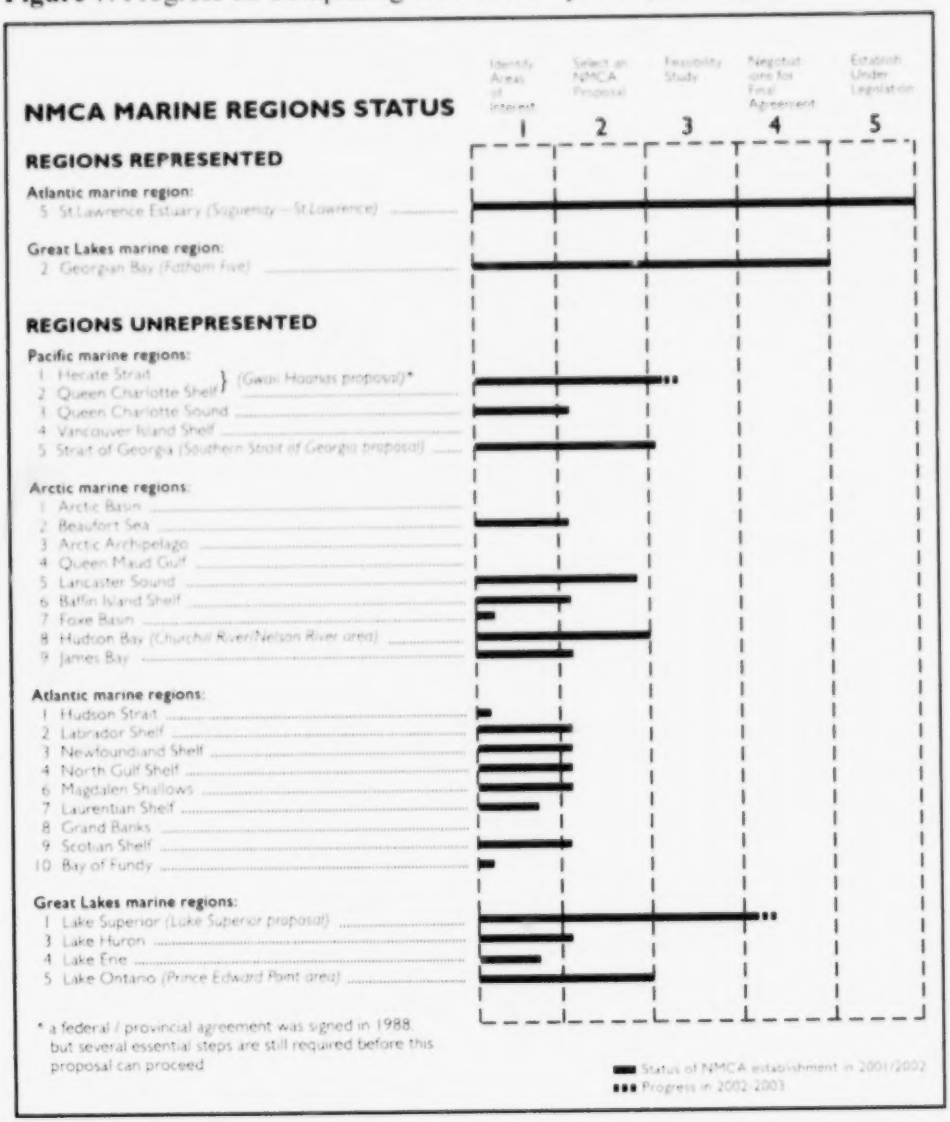

Enhancing the System of National Historic Sites of Canada

In October 2000, a new National Historic Sites of Canada System Plan (www.parkscanada.gc.ca) was released. This plan presents a long-term strategy to address the need for enhancing the system of commemoration of places, persons and events that have shaped our history. The plan identifies the history of Aboriginal peoples, ethnocultural communities and women as insufficiently represented in the system and makes these Parks Canada's strategic priorities.

As of March 2002, there were 1799 designations, including places (877), persons (569) and events (353) of national historic significance. Approximately 19% of these places, persons and events (334) relate to one or more of the three strategic priorities identified in the system plan.

These totals are different than those reported in the 2001-2002 Departmental Performance Report. Parks Canada has changed its methodology for including a person, place or event in the system total. Prior to this year, recommendations for designation by the Historic Sites and Monuments Board of Canada (HSMBC) were counted toward the total. Starting in this year, only the Minister's actual designations during the reporting period will be added to the total. Revised totals for the two years prior to the reporting period and new totals for the reporting period are provided below.

Unlike the national parks and national marine conservation areas system plans, implementation of the National Historic Sites of Canada System Plan is the responsibility of several different stakeholders, of which Parks Canada is only one. Others include the public, who make most of the nominations for designation, the Historic Sites and Monuments Board of Canada, which reviews all submissions and recommends those subjects that represent nationally significant aspects of Canadian history, and the Minister of Canadian Heritage, who designates places, persons and events of national historic significance. More details on the roles and responsibilities of each of the stakeholders, in particular Parks Canada's, are outlined below.

Steps to Designation

Nomination of places, persons and events for designation and marking is the primary way the public provides input into the national commemoration program. Parks Canada plays a largely indirect role in the nomination process through: development of the *National Historic Sites of Canada Plan,* publicizing the plan and the program and role of the HSMBC, occasionally proposing places, persons or events for possible designation based on system plan framework studies and providing support to build the capacity of communities to bring their nominations to the HSMBC. Since 1999-2000, Parks Canada New Sites Initiative Program has held consultation sessions with Aboriginal peoples and more recently with ethnocultural communities. In 2003-2004, Parks Canada will undertake a five-year review of this program.

Parks Canada provides the Secretariat for the HSMBC. The Secretariat receives public inquiries about the program and possible designations (on average over 2,000 per year). In the last three years, Parks Canada has received 68, 61 and 62 nominations respectively, the majority (95%) from the public. About a third (i.e., 35%) of the nominations received during this time represented one or more of the three strategic priorities identified in the System Plan (i.e., 19 in 2002-2003). In 2002-2003, 97% (60) of the nominations were received from the public and two were originated by Parks Canada.

Parks Canada is directly responsible for screening and preparing submission reports for those nominations that meet the criteria. Once a nomination is accepted, Parks Canada is responsible for the preparation of an individual submission report on the subject and its historical importance. In the last three years, Parks Canada prepared 106 submission reports for the Board (45 in 2002-2003) of which 37% concerned strategic priorities.

Screening Nominations

Nominations received by the Historic Sites and Monuments Board of Canada Secretariat are reviewed and screened by a Parks Canada historian or archaeologist. Detailed criteria and guidelines are published on Parks Canada's Web site (www.parkscanada.gc.ca). Some illustrative criteria include the requirement for a place to have been built prior to 1975 in order to be considered for designation or that a person be deceased for at least twenty-five years (with the exception of prime ministers) prior to consideration for designation. A nomination is assumed to be acceptable unless, through screening, it can be demonstrated that it does not meet the criteria or guidelines, or that a precedent or benchmark by the HSMBC during past deliberations would make the designation unlikely.

Recommendations for designations are made by the HSMBC based on the submissions it receives and the Board's own expert knowledge of Canadian history. The Board meets twice a year (spring and fall) to consider submissions. It may or may not recommend designation, or defer a recommendation by requesting supplementary information and then reconsider the submission at a latter meeting. In the last three years, the Board has recommended designations for 55% of the submissions it has reviewed (25 recommendations in 2002-2003 out of 44 submissions reviewed). The Board impartially looks at each submission on its own merit and, therefore, is no more likely to recommend designations for submissions related to the strategic priorities than those related to other areas.

Following each of the Board's semi-annual meetings, Parks Canada, acting as the Secretariat, prepares Minutes outlining the Board's recommendations and submits them to the Minister. This process takes approximately six months to complete. The Minister may approve or reject the Board's recommendations.

Ministerial Designation

In 2002-2003, the Minister made 27 designations. Twelve of the designations shown in Figure 8 relate to the strategic priorities. Four of these designations were previously reported in the 2001-2002 Departmental Performance Report (indicated by an *) but properly belong to the 2002-2003 period under the new approach to counting designations.

Figure 8: Designations Related to Strategic Priorities in the NHS of Canada System Plan (2002-3003)

Designations	Aboriginal Peoples History	Ethnocultural Communities History	Women's History
Places			
Abbotsford Sikh Temple - Oldest surviving Sikh temple			
Church of Notre-Dame-de-la-Défense - Serves the oldest Italian community in Canada			
Ehdaa - Traditional gathering site for the Dene			
Erland Lee (Museum) Home - Site of the drafting of the constitution of the first Women's Institute			
Tr'ochëk* - Aboriginal cultural landscape			
Persons			
Sylvester, Joe* - Aboriginal guide who contributed to the exploration and mapping of Newfoundland			
Laura Ingersoll Secord (1775-1868) - Renowned heroine of the War of 1812			
Louis Thomas - Defender of Maliseet interests and rights			
Mary and Henry Bibb - Influenced the development of the African Canadian community through their newspaper, "Voice of the Fugitive"			
Mattie Mitchell* - Mi'kmaw hunter, guide and prospector; contribution to the exploration and mapping of Newfoundland			
Oronhyatekha* - First accredited Aboriginal medical doctor in Canada			
Events			
Settlement of Viger by the Maliseets - First land grant made to Aboriginal people in Lower Canada under the government's new Aboriginal settlement policy			

Figure 9 summarizes the designations and the number related to strategic priorities for the reporting period and for the two preceding fiscal years. These totals reflect Parks Canada's revised approach that counts designations made by the Minister during the reporting period rather than recommendations for designation made by the Board.

Figure 9: Designations Relating to Strategic and Non-Strategic Priorities (2000-2003)

	2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	All Designations	Strategic priorities	All Designations	Strategic priorities	All Designations	Strategic priorities
Balance at Beginning of Year	1,754	320	1,775	326	1,799	334
# of designations	21	6	24	8	27	12
Net Adjustments*					-3	0
Balance at End of Year	1,775	326	1,799	334	1,823	346

*Removal of existing designations (e.g., destruction of the asset, discovery of double-counted or uncounted previous designations, or re-assessment of status of site).

Adjustments to the list in 2002-2003 include the removal of two places (i.e., the Capitol Theatre NHSC in Winnipeg due to its demolition and Artillery Park, confirmed to be an important component of the Fortifications of Québec NHSC, but not a national historic site unto itself) and one person (i.e., Dr. Jean-Baptiste Meilleur to avoid double counting). As of March 2003, there were 1,823 designations of which 19% (346) were related to one or more of the three strategic priorities (i.e., 155 of 891 places, 110 of 577 persons and 81 of 355 events).

Performance Expectation
135 new designations by March 2006, of which 55 will be in priority areas.

Previous Corporate Plans and Departmental Performance Reports have set targets for the number of designations to be achieved within a specific time period (i.e., originally March 2005 but in the last two Corporate Plans, March 2006). The change in time period should not be taken to mean that the commitment to achieve 135 designations has been delayed by a year. Parks Canada's commitment is to achieve an average of 27 designations per year of which, on average, 11 will relate to strategic priorities. Year-to-year variation in the number of designations is natural and should lead over any five-year period to the target values of 135 designations with 55 related to priority areas. In Parks Canada's draft 2003/2008 Corporate Plan this expectation has been modified to focus on the average of 27 designations per year rather than the total expected in a five year period.[2]

Figure 9 shows that in the last three years the Minister has made 72 designations or an average of 24 per year slightly below the target. There have been 26 designations relating to the three strategic priorities within the same time period, again slightly below the target average of eleven per year. Between April 2000 and March 2003, the percentage of all designations represented by strategic priorities grew by less than 1%.[3]

Parks Canada Administered National Historic Sites

One hundred and forty eight of the 891 national historic sites across Canada, or about one in six, are administered directly by Parks Canada either wholly or in part. Many of the Parks Canada sites were acquired through transfer from other federal departments to Parks Canada when a property was no longer required for departmental operational purposes but is of national significance. A number of sites have been acquired specifically to address thematic gaps as identified in the previous system plan. Individual citizens, heritage agencies, corporations, federal government departments or other levels of government own the national historic sites not administered by Parks Canada. The national historic sites administered by Parks Canada are shown in Figures 10 and 11.

Additions and adjustments to the overall list of designated historic sites in 2002-2003 (Figure 10) have meant changes to the list of national historic sites administered by Parks Canada (Figure 11). Parks Canada assumed the ownership and administration of two new national historic sites: the tribal class destroyer H.M.C.S. *Haida* NHSC (designated in 1984) was transferred from the Province of Ontario and Melanson Settlement NHSC (designated in 1986) was transferred from the Province of Nova Scotia. Clarification of the designated place for

---

2 Parks Canada has not set targets for other parts of the designation process including its role as a secretariat.

3 By way of comparison, achievement of the original target of 135 designations of which 55 related to strategic priorities would increase the percentage of designations represented by strategic priorities by about 1.2% beyond the April 2000 baseline.

Canso Islands NHSC (designated in 1925) resulted in Parks Canada being identified as administrator of a small portion of the site. Two sites were also removed from the list of Parks Canada administered sites: Artillery Park NHSC for the reasons noted above and the Canal Lake Concrete Arch Bridge NHSC, in Ontario, as a result of land title research showing it to be under the ownership of the City of Kawartha.

Figure 10: National Historic Sites of Canada

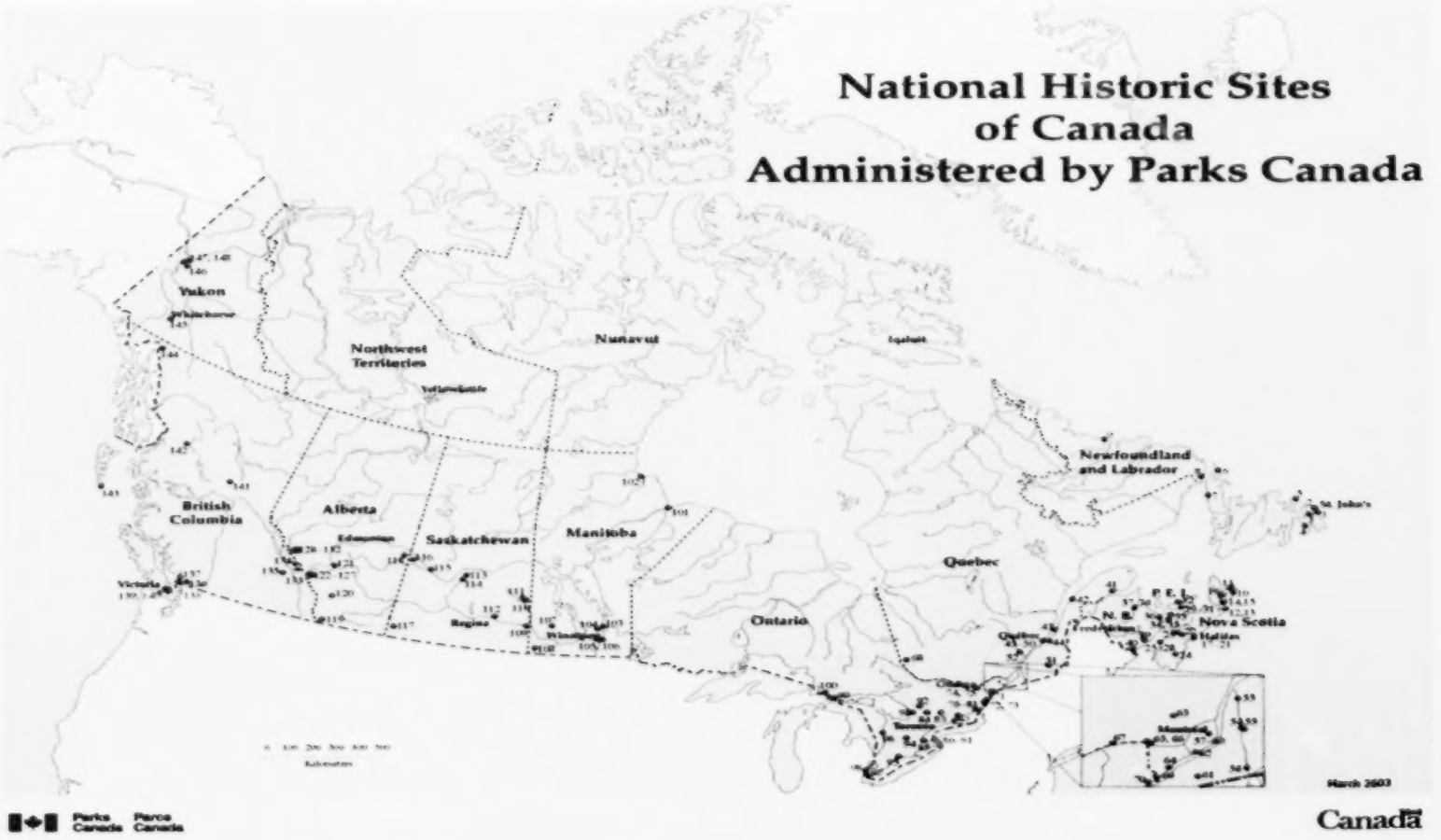

Figure 11: The 148 National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada

(Sites added to the list in 2002-2003 are highlighted. Two sites from the list in the previous Departmental Performance Report have been removed: Artillery Park NHSC and Canal Lake Concrete Arch Bridge NHSC. Beaubears Island Shipbuilding (#38) and Saint-Louis Forts and Châteaux (#45) were originally added to the list in the 2001-2002 Departmental Performance Report but given the new approach to counting designations, should properly have been added in 2002-2003.)

Newfoundland and Labrador	New Brunswick - *continued*	Ontario	Saskatchewan
1. Cape Spear	37. Boishébert	69. Glengarry Cairn	109. Fort Espérance
2. Signal Hill	**38. Beaubears Island Shipbuilding**	70. Sir John Johnson House	110. Fort Pelly
3. Hawthorne Cottage	39. Carleton Martello Tower	71. Inverarden House	111. Fort Livingstone
4. Castle Hill	40. St. Andrews Blockhouse	72. Battle of the Windmill	112. Motherwell Homestead
5. Ryan Premises		73. Fort Wellington	113. Batoche
6. L'Anse aux Meadows	Quebec	74. Laurier House	114. Battle of Fish Creek
7. Port au Choix		75. Rideau Canal	115. Fort Battleford
8. Red Bay	41. Battle of the Restigouche	76. Merrickville Blockhouse	116. Frenchman Butte
9. Hopedale Mission	42. Pointe-au-Père Lighthouse	77. Bellevue House	117. Fort Walsh
	43. Grosse Île and the Irish Memorial	78. Murney Tower	
Nova Scotia	44. Lévis Forts	79. Shoal Tower	Alberta
10. Fortress of Louisbourg	**45. Saint-Louis Forts and Châteaux**	80. Cathcart Tower	118. Frog Lake
11. Marconi	46. Cartier-Brébeuf	81. Fort Henry	119. First Oil Well in Western Canada
12. Grassy Island Fort	47. Fortifications of Québec	82. Trent– Severn Waterway	120. Bar U Ranch
13. Canso Islands	48. Maillou House	83. Peterborough Lift Lock	121. Rocky Mountain House
14. St. Peters Canal	49. Québec Garrison Club	84. Mnjikaning Fish Weirs	122. Skoki Ski Lodge
15. St. Peters	50. Montmorency Park	**85. HMCS *Haida***	123. Cave and Basin
16. Alexander Graham Bell	51. Louis S. St. Laurent	86. Navy Island	124. Howse Pass
17. Fort McNab	52. Forges du Saint-Maurice	87. Queenston Heights	125. Banff Park Museum
18. Georges Island	53. Saint-Ours Canal	88. Butler's Barracks	126. Abbot Pass Refuge Cabin
19. Halifax Citadel	54. Chambly Canal	89. Fort George	127. Sulphur Mountain Cosmic Ray Station
20. Prince of Wales Tower	55. Fort Chambly	90. Fort Mississauga	128. Jasper Park Information Centre
21. York Redoubt	56. Fort Lennox	91. Mississauga Point Lighthouse	129. Athabasca Pass
22. Fort Edward	57. The Fur Trade at Lachine	92. Bethune Memorial House	130. Yellowhead Pass
23. Grand-Pré	58. Lachine Canal	93. Saint-Louis Mission	131. Jasper House
24. Kejimkujik	59. Louis-Joseph Papineau	94. Woodside	132. Henry House
25. Fort Anne	60. Sir George-Étienne Cartier	95. Southwold Earthworks	
26. Scots Fort	61. Battle of the Châteauguay	96. Point Clark Lighthouse	British Columbia
27. Port-Royal	62. Sainte-Anne-de-Bellevue Canal	97. Fort Malden	133. Kicking Horse Pass
28. Melanson Settlement	63. Sir Wilfrid Laurier	98. Bois Blanc Island Lighthouse	134. Twin Falls Tea House
	64. Coteau-du-Lac	99. Fort St. Joseph	135. Rogers Pass
Prince Edward Island	65. Carillon Barracks	100. Sault Ste. Marie Canal	136. Fort Langley
29. Port-la-Joye–Fort Amherst	66. Carillon Canal		137. Stanley Park
30. Ardgowan	67. Manoir Papineau	Manitoba	138. Gulf of Georgia Cannery
31. Province House	68. Fort Témiscamingue	101. York Factory	139. Fisgard Lighthouse
32. Dalvay-by-the-Sea Hotel		102. Prince of Wales Fort	140. Fort Rodd Hill
		103. Lower Fort Garry	141. Fort St. James
New Brunswick		104. St. Andrew's Rectory	142. Kitwanga Fort
33. Fort Gaspareaux		105. The Forks	143. Nan Sdins
34. Fort Beauséjour		106. Riel House	144. Chilkoot Trail
35. La Coupe Dry Dock		107. Riding Mountain Park East Gate Registration Complex	
36. Monument Lefebvre		108. Linear Mounds	Yukon Territory
			145. S.S. *Klondike*
			146. Dredge N°. 4
			147. Dawson Historical Complex
			148. S.S. *Keno*

March 2003

Heritage Resource Protection

Description and Expenditures

This service line relates to the maintenance or restoration of ecological integrity in national parks, sustainability of national marine conservation areas and protection of commemorative integrity in heritage places managed or influenced by the Parks Canada Agency. Expenditures for the service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
Operating (not including amortization)	**Salary**	82,542	70,686
	Other	42,275	40,972
	Total	124,817	111,658
Capital for	**Ecological Integrity**	786	1,385
	Commemorative Integrity	11,517	15,783

Over the last two years, this service line has accounted for 25% of total Parks Canada operating expenditures. Significant capital expenditures in 2002-2003 included approximately $1M on Fort Henry National Historic Site of Canada $2.6M on the Trent Severn Canal, and $1.5M on the Grand Pre National Historic Site of Canada.

Strategic Objective	Planned Results	Performance Expectations
As the first priority, to ensure the ecological integrity of national parks, the commemorative integrity of national historic sites and the sustainability of national marine conservation areas.	Maintain or restore the ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	• Improve the suite of ecological integrity indicators by March 2003 • Update reporting framework and expand monitoring system by March 2004
	Maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites.	• Complete commemorative integrity statements for 75% of the Parks Canada-administered sites by March 2002, 90% by March 2003, 100% by March 2004 • Obtain ministerial approval of management plans for 145 national historic sites by December 2003 • Evaluate all 145 national historic sites the Agency administers by 2011, with 14 new evaluations conducted yearly • No targets are set for national historic sites not administered by Parks Canada

Initiatives and Achievement

Heritage resource protection activities consist of research and monitoring, and management and protection of heritage resources. Research and monitoring include activities to gain a better understanding of the changes in native species richness, number and extent of invasive exotics species, impact of sewage, petrochemical, etc.on ecosystems, archaeological and historic sites

research and monitoring to assess condition and threats to the resources, and establishment of a baseline condition, and trends and condition changes over time. Management and protection activities include preparation of appropriate plans for achieving a desired state or condition, fire management/prevention, management of insect infestations, flood/avalanche control, restoring ecosystem biodiversity, conservation and presentation of national historic sites, preparation of commemorative integrity statements and negotiation and influencing of actions on lands adjacent to protected heritage areas.

Ecological Integrity in National Parks of Canada

There are 39 national parks or national park reserves in the system. The maintenance and restoration of ecological integrity is the first priority for the national parks. The *Canada National Parks Act* defines ecological integrity as:

> *a condition that is determined to be characteristic of its natural region and likely to persist, including abiotic components and the composition and abundance of native species and biological communities, rates of changes and supporting processes.*

Planning For Ecological Integrity in National Parks of Canada

A park management plan (see box for the planning process) is the key direction setting document for maintenance or restoration of ecological integrity. Within this context, a management plan also provides direction on visitor services and heritage presentation in order to achieve both resource protection and visitor experience objectives.

The Management Planning Process

The *Canada National Parks Act* requires that all national parks have a management plan approved by the Minister and tabled in Parliament within five years of park establishment, and that the plan be reviewed every five years. Management planning starts with the preparation of a scoping document that identifies the main issues to be addressed and the proposed time frame to complete the plan. The CEO of Parks Canada approves the scoping document and formal management planning is launched. Public consultations that may include issue identification, generation of solutions and reviewing of draft plans are required in all management planning. Once a plan is completed, it is submitted to the Minister for approval, on the recommendation of the CEO and in some cases the recommendation of other organizations. The process typically takes one to two years depending on the complexity of the issues involved.

How issues of ecological integrity are treated in management plans has evolved over time. The current emphasis on ecological integrity dates from the 1997 Banff Management Plan prepared in response to the 1996 Bow Valley Study. Subsequently, the ecological requirements of management plans were set out in the November 2000 *Parks Canada Guide to Management Planning* (www.parkscanada.gc.ca) and the October 2002 *Guideline for the Preparation of State of the Park Reports*. Under this regime, management plans require comprehensive information on the state of the ecosystem and its significance, as well as ecological integrity objectives, indicators and a description of monitoring and reporting programs.

Currently, 32 of the 39 national parks have approved management plans. Three of these 32 management plans were approved by the Minister in 2002-2003, but not yet tabled in Parliament.

Seven of the currently approved management plans are consistent with the 2000 guidelines for management planning.

Of the 32 approved management plans, 29 are overdue for completion of the five-year revision, up from 14 noted in the previous Departmental Performance Report. Twenty-seven parks are engaged in a planning process. Eight have completed their scoping documents and an additional ten plan reviews are nearing completion. In the case of two parks, local Aboriginal and community issues need to be resolved before proceeding with the planning process. All of the 27 parks currently engaged in planning are expected to finish the process by March 2007. Given current resources, Parks Canada finds it difficult to comply with the requirement to produce revised plans every five years.

The remaining seven national parks without an approved management plan (i.e., down three from the previous report) are all in various stages of planning. Three of these parks are being guided by interim management guidelines and one is a newly established park not due for a plan until 2003-2004.

As recommended in Parks Canada's Action Plan on Ecological Integrity, national parks are now required to prepare State of the Park Reports before launching a planning process. This five-year document reports on the state of the park's ecosystem, in the context of the greater park ecosystem, and on progress toward achieving the goals of the park management plan. Two reports were prepared by March 2003, one for Banff National Park of Canada and one for Fathom Five National Marine Park of Canada. Five more reports will be completed by March 2004. The majority of national parks (i.e., 28) are not expected to produce their first State of the Park Report until the April 2006 to March 2008 period.

Improving Ecological Integrity Indicators and Monitoring in National Parks of Canada

Parks Canada is committed to maintaining and restoring ecological integrity and recognizes three major ecosystem components: biodiversity, ecosystem functions and stressors. These three components are the basis for the Parks Canada ecological integrity-reporting framework shown in Figure 12.

Biodiversity, short for biological diversity, focuses on the natural variety of plant and animal species, and genetic variation within individual populations, which characterize the healthy park ecosystem. Ecosystem functions concern the normal processes of change over time within a park (e.g., rates of growth and decomposition, changes in the composition and age of the vegetation due to fire and other disturbances); these changes are expected to occur within an acceptable range of variation. Stressors concern those things, either within or from outside the park, that negatively affect both biodiversity and ecosystem functions within the park. Stressors may be global and long range (e.g., climate change, long-range pollutants) or regional or local (e.g., regional land management practices around a park and road densities). Some stressors (i.e., disease in neighbouring animal populations) are specific to a few parks.

Figure 12: Ecological Integrity Reporting Framework

BIODIVERSITY	ECOSYSTEM FUNCTIONS	STRESSORS
Species Richness	**Succession/Retrogression**	**Human Land Use Patterns**
Change in species richness Number and extent of exotics	Disturbance frequency and size (fire, insects, flooding) Vegetation age class distributions	Land use maps, road densities, human population densities
Population Dynamics	**Productivity**	**Habitat Fragmentation**
mortality/natality rates of indicator species Immigration/emigration of indicator species Population viability of indicator species	Landscape or by site	Patch size, inter-patch distance, distance from interior
Trophic structure	**Decomposition**	**Pollutants**
size class distribution of all taxa predation levels	By site	Sewage, petrochemical, etc. Long range transportation of toxins
	Nutrient retention	**Climate**
	Calicum and nitrogen by site	Weather data Frequency of extreme events
		Other
		Park specific issues (e.g., disease in local animal populations)

Parks Canada is working to improve the quality and consistency of ecological integrity monitoring, by making its monitoring program more scientifically sound and more aligned to management goals. The aim is to develop sets of national, bioregional and park level protocols, and to provide a common agreement on a set of indicators for elements of the framework for all national parks.

Performance Expectations
Improve the suite of ecological integrity indicators by March 2003.
Update reporting framework and expand monitoring system by March 2004.

Commitments to improve ecological monitoring were first laid out in the Agency's Performance Information Action Plan. The Action Plan targeted March 2004 for putting in place key elements of a comprehensive monitoring system applicable to all national parks. A review of the progress against the Action Plan (March 2003) found that while work had been undertaken on several specific commitments (see the 2001-2002 Departmental Performance Report for a summary of some key actions) overall progress was delayed by a least a year and potentially longer if no new funds were secured. During 2002-2003, new funding was secured in the Budget to devote to ecological integrity, including developing the monitoring and reporting program over the next several years. The year also saw completion of a database documenting the existing monitoring projects within national parks. These will be reviewed over the next year to assess their continued relevance for the national monitoring and reporting program and to improve the scientific basis of these measurements.

Parks Canada's short-term focus in building its monitoring and reporting program will be on obtaining consensus on indicators for each national park tied to park management plan goals and providing important baseline ecological integrity measures as well as data for tracking performance against specific goals. The actual measurement of indicators may be local (e.g., the population viability of a particular species), specific to a bioregion (e.g., a species that several parks track in the same way) or national (e.g., road densities inside and outside parks). It is expected that each national park will have identified an initial suite of indicators by March 2004, will provide annual (March 2005/2006/2007) park-by-park reports on progress in developing and testing new indicators, and that implementation of a first suite of indicators will be largely completed by March 2008. Comprehensive and coordinated park monitoring program will be implemented across the system by March 2008. This information will form the basis of the State of Park Reports noted in the previous section.

Maintaining or Restoring Ecological Integrity and Species At Risk in National Parks of Canada

Although the monitoring and reporting program is not fully developed, Parks Canada does have a national picture of several aspects of its ecosystem-reporting framework. With respect to biodiversity, Parks Canada has a national database of species in parks recording the number of natural and exotic species, as well as those at risk or lost in the parks. With respect to ecosystem functions, Parks Canada seeks to manage the extent of fire in many parks and tracks the extent of fire against historic average burn rates. With respect to stressors, Parks Canada has studied road density inside and outside all national parks over time and against thresholds of acceptable densities. Parks Canada is also engaged in managing other park specific stressors such as the threat posed by disease from surrounding animal populations. Summary information on Parks Canada's efforts with respect to species at risk, fire as a ecosystem process, and road density and disease is presented below. More detail on these and other measures can be found in the *1999* and *2001 State of Protected Heritage Areas Reports* (www.parkscanada.gc.ca).

Biodiversity

Over 4,000 native species of plants and vertebrate animals are found in national parks, national historic sites and national marine conservation areas in Canada (72% of all species found in Canada). Of the species found in nationally protected heritage areas, 154 are considered to be species at risk (i.e., identified as being of special concern (69), threatened (44), or endangered (41) by the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). Species at risk are found in almost all national parks and in several national historic sites, the majority found in the southern parts of Canada.

Parks Canada, Environment Canada and Fisheries and Oceans Canada are the three federal government organizations responsible for species at risk found on federal lands, as well as migratory birds and aquatic species. Parks Canada's direct efforts include development and implementation of the *Species at Risk Act*, taking inventory and monitoring of species at risk to improve knowledge of the status of these species, and leading and participating in the development and implementation of single or multi-species recovery strategies for species found in national protected heritage areas (see box).

Species Recovery Strategies and Action Plans

The Species at Risk Act (SARA) received Royal Assent in December 2002. SARA is a key federal government commitment to prevent wildlife species from becoming extinct and to identify the necessary actions for their recovery. SARA requires that recovery strategies be developed for all threatened, endangered and extirpated species listed in the legislation. A recovery strategy sets out population goals and objectives, determines broad approaches to respond to the known threats to survival, identifies the species' critical habitat, and sets time lines for the preparation of action plans. Action plans provide detailed activities (e.g., studies of habitat and population dynamics, programs to influence visitor and stakeholder behaviour, habitat restoration) and timelines leading to recovery of the species. In all cases, recovery strategies and action plans are developed in close cooperation and consultation with numerous stakeholders and regional authorities. Implementation of action plans and ultimately species recovery require many years of sustained activity.

Over the last three years, Parks Canada has invested over $1.8 million dollars to fund 122 projects related to 60 species at risk in 38 protected areas.

Parks Canada is leading the development of recovery strategies for eight threatened or endangered species found exclusively, or almost exclusively, in national parks (e.g., the Banff Springs Snail, which is found only in five small springs in Banff National Park of Canada and nowhere else in the world). In 2002-2003, Parks Canada completed one recovery strategy (Banff Springs Snail), and was close to finalizing seven strategies (Blanding's Turtle (Nova Scotia population), Eastern Massasauga Rattlesnake, Seaside Centipede Lichen, Haller's Apple Moss, Prickly Pear Cactus, Water-pennywort, Pitcher's Thistle). All eight strategies are to be completed by March 2005. Although most strategies were not yet finalized, recovery actions had already been identified and were being implemented during 2002-2003 (e.g., control of exotic invasive species, conservation genetics, studying human disturbance). Ultimately, recovery strategies are expected to influence factors such as the extent of favourable species habitat and the number of breeding pairs of a species within a given area.

Parks Canada is also developing recovery strategies and implementing action plans that address the conservation needs of several species on a broader ecosystem level. Work continued in 2002-2003 on developing multi-species recovery strategies and action plans for areas including three national parks (i.e., 42 extant species at Point Pelee National Park of Canada; 18 species at Grasslands National Park of Canada, and two species in the Garry Oak ecosystems covering both Gulf Island National Park of Canada and Fort Rodd Hill National Historic Site of Canada). These strategies will also be completed by March 2005.

In addition to taking the lead on the development of specific recovery strategies, Parks Canada representatives participated on recovery teams for over 30 additional species found in nationally protected heritage areas. More detail on the Parks Canada's species at risk program can be found on the Parks Canada Web site (www.parkscanada.gc.ca), and as part of the 2002-2003 Annual Report of the *Recovery of Nationally Endangered Wildlife (RENEW)* (http://www.speciesatrisk.gc.ca/efforts/index_e.cfm).

Ecosystem Functions

Many ecosystems have evolved as a result of fire. Over time, fire changes and rearranges the age and composition of vegetation within national parks and contributes to a healthy functioning ecosystem with greater biodiversity. In recognition of this, Parks Canada has been working toward restoring the historic fire cycle within national parks, taking advantage of naturally occurring lightening-ignited wildfires and using prescribed or controlled burns to approximate the historical record more closely. Parks Canada's ability to achieve this goal is constrained by

the need to ensure the safety of people and assets both inside and outside national parks. These concerns limit when and where prescribed burns are undertaken and the extent of suppression of wildfires.

Of the 39 national parks, 22 have significant fire dependent components in their ecosystems, of which 18 have operating fire management programs.[4] For all of these parks, the historic average number of hectares burned per year has been determined based on fire history studies (e.g., a combination of physical fire evidence, historical accounts and vegetation age stand analysis). Over the last four fire seasons, the collective average burn is 24% of the historic average. At the individual park level, the average number of hectares burned has ranged from 0% to 71% of each park's historic average. Parks Canada's goal is to achieve 20% of the historic burn average over ten years. The goals and management of the fire program are being reviewed in 2003-2004.

Ultimately, fire serves as a means to influence the age structure and types of vegetation found in national parks. Developing measures of this fire outcome is being examined as part of the development of the ecological integrity-monitoring program.

Stressors

Roads, ranging from major highways to fire roads in the backcountry, are the dominant kind of human infrastructure in national parks. Their presence is strongly correlated with a host of other kinds of infrastructure (i.e., campgrounds, day use areas, hiking trails). Roads both within and around national parks can contribute to landscape fragmentation and reduced habitat range, higher levels of invasive species, and increased species mortality (i.e., road kill). Managing and mitigating the impacts of roads are important for reducing stress on the national park ecosystems. Some examples of mitigation measures and impacts on road kill are discussed in Service Line 5: Through Highways.

The density of roads within and outside a park can be measured from national topographical series maps produced by Natural Resources Canada. Parks Canada has calculated internal and external road densities (e.g., the number of kilometres of road per square kilometre or per 10,000 square kilometres of national park area), for the 39 national parks based on topographical maps from the 1950s and the 1990s.[5] Not surprisingly, road density tends to be higher outside of national parks than inside the parks in both time periods although there are several exceptions to this pattern. Internal road density has decreased in a few parks over the time period and the rate of increase in many parks has been slower than in the surrounding area. Parks Canada has not adapted a single critical threshold for road density in national parks. One review of the literature on this has suggested that internal density of 0.6 to 1 kilometre of road per square kilometre of park represents a critical threshold for several mammal species.[6] Only two national parks (i.e., PEI National Park of Canada and Point Pelee National Park of Canada currently have internal road density ratings that exceed this range of values. Road density is one of the indicators that

---

4 A few historic sites also have a fire component to their natural environment.

5 Topological maps for particular regions or areas are not all from the same year. To cover all of the sites for national parks meant using maps produced throughout the 1950s and 1990s.

6 Forman, Richard & Hersperger Anna. (1996). Road Ecology and Road Density in Different Landscapes, with Internal Planning and Mitigation Solutions. In Trends in Addressing Transportation Related Wildlife Mortality. Evink, G.L., P. Garrett, D. Zeigler & J. Berry (Eds). Florida Department of Transportation. Tallahassee, Florida.

Parks Canada will evaluate in 2003-2004 for use in its revised national monitoring and reporting program.

Disease is another class of stressors affecting specific national park wildlife that could have significant implications for ecological integrity and the Canadian economy. Bovine tuberculosis (TB) is a threat to the cattle industry and is found in bison in and around Wood Buffalo National Park of Canada, and in the wild elk and deer populations in and around Riding Mountain National Park of Canada in Manitoba. Canada follows a strict surveillance and eradication program for this disease, which affects cattle, as well as farmed bison, elk and deer.

For Wood Buffalo National Park of Canada, a Federal Disease Steering Committee has been established, co-chaired with the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) and Parks Canada, to work with other federal departments, and the Governments of Alberta and the Northwest Territories to jointly manage bovine TB issue in that region. Aboriginal groups and First Nations from the area will be asked how they would like to participate in the management of this issue. In Riding Mountain National Park of Canada a similar multi-agency working group (i.e., Parks Canada, CFIA, the Government of Manitoba and the Manitoba Cattle Producers Association) has developed a TB Management Plan to address the issue. Under the plan, Riding Mountain is participating in a comprehensive program of disease surveillance, separating cattle and elk, wildlife management and research, and public education.

Parks Canada continues to manage periodic outbreaks of anthrax in bison in Wood Buffalo National Park of Canada. There have been eight outbreaks since 1963, most recently in 2000 and 2001. Anthrax is primarily a disease of livestock, but people who have been exposed to an infected carcass or spores of the bacteria can contract human forms of the disease. Parks Canada works with CFIA and follows World Health Organization guidelines for the management of carcasses of animals killed by anthrax.

Parks Canada is also tracking and providing public education with respect to two other diseases: chronic wasting disease (CWD) and West Nile virus. CWD is a type of transmissible spongiform encephalopathy (TSE) currently only found in ranched elk and deer in Saskatchewan and Alberta with a few cases in free ranging wildlife. The disease, which attacks the central nervous system, is invariably fatal. It has not been recorded in a Canadian national park. West Nile virus attacks wild birds, mammals and humans, and is spread by mosquitoes. The virus appeared in the United States in 1999 and in 2001 in Canada, where the virus has been detected in Ontario, Manitoba, Saskatchewan and Quebec. The disease is spreading rapidly and has the potential to cause significant mortality in wildlife populations including a range of wildlife species in and around several national parks.

Planning for Sustainable Use at National Marine Conservation Areas of Canada
The *Canada National Marine Conservation Areas Act* was passed by Parliament in November 2001 and proclaimed in June 2002. This Act sets out as a basic principle for management of NMCAs that Parks Canada will work with federal and provincial agencies responsible for fisheries management and with users of renewable marine resources to achieve ecologically sustainable use of the areas, while simultaneously setting aside zones that afford full protection to special features or sensitive elements of marine ecosystems. The Legislation also includes a requirement for biennial state of national marine conservation areas of Canada reporting.

A primary consideration of an NMCA is to ensure ecologically sustainable use. At present, there is no reporting framework similar to the one for ecological integrity in national parks. However, assisted by funding provided by the NAFTA Commission for Environmental Cooperation, Parks Canada participated during 2002-2003 in an international project sponsored by the IUCN World Commission on Protected Areas, the World Wildlife Fund and the United States National Oceanic and Atmospheric Administration to develop globally useful Marine Protected Area Management Effectiveness Indicators (MEI). Saguenay–St. Lawrence Marine Park was one of 18 pilot sites involved in an international assessment of a draft MEI guidebook. The results of that project will contribute to continued work by Parks Canada during 2003-2004 toward a reporting framework for NMCAs. Additionally, Parks Canada's monitoring program sets targets for the development of a core set of marine ecological integrity indicators by March 2006 and draft monitoring protocols for core marine indicators by March 2008.

National marine conservation areas require management plans that set direction to ensure sustainable use. A management plan was approved in 1998 for Saguenay–St. Lawrence Marine Park, in Quebec, and tabled in Parliament in March 2000. The governing legislation for this marine park calls for a review of the plan at least once every seven years, with the next review scheduled for 2004-2005. The management plan for Fathom Five National Marine Park of Canada, in Ontario, was approved in 1998 and is scheduled to be revised by January 2005.

Commemorative Integrity at National Historic Sites

The family of national historic sites in Canada includes 148, which are administered by Parks Canada, and 743 which are owned and operated by individual citizens, heritage agencies, corporations, other federal government departments and other levels of government. Since the mid-1990s, Parks Canada has promoted the concept of commemorative integrity for all national historic sites. Commemorative integrity describes the health and wholeness of a site. It is achieved when:

- resources directly related to the reasons for designation as a national historic site are not impaired or under threat,
- the reasons for designation as a national historic site are effectively communicated to the public, and
- the site's heritage values are respected in all decisions and actions affecting the site.

Parks Canada's role and level of influence over the commemorative integrity of a site depends on whether it administers the site. For those sites it administers, Parks Canada is directly accountable for ensuring commemorative integrity by protecting and presenting the sites for the benefit, education and enjoyment of present and future generations. For sites it does not administer, Parks Canada encourages and supports other owners to protect and present them, but Parks Canada cannot directly control those actions. Figure 13 outlines the roles and responsibilities of Parks Canada with regard to sites it does and does not administer.

Figure 13: Parks Canada's Role Regarding Commemorative Integrity of NHSs

Sites Administered by Parks Canada	Sites Administered by Others
• Protects resources directly associated with reasons for national historic significance • Presents reasons for designation of the National Historic Site (onsite and outreach) • Manages cultural and other heritage resources	• Contributes funding for conservation and presentation through National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program to NHSs not administered by the federal government • Provides access to professional and technical information. Supports efforts of national historic sites to form networks and alliances, particularly to share best practices and training opportunities
• Prepares Commemorative Integrity Statements (CISs) and Management Plans for each site and assesses state of Commemorative Integrity	• Provides funding for CISs and Conservation and Presentation Plans through the NHSC Cost-Sharing Program • Provides guidance on preparation of CIS
• Provides public access to NHSs • Promotes awareness of NHSs and system of NHSs	• Promotes awareness of NHSs and system of NHS in publications and Internet/Schoolnet Web program

Planning for Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered NHS

Commemorative Integrity Statements (CIS) and national historic site management plans are the basic direction-setting documents with respect to commemorative integrity at national historic sites administered by Parks Canada. The CIS identifies where value lies, what conditions must be met for the values and resources not to be impaired, and what should be done for the effective communication of reasons for national historic significance.

As of March 2003, 124 (84%) sites had CISs of which 98 were completed and 26 were in draft form. The Agency committed to completing CISs for its administered sites by March 2004 but has modified that target to March 2005.

Performance Expectation
Complete commemorative integrity statements for 75% of the Parks Canada-administered sites by March 2002, 90% by March 2003, 100% by March 2004

Under the Parks *Canada Agency Act*, Parks Canada must provide the Minister with management plans for the national historic sites it administers. Management plans set forth strategies and actions necessary to ensure the commemorative integrity of the site or sites covered in the plan and are subject to review every five years. A CIS is required before a site can develop a management plan. In 2002-2003, the Minister approved five management plans covering five national historic sites administered by Parks Canada, bringing the total number of Parks Canada administered sites with approved management plans to 22 (15% of the 148 Parks Canada sites).[7] Due to resource constraints, Parks Canada will not meet the target of having management plans for all of the national historic sites by December 2003. A review of progress was undertaken in 2002-2003. Based on this, priorities will be set and revised targets established, where applicable, by March 2004. Management plans for all Parks Canada-administered sites will not be approved until March 2006.

Performance Expectation
Obtain ministerial approval of management plans for 145 national historic sites by December 2003.

[7] Parks Canada's expectation is to develop management plans for all the sites it administers. At the time the 2003-2007 Corporate Plan was written, Parks Canada administered 145 sites but this number has now grown to 148 sites.

Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered NHS

The *Parks Canada Agency Act* states that it is in the public interest to ensure the commemorative integrity (CI) of national historic sites. Knowing the state of the CI of a site informs decisions about priority actions and investments, both locally and nationally. The process for assessing CI is described in the accompanying box.

Performance Expectation

Evaluate all 145 national historic sites the Agency administers by 2011, with 14 new evaluations conducted yearly.

Parks Canada has committed to evaluating the state of commemorative integrity at all 148 sites it administers between April 2001 and March 2011. Consistent with this expectation, 18 sites were evaluated in 2002-2003, following the 13 sites evaluated in 2001-2002.

In 2002-2003, sites were selected from those with a completed CIS to represent a range of locations, sizes, complexity of operations and themes. The schedule for evaluations was also modified in order to co-ordinate better with the field units' management planning schedules. It cannot be assumed that the sites are representative of other national historic sites administered by Parks Canada. Therefore, the samples of sites reviewed each year should not be used to infer any general changes in the resource condition, effectiveness of communication or management practices of Parks Canada-administered national historic sites over time. The ratings of these 18 sites, along with the rating of the evaluated sites in the previous year are summarized in Figure 14.

HOW CI IS MEASURED

Small multi-functional teams complete evaluations of commemorative integrity over a one to three day period. The teams include experts from the site, as well as the service centres and the National Historic Sites Directorate. The evaluation involves the completion of a detailed questionnaire based on the commemorative integrity statement for the site. The assessment focuses on:

- The condition of and threats to the resources based on information in existing asset inventory systems, and any work completed since the last formal condition assessment, as well as the expertise of the evaluation team in assessing the overall condition of the site and threats to the resources.
- The effectiveness of communication based on the content of the presentation program, the media used and its effectiveness, and audience understanding of the messages. The assessment draws on surveys of visitors' understanding of key messages or local evaluations when these are available (see Service Line 3 on Heritage Presentation for more detail on the surveys) and expert judgment by the team on the quality and completeness of the presentation program.
- Whether management decisions and actions respect heritage values based on an assessment of the degree to which the site is managed according to Parks Canada's Cultural Resource Management Policy. The site is assessed on the existence of complete inventories of resources, whether resources have been evaluated for their historical importance, the effectiveness of interventions, the existence of monitoring and review programs for the management of the resources, and whether adequate records are kept of decisions affecting the site. If appropriate management practices are in place, it is concluded that the site's heritage values are being respected in the decisions and actions affecting the site.

Examples of Ratings at Specific Sites

NHSC	Resource Condition	Communication	Management
L'Anse aux Meadows, Nfld.	good	fair	fair
Alexander Graham Bell, N. S.	fair	good	poor
Fort Henry, Ont.	poor	fair	poor

Figure 14: Number of NHSs Rated As Good, Fair or Poor on Three Elements of Commemorative Integrity (April 2001 to March 2003)

	Resource Condition		Effective Communications		Management Practices	
	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002
Good	4	5	1	3	0	7
Fair	9	7	10	5	13	5
Poor	5	1	7	5	5	1
Total	**18**	**13**	**18**	**13**	**18**	**13**

Ratings of Built Cultural Resource Condition at Parks Canada-Administered NHS

As noted in previous Departmental Performance Reports, Parks Canada has also collected condition ratings of built cultural resources for most sites it administers.[8] The condition ratings of built cultural assets (e.g., buildings, bridges, fortifications, marine works and grounds) shown in Figure 15 were last updated in 1999-2000.

Figure 15: Rating of Asset Condition of Built Cultural Resources at NHS Administered by Parks Canada as a Percentage of Total Number of Assets

	Good	Fair	Poor	Closed
1999-2000 (n=1223)	**34%**	**41%**	**21%**	**4%**
1997-1998 (n=952)	**33%**	**50%**	**14%**	**3%**

About two-thirds of the assets shown in Figure 15 were rated in fair or poor condition in both reporting years. Assets rated fair require recapitalization to avoid failure of a major element in three to five years. Assets rated poor require intervention within two years. A rating of closed means the condition of the asset is so poor the integrity of the structure is in danger and may present health and safety concerns. These assets are not open to the public. Of concern is the fact that the percentage of assets in poor condition is growing.

Condition of Other Cultural Resources Managed by Parks Canada

In addition to the national historic sites discussed in the previous section, Parks Canada is also responsible for managing and protecting a large number of archaeological sites, and archaeological and historical objects. These resources may be found at national historic sites, within national parks, or housed in collections maintained by Parks Canada Service Centres. Parks Canada has reported on the condition of many of these resources in previous *State of the Parks Reports* (See the *1997 State of the Parks Report* for the most recent example). However, following the *1999-2000 Departmental Performance Report*, Parks Canada recognized the need to build a system to report more accurately and consistently on the condition of these cultural resources.

In the *2000-2001 Departmental Performance Report*, completion of a structure to address the need for consistency in reporting cultural resource information at a national level was targeted for March 2003. Work has progressed on this initiative; however, the timeline for completion of

[8] This is one element of the resource condition dimension of commemorative integrity.

the reporting structure has been modified. Working definitions and a national database for historic objects are in place providing core data of national interest. Work has also begun on a national collections management directive that will provide guidance on items such as mandatory data fields, acquisition and deaccessioning of resources resulting in changes to inventories, cycles for reviewing asset condition, and reinforcement of the need to determine whether a resource is of national or regional importance. An approved directive is expected by March 2005.

Working definitions for archaeological resources and standards to identify and catalogue the information contained in existing databases were expected to be in place in March 2003. Because these issues generated a significant level of analysis and consultation within Parks Canada, the definitions and standards will not be finalized until March 2004. This work will be integrated with the procedures and protocols for the management of archaeological resources and historic objects under the national collections management directive noted above. As well, Parks Canada began work in 2002-2003 on the identification of core information for both national reporting and internal management purposes (e.g., number and location of sites, level of protection under cultural resource management policy, number and location of objects, percentage of catalogued/uncatalogued artifacts). Testing of standards and procedures will occur over the next two years and a final draft will be completed by March 2006.

Commemorative Integrity of National Historic Sites of Canada not Administered by Parks Canada

Parks Canada seeks to encourage and support other owners in ensuring the commemorative integrity of sites it does not administer. Parks Canada does so through the provision of information on best practices and access to professional and technical information and training. Parks Canada's primary tool to assist owners and operators of non-federally administered national historic sites of Canada is the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program. The program was established in 1987. While working on specific conservation and/or presentation projects, Parks Canada seeks to increase site owners' and managers' awareness and understanding of commemorative integrity and have them integrate the concept into their future decision-making about the site. Parks Canada has not set targets related to commemorative integrity of sites it does not administer and has not measured the CI of these sites.

As of March 2003, Parks Canada had entered into 60 cost-sharing agreements with 53 national historic sites of Canada since 1987. No new cost-sharing agreements were signed in 2002-2003 due to a lack of funds. The 60 cost-sharing agreements represent a total investment of approximately $26.6 million over the life of the program. Of the 60 agreements, 9 were active in 2002-2003, a decrease of four from the previous year.

The waiting list of national historic sites with written notification from the Minister that they are eligible for a cost-sharing agreement was reduced from 64 to 63 sites in March 2003[9]. No national historic sites were added to the list in 2002-2003. Based on historic average costs per agreement, the waiting list of 63 sites represents an approximate commitment of $30 million. Given current funding levels, the program can make little progress in reducing the number of

[9] The HMCS *Haida* National Historic Site of Canada was removed from this list when Parks Canada acquired ownership of the site in March 2003.

sites on the waiting list. Parks Canada is seeking additional funding for the program in order to deal with the highest priority sites.

One means of promoting commemorative integrity of sites not administered by Parks Canada is through supporting owners/operators in completing a commemorative integrity statement for their sites. For example, owners/operators of national historic sites not owned by the federal government may apply to the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program for funds to complete a CIS. In the absence of new agreements under this program, Parks Canada has provided advice and support to national historic sites wishing to undertake the development of a Commemorative Integrity Statement. In 2002-2003, ten more such sites had CISs approved (bringing the total to 63). As of March 2003, 26 additional non-Parks Canada sites had draft CISs pending approval. These sites are split 46% and 54% between those participating in the Cost-Sharing Program and those that have not participated in the program. Demand for the program continues to grow. In 2002-2003, Parks Canada received requests for funding from a further 25 eligible national historic sites. Requestors are informed that the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program is fully subscribed and not open to applications until new program funds are secured. Owners of all non-federally administered national historic sites will be notified when the program is able to consider applications.

Heritage Presentation

Description and Expenditures

Heritage presentation activities increase the public's awareness and understanding of Canada's cultural and natural heritage and build appreciation and support for Canada's national parks, national historic sites and national marine conservation areas. Expenditures for the service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING (not including amortization)	Salary	35,565	30,685
	Other	14,135	12,578
	Total	49,700	43,263
CAPITAL		6,555	5,602

This service line represents 10% of total Parks Canada operating expenditures during the last two years. In 2002-2003, there was a significant year-end investment of $1.7M in the Historic Places Initiative. Capital expenditures of note in 2002-2003 included approximately $1.3M to prepare the Canadian Marine Discovery Centre, $1.2M for work at the Fortress of Louisbourg National Historic Site of Canada and $850K for an interpretation centre at the Lachine Canal National Historic Site of Canada.

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
Ensure that commemorative and ecological integrity values are understood and supported by Parks Canada's stakeholders and the public.	Increased awareness of, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites.	• Performance framework for *Engaging Canadians* to be developed by fall 2002 • Utilization and understanding targets for on-site presentation to be reviewed in 2002-2003 • Satisfaction with Heritage Presentation products and services: 85% overall satisfied, 50% very satisfied

Initiatives and Achievements

Heritage presentation includes interpretation and outreach activities aimed at educating the public about the significance of particular national parks and national historic sites, building awareness and understanding of national parks, national historic sites and national marine conservation areas systems as a whole, and building support for Parks Canada heritage conservation values. On-site heritage presentation makes use of brochures, pamphlets and signage, as well as activities such as self-guided or facilitated walks and exhibits and audio-video presentations. Local off-site outreach includes talks given to a variety of schools and community groups. National outreach activities include the Parks Canada Web site, efforts to introduce Parks Canada content into provincial and territorial school curricula, and use of mass media programming such as television to showcase national parks and national historic sites (e.g., CG Kids, History Lands).

Almost all of the heritage presentation expenditures (e.g., about 97%) take place locally. There are an estimated 670 full time employees engaged in heritage presentation activities and an additional 275 seasonal employees who provide presentation activities during the summer.

Engaging Canadians

Parks Canada's efforts to influence visitors' and others' awareness, understanding and support involve not only traditional heritage presentation but also include a variety of other external communications activities (e.g., press releases, ceremonies and events, speeches, and on-going work with industry, tourism and community groups), all of which afford an opportunity to promote awareness, understanding and support of Parks Canada, and its mandate, challenges and values.

Performance Expectation
Performance framework for *Engaging Canadians* to be developed by fall 2002

In 2001-2002, Parks Canada consolidated all its external communications activities, including heritage presentation, into a single strategy called *Engaging Canadians*. The strategy identifies overall goals, key target audiences, messages and innovative ways to reach audiences in order to better coordinate and manage external communications activities. Parks Canada committed to developing a performance-reporting framework for external communications with a particular focus on the

measurement of national level reach, satisfaction and understanding, by March 2002. A draft of the framework was completed by March 2003, a year later than originally expected, due to resource constraints and difficulties in reaching consensus on outcomes and measures. A final framework is now expected in fall 2003.

The Parks Canada Public Opinion Poll

In March 2002, Parks Canada conducted a public opinion survey as part of its approach to measuring national level awareness, understanding and support. The telephone survey obtained responses from 5,202 Canadians 18 years and older. Completed interviews were obtained from 12% of eligible households. This rate is considered typical for the industry, although it may not lead to a representative sample. A copy of the complete report can be obtained by contacting, Manager, Market Research, External Relations Branch, Parks Canada, Gatineau, Quebec. K1A 0M5

In the absence of a performance framework, Parks Canada continues to collect information relevant to awareness and understanding of and support for the values of national parks and national historic sites. Parks Canada, as an organization, values the protection of the natural environment, wildlife and habitat, and increased awareness of Canadian history by Canadians. Parks Canada wants Canadians to view the natural environment and Canadian history as important parts of our national identity and to endorse the view that learning about the environment and Canadian history has a positive impact on the quality of their lives. Parks Canada has assessed support for these values as part of its public opinion polling (see box). Some representative results are summarized in Figure 16.

Figure 16: Percentage of Survey Respondents Supporting Parks Canada Values

Natural Environment	Canadian History[10]
• 84% disagree or strongly disagree with the statement that "the natural environment is not an important part of our national identity"	• 85% disagree or strongly disagree with the statement that "Canadian history is not an important part of our national identity"
• 85% agree or strongly agree that "learning about Canada's natural environment has a positive impact on the quality of their lives"	• 74% agree or strongly agree that "learning about Canadian history has a positive impact on the quality of their lives"
• 71% of respondents rated the "natural environment" and 60% rated "wildlife and habitat" as important issues facing Canada	• 34% of respondents rated "awareness of Canadian history" as an important issue facing Canada

[10] In the French language survey, "Canadian history" was translated as "Le patrimoine canadien", which may have caused some variation in responses. In general, those who responded in French to the survey were 14 to 18 percentage points less favourable to these statements than those who responded in English.

A majority of respondents clearly value the natural environment and Canadian history as important aspects of their national identity and think these aspects have a positive impact on the quality of their lives. Many more tend to view the natural environment as an important issue facing Canada. It should be noted, however, that a similar or greater percentage of Canadians rated issues such as the health care system, education, water quality and the economy as important. In addition, when specifically asked to trade off investments in Parks Canada with investments in either the military, education, or health care, only minorities of respondents (between 15% and 33%) give priority to investing in Parks Canada. Therefore, while a majority of Canadians clearly share some of the Parks Canada's values related to protection and promotion of the environment/habitat and awareness of Canadian history, their support for these is tempered by commitments to competing values and priorities.

A critical question for Parks Canada as it finalizes its performance framework for *Engaging Canadians* will be to determine which potential indicators of awareness, understanding and support can best serve as key tracking tools over time, and what levels of public awareness and support for Parks Canada's programs and values are reasonable and desirable.

The Visitor Information Program

Parks Canada's Visitor Information Program aims to conduct a survey every five years, starting in 2000, at all national parks and national historic sites, where there are a sufficient number of visitors (i.e., 116 locations out of 193). These 116 locations account for 95% of the recorded visits to national parks and national historic sites. The number of locations conducting surveys over the last three years is shown below along with the percentage of recorded visits to Parks Canada at the locations surveyed.

Year	Number of Participating Locations	% of Eligible Locations (n=116)	Participating Locations % of Recorded Visits
2002	12*	10%	9%
2001	31**	27%	17%
2000	27***	23%	53%
Total	70	60%	79%

*15 locations participated this year but three overlap with sites surveyed in the previous two years.

** Two locations were grouped so that only 30 survey results were reported in the 2001-2002 Departmental Performance Report

*** 27 locations participated this year, representing 22 surveys due to grouping of locations and one survey completed but not reported in the 2000-2001 Departmental Performance Report

It should be noted that some locations exclude some visitors from the target groups for the survey (e.g., visitors who arrive on bus tours, in the case of canals only surveying land based visitors and not boaters). In addition, the locations surveyed in any particular year are not necessarily representative of other national parks, historic sites and canals.

In order to control potential misleading results due to the refusal to accept or failure to return a survey, all visitors who are approached to participate in the survey are asked to respond to a few questions. The characteristics of those who return surveys are then compared to those who do not participate or do not return surveys. In all cases, where the groups differed, survey results were weighted to more accurately reflect the specific population of visitors of interest at the park or site.

Parks Canada's On-Site Heritage Presentation Programming

Visitors' use of and satisfaction with heritage presentation products and services, as well as their understanding of the national significance of the parks and sites they visited are assessed as part of Parks Canada's Visitor Information Program. This program also assesses visitors' general satisfaction with their visit experience as reported in Service Line 4: Visitor Services.

In 2002-2003, 15 locations participated (three national parks, eight national historic sites, and four historic canals). Response rates (i.e., the percentage of visitors approached to participate in the survey who returned questionnaires) varied from 40% to 73% in the three national parks

(average 53%)[11], between 53% and 83% in the eight national historic sites (average 71%), and between 36% and 85% in the four historic canals (average 54%).[12] These response rates compare favourably to the overall response rate of 26% for the 2002 season of the National Park System Visitor Surveys in the United States (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa01.pdf). It should be noted that the US National Park Service uses very different survey methodology than Parks Canada.

Measuring Use Of Heritage Presentation
Visitors may be asked to rate their satisfaction with specific heritage presentation products or services (e.g., visitor centre exhibits or displays), or aspects of interpretation activities (e.g., clarity of interpretation panels, length of presentations) or availability of services (e.g., number of activities offered). The specific questions vary by the site surveyed. All visitors are asked to rate their overall satisfaction with the interpretation services they have used. In the 2000-2001 Departmental Performance Report users were defined as a visitor who rated at least one heritage presentation product or service. In the 2001-2002 Departmental Performance Report, users were defined as those who responded to a question on their overall satisfaction with HP programming. Typically, visitors who provide an overall rating of HP products and services used (i.e., 67% of visitors on average in 2002) are a subgroup of the visitors who provide a rating of at least one product or service (87% of visitors on average in 2002).

Use

A user of heritage presentation products and services is defined, in 2002-2003, as any visitor who provides a rating of their satisfaction with any heritage presentation product or service, or a rating of their overall satisfaction with heritage presentation products and services at the time of their current visit.[13] Across all the locations surveyed, on average 87% of the visitors were identified as users of at least one heritage presentation product or service (range 49% to 100%) with the average users using 3.9 products or services.

Performance Expectation
Utilization targets for on-site presentation to be reviewed in 2002-2003.

There were on average as many users of these products and services in the participating national parks (94%) as in national historic sites (92%) and a somewhat smaller percentage (76%) at historic canals. Consistent with previous reports, the average number of products and services used ranged from 4.8 at national historic sites to 3.2 in national parks and 2.6 at historic canals. At this time, the Agency is not considering setting targets for the percentage of visitors who should use heritage presentation products and services.

Satisfaction

Parks Canada began measuring overall satisfaction with heritage presentation activities in the 2001-2002 season. Expectations for satisfaction were developed by Parks Canada researchers based on their previous experience with visitor surveys in national protected areas and published research.[14] Very satisfied visitors are the most loyal, demanding and responsive to changes in service delivery. Tracking the level of satisfaction of this group can serve as an early warning sign of required actions. Prior to the 2001-2002 season, the original standard of 40% very satisfied users was increased to 50% since

Performance Expectation
Parks Canada expects 85% of users at each location surveyed should be at least satisfied and that 50% should be very satisfied with heritage presentation overall.

---

11 All average percentages for groups of locations (i.e., parks, national historic sites, canals) are calculated by simply averaging location specific percentages.

12 Response rates for historic canals are based on three sites. The rate was not determined at a fourth site.

13 The current measure does not show whether visitors have previously visited the site and used heritage presentation products or services.

14 See for example Jones, Thomas & Sasser, W. Earl, Harvard Business Review, Nov./Dec. 95, Vol. 73, Issue 6

virtually all sites were meeting the original standard.

The results for the 2001 and 2002 season are shown in Figure 17.[15] Most visitors at most sites (13 out of 15) are satisfied with the heritage presentation activities and products. At least 50% of the HP users are very satisfied in 14 of the 15 sites.

Understanding

Parks Canada is responsible for conveying to visitors the unique cultural, historical, and/or natural features that each national historic site or national park protects and presents. Success in conveying these messages is assessed by asking visitors to respond true or false to six factual statements about the reasons the park or historic site is significant. Those who understand more about the park or site should provide more correct answers.

Figure 17: Number of Sites Meeting Satisfaction with Overall Heritage Presentation Standards

	2002 (n=15)	2001 (n=30)
85% of visitors satisfied	13	29
50% of visitors very satisfied	14	25

On average, visitors are likely to be able to respond correctly to three of the six factual statements simply by guessing. For this reason, Parks Canada has focused on the percentage of visitors who answer at least four of the questions correctly as its key indicator of the level of understanding. In the last three years, between 90% and 93% of the visitors have provided a response to at least four of the true or false statements (i.e., 91% in 2002-2003). Of those who responded to four of more questions over the last three seasons, between 63% and 76% have provided four or more correct answers (i.e., 63% in 2002-2003). Results for each of the 15 locations surveyed in 2002 are shown in Figure 18.

[15] This question was not asked in the 2000 season.

Figure 18: Percentage of Respondents Who Correctly Answered Four or More Questions About the Significance of a Park or Site

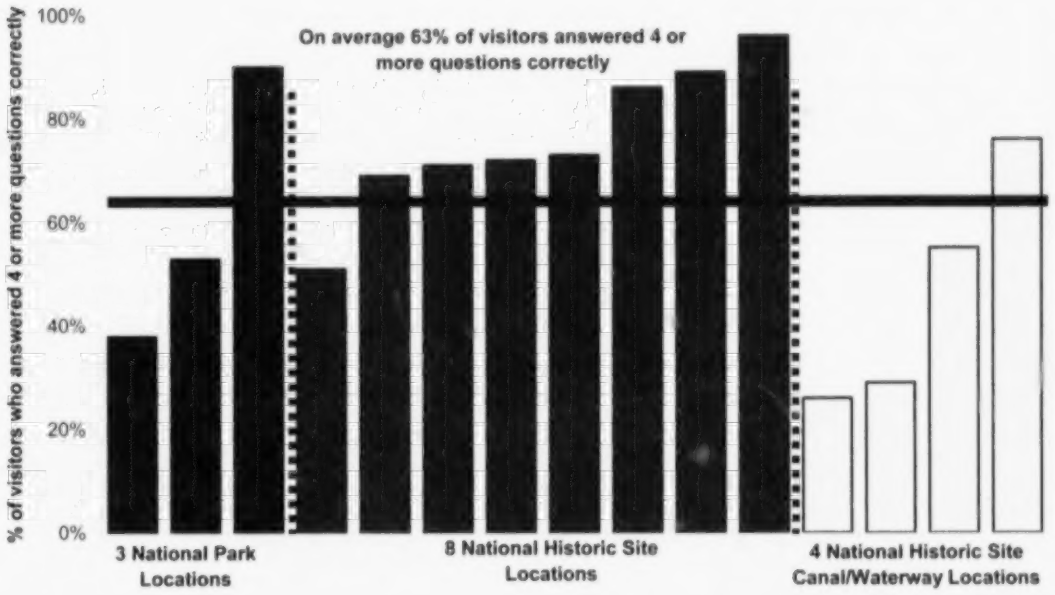

In general, visitors at those national historic sites that are not historic canals or waterways, tend to provide more correct answers about the significance of a site compared to visitors in national parks or canal or waterway national historic sites (i.e., average 4.3 correct responses at national historic sites, compared to 3.9 at national parks and 3.2 at historic canals).

Visitors' knowledge of a site's significance may be due to Parks Canada's heritage presentation activities either on or off-site and/or to prior knowledge and experience unrelated to Parks Canada. Comparisons, based on the surveys from the last three seasons, of the level of understanding of the national significance of the location visited, by those who use HP products and services during their visit and those who don't use them, have not shown any consistent and robust differences. In short, a majority of visitors, whether they were HP users at the time of their visit or not, tend to answer at least four of the six understanding questions correctly. There are several possibilities that may account for this result including limitations of the measures of use and/or understanding and the possibility that use of HP products and services at the time of the visit may relate to understanding for first time visitors but not for repeat visitors. Parks Canada will continue to investigate and report on these and other possibilities in future Departmental Performance Reports.

Performance Expectation
Understanding targets for on-site presentation to be reviewed in 2002-2003.

A target that 75% of visitors should answer four or more of the questions correctly has been proposed for further management discussion. Most locations surveyed in either 2001-2002 or 2002-2003 did not meet this notional target (i.e., 68% in 2001-2002 and 63% in 2002-2003). Parks Canada is still considering the financial and practical implications before committing to a target.

Visitor Services

Description and Expenditures

This service line includes activities necessary to provide access, recreational opportunities, public safety, visitor reception, orientation and information, and related law enforcement services. These activities include visitor centres, publications on site information and trip planning, gateways and entrance fees, camping services, canal recreational services, search and rescue, front country trails and marketing of Parks Canada. Expenditures for the service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING (not including amortization)	Salary	97,062	81,736
	Other	51,308	47,929
	Total	148,370	129,665
CAPITAL		12,665	13,813
REVENUE		18,487	16,753

This service line represents 29% of total Parks Canada operating expenditures in the last two years. Notable increases in operating expenditures in 2002-2003 include $1.7M related to Lachine Canal operations, $1.1M increase in insurance premiums and $1.4M increase in uniform costs. Capital expenditures in 2002-2003 include $650K for an access road and visitor centre at Bruce Peninsula National Park of Canada and Fathom Five National Marine Conservation Area of Canada, $694K on Johnson Canyon Trail in Banff National Park of Canada, $877K on bridge work in Lachine Canal, and $823K on Radium Hot Springs renovations in Kootenay National Park of Canada. In 2002-2003, revenues from entrance and camping fees increased due to a greater number of person-visits and higher entrance fees.

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
To provide visitors at national parks, national historic sites, and national marine conservation areas with services to enable them to safely enjoy and appreciate heritage places, while ensuring that the associated levels of impact on resources are minimized.	Manage visitor expectations and use to ensure visitor satisfaction and minimize impacts on natural and cultural resources.	• Expand visitor impact indicators by March 2004 • Establish public safety framework by September 2002 • Visitor service satisfaction targets: 85% overall satisfied, 50% very satisfied

Initiatives and Achievements

Visitor Impacts

Parks Canada is working with those who market and use protected heritage areas to ensure they understand the purpose of Parks Canada and influence or involve them in attracting the right number of visitors to the right places at the right times with the right expectations. These

collaborative efforts and other initiatives contribute to minimizing the impact of visitors on the resources that are entrusted to Parks Canada's stewardship.

At present, little is known about the impacts of visitors on national parks and national historic sites. Parks Canada has some information on how many visits take place and at what times of the year but does not have a consistent national picture of which locations people visit within these places (i.e., their spatial distribution) and the physical, biological and social impacts of these visitors. Tourism and visitor facilities were the most commonly reported stressor by Parks Canada managers in the *1997 State of the Parks Report* (26 of 36 national parks reported this stressor).

Performance Expectation
Expand visitor impact indicators by March 2004.

To address this issue Parks Canada committed in its Performance Information Action Plan to developing a results framework for the impacts of visitors by March 2004. The work is focusing first on visitor impacts on national park in line with work on the overall ecological integrity monitoring and reporting framework described in Service Line 2. Completion of the first phase of the framework, involving reviewing and summarizing existing and potential indicators, developing a draft framework, and testing it with a sample of practitioners, is delayed by a year until March 2005. As a result, the final framework, including development of protocols for data collection, analysis and reporting in all field units, will be completed by March 2006 for terrestrial parks, two years later than originally scheduled. Data collection will begin in 2006-2007. Similar work on a human use framework for national marine conservation areas is expected to take place between 2006 and March 2008. This will be followed by work on a human use framework for national historic sites in 2008-2009.

The key information that is available concerns person-visits to national parks and national historic sites. This information provides context for understanding the extent of visitor impacts. At some smaller sites, the number of person-visits and the time of the year when they occur is counted. However, the fact that many national parks and national historic sites have multiple uncontrolled points of entry makes a precise count of the number of visitors at most locations impossible. In these cases, the number of person-visits must be estimated based on, for example, the counts of vehicle traffic in the park or site and periodic surveys. The surveys identify the average number of people travelling by vehicle, the reasons for visiting, and the number of people re-entering the park on the same day. Similar kinds of surveys can be undertaken at the places where visitors arrive on foot (e.g., the Forks National Historic Site of Canada in Winnipeg, or the Fortifications of Quebec in Québec) or by boat (Rideau Canal, Ottawa).

Person-Visits

Persons entering onto lands or marine areas within a reporting unit for recreational, educational or cultural purposes during operating hours are counted as person-visits. Through traffic, commercial traffic, persons residing within a reporting unit, staff, military training activities, and traditional indigenous subsistence activities are all excluded from the person-visit count. In addition, persons re-entering on the same day, and persons staying overnight in a reporting unit do not constitute new person-visits.

As part of its Performance Information Action Plan, Parks Canada committed to improving, by March 2004, its procedures for estimating the number of person-visits, particularly at the 20 parks or sites that attract 80% of visits. Each location is expected to have a methodology that:

- leads to at least moderate confidence in the data,
- has been reviewed and updated if necessary within the last five years, and
- provides data for its whole operating season.

As of March 2003, nine of 20 sites meet all three of these criteria (16 reported methodologies that provided at least moderate level of confidence in the data, 11 had been subject to review and updating since March 1998, and 17 provided data for the whole operating season). The major issue is the frequency with which sites' methodologies can be reviewed and updated. Some of those which have not yet been reviewed are scheduled for reviews in 2003-2004, but not all 20 locations will satisfy all three criteria by March 2004.

The estimates of total person-visits at all national parks and national historic sites have remained fairly stable over the last five years, with between 25.9 and 27.7 million person-visits per year, roughly 10 to 11.3 million at national historic sites and 15.7 to 16.4 million at national parks. In 2002-2003, it is estimated that there were approximately 27.7 million person-visits, the highest number of visits yet recorded (i.e., 16.4 million in national parks and 11.3 million in national historic sites).

Public Safety

Performance Expectation
Establish public safety framework by September 2002.

Consistent with its performance expectation, Parks Canada prepared an evaluation framework for its public safety program by September 2002. The framework describes the program, identifies areas where better performance and program management information are needed, and suggests future evaluation issues and a timetable for conducting an evaluation. An evaluation of public safety programming in Parks Canada will take place in Fall 2003.

As part of developing better performance and program management information, a national electronic Occurrence Tracking System (OTS) for recording public safety occurrences, as well as law enforcement and other resource management information has been developed. As of March 2003, the OTS was being pilot tested across the country, and sites were being trained in its use. Training is expected to be completed by March 2004, and the system will be capable of generating public safety data across the country for analytical purposes by March 2005.

Given that historic public safety data is yet to be entered in the OTS, analysis and reporting of national public safety information is not possible at this point. However, local data is available for analysis of certain public safety occurrences. For example, 2002-2003 saw a sharp increase in the number of avalanche deaths in western Canada. There were 28 avalanche fatalities in British Columbia and Alberta, of which eight occurred in two of the national parks in two separate incidents. Overall, in spite of a significant growth in the number of backcountry users, the average annual avalanche fatalities in national parks is at four and one half over the past twenty-eight years, within a range of zero (in 1991) and 12 (in 1995). Parks Canada will continue to promote the safety of visitors who participate in winter backcountry use.

Satisfaction of Visitors

Parks Canada uses a variety of mechanisms to monitor visitor expectations and satisfaction with the services it delivers and to make changes to services within the overall context of the Government's commitment to improve quality of service to Canadians (see section below on

Quality Services in Consolidated Reporting). These mechanisms include consultation sessions undertaken for management plans, local advisory committees and co-management boards, and comment cards completed by visitors in the park and the program of visitor surveys. Visitor feedback from detailed survey questions as well as comment cards and other consultation mechanisms has led to a number of changes in the service offer over the years. For example, in 2002-2003, based on visitor feedback, contract requirements were altered to respond to visitor perceptions of quality of service at a golf course, changes were made to the content and location of signage in a national park, and changes were made to the content of heritage presentation programming at a national historic site in order to better communicate its national significance.

As noted in service line 3, visitor surveys were carried out in 15 locations (3 national parks, 8 national historic sites, and 4 historic canals/waterways) during the 2002 season. Results from these surveys do not apply to other national parks, national historic sites or historic canals, and only apply to the specific visitor groups at each site who participated in the survey.

Performance Expectation
Parks Canada expects that 85% of the visitors at each park, site or canal will rate their overall visit as at least satisfactory and that 50% will be very satisfied with their visit.

Visitors are asked to rate their satisfaction with several aspects of their visit on a five-point scale ranging from one, very satisfied, to five, not at all satisfied. Results for the last three seasons are shown in Figure 19.

Figure 19: Percentage of Locations Meeting or Exceeding Targets that 85% of Visitors Should be Satisfied (S) and 50% Should be Very Satisfied (VS)

SEASON	Overall Visit		Staff Courtesy		Language of Service		Learning Experience		Recreational Experience		Value for Entrance Fee[16]	
	S	VS	S	VS	S	VS	S	VS	S	VS	S	VS
2002-2003 (n=15)	100	87	100	100	93	100	87	93	67	67	53	87
2001-2002 (n=30)	100	100	100	100	100	100	90	90	90	83	80	93
2000-2001 (n=22)	100	95	N/A	N/A	100	100	82	73	68	68	86	95

Visitors, whether at national parks (91% on average) or national historic sites (96% on average), including historic canals tend to rate their overall visit as satisfactory and at least half of them at most locations (13 out of 15) rate their visit as very satisfactory. This is consistent with results of previous national surveys of the perceived quality of government services (e.g., *Citizen First 1998* http://www.ccmd-ccg.gc.ca/research/publications/complete_list_e.html; and *Citizens First 2000* http://66.201.75.46/english/new/citizens.htm) where the quality of service in national parks was among the highest rated of any federal government services. High levels (upward of 90%) of visitor satisfaction with facilities, services and recreational opportunities are also typically found in surveys conducted by the US National Parks Service (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa02.pdf). In general, surveys of clients and recipients of government services in the United States find that federal services pertaining to benefits, public information and recreational land use obtain high satisfaction scores (American

[16] This question was not asked at one location in 2002.

Customer Satisfaction Index, Government Satisfaction Scores, December 16, 2002, (http://www.theacsi.org/government/govt-02c.html)

Most visitors to Canada's national parks and national historic sites are satisfied or very satisfied with staff courtesy and with service in the official language of their choice. In 2002-2003, the number of complaints received by the Commissioner of Official Languages regarding language of service was 17, compared to 9 each in the two previous years and 17 in 1999-2000. All 17 complaints received in 2002-2003, as well as the 35 received between 1999-2000 and 2001-2002, were founded. Corrective measures were taken following receipt of each complaint and further analysis of all the complaints has resulted in Parks Canada reinforcing with managers its obligations under the *Official Languages Act* in regard to service agreements with third parties and advertising job opportunities.

Those areas where the standards were not met follow the pattern noted in the *2001-2002 Departmental Performance Report*. Visitors to national parks were less likely to rate the visit as a learning experience as satisfactory or very satisfactory (i.e., national parks account for all the sites were the standard was not meet). In contrast, visitors at national historic sites, other than historic canals, were less likely to rate their visit as a recreational experience as satisfactory (i.e., in 2002-2003, five national historic sites did not meet these standards). Three national parks and three historic canals did not meet the 85% satisfaction target for value for entrance fee[17] and one national park did not meet the 50% satisfaction target in this area. Those parks or historic sites that did not meet the standard were sometimes very close to the standard (e.g., 1% or 2% below the standard for overall satisfaction with visit) although in other cases there was a wider gap (e.g., 15% below the standard of 50% of visitors very satisfied with value for money at one location).

[17] For canals, entrance fee may have been replaced with parking fee, lockage fee, mooring fee, etc.

PART 2: MANDATE SUPPORT

Mandate support activities are not part of Parks Canada's core mandate but are of significant public interest (e.g., townsites and highways) or support the work of other service lines (e.g., Parks Canada management and people management).

Townsites

Description and Expenditures

This service line includes all activities related to the Parks Canada Agency's management of communities within national parks, including provision of drinking water, snow removal, garbage pick up and disposal, sewage treatment, road and street maintenance, and fire services. Parks Canada is directly responsible for managing five small townsites in national parks with permanent populations ranging between 100 and 7,700. The townsites include Field in Yoho National Park of Canada, in British Columbia; Lake Louise in Banff National Park of Canada, in Alberta; Wasagaming in Riding Mountain National Park of Canada, in Manitoba; Waskesiu in Prince Albert National Park of Canada, in Saskatchewan; and Waterton in Waterton Lakes National Park of Canada, in Alberta.

The Banff Townsite in Banff National Park of Canada has been self-governed since 1990, under a federal-provincial agreement and is not directly administered by Parks Canada. In 2001, an agreement on self-governance for Jasper Townsite in Jasper National Park Of Canada, under a model where Parks Canada retains authority for land-use planning and development, was announced. Jasper began operating under its new authorities in April 2002. Expenditures for this service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING (not including amortization)	Salary	3,944	3,705
	Other	3,692	15,585
	Total	7,636	19,290
Capital		3,672	4,920
Revenue		2,247	3,355

This service line represents 2% of total Parks Canada operating expenditures during the last two years. Operating expenditures in this service line decreased significantly due to a transfer of $2.2M of municipal services in Jasper, and receipt of $1.6M in Grants and Contributions in 2001-2002. There was also a significant decrease in townsite revenues resulting from Jasper becoming a self-governed municipality. Significant capital projects in 2002-2003 include $2.2M for sewage treatment projects in Lake Louise, $560K for a sewage lagoon in Waskesiu and $148K for sewer upgrade in Wasagaming.

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
Park communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.	Sound management practices and leadership in environmental stewardship in park communities.	• Develop No Net Negative Environmental Impact Frameworks for Parks Canada Townsites • Continue to improve environmental performance • 100% cost recovery for municipal services (i.e., water, sewer and garbage services)

Initiatives and Achievements

No Net Negative Environmental Impact Frameworks

The *Canada National Parks Act* requires a community plan for each of the national park communities, including the Banff and Jasper townsites. All the plans had been approved by June 2001. The community plans set objectives with respect to community boundaries, commercial zones, allowable development within the community, target populations, and other measurable expectations. Parks Canada will continue to work with adjacent landowners and communities to influence land-use activities outside of the park.

Performance Expectation
Develop No Net Negative Environmental Impact (3NEI) Frameworks for Parks Canada Townsites.

A no net negative environmental impact framework identifies how each community impacts on the environment, how these impacts can be measured and what actions will be done to mitigate or manage the impacts. A review of progress on the development of 3NEI frameworks was undertaken in 2002-2003, aimed at identifying the state of progress, common environmental indicators among communities and existing data on environmental impacts. The report will be finalized by November 2004.

As of March 2003, Banff, Waskesiu and Field have draft frameworks including some proposed environmental performance indicators. Lake Louise will be finalizing its framework in 2003-2004. Jasper did not develop its framework in 2002-2003 as was expected, and has deferred this work to 2003-2004. Wasagaming and Waterton have also not started the planned work on their frameworks and have not set target dates for the completion. Several more years will be required for all the communities to develop both performance indicators and management systems to support good reporting for the complete array of environmental objectives.

Environmental Performance

In the absence of complete frameworks, Parks Canada communities are working toward reducing their environmental impacts. The 2001-2002 Departmental Performance Report indicated that a community boundary and commercial zone boundary survey had been completed for each community. As of March 31, 2003, all surveys were registered in the Canada Land Survey Records. The intent is to register these surveys within Schedule 4 of the *Canada National Parks Act*. Registration of community boundaries, commercial lands and limits to commercial floor space will contribute to the achievement of limits to urban growth in national parks.

Performance Expectation
Continue to improve environmental performance

One area of environmental impact in most communities is sewage treatment. The status of the projects that were undertaken in six of the seven communities is shown in the box.

Water Treatment Projects at Communities Within National Parks	
Banff	Completed the construction of an upgrade to the sewage treatment plant in 2002-2003.
Jasper	Construction of the new sewage treatment plant in 2002-2003. The plant will start to operate according to Jasper National Park of Canada Wastewater Guidelines by June 2003.
Waskesiu	Upgrading of the sewer lagoon began in 2001-2002, is expected to be complete by 2004-2005.
Wasagaming	Began a study in 2002-2003 to determine the status of water and sewer treatment, and develop a proposal for what is needed to improve service standards.
Field	Construction of a new plant, originally scheduled for 2002-2003, is now set to commence in June 2003, and is expected to be operational by March 2004.
Lake Louise	Upgrades to the existing plant were made in 2001-2002, improving the quality of effluent discharged into the Bow River.

In all cases, it is intended that effluent will meet at a minimum, the standards suggested in the Federal Wastewater Guidelines, contributing to the long-term protection of the ecological integrity of the receiving environment.

Cost Recovery of Municipal Services

Parks Canada is committed to recover 100% of the costs related to provision of water, sewer and garbage services in the five parks communities (not including Banff and Jasper) with other municipal costs being funded by Parks Canada. Parks Canada's capital and operating costs for the townsites was $11.7 million[18]. Costs of providing water, sewer and garbage services were $1.9 million. A total of $2.3 million was recovered in fees for delivery of water, sewer and garbage services (i.e., the target of 100% cost recovery was exceeded by $0.4M or 21%). The surplus from water, sewer and garbage is being directed to recovery of capital costs for all utilities (water, sewer and garbage services).

Performance Expectation
100% cost recovery for municipal services (i.e., water, sewer and garbage services).

Through Highways

Description and Expenditures

This service line includes the operation, maintenance and repairs of provincial and inter-provincial highways that pass through national parks and national historic sites. Expenditures for highways were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING (not including amortization)	Salary	10,654	9,442
	Other	14,322	10,348
	Total	24,976	19,790
CAPITAL		4,594	14,727

[18] Effective April 2002, Parks Canada is not responsible for providing municipal services for Jasper townsite, and has transferred, at no cost, to the Jasper Municipality assets with an estimated value of $10M.

This service line represents 5% of Parks Canada operating expenditures in each of the last two years. Significant capital spending in 2002-2003 on highways included $2.8 million on the Trans-Canada highway in Glacier National Park of Canada and $1.1 million on the highway through Gros Morne National Park of Canada, in Newfoundland and Labrador.

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
To maintain reliable, safe through transit that minimizes ecological impact.	Highways remain open to through traffic and interventions are designed to minimize ecological impact.	• Highways open to through traffic • Ecological reporting framework by March 2003

Initiatives and Achievements

Highway Condition

Sections of 21 numbered highways pass through 16 national parks of Canada and one national historic site of Canada, extending a distance of almost 900 kilometres. Of these 21 highways, two (the Trans-Canada and Yellowhead), included in the National Highway System, pass through six national parks. The replacement value of these highways has been estimated at $1.1 billion, representing about 16% of the replacement value of Parks Canada's entire asset portfolio.

Performance Expectation
Highways open to through traffic.

Parks Canada is committed to keeping the highways open to through traffic barring uncontrollable environmental events (e.g., heavy snowfalls or excess rain resulting in rock slides). In 2002-2003, no highway was closed due to problems with the condition of the assets.

Although highways and bridges remained open, data last updated in 1999 show that the majority of these assets are judged to be in fair (45%) or poor (32%) condition. Fair condition reflects minor asset deterioration with some loss of stability and/or performance that will worsen if corrective work is not carried out within three to five years. Poor condition reflects significant asset deterioration with major loss of stability and/or performance with high risk of accelerated deterioration or failure if corrective work is not carried out within one to two years.

Parks Canada undertakes regular inspections of highways and bridges to ensure that immediate safety issues are documented and, where possible, these concerns are addressed (e.g., potholes, damaged guide rails, etc.). Urgent health and safety concerns that threaten public safety or where an asset is in immediate danger of collapse have been addressed in the last few years through supplementary allocations. Most of the major capital expenditures reported for this service line in this and previous Departmental Performance Reports are directed toward these urgent health and safety issues, and have not changed the overall condition rating of the asset. Therefore, the problem of rapidly deteriorating highway conditions persists without a permanent source of recapitalization funds, with resulting long term risks to public safety and personal property.

Managing Highways in a Sustainable Manner

As part of its commitment to sustainable highway management, and consistent with the *Canadian Environmental Assessment Act*, Parks Canada incorporates highway construction and design standards that mitigate the environmental impact of highways. This can include such sustainable practices as: requiring contractors to follow an environmental plan during work in the park; reducing road salt usage; using siltation controls during construction; using materials that reduce long-term maintenance and associated environmental risk (e.g., galvanizing versus painting of bridges); and, use of local plant species in landscaping and rehabilitation of construction areas.

Sustainable management of highways also means reducing the effects of the highways on local animal and plant species. In Banff and Yoho National Parks, efforts have focused on reducing wildlife mortality and on reconnecting habitat separated by the Trans-Canada Highway. Fencing some sections of highway and redirecting animal crossings can reduce animal mortality. Between April 1998 and March 2003, in total 18 elk, black bear and wolf were killed on the fenced portion of the highway (an increase of three over 2002) compared to 74 in the non-fenced area (an increase of seven over 2002). However, fencing is not an effective intervention for all species. Coyotes, for example, either dig or easily squeeze under the fences in search of food along the highway median and have a greater mortality rate in fenced areas compared to unfenced areas (33 vs. 17 over the April 2002 to March 2003 period).

Fencing, although helpful in reducing the mortality of some species, contributes to habitat fragmentation, as does the highway itself. To address this problem, Parks Canada has built underpasses and overpasses along parts of the Trans-Canada Highway in the mountains parks for the exclusive use of wildlife. In 78 months of monitoring (November 1996 to March 2003), more than 44,579 individual wildlife crossings by medium-sized and larger animals have been detected. Each of these crossings spares wildlife from exposure to potentially fatal vehicle traffic.

Ecological Performance Reporting Framework

Performance Expectation
Ecological reporting framework by March 2003.

As a first step in developing an ecological reporting framework for highways, a review was undertaken of field unit commitments with respect to sustainable highways as well as practices and performance indicators of sustainable highway management used in other jurisdictions. A draft of the review was prepared in March 2003. The final report is to be completed by Fall 2003, a year later than originally expected. As a result, completion of the draft ecological performance reporting framework is delayed a year until March 2004. This report will be validated at the field unit level before finalization by March 2005.

One potential element of a framework concerns salt use on highways. Environment Canada has advised that salt in sufficient concentrations poses a risk to plants, animals and the aquatic environment. In response, Parks Canada has developed a draft Salt Management Policy. The proposed policy directs field units with responsibility for roads to use salt in an environmentally responsible manner, and minimize the negative environmental effects of handling, storage and application of salt. The proposed policy also requires the field units to assess the impact of using road salt and the need for developing a local Salt Management Plan, with specific goals and

targets to be measured and reported annually. As of March 2003, two field units had prepared Salt Management Plans.

Management of Parks Canada

Description and Expenditures

This service line relates specifically to national office and includes senior management, financial management, real property management, business services, data and information technology management, the development of legislation, policy and planning to guide the Agency as well as the provision of effective relations and liaison with clients and stakeholders. Expenditures for the service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING (not including amortization)	Salary	17,754	18,451
	Other	14,574	21,056
	Total	32,328	39,507
CAPITAL		2,488	1,618

This service line represents 9% of all operational expenditures in each of the last two years. A significant capital expenditure in 2002-2003 of $800K was incurred at Waterton National Park of Canada for new workspace.

Strategic Objective	Planned Results	Performance Expectations
To maintain or improve management integrity, particularly focussing on effective decision making and results-based management.	Improved management frameworks to ensure effective decision-making and accountability.	• Complete Modern Comptrollership capacity check and action plan by June 2002 • Performance indicators and information systems for reporting for all planned results by March 2005
	Enhanced participation of Aboriginal peoples in Canada's heritage places.	• Targets to be determined

Initiatives and Achievements

Modern Comptrollership

Performance Expectation
Complete Modern Comptrollership capacity check and action plan by June 2002.

The focus of the service line is on the development of a coherent planning, control and reporting framework and structures for the Agency, in line with Treasury Board's concept of Modern Comptrollership. The Modern Comptrollership Initiative identifies several dimensions of comptrollership including strategic leadership, motivated people, accountability, values and ethics, integrated performance information, risk management, and rigorous stewardship.

Parks Canada completed its formal assessment of the state of modern comptrollership using an independent consultant selected by the Treasury Board Secretariat by June 2002. The Agency's Modern Management Action Plan was approved in January 2003, several months later than originally expected. The Plan identifies specific areas within each of the major comptrollership dimensions where action is required. In the short term, the focus has been on planning and leadership (e.g., new field unit sustainable business plans were developed in 2002-2003 for implementation over the next 5 years), stewardship (e.g., focused on developing an asset management framework and improved systems and data), and promoting the Agency's values and principles (e.g., preliminary work on developing a training package for managers). In the longer term, the sustained focus will be on risk management, accountability and integrated performance information.

Performance Information

Performance Expectation
Performance indicators and information systems for reporting for all planned results by March 2005.

Parks Canada's previous commitments with respect to improved performance information were outlined in its *Performance Information Action Plan*. A review of progress against the plan was conducted in 2002-2003. The results of the review have been noted throughout this report (e.g., commitments to: develop an improved ecological integrity monitoring system; better report on the environmental impacts of both visitors and highways; and, improve attendance data at the 20 most frequently visited sites). A revised Action Plan will be completed by fall 2003.

A key aspect of integrated performance information is the ability to link costs to planned results. In 2002-2003, the Agency began a review of its planning, reporting and accountability structure (i.e., the business and service lines shown in the section on reporting against plan), including examining how expenditure data can be better linked to planned results. The review will be completed in 2003-2004 with a view to implementing changes, if any, in the 2004-2005 fiscal year. In the meantime, some expenditure information by service line is provided in this Departmental Performance Report. Parks Canada's target is to have credible and relevant performance information for each of its planned results with associated expenditures per planned result by March 2008, three years later than previously anticipated.

Enhanced Participation of Aboriginal Peoples in Canada's Heritage

Performance Expectation
Targets to be determined

Performance expectations for enhanced participation of Aboriginal peoples in Canada's heritage places have been set out in the draft 2003-2008 Corporate Plan. These include maintaining Aboriginal employment consistent with labour-force availability, increasing designations related to Aboriginal history, increasing Aboriginal procurement and economic relationships, and a commitment that over the next five years every park and site where the messages are relevant, will have some level of presentation of Aboriginal themes. Information relevant to these priorities is found throughout this report, including Parks Canada's progress in increasing its Aboriginal workforce (People Management Service Line), designations of nationally significant Aboriginal places, persons and events, and key activities related to strengthening relationships with Aboriginal peoples.

People Management

Description and Expenditures

This service line encompasses a comprehensive human resource management strategy necessary for effective operation of the Agency. Expenditures for the service line were:

(In thousands of dollars)		2002-2003	2001-2002
OPERATING	Salary	9,446	7,791
(not including amortization)	Other	2,710	2,854
	Total	12,156	10,645
CAPITAL		1	4

This service line represents 2% of Parks Canada operational expenditures in the last two years.

Strategic Objective	Planned Result	Performance Expectations
To manage Human Resources so that a qualified Parks Canada workforce, representative of the Canadian population, works in a positive and enabling environment.	Improved work environment, workplace renewal and representativeness.	• Key performance indicators by March 2004 • Workforce representative of both official language groups • Workforce representative of employment equity groups

As a separate employer under Schedule 1, Part II, of the *Public Service Staff Relations Act*, Parks Canada assumed responsibilities that were previously carried out by the Treasury Board Secretariat and the Public Service Commission. Parks Canada is building a new human resource management regime that will provide the infrastructure for employees to work in a positive and enabling work environment to deliver the Agency mandate and excellent client service. The regime is based on values and operating principles for people management and will reflect the particular employee needs and operating environment of Parks Canada.

Initiatives and Achievements

Creating a Positive Work Environment

Parks Canada's four priorities for completing the required new human resources infrastructure and policies by March 2005 were outlined in the *Corporate Plan 2001/02 - 2005/06*. They are:

a) Collective bargaining

The establishment of Parks Canada as a separate employer offered a legislative opportunity to simplify and streamline the Agency collective bargaining infrastructure through the restructuring of its bargaining units. As of April 2001, the Public Service Alliance of Canada was certified as the bargaining agent for Parks Canada. In July 2002, the first collective agreement was signed covering August 2000 to August 2003.

b) Development of a human resources management accountability framework

Performance Expectation
Key performance indicators by March 2004.

An Accountability Framework for People Management was approved in May 2002. The framework identifies key activities, performance expectations and potential performance indicators for the planned results in the Corporate Plan. Each result area is linked to Parks Canada's Human Resource Values and Operating Principles. Refinement of the associated indicators and measurement tools is continuing. In 2002-2003, the Agency began preparations for an employee survey to take place in summer 2003. The survey and other measurement tools will support the requirement in the *Parks Canada Agency Act* that an independent report be produced every five years on how the Agency has managed its human resources in keeping with its Human Resources Values and Operating Principles. The first report will be produced in 2003-2004.

c) Development of an overall compensation framework

There are three steps in building an integrated compensation framework: 1) develop an overall compensation strategy; 2) create a new classification system; and 3) subsequently to realign the staffing and pay systems. The integrated framework is expected to balance the need for both internal and external relativity, and to lead to simplified and flexible compensation programs and equitable employment arrangements that contribute to recruitment and retention in critical skill areas. Development of the broad compensation strategy began in 2002-2003 with work on new compensation models.

d) Completion of national classification reviews

Work on the new classification system has been deferred until 2004-2005, pending completion of national classification reviews by March 2004. These reviews are designed to ensure employees' work is accurately described and classified under the current classification system. Three thousand positions had been reviewed as of March 31, 2003. Over one hundred generic job descriptions have been created to cover 80 % of Parks Canada jobs. Of these generic job descriptions, 41 have been implemented affecting over 1,000 positions. The remaining generic position classifications will be completed in 2003-2004. Models and options for a new classification system will be proposed by March 2004, in conjunction with the development of the compensation strategy. Implementation will begin in 2005. The new system will be simpler and will better balance the need for internal and external relativity with regard to similar work. This will mean fewer classification groups and standardized (and, hence, more readily available) work descriptions required for the classification of jobs, leading to shorter turnaround times for classification decisions. The new system will also lead to greater consistency in salaries and greater mobility. In addition to meeting Parks Canada business needs, it will complement the generic job description approach. The realignment of the staffing and pay systems and terms and conditions of employment will take place in line with the collective bargaining cycle.

Other Components of the HR Regime

Progress continues on high priority human resource policy development in the areas of staffing and resourcing, labour relations and compensation with a focus on critical adjustments to the new Agency environment. For example, policies on official languages for the executive group and external recruitment of equity group members were developed or revised during 2002-2003.

During the year under review, further progress was made toward the achievement of a dispute resolution system that facilitates the resolution of disputes locally, quickly and through interest-based means to the extent possible, while still providing for rights-based recourse. As reported

previously, the Agency's Independent Third-Party Review (ITPR) rights-based process was established in 2000-2001 to provide a single review mechanism for complaints in staffing, regular benefits policies and non-disciplinary termination. The Agency's interest-based, Alternate Dispute Resolution (ADR) system made some progress as well with the identification of sites to pilot implementation of ADR processes in 2002-2003. An evaluation framework for the program was also completed in 2002-2003. The pilots will be evaluated in 2004-2005 and strategies for further implementation will be developed jointly with the union.

Toward a Qualified Workforce

Demographic analysis has indicated that the employee population of Parks Canada is aging. Retirements are expected to put pressure on the Agency over the next five years, and significant high retirement rates are anticipated among executives (43%), physical scientists (36%), biologists (18%), engineers (50%), historians (46%) and architects (33%).

In 2002-2003, Parks Canada defined its approach to address strategic human resources issues facing the Agency. This approach designated senior managers as leads for 12 functional communities (finance, ecological integrity, heritage presentation, human resources, etc.), which are accountable for the development and implementation of functional community human resource plans. The plans are intended to ensure a sustainable pool of qualified staff to meet current and future program needs within each area. In 2002-2003, functional project managers received training in analysing the demographics and in identifying the issues facing these respective communities. They will develop functional community HR Plans in 2003-2004, addressing the issues identified to ensure that the Agency maintains its ability to carry out its mandate. Additional analytical capacity to support the update of demographic information and human resource planning efforts was also put in place in 2002-2003.

In the last Departmental Performance Report, it was noted that, as of March 2002, about half of the field units had submitted human resource plans (HR Plans) to the Directors General, Eastern Canada, and Western and Northern Canada. The plans address in part local succession issues. Because of the focus on developing functional community HR plans at the national level, less emphasis was placed on completing HR Plans at the local level in 2002-2003. Functional community plans will influence the HR plans that are developed at the field unit level in upcoming years. The HR plans already in place locally remain valid.

Toward a Representative Workforce

Parks Canada seeks a workforce that is both representative of the linguistic duality of Canada and representative of the four employment equity groups identified by the federal *Employment Equity Act*.

In 2001-2002, a National Employment Equity Strategy was established, based on the four pillars of increasing representation, increasing awareness, clear accountability and enhancing infrastructure to show progress. Annual employment equity priorities were established and a number of special initiatives were implemented to enhance representation.

Performance Expectation
Workforce representative of both official languages groups.

The participation of English-speaking (77.5%) and French-

speaking (22.5%) employees in the Agency, as of March 31, 2003, generally reflects the proportion of both official languages communities in Canada. As of March 31, 2003, 78% (141 out of 180) of supervisors in bilingual positions in bilingual regions met the language requirements of their positions compared to 81% for the public service at large[19], and down slightly from the 2001-2002 Parks Canada percentage (i.e., 81% or 140 out of 171). Information on the satisfaction of visitors with service in the official language of their choice and on the number of complaints regarding language of service to the Commission of Official Languages was noted under Visitor Services.

Performance Expectation
Workforce representative of employment equity groups.

Parks Canada expects its work force to reflect the national labour market availability of employment equity groups. Parks Canada has coded its occupations according to the National Occupational Classification Codes (NOCs) in order to produce realistic comparison of its workforce with the external available workforce. In 2002-2003, Parks Canada also conducted a new employee self-identification survey to identify the proportion of its work force in each employment equity group. National labour market availability and the percentage of Parks Canada's current work force in the four employment equity groups are shown in Figure 20 (see box for how labour market availability is calculated).

Calculating Labour Market Availability
In 2001-2002, Parks Canada adopted a new approach to calculating labour market availability that considered only Canadian citizens who were members of designated groups in National Occupational Classification Codes corresponding to Parks Canada occupations. In 2002-2003, the approach was refined to focus on citizens in designated groups located in areas where Parks Canada might reasonably be expected to recruit. The net effect of these changes compared to the figures reported in 1999-2000 Departmental Performance Report is to reduce the real labour market availability of women by about 4% and members of visible minorities by about 7%. Real labour market availability disabled persons was reduced less than 1%, and has increased for Aboriginal peoples by about 2.5%.

Figure 20: National Labour Market Availability and the Percentage of Parks Canada Workforce in Employment Equity Groups

Employment Equity Designated Group	Labour Market Availability (%) (Statistics Canada, Census 1996)	Percent of Parks Canada Workforce		
		March 2003	March 2002	March 2001
Women	42.9	39.9	39.4	39.3
Aboriginal Persons	4.6	8.3	5.2	4.6
Persons with Disabilities	5.9	5.7	3.2	3.0
Visible Minorities	3.7	2.1	1.3	1.1

Parks Canada's target was to have 20% of new employees in 2002-2003 from the visible minority, disabled or Aboriginal groups. Almost 18% of new employees were from these groups (71 out of 388). Forty-seven of the new employees were within the aboriginal group (15

[19] (March 2002-03) Treasury Board Secretariat, *Official Languages Annual Report*.

professional/semi-professional and 32 in administrative/technical support) and 21 were in the visible minorities (14 professional/semi-professional and seven in administrative/technical support).

Parks Canada continues to fall short of representing both women and visible minorities in its workforce relative to these groups' availability and has taken several steps to address this issue. In 2002-2003, Parks Canada began providing managers with the representation of designated group members in their business units and the local labour market availability of group members. A Canada-wide directory of associations and organization with clients from designated groups was also produced to help managers engage these organizations in reaching members of groups. Parks Canada also undertook a review of the representation of designated group members in 13 occupational groups throughout the agency to identify specific areas of under representation. This is to be followed in 2003-2004 with an audit of employment systems to identify and address systematic barriers should they be found to exist.

In addition to its continuing effort and commitment to national representation of equity groups in its total workforce, Parks Canada had a commitment to particular employment equity groups resulting from a human rights complaint. Pursuant to the settlement agreement between Parks Canada and Ms. V. Demuth, Parks Canada was required to make any reasonable effort to recruit 33% women and 8% visible minorities into the Park Warden Service (October 1996 to December 30, 2002). In 1997-1998, women represented 13% of the Warden Service with no representation by visible minorities. As of October 2002, women comprised 19% (71) and visible minorities 1.9% (7) of the Warden Service. The final report on the agreement was provided to the Canadian Human Rights Commission in December 2002.

SECTION 4: CONSOLIDATED REPORTING

Material Management

Due to resource constraints, Parks Canada has not implemented a common system for taking inventory of and tracking low value assets. Managers are using a variety of systems for keeping inventories of the assets; five of the systems have undergone internal audits over the last two years. A working group is examining what high-risk assets should be inventoried and will report by March 2004. The implementation of an upgrade to the current SAP system in 2005 will provide a common module for inventorying low value assets.

Underground Storage Tanks

The Parks Canada Agency submitted its annual report on the *Canadian Environmental Protection Act*, Part IX Regulations respecting the registration of storage tank systems for petroleum products and allied petroleum products on federal lands to Environment Canada on April 30, 2002.

Service Improvement Initiative

The Agency is participating within a network of core departments and agencies, under the leadership of the Treasury Board Secretariat to further the use of the Common Measurement Tool, to develop an appropriate formula for applying the service improvement target and to define the key services to which the initiative is applied. The development of the Agency's Service Improvement Plan is delayed pending clarification of the above issues.

Parks Canada monitors visitor expectations and visitor satisfaction annually with the services it delivers at national parks and national historic sites of Canada. Parks Canada continues to aim for a satisfaction rating of at least 85% of visitors rating their overall visit as "satisfactory" or "fully satisfactory" and at least 50% or more indicating they were "fully satisfied". The section on Visitor Satisfaction under Visitor Services reports on the results of these surveys.

Government On-Line

As part of its commitment to Government On-Line (GOL) and under the aegis of the Canadian Heritage On-line Reservations and Ticketing project, Parks Canada has proceeded with the development of a national campground reservation system. The system that is being implemented will provide customers with the ability to make and change campground reservations in national parks using the Internet or a toll-free call centre. The system will be self-financing based on the collection of reservation transaction fees from the system users. The knowledge and experience that is being gained from this initiative will serve to advance the overall GOL project as it expands to develop reservation and ticketing options for other programs and services offered by the Department and Portfolio Agencies.

Proposals to develop and implement the campground reservation system were solicited in 2002-2003. As of March 2003, a contract with the successful bidder was ready to be finalized pending the completion, by Parks Canada, of a privacy impact assessment. An initial prototype system is expected within 60 days of the contract signing date. Pilot testing the system in a number of selected parks is scheduled for the 2004 campground-operating season. The pilot testing will be followed by a national rollout of the campground reservation system during the 2005 campground-operating season. Implementation of the campground reservation system will

require upgrading the informatics and telecommunications infrastructure in those parks and campgrounds that will use the system.

Modern Comptrollership

Parks Canada began a formal assessment of the state of Modern Comptrollership within the organization in 2001-2002. More details are provided in the section on Performance Measurement in the Management Service Line.

Human Resource Management

Details related to the human resource management, succession planning and a representative workforce are provided in the People Management section of this report.

Sustainable Development

In February 2001, Parks Canada's first stand-alone Sustainable Development Strategy (SDS) (www.parkscanada.gc.ca) was released. The SDS commitments have been integrated into Parks Canada's *Corporate Plan 2001/02 - 2005/06*. The following tables summarize Parks Canada's progress against the SDS strategic objectives (formally called goals), planned results (formally called objectives) and key activities. Note: two planned results regarding Parks Canada's environmental management system (EMS) are now treated as contributions to the ecological integrity strategic objective rather than as part of a separate strategic objective related to environmental stewardship in managing Parks Canada's operations.

SD Strategic Objective 1
To work toward completing the systems of national parks and national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine natural regions and to enhance the system of national historic sites, which commemorates Canada's history.

Planned Results	Progress
Creation of new national parks and new national marine conservation areas in unrepresented regions and completion of unfinished parks.	Parks Canada's commitments in *the 2001/02 — 2005/06 Corporate Plan* modified the commitment in the original SDS. The revised commitment is to sign agreements to establish two new national parks based on the availability of funding and to continue negotiations to establish one new national marine conservation area. The sections on Establishment of National Parks and National Park Reserves and Establishment of NMCAs and NMCA Reserves report on progress against these commitments.
Designation and commemoration of new national historic sites, persons and events, particularly in under-represented priority areas.	Parks Canada's commitments in this area have not changed. Progress is reported in the section on Enhancing the System of National Historic Sites of Canada related to the target of 135 new sites, persons and events designated over five years, and 55 designations related to Aboriginal, women's and ethnocultural communities' history.

SD Strategic Objective 2

As the first priority, to ensure the ecological integrity of national parks, the sustainability of national marine conservation areas and the commemorative integrity of national historic sites.

Planned Results	Progress
Maintain or restore ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	A detailed report on actions taken to respond to the priority recommendations of the *Report of the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks* can be found at www.parkscanada.gc.ca. See also the Service Line 2 Heritage Resource Protection in this report including detail on Parks Canada's work related to species at risk. Under the Federal House in Order initiative, Parks Canada is required to reduce its greenhouse gas emissions by 5.2% from 1998-1999 levels by the year 2010. A partnership with Natural Resources Canada provides Parks Canada with expert information for renewable energy technologies. The *Master Plan for the Reduction of Greenhouse Gas Emissions within Parks Canada's Operations* was completed and distributed. Parks Canada issued individual greenhouse gas reduction targets to each field unit and service centre. Actions taken at the field level include implementation of the Federal Buildings Initiative, fuel-switching initiatives to promote the use of ethanol-blended gasoline, and employee awareness sessions and workshops. Parks Canada has a complete web-based inventory of its petroleum storage tanks prior to September 2001. The Agency has 64 underground and 127 aboveground tank systems. All petroleum storage tanks are registered and reported on as per regulation under the *Canadian Environmental Protection Act*. Parks Canada continues to develop its inventory of PCBs and halocarbons. By March 2003, the Agency developed 14 halocarbons inventories and 5 PCB inventories.
Maintain or improve commemorative integrity of national historic sites.	See the section on "Planning for and Assessing Commemorative Integrity at Parks Canada Administered Sites" for progress on completing management plans and commemorative integrity statements for national historic sites, and on the results of the latest assessments of CI.

SD Strategic Objectives 3 and 4
Ensure that commemorative and ecological integrity values are understood and supported by Parks Canada's stakeholders and the public.

To provide visitors at national parks and national historic sites with services to enable them to enjoy and appreciate heritage places, while ensuring that the associated levels of impact on resources are minimized.

Planned Results	Progress
Increased awareness, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites.	See Service Line 3: Heritage Presentation for a discussion of the efforts to increase awareness, understanding of and support for the values of national parks and national historic sites. The commitment for an evaluation framework related to Parks Canada's work with the tourism industry has been integrated into this larger framework. Progress on developing a visitor impacts framework is reported in the section on Visitor Services –Visitor Impacts.
Visitor expectations and use are managed to ensure visitor satisfaction and minimize environmental impacts.	

SD Strategic Objective 5
Park communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.

Planned Result	Progress
Park communities have sound management practices and are leaders in environmental stewardship.	Progress on completing management plans for national park communities and for developing no net negative environmental impact frameworks including performance measures is reported in the section on Principle-Based Community Management.

External Charges

Type of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority (e.g., Legislative, Regulatory)	2002-03 Actual Revenue ($000)	Estimated Full Cost to provide good or service ($000)	Consultation and Analysis	Service Standard	Performance Results
Entry Fees	Service	*Parks Canada Agency Act*	36,100	NA	Mandated consultation in PCAA on changes to fees through a variety of mechanisms (e.g., meeting, letters, etc.) Fee changes are published in Canada Gazette and fee information is maintained on Web site.	Client satisfaction is guarantied or money refunded**	On average, more than 90% of visitors satisfied with their visit. (See Service Line 4 for more details)
Recreational Fees	Service		22,240	NA			
				NA			
Rentals, Lands, Buildings, Concessions	Right and Privilege	*Parks Canada Agency Act*	16,000			NA	Water, sewage and garbage services provided to residents of Townsite. See Service Line 5: Town sites
Municipal Fees	Service	*Parks Canada Agency Act*	1,755	NA		NA***	

It is not possible at present to reliability distinguish the cost of the above services from the total $458M cost of the Parks Canada's programs.

**Parks Canada's Revenue policy guaranties client satisfaction with service quality and authorizes front-line staff to resolve cases of dissatisfaction including full cash refunds

***Parks Canada works with representatives of five townsites it manages to set fees and resolve disputes.

Legislation Administered and Associated Regulations

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts and Associated Regulations:

Heritage Railway Stations Protection Act	R.S. 1985, c.52 (4th Supp.)
Heritage Railway Stations Regulations	
Historic Sites and Monuments Act	R.S.1985, c. H-4
Laurier House Act	R.S. 1952, c. 163
Canada National Parks Act	S.C.2000, c. 32
Canada National Marine Conservation Areas Act	S.C. 2002, c. 18
National Parks Aircraft Access Regulations	
National Parks Building Regulations	
National Parks Businesses Regulations, 1998	
National Parks Camping Regulations	
National Parks Cemetery Regulations	
National Parks Cottages Regulations	
National Parks Domestic Animals Regulations, 1998	
National Parks Fire Protection Regulations	
National Parks Fishing Regulations	
National Parks Garbage Regulations	
National Parks General Regulations	
National Parks Highway Traffic Regulations	
National Parks Lease and Licence of Occupation Regulations (1991)	
National Parks Signs Regulations	
National Parks Town, Visitor Centre and Resort Subdivision Designation Regulations	
National Parks Water and Sewer Regulations	
National Parks Wilderness Area Declaration Regulations	
National Parks Wildlife Regulations	
Town of Jasper Streetworks Taxes Regulations	
Town of Jasper Zoning Regulations	
Wood Buffalo National Park Game Regulations	
Gros Morne Forestry Timber Regulations	
National Historic Parks General Regulations	
National Historic Parks Order	
National Historic Parks Wildlife and Domestic Animals Regulations	
Parks Canada Agency Act	S.C. 1998, c.31
Saguenay–St. Lawrence Marine Park Act	S.C. 1997, c. 37
Marine Activities in the Saguenay–St.Lawrence Marine Park Regulations	

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts and Associated Regulations:

Dominion Water Power Act R.S. 1985, c. W-4
Dominion Water Power Act Regulations

Department of Transport Act, sections 7,16,17 R.S. 1985, c. T-18
Historic Canals Regulations

Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports

Parks Canada Agency Annual Report

Parks Canada Agency Corporate Plan 2002 to 2007

Parks Canada – Report on Plans and Priorities 2002-2003

SECTION 5 FINANCIAL PERFORMANCE

A. Financial Performance Overview

B. Financial Summary Tables

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Resource Requirements by Organization and Business Line
5. Respendable Revenues
6. Non-Respendable Revenues
7. Statutory Payments

8A. Transfer Payments Summary

8B. Transfer Payments Details

9. Capital Spending by Business Line
10. Capital Projects
11. Contingent Liabilities

Approved by:

Mike Fay
Chief Administrative Officer
Parks Canada Agency

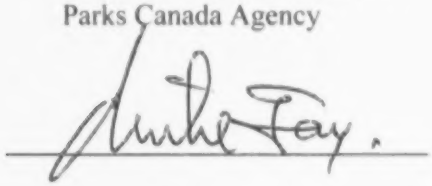

Financial Performance Overview

In 2002-03 Parks Canada's Main Estimates amounted to $396,890,000. Throughout the year, additional funding was received bringing the total Authorities to $522,827,321. These additional resources ($125,397,321) were allocated to the following major initiatives:

(in millions $)

• Operating budget carry forward from the previous year (as part of the two year appropriation authority)	45.7
• Salary settlements for collective agreements, economic increases, etc.	32.2
• Relief of funding pressures (to address core capital requirements)	18.0
• Additional operating and capital costs	7.2
• Emergency measures and forest fire suppression	6.5
• Increase in Contributions to Employee Benefit Plans	6.4
• Increase in collection of operating revenues	5.9
• Additional capital investment for historical sites	0.9

Financial Summary Tables

Table 1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ thousands)

Vote		2002-03 Planned Spending	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
110	Program Expenditures	287,649	*400,396*	**338,341**
115	Payments to the New Parks & Historic Sites Account	3,000	*3,908*	**3,908**
(S)	Expenditures equivalent to revenue resulting from the conduct of operations pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*	72,158	*78,038*	**78,038**
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans	34,083	*40,483*	**40,483**
(S)	Refunds of previous years revenues	--	*2*	**2**
Total - Budgetary Expenditures		396,890	*522,827*	**460,772**
Total - Non Budgetary Expenditures		--	--	--
Total Parks Canada		396,890	*522,827*	**460,772**

Table 2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Planned versus Actual Spending by Business Line ($ thousands)

PARKS CANADA/ Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants and Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue (Revolving Funds)	Total Net Expenditures
Stewardship of National Heritage Places	1,849	163,354	36,904	23	200,281	--	200,281	--	200,281
(Total authorities)	*1,849*	*204,961*	*19,409*	*2,128*	*226,498*	--	*226,498*	--	*226,498*
(Actuals)	**1,849**	**188,601**	**19,363**	**2,128**	**210,092**	--	**210,092**	--	**210,092**
Use & Enjoyment by Canadians	1,248	126,529	20,949	189	147,667	--	147,667	--	147,667
(Total authorities)	*1,248*	*223,106*	*20,962*	*180*	*244,248*	--	*244,248*	--	*244,248*
(Actuals)	**1,248**	**180,839**	**20,931**	**180**	**201,950**	--	**201,950**	--	**201,950**
Corporate Services	386	45,242	3,700	--	48,942	--	48,942	--	48,942
(Total authorities)	*386*	*49,521*	*2,528*	*32*	*52,081*	--	*52,081*	--	*52,081*
(Actuals)	**386**	**46,209**	**2,489**	**32**	**48,730**	--	**48,730**	--	**48,730**
Total Parks - Budgetary	3,483	335,125	61,553	212	396,890	--	396,890	--	396,890
(Total authorities)	*3,483*	*477,588*	*42,899*	*2,340*	*522,827*	--	*522,827*	--	*522,827*
(Actuals)	**3,483**	**415,649**	**42,783**	**2,340**	**460,772**	--	**460,772**	--	**460,772**
Non-Budgetary									--
Total authorities									--
Actuals									--
Total Parks									396,890
Total authorities									*522,827*
Actuals									**460,772**

PARKS CANADA/ Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants and Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue (Revolving Funds)	Total Net Expenditures
OTHER REVENUES AND EXPENDITURES									
Non-Respendable Revenues									--
(Total authorities)									*37*
(Actuals)									**37**
Cost of Services Provided by Other Departments									27,047
(Total authorities) **									*39,703*
**(Actuals) **									**39,703**
Net Cost of the Program									423,937
(Total authorities)									*562,567*
(Actuals)									**500,512**

- Numbers in normal text denote Planned Spending (2002-03 *Report on Plans and Priorities*). *Numbers in italics* denote Total Authorities for 2002-03 (main and supplementary estimates and other authorities). **Bolded numbers** denote actual expenditures/revenues in 2002-03 (shown in the Public Accounts).
  Due to rounding, figures may not add to totals shown.

** **Authorities and Actuals includes cost of services provided by the Department of Canadian Heritage of $7,510,000**

Table 3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Planned versus Actual Spending by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Spending	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	216,966	209,414	200,281	*226,498*	**210,092**
Use & Enjoyment by Canadians	183,749	202,539	147,667	*244,248*	**201,950**
Corporate Services	51,192	52,852	48,942	*52,081*	**48,730**
Total Parks - Gross Expenditures	451,907	464,805	396,890	*522,827*	**460,772**
Less: Respendable Revenues (Revolving Funds)	14,920	16,388	--	--	--
Total Parks - Net Expenditures	436,987	448,417	396,890	*522,827*	**460,772**
Non Budgetary	--	--	--	--	--
Total Parks Canada	436,987	448,417	396,890	*522,827*	**460,772**

Table 4. Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2002-03 Planned Spending, and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Lines ($ thousands)

Organization	Stewardship of National Heritage Places	Use & Enjoyment by Canadians	Corporate Services	TOTALS
Parks Canada	200,281	147,667	48,942	396,890
(total authorities)	*226,498*	*244,248*	*52,081*	*522,827*
(Actuals)	**210,092**	**201,950**	**48,730**	**460,772**
% of TOTAL	45.6%	43.8%	10.6%	100.0%

Note: Numbers in normal text denote Planned Spending (2002-03 *Report on Plans and Priorities*). *Numbers in italics* denote Total Authorities for 2002-03 (main and supplementary estimates and other authorities). **Bolded numbers** denote actual expenditures /revenues in 2002-03 (shown in the Public Accounts). Due to rounding figures may not add to totals shown.

Table 5. Respendable Revenues

Respendable Revenues by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Revenues	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
Use & Enjoyment by Canadians					
Revenue Credited to the Parks Canada Revolving Funds					
Townsites					
Municipal Fees	3,426	3,162	--	--	--
Subsidies	6,253	7,927	--	--	--
Hot Springs Revenues	4,174	4,098	--	--	--
Golf Course Revenues	1,067	1,201	--	--	--
Total	14,920	16,388	--	--	--
Operational Revenues (Pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*)					
Stewardship of National Heritage Places					
Entrance Fees	15,000	17,200	15,000	*16,300*	**16,300**
Other Revenue	2,000	2,300	2,000	*2,200*	**2,200**
Total	17,000	19,500	17,000	*18,500*	**18,500**

Respendable Revenues by Business Line ($ thousands) (cont'd)

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Revenues	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
Use & Enjoyment by Canadians					
Rentals, Lands, Buildings and Concessions	16,909	13,471	10,000	*14,099*	**14,099**
Entrance Fees	14,867	12,524	13,500	*15,800*	**15,800**
Recreational Fees	15,546	16,014	24,867	*22,240*	**22,240**
Municipal Fees			2,791	*1,755*	**1,755**
Other Revenue	3,363	10,387	2,000	*3,644*	**3,644**
Total	50,685	52,396	53,158	*57,538*	**57,538**
Corporate Services					
Rentals, Lands, Buildings and Concessions	2,000	2,000	2,000	*2,000*	**2,000**
Total - Operational Revenues	69,685	73,896	72,158	*78,038*	**78,038**
Total Revenues Parks Canada	84,605	90,284	72,158	*78,038*	**78,038**

Table 6. Non-Respendable Revenues

Non-Respendable Revenues by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Revenue	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	--	--	--	--	**--**
Use & Enjoyment by Canadians	--	--	--	--	**--**
Corporate Services					
Other Revenue	51	35	--	*37*	**37**
Total Parks Canada	51	35	0	*37*	**37**

Table 7. Statutory Payments

Statutory Payments by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Spending	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places	34,125	35,956	35,039	*37,842*	**37,842**
Use & Enjoyment by Canadians	65,124	65,880	65,411	*74,564*	**74,564**
Corporate Services	5,557	5,826	5,791	*6,117*	**6,117**
Total Statutory Payments	104,806	107,662	106,241	*118,523*	**118,523**

Table 8A. Transfer Payments Summary

Transfer Payments by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Spending	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
GRANTS					
Stewardship of National Heritage Places	523	23	23	*23*	**23**
Use & Enjoyment by Canadians	1,400	1,600	--	--	--
Corporate Services	--	--	--	--	--
Total Grants - Parks Canada	1,923	1,623	23	*23*	**23**
CONTRIBUTIONS					
Stewardship of National Heritage Places	1,115	954	--	*2,105*	**2,105**
Use & Enjoyment by Canadians	513	16	189	*180*	**180**
Corporate Services	658	631	--	*32*	**32**
Total Contributions - Parks Canada	2,286	1,601	189	*2,317*	**2,317**
Total Transfer Payments - Parks Canada	4,209	3,224	212	*2,340*	**2,340**
CONTRIBUTIONS FROM THE NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT					
Stewardship of National Heritage Places	1,925	1,517	2,000	1,381	**1,381**
Total	1,925	1,517	2,000	*1,381*	**1,381**

Table 8B. Transfer Payments Details

Parks Canada Transfer Payments (in dollars)

	Actual 2000-01	Actual 2001-02	**Actual 2002-03**
GRANTS			
Grants in support of activities or projects related to national parks, national marine conservation areas, national historic sites and historic canals	1,922,700	1,622,700	**22,700**
Total Grants - Parks Canada	1,922,700	1,622,700	**22,700**
CONTRIBUTIONS			
Contributions in support of activities or projects related to national parks, national marine conservation areas, national historic sites and historic canals	2,286,350	1,601,146	**2,317,018**
Total Contributions - Parks Canada	2,286,350	1,604,146	**2,317,018**
Total Transfer Payments - Parks Canada	4,209,050	3,223,846	**2,339,718**
CONTRIBUTIONS FROM THE NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT			
Contributions under the Parks Canada National Cost Sharing Program	1,924,823	1,517,090	**1,381,396**

Table 9. Capital Spending by Business Line

Parks Canada ($ thousands)

			2002-03		
	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Parks Canada					
Stewardship of National Heritage Places	30,221	26,337	36,904	19,409	**19,363**
Use & Enjoyment by Canadians *	18,612	33,462	20,949	20,962	**20,931**
Corporate Services	7,432	1,622	3,700	2,528	**2,489**
Total	56,265	61,421	61,553	42,899	**42,783**
* Includes spending for the Revolving Funds in 2000-01 and 2001-02 only.					
Capital Spending from the New Parks and Historic Sites Account					
Stewardship of National Heritage Places	**6,929**	**3,155**	**1,500**	**13,908**	**4,746**
Total Capital Spending	**63,194**	**64,576**	**63,053**	**56,807**	**47,529**

Definitions Applicable to Major Capital Projects

Major Capital Project - A departmental undertaking having expenditures of $2 million or more which involves the design and development of new programs, equipment structures, or systems, and has above-normal risk, is deemed to be a government project when:

- its estimated expenditure exceeds the project approval authority granted to the Department by the Treasury Board; or
- it is particularly high risk, regardless of estimated expenditure.

When a high-risk government project exceeds $100 million in estimated expenditure, it is deemed to be a Major Crown Project.

Class of Estimates

Substantive Estimate (S) - This estimate is one of sufficiently high quality and reliability so as to warrant Treasury Board approval as a cost objective for the project phase under consideration. It is based on detailed system and component design and takes into account all project objectives and deliverables. It replaces the classes of estimates formerly referred to as Class A or B.

Indicative Estimate (I) - This is a low quality order of magnitude estimate that is not sufficiently accurate to warrant Treasury Board approval as a cost objective. It replaces the classes of estimates formerly referred to as C or D.

Preliminary Project Approval (PPA) - This defines Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project definition phase. Sponsoring departments are to submit for PPA when the project's complete scope has been examined and costed, normally to the indicative level, and when the cost of the project definition phase has been estimated to the substantive level.

Effective Project Approval (EPA) - Treasury Board's approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project implementation phase. Sponsoring departments are to submit for EPA only when the scope of the overall project has been defined and when the estimates have been refined to the substantive level.

Delegated Authority (DA) - Projects for which authority has been delegated to the Department by Treasury Board.

Table 10. Capital Projects

Details of Major Capital Projects

($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Spending	2002-03 *Total Authorities*	2002-03 **Actual**
Stewardship of National Heritage Places						
Northwest Territories						
Nunavut						
Sirmilik Development (S-DA)	6,000	839	365	900	*782*	**782**
Yukon						
SS Klondike NHS-Retrofit (S-DA)	2,600	445	406	400	*364*	**364**
British Columbia						
Gwaii Haanas Development (I-EPA)	20,000	465	185	500	*214*	**214**
Alberta						
Banff NP - Wildlife Crossing over the Rundle Canal near Canmore (I-DA)	3,000	-	-	-	*75*	**75**
Ontario						
Bruce Peninsula Land Acquisition (I-DA)	13,500	367	190	300	*58*	**58**
Fort Henry NHS Major Repairs (I-DA)	10,000	-	-	-	*1,377*	**1,377**
HMCS Haida NHS Restoration and Relocation (S-DA)	6,600	-	-	-	*3,638*	**3,638**
Trent-Severn Waterway Swift Rapids Dam - Major Repairs (S-DA)	4,200	-	-	-	*2,388*	**2,388**
Quebec						

Lachine Canal Enhancement - Heritage Commemoration (S-DA)	7,200	656	1,718	1,600	*2,360*	**2,360**
- Locks and Bridge Clearance (S-DA)	25,000	5,838	4,241	400	*1,152*	**1,152**
Lachine Canal Peel Basin (EPA)	5,452	1,692	3,760	-	*1,056*	**1,056**

Details of Major Capital Projects (cont'd)

				2002-03		
($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Fort Temiscamingue's Implementation (S-DA)	3,800	321	54	200	*73*	**73**
Grosse Île & Irish Memorial Site Development (I-EPA)	19,900	2,116	1,948	600	*1,296*	**1,296**
Saguenay Marine Park Development (I-EPA)	29,800	1,823	2,807	1,200	*172*	**172**
Nova Scotia						
Fortress of Louisbourg Sprinkler System Replacement (I-DA)	7,300	1,600	728	900	*4*	**4**
Fortress of Louisbourg NHS Slate Roof Replacement of King's Bastion (S-DA)	3,300	39	157	1,000	*1,276*	**1,276**
Use and Enjoyment by Canadians						
British Columbia						
Glacier Snowshed Lighting and Pavement (S-DA)	3,400	-	2,132	1,300	*2,424*	**2,424**
Yoho NP - Field Sewage Treatment Plant Major Repairs and Upgrade (S-DA)	3,400	-	170	-	*207*	**207**
Alberta						

Lake Louise Sewage Treatment Plant Upgrade (S-DA)	5,800	119	1,938	1,400	*803*	**803**
Saskatchewan						
Prince Albert National Park Waskesiu Sewage Treatment Plant (S-DA)	4,700	280	795	2,100	*588*	**588**

Details of Major Capital Projects (cont'd)

($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-03 Planned Spending	2002-03 Total Authorities	2002-03 **Actual**
Manitoba						
Wapusk Visitor Reception Centre (I-DA)	2,500	593	2,134	200	*883*	**883**
Riding Mountain NP Wasagaming Sewage Treatment Plant Major Repairs and Upgrade (S-DA)	2,200	-	-	-	*242*	**242**
Riding Mountain NP Wasagaming Water Treatment Plant Major Repairs and Upgrade (S-DA)	4,100	-	-	-	*34*	**34**
Ontario						
Bruce Peninsula Visitor Centre (I-DA)	7,300	248	455	-	*720*	**720**
Trent-Severn Waterway Ranney Falls Locks 11-12 - Major Repairs (I-DA)	6,600	-	31	-	*16*	**16**
Canada Marine Discovery Center - Hamilton Building and Site Development (I-DA)	7,700	202	472	-	*1,037*	**1,037**

Discovery Centers - Exhibits and Galleries (I-DA)	3,200	-	-	-	*540*	**540**
Quebec						
La Mauricie National Park of Canada - Park Enhancement (S-DA)	6,200	704	862	700	*1,006*	**1,006**
Forillon - Grande Grave (S-DA)	2,200	19	1,378	-	*734*	**734**
New Brunswick						
Fundy Highway 114 Repavement (S-DA)	10,900	-	128	1,300	-	-
Nova Scotia						
Grand Pre National Historic Site - New Visitor Center (I-DA)	3,700	170	301	100	*2,133*	**2,133**
Cabot Trail - Cape Breton (I-DA)	3,900	275	141	-	*47*	**47**

Details of Major Capital Projects (cont'd)

				2002-03		
($ thousands) Projects by Activity and Region	Current Estimated Total Cost	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Newfoundland						
Emergency Repairs TransCanada Highway - Terra Nova National Park (I-DA)	8,478	1,733	5,755	200	*417*	**417**
Highway 430 & 431 Repairs - Gros Morne National Park (I-DA)	5,800	-	-	-	*818*	**818**

Table 11. Contingent Liabilities

Parks Canada has contingent liabilities that amount to $27.3 million. This information represents action suits that have been commenced against the Government but they are not yet actual liabilities.

BUDGET DES DÉPENSES

Parcs Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2003

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante :
www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/84-2003
ISBN 0-660-62429-X

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2003* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

pour la période se terminant
le 31 mars 2003

L'HONORABLE SHEILA COPPS, C.P., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

Parcs Canada Parks Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MINISTRE iv

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE v

SECTION 1: PROFIL DE PARCS CANADA 1
- Législation 1
- Statut et pouvoirs de l'Agence 1
- Régie interne 1
- Programmes nationaux 2
- Le réseau des parcs nationaux du Canada 3
- Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada 3
- Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada 3
- Autres programmes nationaux 3
- Obligations internationales 3

SECTION 2 : CONTEXTE ET ACTIVITÉS CLÉS EN 2002-2003 4

SECTION 3 : RENDEMENT PAR RAPPORT AU PLAN 9
- Méthode de planification et d'établissement de rapports 9

PREMIÈRE PARTIE : MANDAT DE BASE 13
- Création d'aires patrimoniales nationales 13
- Description et dépenses 13
- Initiatives et réalisations 14
  - Création de parcs nationaux et de réserves de parc national du Canada 14
  - Achèvement et extension du réseau des parcs nationaux du Canada 19
  - Création d'aires marines nationales de conservation et de réserves d'AMNC du Canada 20
  - Amélioration du réseau des lieux historiques nationaux du Canada 24
  - Lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada 28

Les 148 lieux historiques nationaux du Canada administers par Parcs Canada 30
- Protection des ressources patrimoniales 31
- Description et dépenses 31
- Initiatives et réalisations 32
  - L'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada 32
  - La planification de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada 32
  - Amélioration des indicateurs d'intégrité écologique et de la surveillance dans les parcs nationaux du Canada .33
  - Maintien ou rétablissement de l'intégrité écologique et des espèces en péril dans les parcs nationaux du Canada 35
  - La planification de l'utilisation viable dans les aires marines nationales de conservation du Canada 39
  - L'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux du Canada 40
  - Planification de l'intégrité commémorative dans les LHN administrés par Parcs Canada 41
  - Intégrité commémorative dans les LHN administrés par Parcs Canada 42
  - Cotes de l'état des ressources culturelles bâties dans les LHN administrés par Parcs Canada 43
  - État des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada 44
  - Intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada qui ne sont pas administrés par Parcs Canada 44
- Mise en valeur du patrimoine 46
- Description et dépenses 46
- Initiatives et réalisations 46
  - Stratégie Engager les Canadiens 47
  - Programme de mise en valeur du patrimoine sur place de Parcs Canada 49

Services aux visiteurs 53
Description et dépenses 53
Initiatives et réalisations 54
Impacts des visiteurs 54
Sécurité publique 56
Satisfaction des visiteurs 56

PARTIE 2 : APPUI AU MANDAT 59
Lotissements urbains 59
Description et dépenses 59
Initiatives et réalisations 60
Cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement 60
Rendement en ce qui concerne l'environnement 61
Recouvrement des coûts des services municipaux 61
Routes de transit 62
Description et dépenses 62
Initiatives et réalisations 62
État des routes 62
Gestion durable des routes 63
Gestion de Parcs Canada 65
Description et dépenses 65
Initiatives et réalisations 65
Fonction moderne de contrôleur 65
Information sur le rendement 66
Participation accrue des peuples autochtones en ce qui concerne le patrimoine du Canada 67
Gestion des ressources humaines 67
Description et dépenses 67
Initiatives et réalisations 67
Créer un milieu de travail positif 67
Vers un effectif compétent 69
Vers un effectif représentatif 70

SECTION 4 : RAPPORTS CONSOLIDÉS 72
Gestion du matériel 72
Réservoirs de stockage souterrains 72
Initiative d'amélioration des services 72
Gouvernement en direct 72
Fonction moderne de contrôleur 73
Gestion des ressources humaines 73
Développement durable 73
L'imposition de frais externe 77

LOIS ET RÈGLEMENTS CONNEXES ADMINISTRÉS 78

SECTION 5 : RENDEMENT FINANCIER 80
Aperçu du rendement financier 81
Tableaux financiers récapitulatifs 82

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Gammes d'affaires et de services de Parcs Canada 9
Figure 2 : Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes 10
Figure 3 : Mandat, activités d'appui et responsabilités clés 12
Figure 4 : Régions naturelles et parcs nationaux 15
Figure 5 : Progrès relatifs à l'achèvement du réseau des parcs nationaux (2002-2003) 16
Figure 6 : Régions marines naturelles et aires marines nationales de conservation 21
Figure 7 : Progrès dans l'achèvement du réseau des AMNC (2002-2003) 23
Figure 8 : Désignations liées aux priorités stratégiques du Plan du réseau des LHN du Canada(2002-2003) 26
Figure 9 : Désignations ayant trait aux priorités stratégiques et non stratégiques (2000 à 2003) 27
Figure 10 : Lieux historiques nationaux du Canada 29
Figure 11 : Les 148 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 30
Figure 12 : Cadre de rapport sur l'intégrité écologique 34
Figure 13 : Le rôle de Parcs Canada en ce qui concerne l'intégrité commémorative des LHN 41
Figure 14 : Nombre de LHN ayant une cote bonne, passable ou faible pour trois aspects de l'intégrité commémorative (avril 2001 à mars 2003) 43
Figure 15 : Cote d'état des ressources culturelles bâties dans les LHN administrés par Parcs Canada en pourcentage du nombre total de biens 43
Figure 16: Pourcentage des répondants au sondage qui appuient les valeurs de Parcs Canada 48
Figure 17 Nombre d'endroits répondant à la norme satisfaisante par rapport à l'ensemble des normes relatives à la mise en valeur du patrimoine 51
Figure 18 : Pourcentage des répondants qui ont répondu correctement à quatre questions ou plus au sujet de l'importance du parc ou du lieu 52
Figure 19 : Pourcentage des endroits qui répondent aux normes visant la satisfaction des visiteurs ou qui les excèdent (85 p. 100 des visiteurs satisfaits (S) et 50 p. 100 des visiteurs très satisfaits (TS). 57
Figure 20 : Offre du marché du travail national et pourcentage de l'effectif de Parcs Canada dans les groupes visés par l'équité en matière d'emploi 71

MESSAGE DE LA MINISTRE

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend l'Agence Parcs Canada qui, par la collaboration avec des partenaires de partout au pays, élabore des politiques et offre des programmes destinés à renforcer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et à inciter les diverses communautés à vouloir mieux se comprendre.

Parcs Canada demeure l'un des instruments privilégiés favorisant l'accès à notre patrimoine naturel et culturel et continue d'être un joueur clé dans l'édification d'une société canadienne encore plus forte et plus dynamique. Hors de nos frontières, le Canada se présente comme étant un modèle international en matière de diversité, qui se définit et se démarque par son attachement à son patrimoine naturel et culturel, au bilinguisme et au multiculturalisme.

Les résultats de Parcs Canada sont tributaires de ses efforts visant à assurer l'intégrité écologique et commémorative des réseaux canadiens de lieux patrimoniaux et à cristalliser la fierté des Canadiennes et des Canadiens à l'endroit du patrimoine naturel et culturel du Canada. Le présent rapport permettra aux parlementaires, aux intervenants, aux partenaires et à tous les Canadiens et Canadiennes de mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels fait face Parcs Canada dans l'accomplissement de son mandat.

Le Rapport sur le rendement souligne l'importante contribution qu'apporte Parcs Canada, un membre clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Ce rapport présente aussi les résultats atteints par l'Agence grâce à ses efforts de collaboration, aux partenariats établis et à son travail accompli au nom des Canadiennes et des Canadiens. Il permet en outre d'illustrer la fierté du gouvernement du Canada et de ses employés à promouvoir et à soutenir les artistes, les athlètes, les communautés linguistiques et culturelles, de même que les splendeurs naturelles et culturelles de chez nous.

Sheila Copps

Canada

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE

Le présent rapport sur le rendement porte sur les réalisations de l'Agence Parcs Canada du 1er avril 2002 au 31 mars 2003.

Les principales priorités de Parcs Canada pour la période susmentionnée s'établissaient comme suit :

- maintenir ou rétablir l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation, de même que l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et des ressources culturelles;
- créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans les régions qui ne sont pas encore représentées, ce que le Plan d'action du gouvernement du Canada, annoncé en octobre 2002, est venu appuyer avec encore davantage de fermeté;
- désigner de nouveaux lieux historiques nationaux;
- mobiliser les Canadiennes et les Canadiens afin qu'ils se sentent davantage interpellés par la protection des aires patrimoniales protégées du Canada;
- maintenir et enrichir les services d'accueil et l'expérience vécue par les visiteurs;
- élaborer et mettre en œuvre des processus d'élaboration de plans d'affaires viables;
- poursuivre le renouvellement du régime des ressources humaines de l'Agence; et
- assurer à long terme le financement adéquat et la viabilité financière des programmes de Parcs Canada.

Le Rapport sur le rendement 2002-2003 prend appui sur la base des réussites énoncées dans les rapports sur le rendement précédents. Cette année encore, nous avons accompli des progrès au plan de l'établissement et de la protection de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de ressources culturelles. Nous avons poursuivi nos démarches pour inciter davantage les Canadiennes et les Canadiens, ainsi que nos différents intervenants, à prendre part à la protection et à la mise en valeur de ces endroits, notamment avec la tenue, en mars 2003, de la 2e Table ronde de la Ministre sur Parcs Canada. Nos succès se manifestent dans le fait que, pour l'ensemble des institutions fédérales, la qualité des services offerts aux visiteurs par Parcs Canada figure parmi les plus appréciées. Et nous y parvenons malgré les défis énormes auxquels il nous faut faire face pour protéger nos ressources naturelles et culturelles, avant qu'elles ne disparaissent à tout jamais, de même que pour conserver celles confiées à notre garde.

Que nous ayons réussi à faire autant témoigne du dévouement et des efforts de toutes nos employées et de tous nos employés d'un bout à l'autre du pays.

Alan Latourelle

SECTION 1: PROFIL DE PARCS CANADA

Législation

Parcs Canada est devenue une agence du gouvernement fédéral suite à l'adoption en décembre 1998 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada.* L'Agence a pour mandat de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et de favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.

Statut et pouvoirs de l'Agence

L'Agence Parcs Canada est reconnue comme un «établissement public» selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cela signifie que Parcs Canada est une entité juridique distincte qui relève de la ministre du Patrimoine canadien et qui est vouée à la prestation des programmes définis dans la législation et les politiques régissant l'Agence. La ministre assure la direction générale de l'Agence et rend compte au Parlement de toutes les activités de Parcs Canada.

On a accordé à l'Agence Parcs Canada des pouvoirs plus souples en matière de ressources humaines, d'administration et de finances, entre autres :

a) le statut d'employeur distinct qui lui permet de concevoir un cadre de gestion des ressources humaines mieux adapté à ses besoins opérationnels particuliers et aux conditions de travail de ses employés;
b) la possibilité de conserver toutes les recettes et de les réinvestir pour financer des services;
c) un budget continu de deux ans propice à l'investissement judicieux des fonds publics et aux avances de fonds;
d) un compte permanent pour financer la création de nouveaux parcs nationaux, de nouveaux lieux historiques nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation.

Parcs Canada a aussi obtenu de nouveaux pouvoirs en ce qui a trait au programme d'immobilisations, à la passation de marchés et à la gestion des biens immobiliers lui permettant de simplifier les processus administratifs et la bureaucratie, mais continue de relever de la ministre et du Parlement qui supervisent l'ensemble des activités de l'Agence.

Régie interne

Le Conseil exécutif de Parcs Canada est composé du directeur général de l'Agence, de quatre directeurs généraux, du dirigeant principal administratif, des directeurs exécutifs du Québec, des parcs des Rocheuses et du Nord, du directeur exécutif de l'intégrité écologique, du dirigeant principal des ressources humaines, de l'agent financier principal, du directeur des communications, du conseiller juridique principal et du chef de cabinet. Le directeur général de l'Agence rend compte à la ministre du Patrimoine canadien.

À titre d'organisme décisionnel principal, le Conseil exécutif doit définir l'orientation stratégique à long terme et établir les priorités. Il approuve également l'allocation des ressources, les nouvelles initiatives et les innovations en matière de services.

Le comité de vérification et d'évaluation du Conseil exécutif supervise les activités de vérification interne et d'évaluation de l'Agence. Il doit revoir et approuver le Plan triennal de vérification et d'évaluation, recevoir et approuver tous les rapports de vérification et d'évaluation et veiller à ce que les recommandations soient incorporées aux processus d'établissement des priorités, de planification et de prise de décisions.

La Direction générale des parcs nationaux et la Direction générale des lieux historiques nationaux élaborent l'orientation des programmes et la politique opérationnelle en ce qui concerne le patrimoine naturel et culturel. La Direction générale de la stratégie et des plans fournit des services d'affaires, de technologie de l'information, immobiliers et financiers. La Direction des ressources humaines assure l'orientation générale de la fonction et soutient les responsabilités de Parcs Canada en tant qu'employeur. La Direction des communications soutient les communications stratégiques de l'Agence. Le directeur général de l'Est du Canada et le directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada définissent l'orientation stratégique des unités de gestion et des centres de services.

Le Secrétariat aux affaires autochtones est responsable de la coordination générale des questions autochtones à Parcs Canada (à l'exception des questions liées aux revendications territoriales) et rend compte directement au directeur général de l'Agence.

La prestation des programmes, y compris les services aux visiteurs, incombe aux 32 unités de gestion de Parcs Canada. Ces dernières sont des regroupements de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation généralement situés à proximité les uns des autres, ce qui leur permet de partager des ressources de gestion et d'administration. Les directeurs des unités de gestion font rapport au directeur général de l'Agence par l'entremise de leurs plans d'affaires et de leurs rapports annuels. Ils relèvent du directeur général de l'Est du Canada ou du directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada, qui les conseillent et les guident en matière de programmes.

Il y a quatre centres de services situés à Halifax, Québec, Cornwall/Ottawa et Winnipeg, de même que des services plus petits à Calgary et à Vancouver, qui appuient l'organisation dans divers domaines professionnels et techniques, dont la biologie et l'histoire. Les centres de services font rapport au directeur exécutif des centres de services et au directeur général de l'Agence par l'entremise de leurs plans d'affaires annuels.

Programmes nationaux

Depuis plus d'un siècle, le gouvernement du Canada s'occupe de la protection et de la mise en valeur des aires naturelles exceptionnelles et de la commémoration des aspects importants de l'histoire du Canada. Parcs Canada gère trois grands programmes : les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Le réseau des parcs nationaux du Canada

Le programme des parcs nationaux vise à protéger à jamais des exemples représentatifs des aires naturelles d'importance nationale dans le cadre d'un réseau de parcs nationaux et à favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine naturel de façon à le léguer intact aux générations à venir.

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada

Le programme des lieux historiques nationaux favorise la connaissance et l'appréciation du passé du Canada grâce à un programme national de commémoration historique. Sur recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, la ministre du Patrimoine canadien désigne des lieux, personnes et événements jugés d'importance historique nationale.

Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada

Le programme des aires marines nationales de conservation a été créé en 1986 afin de protéger et de conserver à tout jamais des aires marines d'importance nationale, représentatives du milieu marin du pays et des Grands Lacs, ainsi que de favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine marin de façon à le léguer intact aux générations à venir.

Autres programmes nationaux

Parcs Canada dirige ou coordonne aussi la prestation d'autres programmes ayant pour objectif la conservation de certains aspects du patrimoine canadien. Voici ces programmes : Programme des édifices fédéraux du patrimoine, Programme des gares ferroviaires patrimoniales, Programme du réseau des rivières du patrimoine canadien, Programme fédéral d'archéologie et Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada. Voir les descriptions détaillées sur le site Web de Parcs Canada (www.parcscanada.gc.ca).

Obligations internationales

Parcs Canada contribue à la conservation internationale du patrimoine par son leadership et sa participation à des congrès, programmes, agences et accords internationaux.

Parcs Canada représente le gouvernement du Canada à la Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial (Convention du patrimoine mondial). L'Agence contribue aussi au Programme de réserves de biosphère de l'UNESCO en fournissant conseils et appui financier aux quatre réserves de la biosphère englobant des parcs nationaux ainsi que financement et appui administratif aux dix réserves de la biosphère du Canada. Elle représente également le Canada au sein de l'Union mondiale pour la nature (UICN), ainsi que du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), dans ce dernier cas, avec l'Institut canadien de conservation.

SECTION 2 : CONTEXTE ET ACTIVITÉS CLÉS EN 2002-2003

Cette section situe Parcs Canada dans le cadre politique général du gouvernement, décrit les principaux défis auxquels l'Agence fait face et définit les activités clés entreprises en 2002-2003 pour résoudre ces problèmes.

L'Agence Parcs Canada constitue pour le gouvernement du Canada un instrument essentiel pour l'atteinte de ses buts en matière de développement durable et de conservation du patrimoine. En octobre 2002, le Premier ministre et la ministre du Patrimoine canadien ont annoncé que le gouvernement s'engageait à faire progresser l'achèvement du réseau des parcs nationaux avec la création de dix nouveaux parcs nationaux au cours d'une période de cinq ans, à étendre le réseau des aires marines nationales de conservation avec cinq nouvelles aires durant la même période et à terminer l'aménagement de trois parcs nationaux existants par l'ajout de terres importantes au plan écologique. Le gouvernement a également annoncé qu'il s'engageait à financer le maintien de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux existants. Le budget de 2003 comportait un financement initial (concrétisation de ces engagements) ainsi que des ressources nouvelles (versement d'incitatifs financiers au secteur privé pour la préservation des lieux patrimoniaux). Dans ses démarches pour atteindre ces objectifs, l'Agence sera confrontée à d'énormes défis au plan environnemental, social, culturel, économique et technologique.

Les activités humaines continuent d'avoir des incidences sur les milieux sauvages du Canada. Ces incidences se font sentir notamment dans les parcs nationaux existants et ajoutent aux problèmes que le gouvernement doit résoudre pour créer de nouveaux parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation sains au plan écologique. Dans son rapport du printemps 2003, *The Nature Audit*, le Fonds mondial de la nature traite des menaces continues sur les forêts boréales, des pressions cumulatives des pêcheries, de l'aquaculture et du développement énergétique sur les eaux de l'Atlantique et du Pacifique, des répercussions coûteuses des espèces envahissantes transportées dans les eaux de ballast et dans les conteneurs de produits importés ainsi que des pressions comme la pollution et l'étalement des villes sur la biodiversité associées aux milieux urbains. Les activités humaines et le développement mettent aussi en péril le patrimoine culturel bâti, puisque plus de 20 p. 100 des lieux patrimoniaux du Canada ont disparu depuis les années 1970.

La protection de ces ressources est importante pour les Canadiens et les Canadiennes et contribue à l'économie du Canada. Selon un sondage effectué en 1999 (Market Facts du Canada), neuf Canadiens sur dix sont d'avis qu'il est important pour leurs gouvernements de prendre les mesures nécessaires à la protection des milieux sauvages. Un rapport Goldfarb (2001) révélait que la majorité des Canadiens et des Canadiennes (91 p. 100) croient que la préservation du tissu historique est essentielle pour promouvoir la fierté de notre pays. Bien que les réseaux de parcs nationaux et des lieux historiques nationaux demeurent des symboles nationaux importants, les résultats d'un sondage commandé par l'Association d'études canadiennes (Environics 2003) indiquent que leur importance au plan de l'identité nationale diminue. Selon une étude commandée par Parcs Canada, les réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation ajoutent plus de 1,2 milliard de dollars au produit intérieur brut et entraînent la création de 37 600 emplois à temps plein, chaque année.

En 2002-2003, Parcs Canada a continué ses démarches en vue de représenter toutes les régions naturelles terrestres et marines dans les réseaux des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. En 2002-2003, aucune nouvelle entente de création de parcs nationaux n'a été conclue, mais on a terminé les préparatifs des cérémonies de signature confirmant la création d'une réserve de parc national dans le sud des îles Gulf, en Colombie-Britannique, et l'aménagement du parc national du Canada Ukkusiksalik dans la baie Wager, au Nunavut. La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* a reçu la sanction royale en juin 2002. Cette loi établit un cadre national de création et de gestion du réseau des aires marines nationales de conservation du Canada. L'expansion du réseau des lieux historiques nationaux s'est poursuivie avec la désignation de 16 lieux historiques nationaux, neuf personnes d'importance historique nationale et deux événements d'importance historique nationale. Douze de ces désignations sont liées aux priorités stratégiques de Parcs Canada pour accroître la reconnaissance des réalisations historiques des femmes, des autochtones et des communautés ethnoculturelles.

La réalisation de pratiquement tous les résultats clés de Parcs Canada repose essentiellement sur un réseau de partenaires et d'intervenants. La création et la protection des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation nécessitent le consentement, l'appui et la collaboration des autres paliers de gouvernement, des peuples autochtones et de nombreux intervenants et entreprises locales et régionales. Afin de faire progresser le Plan du réseau des lieux historiques nationaux, Parcs Canada collabore étroitement avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ainsi qu'avec les propriétaires et gestionnaires de lieux historiques nationaux. En vue d'assurer la commémoration équilibrée d'aspects importants de l'histoire du Canada, il faut appuyer les femmes, les communautés autochtones et ethnoculturelles dans le but d'accroître leur capacité de proposer des personnes, lieux ou événements à des fins de désignation. Les programmes de communication et d'éducation de Parcs Canada sollicitent l'appui de l'industrie du tourisme, du milieu de l'enseignement et des producteurs des mass-media.

En mars 2003, environ 80 intervenants ont participé à la deuxième Table ronde de la ministre sur Parcs Canada, conformément à l'exigence stipulée dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. La Table ronde vise à conseiller la ministre du Patrimoine canadien sur le rendement de Parcs Canada et sur des questions liées aux responsabilités de l'Agence. Les participants ont formulé 21 recommandations sur ce qui suit : création de nouveaux parcs nationaux et aires marines nationales de conservation; maintien et rétablissement de l'intégrité écologique et séjours des visiteurs dans les parcs existants; développement d'une capacité de conservation, d'interprétation et de marketing dans les lieux historiques nationaux du Canada; modes de participation à la « famille » des lieux historiques nationaux et des autres intervenants à l'accroissement de la sensibilisation et de la fréquentation; offre de services viables par le biais de la réduction des coûts mais en appliquant de nouveaux modes de prestation des programmes et services; et, pour conclure, établissement de liens avec les Canadiens en rendant les trésors nationaux plus attrayants et en rendant les séjours des visiteurs plus mémorables. La ministre du Patrimoine canadien répondra aux recommandations dans les 180 jours qui suivront la Table ronde; le rapport contenant cette réponse sera affiché sur le site Web de Parcs Canada.

Parcs Canada, en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, continue de voir à la mise en place de l'Initiative des lieux patrimoniaux. Cette Initiative à laquelle participent le gouvernement du Canada, ainsi que les gouvernements des provinces et territoires, a pour objectif la protection et la conservation des lieux patrimoniaux du Canada et la participation accrue des Canadiens à la conservation du patrimoine. En 2002-2003, en étroite collaboration avec les intervenants, Parcs Canada a mis la dernière main à la conception du programme et à l'élaboration du système pour le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Un programme de formation des registraires provinciaux et territoriaux a été mené et la planification conjointe en vue de verser au Répertoire les renseignements sur les endroits historiques a été entreprise. Parcs Canada a testé les normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux et rédigé une version définitive des normes en mars 2003. La conception d'un processus national de certification des lieux admissibles conformément aux normes et lignes directrices est maintenant terminée. Un programme de formation a été dressé pour les agents de certification afin qu'ils puissent revoir les plans de conservation des projets pour lesquels un financement est demandé à même le nouveau programme de contribution annoncé dans le budget de février 2003.

Parcs Canada travaille aussi étroitement avec le ministère du Patrimoine canadien pour développer des propositions de politiques et de lois qui permettront de développer pleinement la politique et la législation patrimoniale fédérale. Ceci inclut la protection des lieux historiques nationaux, des édifices patrimoniaux fédéraux et des sites archéolgiques sur les terres fédérales; un fondement législatif pour le Registre canadien des endroits historiques, des normes et lignes directrices pour la conservation des endroits historiques du Canada; et, la considération de la valeur patrimoniale des endroits historiques inclus dans le Registre par les gardiens fédéraux.

La composition de la population canadienne continue d'évoluer et aura des incidences sur les politiques ainsi que sur le mode de prestation du mandat de Parcs Canada. La population vieillit étant donné que la génération des baby-boomers atteint maintenant l'âge de la retraite. Les immigrants devraient représenter 80 p. 100 de la croissance démographique au Canada d'ici 2030. La plupart choisissent les grands centres urbains loin des principaux exemples du patrimoine naturel et culturel dont Parcs Canada assure la gestion. Environ 1,3 million de Canadiens, soit 4,4 p. 100 de la population totale, sont d'origine autochtone. Le nombre d'Autochtones, surtout chez les jeunes, augmente par rapport à l'ensemble de la population canadienne. Répondre aux besoins d'un auditoire vieillissant, atteindre les néo-Canadiens et solliciter la participation des Canadiens d'origine autochtone constituent certains des plus grands défis de Parcs Canada.

En 2002-2003, 53 associations coopérantes (les « Amis ») ont contribué aux services aux visiteurs dans 72 parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation. Le Programme national de bénévoles appuie tous les aspects du mandat de Parcs Canada et, en 2002-2003, 3 600 bénévoles ont consacré plus de 100 000 heures à, entre autres, des reconstitutions historiques, à la conception d'expositions et à l'étude de la faune à des fins de recherches.

En 2002-2003, Parcs Canada a continué de solliciter la participation des communautés ethnoculturelles à l'identification de personnes, endroits et événements d'importance historique

nationale et à leur mise en candidature auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les gestionnaires ont reçu des outils de communications (p. ex., vidéos, brochures) dans le cadre de la stratégie *Reconnaître notre histoire* afin de les inciter à faire des mises en candidature. Des consultations auprès des communautés ethnoculturelles ont eu lieu à Halifax, Montréal et Toronto.

Parcs Canada continue d'accorder une grande priorité à cinq dossiers liés à la collaboration avec les Autochtones, à savoir : établir des liens avec les Autochtones, conclure des partenariats économiques, étendre les programmes dans les parcs et les lieux historiques, accroître les possibilités d'emploi et commémorer les thèmes autochtones. Des efforts sont en cours afin que ces priorités soient intégrées aux plans d'affaires viables des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

Le Comité consultatif autochtone, créé en 2001-2002 à la suite d'une recommandation formulée lors de la première Table ronde de la Ministre, a tenu trois réunions en 2002-2003, qui ont porté sur l'utilisation spirituelle traditionnelle des parcs nationaux par les peuples autochtones. La première ébauche de la stratégie « Parcs Canada - Engager les peuples autochtones » a été présentée, le rapport définitif devant paraître en décembre 2003.

La traduction en 54 langues autochtones de la charte de Parcs Canada (version écrite et parlée) va bon train. En mars 2003, la charte avait déjà été traduite en dix langues; la traduction dans les 44 autres langues devrait être terminée en mars 2006 (environ dix langues par année).

Parcs Canada continue à encourager l'identification de personnes, endroits et événements d'importance historique nationale liés à l'histoire des peuples autochtones et leur mise en candidature auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
En 2002-2003, 22 initiatives de consultation et de recherche avec des communautés autochtones ont été entreprises.

En juin 2002, Parcs Canada a répondu au rapport du sous-comité sénatorial sur le développement économique autochtone dans les parcs nationaux du Nord. L'Agence s'est engagée à travailler en partenariat avec les peuples inuits et autochtones du Nord canadien conformément aux accords sur les revendications territoriales et aux ententes de création de parcs afin de maintenir les retombées locales liées à la création et à la gestion de parcs nationaux dans le Nord. Pour faire suite aux recommandations du sous-comité du Sénat, Parcs Canada donne maintenant une formation au personnel du Nord sur le cadre juridique et constitutionnel associé aux parcs nationaux de cette région, notamment sur la gestion mixte et sur les obligations en matière de revendications territoriales.

Les progrès technologiques et la révolution informationnelle ont donné naissance à une économie et à une société axées sur le savoir. Le Canada est en voie de devenir un des pays les plus branchés au monde en ce qui concerne le recours à Internet. En 2001-2002, dans le cadre de son engagement à l'endroit de Gouvernement en direct (GED) et du projet de réservations et de billetterie en ligne de Patrimoine canadien, Parcs Canada a commencé l'élaboration d'un système national de réservation des emplacements de camping. Des demandes de proposition pour la conception et la mise en œuvre d'un système de réservation ont été demandées en

2002-2003. Les premiers prototypes et essais auront lieu pendant la saison de camping de 2004. Le système devrait être en place à l'échelle nationale pour la saison de camping de 2005.

Au cours des deux dernières années, on a mis l'accent sur la redéfinition du rôle des gardes de parc. Suite à une plainte, déposée par une garde de parc en vertu du *Code canadien du travail*, Parcs Canada a entrepris un examen approfondi des tâches des gardes de parc en matière d'application de la loi et de protection des ressources. Les résultats de cet examen ont conduit à restreindre le rôle des gardes de parc en ce qui a trait à l'application du code de la route et du code criminel et à réorienter le programme d'application de la loi vers la protection des ressources.

Le budget de février 2003 prévoyait des ressources supplémentaires de 144 millions $ sur cinq ans, avec 29,2 millions $ récurrents par année pour le financement de l'expansion du réseau des parcs nationaux et du réseau des aires marines nationales de conservation. Des nouveaux fonds de l'ordre de 75 millions $ ont été consacrés à l'intégrité écologique sur cinq ans avec une allocation annuelle de 25 millions $ par la suite. Ce financement représente une étape importante dans l'achèvement et la protection du réseau des parcs nationaux, mais il ne règle pas tous les problèmes financiers. Il demeure difficile de trouver des ressources suffisantes pour protéger et commémorer les lieux historiques qui ne sont pas administrés par Parcs Canada et pour étendre le programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada. Parcs Canada doit investir 425 millions $ dans les infrastructures pour mettre ses biens à niveau au cours des cinq prochaines années et 100 million $ par année par la suite pour les entretenir. Cela représente un important engagement non capitalisé. Parcs Canada continuera de travailler avec les organismes centraux pour trouver des solutions à ces problèmes.

SECTION 3 : RENDEMENT PAR RAPPORT AU PLAN

Méthode de planification et d'établissement de rapports

Figure 1 : Gammes d'affaires et de services de Parcs Canada

Les gammes d'affaires et les gammes de services de Parcs Canada constituent le fondement du cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR). Sous le

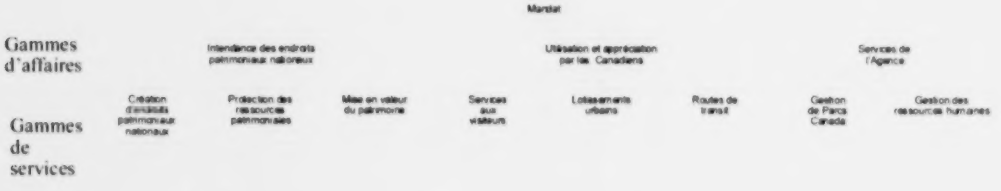

mandat, on trouve trois gammes d'affaires (activités clés et résultats à obtenir), suivies de huit gammes de services (éventail plus détaillé des activités et des résultats). Les gammes de services sont ensuite divisées en résultats prévus et attentes en matière de rendement, qui représentent des engagements plus précis. Les résultats prévus sont les pierres angulaires de la planification et de l'établissement de rapports, tant dans l'ensemble de l'Agence, que dans les unités individuelles de Parcs Canada.

Ce rapport établit un lien entre le rendement et les engagements pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003* (RPP) et le *Plan d'entreprise de 2002-2007*. Les extraits de la figure 2 sont tirés du Plan d'entreprise. Dans le RPP et le Plan d'entreprise, les résultats des gammes d'affaires sont organisés par gammes de services. Dans le RPP, les résultats des gammes de services sont appelés des résultats stratégiques tandis que dans le Plan d'entreprise ce sont des résultats clés par gammes d'affaires. La formulation des engagements varient légèrement d'un document à l'autre. La figure 2 illustre l'ensemble des résultats clés par gammes d'affaires, les objectifs par gammes de services, les résultats prévus et les attentes en matière de rendement d'après la formulation du Plan d'entreprise.

Aux fins de rapport, les huit gammes de services sont divisées en deux groupes. Les activités fondamentales du mandat sont : création, protection, mise en valeur du patrimoine et services aux visiteurs. Les activités à l'appui au mandat ne font pas partie du mandat de base de Parcs Canada, mais ont un grand intérêt public (p. ex., lotissements urbains et routes) ou appuient d'autres gammes de services (p. ex., gestion de Parcs Canada et gestion des ressources humaines).

Figure 2 : Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

Mandat	Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.				
	MANDAT DE BASE				
Résultat clé **2002-2003** **Dépenses** **Exploitation** **Capital**	Créer, protéger et mettre en valeur des endroits qui ont une importance patrimoniale naturelle et culturelle **196 M$** **24,1 $**				
GAMMES DE SERVICES **Objectifs stratégiques** **2002-2003** **Dépenses** **Exploitation** **Capital**	**1 : Création d'endroits patrimoniaux nationaux** Travailler à l'achèvement des réseaux de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation qui doivent représenter toutes les régions terrestres et marines du pays, de même qu'à l'amélioration du réseau des lieux historiques nationaux qui commémorent l'histoire du Canada. **14,1 M$** **5 M$**		**2 : Protection des ressources patrimoniales** Assurer, à titre de priorité principale, l'intégrité écologique des parcs nationaux, l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation. **130.2M$** **12,4 M$**		**3 : Mise en valeur du patrimoine** Veiller à ce que les intervenants de Parcs Canada et le public comprennent bien et appuient les valeurs d'intégrité commémorative et d'intégrité écologique. **51,7 M$** **6,7 M$**
Résultats prévus	Créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines de conservation dans des régions non représentées et achever les parcs non terminés. **(sous réserve de l'obtention de nouveaux fonds)**	Désigner et commémorer de nouveaux lieux historiques nationaux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, en particulier dans les secteurs prioritaires sous-représentés.	Maintenir ou rétablir l'intégrité écologique des parcs nationaux et le développement durable des aires marines nationales de conservation.	Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	Accroître la sensibilisation aux valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, ainsi que la compréhension et l'appui de ces valeurs.
Attentes en matière de rendement	• Signer des ententes afin de représenter trois nouvelles régions terrestres selon les ressources financières disponibles • Signer une entente afin de représenter une nouvelle région marine selon les ressources disponibles	• 135 nouvelles désignations dont 55 seront dans des domaines prioritaires – Mars 2006	• Améliorer la série d'indicateurs d'intégrité écologique - mars 2003 • Mettre à jour le cadre de rapports et étendre le système de surveillance - mars 2004	• Évaluer les 145 lieux historiques nationaux administrés par l'Agence d'ici 2011, avec 14 nouvelles évaluations par année	• Utiliser et comprendre les objectifs– 2002-2003 Objectifs de satisfaction par rapport à la mise en valeur du patrimoine: 85 p. 100 satisfaction globale, 50 p. 100 très satisfaits

Figure 2 : Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes (suite)

<table>
<tr><td colspan="6">Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.</td></tr>
<tr><td>MANDAT DE BASE</td><td colspan="5">APPUI AU MANDAT</td></tr>
<tr><td colspan="3">Offrir aux Canadiens l'occasion d'utiliser et d'apprécier les endroits patrimoniaux nationaux et en même temps de soutenir la conservation du patrimoine du pays et d'y contribuer.
188,1 M$
21 M$</td><td colspan="3">Permettre à Parcs Canada de jouer un rôle prédominant, directement et indirectement, dans la gestion efficiente et efficace de ses ressources afin de protéger et de mettre en valeur les endroits patrimoniaux
59,4 M$
2,5 M$</td></tr>
<tr><td>4 : Services aux visiteurs
Offrir aux visiteurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, des services de qualité leur permettant d'utiliser en toute sécurité et d'apprécier les endroits patrimoniaux, tout en minimisant les répercussions sur les ressources.
154,6 M$
12,7 M$</td><td>5 : Lotissements urbains
Gestion efficace et administration efficiente des collectivités situées dans les parcs pour en faire des modèles de viabilité.
8,0 M$
3,7 M$</td><td>6 : Routes de transit
Entretenir des routes de transit fiables et sécuritaires qui limitent au minimum les incidences écologiques.
25,5 M$
4,6 M$</td><td colspan="2">7 : Gestion de Parcs Canada
Maintenir ou améliorer l'intégrité de la gestion, en mettant l'accent notamment sur l'utilisation d'un processus décisionnel efficace et la gestion axée sur les résultats.
46,6 M$
2,5 M$</td><td>8 : Gestion des ressources humaines
Gérer les ressources humaines afin que Parcs Canada soit dotée d'un effectif compétent, représentatif de la population canadienne, qui travaille dans un environnement positif et responsabilisé.
12,8 M$
0 M$</td></tr>
<tr><td>Les attentes des visiteurs et l'utilisation sont gérées de façon à assurer la satisfaction des visiteurs et à minimiser l'impact sur les ressources naturelles et culturelles.</td><td>Saines pratiques de gestion et leadership en matière d'intendance environnementale dans les collectivités de parcs.</td><td>Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit, et les interventions sont conçues de façon à minimiser les impacts écologiques.</td><td>Meilleurs cadres de gestion pour assurer une prise de décisions et la reddition de compte.</td><td>Participation accrue des Autochtones dans les endroits patrimoniaux du Canada.</td><td>Milieu de travail amélioré, renouvellement et représentativité de l'effectif.</td></tr>
<tr><td>• Objectifs visant la satisfaction des visiteurs : 85 p. 100 des visiteurs-satisfaction globale et 50 p. 100 très satisfaits
• Élargissement des indicateurs relatifs aux impacts sur les visiteurs d'ici mars 2004
• Élaboration d'un cadre de sécurité publique d'ici septembre 2002</td><td>• Continuer à améliorer le rendement environnemental
• Recouvrement complet des coûts des services municipaux</td><td>• Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit
• Cadre de rapport écologique - mars 2003</td><td>• Terminer l'évaluation de la capacité de la fonction moderne de contrôleur et le plan d'action d'ici juin 2002.
• Indicateurs de rendement et systèmes d'information pour faire rapport sur tous les résultats prévus d'ici mars 2005</td><td>• Objectifs à déterminer</td><td>• Indicateurs clés - mars 2004
• Représentativité de l'effectif dans les deux groupes linguistiques
• Représentativité de l'effectif des groupes visés par l'équité en matière d'emploi</td></tr>
</table>

Enfin, les dépenses par gammes d'affaires et par gammes de services sont aussi illustrées à la figure 2, conformément à la pratique antérieure de rapport voulant que les dépenses soient comparées aux résultats clés. Des précisions sur les dépenses par gammes de services paraissent ci-dessous. Dans ce document, les chiffres sont calculés selon la comptabilité de caisse alors que les chiffres du rapport annuel de Parcs Canada sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Le rapport sur le rendement inclut également les revenus pour les gammes de services Service aux visiteurs et Lotissement urbains lorsque ces revenus pouvaient être clairement attribués.

Le lien entre les gammes de services est illustré à la figure 3. Toutes les gammes de services appuient directement ou indirectement la concrétisation des deux grandes responsabilités principales de Parcs Canada, à savoir l'intégrité écologique et commémorative.

Figure 3 : Mandat, activités d'appui et responsabilités clés

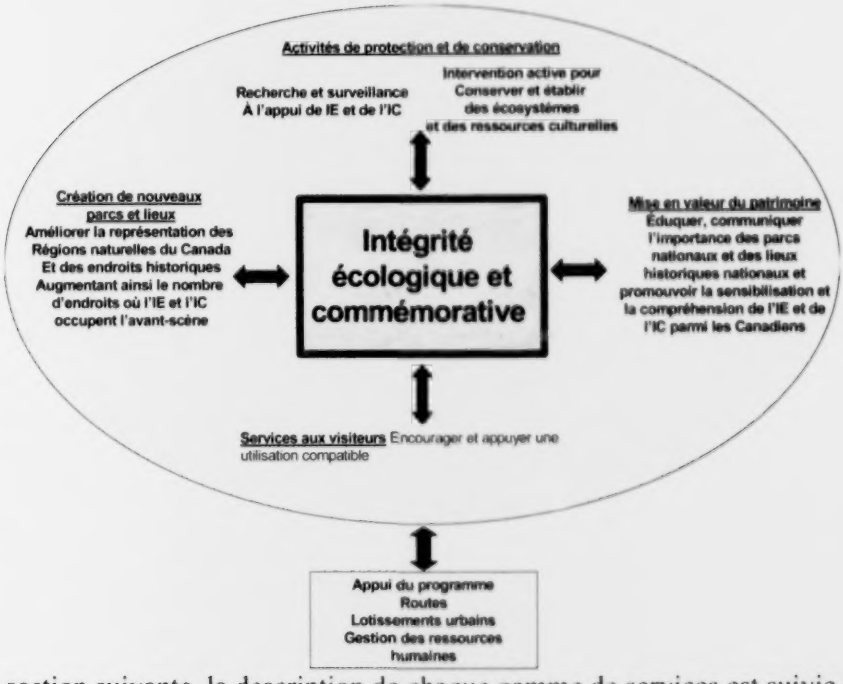

Dans la section suivante, la description de chaque gamme de services est suivie de ses objectifs stratégiques, des résultats prévus et des attentes en matière de rendement contenus dans le *Plan d'entreprise de 2002-2007*. Les initiatives et les réalisations décrivent le rendement de l'Agence par rapport aux attentes et aux résultats indiqués dans le *Rapport sur les plans et priorités* et le *Plan d'entreprise*.

PREMIÈRE PARTIE : MANDAT DE BASE

Les activités du mandat de base sont la création, la protection, la mise en valeur du patrimoine et les services aux visiteurs.

Création d'aires patrimoniales nationales

Description et dépenses

Cette gamme de services englobe la planification, la négociation avec les intervenants, la création des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, la négociation avec les intervenants en vue de l'intégration dans les réseaux nationaux, l'obtention de l'approbation ministérielle et la création de nouvelles aires patrimoniales. Les dépenses liées à cette gamme de services étaient :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION (excluant amortissement)	Salaires	8 375	7 147
	Autres	7 799	20 945
	Total	14 174	28 092
DÉPENSES EN CAPITAL		506	3 567

Cette gamme de services représente 3 p. 100 de l'ensemble des dépenses d'exploitation au cours des deux dernières années. Les dépenses en capital de 2002-2003 incluent les travaux de 3,6M $ relatifs au lieu historique national NCSM *Haïda* du Canada, nouvellement acquis.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Travailler à l'achèvement des réseaux de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation qui doivent représenter toutes les régions naturelles terrestres et marines du pays, de même qu'à l'amélioration du réseau des lieux historiques nationaux qui commémorent l'histoire du Canada.	Création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées et achèvement des parcs non terminés.	• Signer des ententes afin de représenter trois nouvelles régions naturelles terrestres selon les ressources financières disponibles • Signer une entente visant à représenter une nouvelle région marine selon la disponibilité des ressources financières.
	Désignation et commémoration de nouveaux lieux historiques nationaux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, particulièrement dans les secteurs prioritaires sous-représentés.	• 135 nouvelles désignations d'ici mars 2006, dont 55 dans des domaines prioritaires.

Initiatives et réalisations

Création de parcs nationaux et de réserves de parc national du Canada

Pour cet exercice financier, les principales réalisations concernent l'annonce et la mise en réserve de fonds pour un plan d'action visant à compléter de façon substantielle le réseau de parcs nationaux du Canada au cours des cinq prochaines années. Avec le financement adéquat pour poursuivre la création des parcs et les activités courantes au cours des 4 ou 5 années à venir, Parcs Canada pourra maintenant procéder à la signature d'ententes de création de parcs au fur et à mesure qu'elles seront conclues.

Le *Plan du réseau des parcs nationaux* (1997) guide l'achèvement du réseau de parcs nationaux. Ce plan de réseau divise le Canada en 39 « régions naturelles de parc national » distinctes, en se fondant sur la physiographie (l'apparence du terrain) et la végétation. L'objectif est de représenter chacune des régions naturelles par au moins un parc national.

La figure 4 présente le réseau complet des 39 régions naturelles et les parcs nationaux et réserves de parc national établis à l'intérieur de ces régions (actuellement 25 parcs ou réserves ou 64 p. 100 des régions naturelles). Une réserve de parc national est un endroit géré comme un parc national, mais où les terres sont assujetties à une ou plusieurs revendications territoriales autochtones. La figure 4 montre également les régions qui jouissent d'une protection temporaire (c'est-à-dire une région dont les terres sont soustraites aux autres utilisations en attendant la négociation et la signature d'une entente relative à la création d'un nouveau parc) et les zones d'intérêt (c'est-à-dire une aire représentative de la région naturelle qui a été choisie pour une étude de faisabilité relative à la création d'un nouveau parc). En tout, les parcs et les réserves de parc couvrent 244 540 kilomètres carrés soit environ 2,4 p. 100 de la surface totale de terres émergées du Canada.

La création des parcs

Les parcs nationaux sont habituellement créés selon un processus comportant cinq étapes.

- La première et la deuxième étapes, au cours desquelles on détermine les régions représentatives et on choisit une proposition de parc, sont principalement fondées sur des aspects scientifiques.
- La troisième étape, l'évaluation de faisabilité, est plus complexe et plus longue, car elle comprend l'étude des ressources écologiques et des utilisations humaines, l'identification des répercussions sociales et économiques potentielles sur les résidents de la région, l'élaboration de choix sur les limites écologiques du parc et la réalisation de consultations publiques visant à partager l'information et à obtenir la collaboration d'intervenants.
- La quatrième étape, la négociation d'une entente de parc, peut aussi prendre beaucoup de temps, car elle peut comprendre des revendications territoriales globales de la part des Autochtones, et le règlement des difficultés liées à la détermination des limites finales du parc et la prise de décisions relatives à l'acquisition de terres. La quatrième étape prend fin lorsque la ministre, avec l'approbation du Cabinet, signe l'entente négociée relativement à la création d'un parc. Parcs Canada est alors responsable de l'exploitation du parc national ou de la réserve de parc national en vertu des différents règlements provinciaux, territoriaux et/ou fédéraux. Pour les besoins de la planification du réseau, la représentation d'une région naturelle dans le réseau est reconnue lorsque la quatrième étape est terminée.
- La cinquième et dernière étape est la protection du parc ou de la réserve de parc en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Il faut parfois des années pour franchir toutes les étapes de la création d'un parc national. Bien des questions, entre autres la nécessité de gagner l'appui de la communauté locale et du gouvernement provincial ou territorial, les pressions concurrentielles relatives à l'utilisation des terres et la nécessité de mettre des fonds en réserve pour la création et l'exploitation des nouveaux parcs, font en sorte qu'il est parfois difficile pour Parcs Canada de prévoir et de contrôler le rythme de progression des travaux. Le temps nécessaire et la complexité du processus de négociation exposent certaines régions naturelles représentatives à la disparition avant de pouvoir être protégées et font augmenter les coûts d'achèvement du réseau.

Figure 4 : Régions naturelles et parcs nationaux

Figure 4 : Régions naturelles et parcs nationaux

Le processus de création d'un parc national est décrit dans l'encadré ci-contre. Trente-cinq des parcs nationaux et réserves de parc national actuels sont protégés en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (Étape 5) et quatre ne sont pas encore proclamés en vertu de la Loi.

La figure 5 résume l'état d'achèvement du réseau de parcs nationaux dans les 14 régions non représentées et dans quatre régions où des parcs ou des réserves de parc sont exploités mais ne sont pas protégés en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* en date de mars 2003. Le *Rapport de 2001 sur l'état des aires patrimoniales protégées* fournit plus de détails sur chacune des régions non représentées (www.parcscanada.gc.ca).

Figure 5 : Progrès relatifs à l'achèvement du réseau des parcs nationaux (2002-2003)

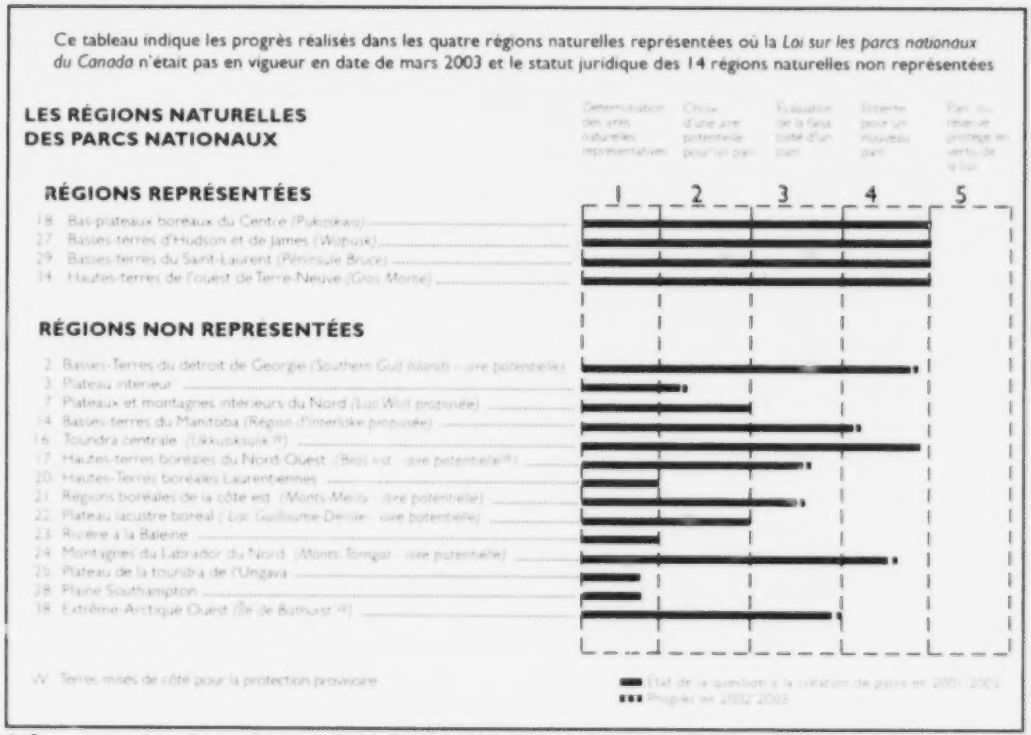

*** Le rapport sur le rendement 2001-2002 indiquait que la région 38 complétait l'étape 3 toutefois cette étape n'a pas été complétée avant le milieu de l'exercice financier 2002-2003.**

> ***Attente en matière de rendement***
> Signer les ententes pour représenter trois nouvelles régions terrestres selon la disponibilité du financement.

Dans le *Plan d'entreprise 2002-2007*, on s'engageait à signer des ententes pour représenter trois des régions terrestres (les régions 2, 16 et 24) pendant la période de planification, selon la disponibilité des ressources financières. Une entente de parc, qui contient les engagements visant à aménager et à exploiter un nouveau parc national et à protéger ses écosystèmes, est signée uniquement lorsque le financement approprié est en place. Le financement n'ayant été obtenu qu'en février et mars 2003, aucune entente n'a été signée et aucun nouveau parc n'a été créé en 2002-2003. Cependant, des ententes ont été ratifiées dans deux régions, la région 2, Basses-Terres du détroit

de Georgia et région 16, Toundra centrale. En outre, certaines démarches finales ont été faites en vue de la préparation des cérémonies de signature. Les négociations se sont poursuivies dans la région 24, Montagnes du Labrador du Nord, pour parvenir à une entente de création d'un parc.

Région 2 : En 2001-2002, Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont négocié une entente définitive concernant la création d'une réserve de parc national du Canada dans le sud des îles Gulf. La réserve de parc national des Îles-Gulf, une fois établie et exploitée, protégera environ 2 500 hectares sur 15 îles dans une des régions naturelles les plus menacées du Canada. Le conseil des ministres de la Colombie-Britannique a ratifié une entente en décembre 2001 et on s'attend à passer à l'étape de la signature au printemps 2003.

Région 16 : À la suite des négociations relatives à une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits à l'égard du parc national du Canada Ukkusiksalik (baie Wager, Nunavut) en 2000-2001, l'Association des Inuits du Kivalliq a ratifié l'entente. La signature de cette entente prévue en mars 2002 a été retardée jusqu'à l'été 2003. La déclaration d'inaliénabilité des terres du parc national éventuel est toujours valide.

Région 24 : Les négociations se sont poursuivies entre Parcs Canada et l'Association des Inuits du Labrador au sujet d'une entente sur les répercussions et les retombées d'un parc qui donnera un caractère officiel à la relation entre Parcs Canada et les Inuits du Labrador au sujet d'une réserve de parc national dans les monts Torngat. Les discussions ont commencé avec la corporation Makivik qui représente les Inuits du Nunavik dans le nord du Québec, afin d'élaborer avec ces derniers un processus de consultation. Les négociations se sont poursuivies avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador au sujet d'une entente visant à céder les terres essentielles à la création d'une réserve de parc national, mais à un rythme plus lent que prévu, de sorte que les négociations n'étaient pas terminées à l'automne/hiver 2002.

Bien que certaines études et projets aient été mis en attente en 2002-2003 à cause de restrictions budgétaires, des progrès ont été accomplis dans les régions suivantes :

Région 3 : Dans la région naturelle du Plateau Intérieur, on a concentré les efforts sur l'examen des options possibles pour un projet dans la région. Parcs Canada a terminé l'évaluation d'un projet dans la région d'Okanagan mis de l'avant par des intérêts conservationnistes. Dans son discours du Trône du 11 février 2003, le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est dit intéressé à explorer la possibilité de créer un parc national dans cette région.

Région 14 : Parcs Canada a fait encore certains progrès vers des négociations officielles en vue d'une entente fédérale-provinciale. Au cours de la dernière année, Parcs Canada et Manitoba Parks ont travaillé à une entente portant sur les nouvelles limites du parc afin d'améliorer la représentation régionale et l'intégrité écologique et ainsi répondre aux nouvelles normes établies dans la *Loi sur les*

parcs nationaux du Canada. Des discussions plus poussées ont eu lieu avec les collectivités et les chefs des Premières nations afin de cerner les préoccupations et de trouver des moyens pour les faire participer aux négociations relatives au parc national proposé.

Région 17 : Dans le contexte du processus d'Akaitcho visant à résoudre les droits fonciers issus de traités qui touchent les Premières nations, la collectivité de Lutsel K'e a réaffirmé en 2001 son intérêt pour le projet de parc national dans le Bras Est du Grand-Lac-des-Esclaves; les discussions se sont donc poursuivies entre Parcs Canada et les chefs de la collectivité en 2002-2003. Le Canada et la nation Métis des Territoires-du-Nord-Ouest ont également convenu d'un protocole sur l'échange d'information concernant le projet, ce qui formalise sa participation au processus de consultation.

Région 21 : Parcs Canada a poursuivi ses travaux sur l'étude de faisabilité annoncée par la ministre du Patrimoine canadien en mars 2001. L'intérêt manifesté pour le projet de création d'un parc national dans les monts Mealy demeure élevé et les représentants de divers intervenants se sont officiellement regroupés en un comité directeur pour mener cette étude avec Parcs Canada. Le programme de recherche a été lancé, avec des ressources financières limitées toutefois et le lancement des consultations publiques officielles a été organisé.

Région 38 : En 2002-2003, les ministères concernés sont parvenus à un consensus concernant les limites proposées pour un nouveau parc national au nord de l'île Bathurst en tenant compte de tous les éléments pertinents, incluant l'information écologique, l'habitat des caribous, les commentaires du public et une proposition soumise par l'Association minière du Canada et la Fédération canadienne de la nature.

En 2002-2003, aucun progrès n'a été accompli dans six régions non représentées en raison d'un manque d'appui politique au niveau local ou provincial dans ces régions (régions 7, 20, 22, 23 et 25) ou en raison de la décision prise par Parcs Canada de ne pas concentrer les ressources dans la région à cause de la faible possibilité à court terme de parvenir à une entente de création d'un parc (région 28).

Le statut de quatre régions (18, 27, 29 et 34) qui sont représentées par des parcs nationaux mais dont il n'est pas fait mention dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* n'a pas changé en 2002-2003.

Régions 34 et 27 : Bien qu'ils figurent sur la liste de l'annexe 1 de la Loi, le parc national du Canada du Gros-Morne et le parc national du Canada Wapusk n'ont pas été reconnus de façon officielle. Les règlements sur la gestion des activités traditionnelles de collecte des ressources renouvelables, convenus en vertu des ententes de création d'un parc, doivent être en place avant que le parc soit reconnu de façon officielle; ils n'en sont pour l'instant qu'à l'étape de l'élaboration. Le règlement concernant le parc national du Canada du

Gros-Morne devrait être prêt pour l'automne 2003 et celui concernant le parc national du Canada Wapusk pourrait n'être prêt qu'en mars 2005.

Régions 18 et 29 : Le parc national du Canada Pukaskwa et le parc national du Canada de la Péninsule-Bruce n'étaient pas visés par la nouvelle loi en février 2001 en raison de questions autochtones non résolues qui continuent d'être le sujet de discussions. En outre, l'acquisition des terres prendra encore de nombreuses années au parc national du Canada de la Péninsule-Bruce.

Achèvement et extension du réseau des parcs nationaux du Canada

Parcs Canada travaille à compléter deux parcs nationaux et à accroître éventuellement la superficie de trois autres parcs. L'acquisition de terres additionnelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites actuelles d'un parc peut permettre de compléter la représentation d'une région natuelle et d'accroître l'intégrité écologique d'un parc national.

Régions 13 et 29 : Les ententes fédérales-provinciales qui ont mené à la création du parc national du Canada des Prairies, en Saskatchewan, et du parc national du Canada de la Péninsule-Bruce, en Ontario, fixaient les limites de ces parcs. À l'intérieur des limites ainsi convenues, les terres appartenant à des particuliers sont acquises à la suite de ventes de gré à gré. Au moment de la rédaction de ce rapport, les terres acquises pour le parc national du Canada de la Péninsule-Bruce représentent 32 p. 100 de la superficie totale convenue de 154 kilomètres carrés et les terres acquises pour le parc national du Canada des Prairies représentent 56 p. 100 de la superficie totale des 906 kilomètres carrés. En 2002-2003, 165.93 hectares ont été acquis pour être ajoutés au parc national du Canada de la Péninsule-Bruce (soit une augmentation de la superficie de 3,3 p. 100).

Parcs Canada négocie également dans le but d'étendre les frontières de quelques parcs nationaux existants.

Région 15 : Les limites actuelles du parc national du Canada Tuktut Nogait représentent 58 p. 100 des 28 093 km^2 soustraits au développement au moment de la création du parc en 1998 (voir figure 4). La ministre du Patrimoine canadien a annoncé, en mars 2001, le début des négociations avec la Sahtu Lands Corporation pour compléter le parc à l'intérieur du territoire traditionnel des Dénés et des Métis du Sahtu. La négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages, soit l'équivalent d'une entente de création d'un parc, a pris plus de temps que prévu. Une entente finale est prévue en 2003-2004.

Région 8 : La réserve de parc national du Canada Nahanni englobe présentement une superficie de 4 765 km^2. En novembre 2001, Parcs Canada a déposé son document intitulé « Aires de grande valeur de conservation » qui concerne les terres attenantes à la réserve de parc national, ainsi que le processus Deh Cho. Les négociations menées entre Parcs Canada et la Première nation Deh Cho concernant une entente de principe visant l'adoption d'un processus pour

l'élaboration, l'évaluation et la consultation relatives à l'agrandissement de la réserve de parc national se sont terminées en février 2003 avec la ratification de l'entente de principe par les Premières nations Deh Cho.

Région 5 : Parcs Canada œuvre de concert avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin d'évaluer une proposition qui aurait pour effet de protéger un paysage accidenté de la vallée Flathead par une réserve de parc national située immédiatement à l'ouest du parc national du Canada des Lacs-Waterton. La protection de cette étendue améliorerait l'intégrité écologique du parc actuel et compléterait un coin manquant à l'International Peace Park. Si le gouvernement provincial réagit favorablement à la proposition, et que la Première nation manifeste son accord, les négociations en vue d'un accord pourraient débuter.

Création d'aires marines nationales de conservation et de réserves d'AMNC du Canada

Une politique relative aux aires marines nationales de conservation (AMNC) a d'abord été approuvée en 1986 et mise à jour en 1994[1], afin de sauvegarder et de protéger un réseau d'aires représentatives des milieux marins du Canada. Un plan de réseau, semblable à celui des parcs nationaux, guide la création des nouvelles AMNC. Intitulé *D'un océan à l'autre* (www.parcscanada.gc.ca), ce plan divise les eaux océaniques du Canada et les Grands Lacs en 29 régions marines naturelles. La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* a été proclamée le 13 juin 2002 et contient un cadre de création et de gestion pour le réseau des aires marines nationales de conservation.

Le programme des aires marines nationales de conservation est encore jeune. La figure 6 illustre le réseau complet des 29 régions marines et les aires marines de conservation exploitées et proposées ou les réserves d'AMNC créées à même ces régions. Les deux endroits exploités représentent deux des 29 régions marines naturelles (7 %) et couvrent une superficie de 1 251 kilomètres carrés.

[1] En 1986, les aires marines nationales de conservation étaient appelées des parcs marins nationaux. Depuis la mise à jour de la politique en 1994, les parcs marins sont devenus des aires marines nationales de conservation afin de tenir compte du régime de gestion différent applicable aux aires marines, par rapport à celui appliqué aux parcs terrestres nationaux.

Figure 6 : Régions marines naturelles et aires marines nationales de conservation

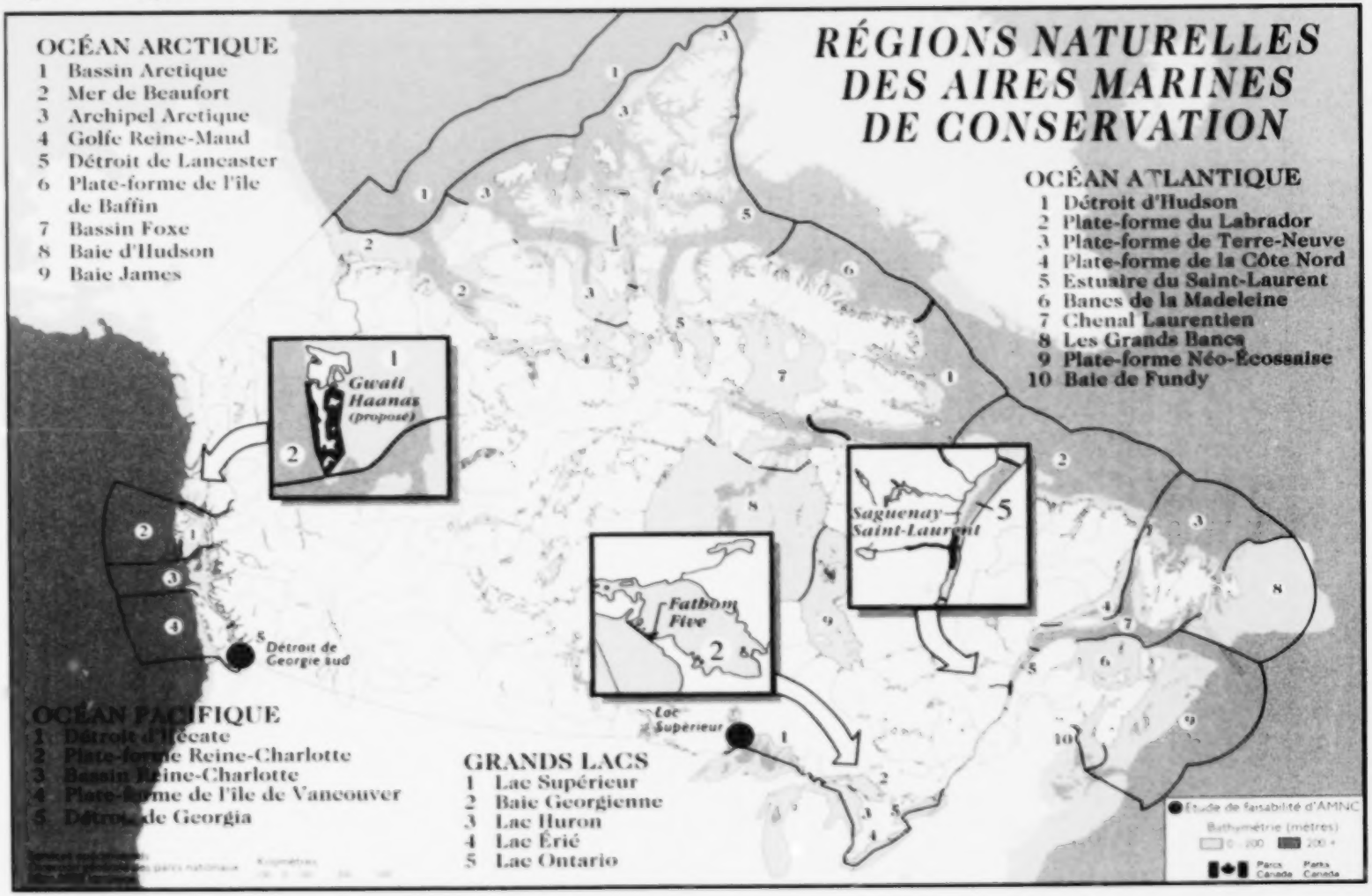

Figure 6 : Régions marines naturelles et aires marines nationales de conservation

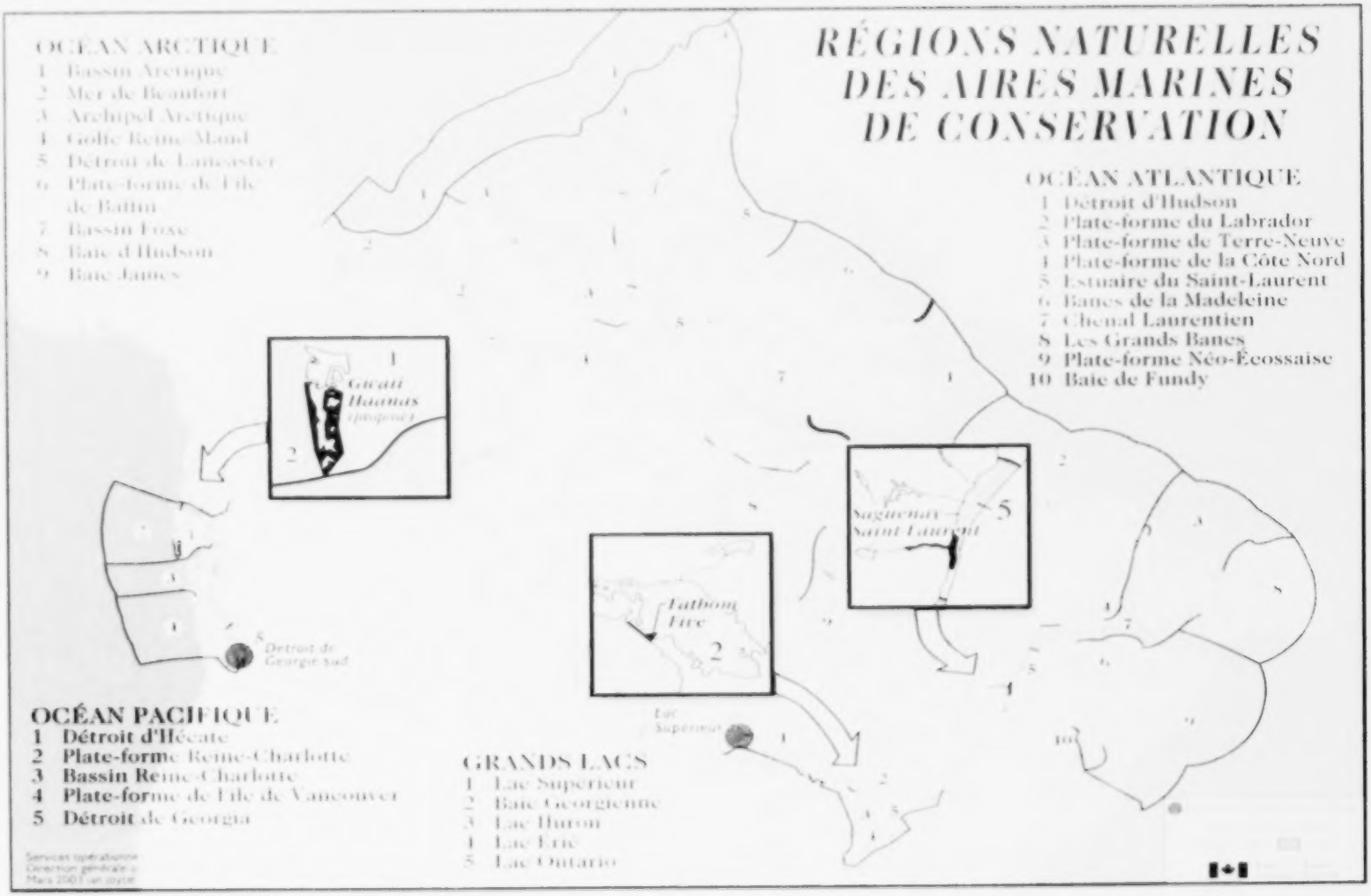

Tout comme pour le parachèvement du réseau des parcs nationaux, le rythme des progrès dans la création de nouvelles aires marines nationales de conservation échappe souvent au contrôle direct de Parcs Canada (voir le processus dans l'encadré ci-contre). Des questions complexes liées à l'utilisation des ressources régionales et aux utilisateurs traditionnels des ressources sont des facteurs importants dont il faut tenir compte. De plus, Parcs Canada n'a pas de fondement législatif pour ce programme, ni de ressources financières à consacrer à l'enrichissement de l'expertise scientifique, à la création et à la protection des aires marines nationales de conservation. La nouvelle loi, le plan d'action annoncé en octobre 2002 et les ressources financières prévues dans le budget de février 2003 ont préparé la voie, au cours des cinq prochaines années, à la création d'AMNC dans cinq régions non représentées (ce qui résultera en un total de sept régions représentées, ou 24 p. 100 des régions marines, à la fin de ces cinq années).

Création des aires marines de conservation

Les aires marines nationales de conservation sont créées selon un processus en cinq étapes semblable à celui qui guide la création des parcs terrestres (identification et sélection des aires marines représentatives à la suite d'études portant sur les ressources de l'aire et sur la qualité de la représentation; évaluation de la faisabilité d'une aire marine nationale de conservation et de l'appui du public relatif à la création d'une telle aire; négociation relative à une entente fédérale-provinciale-territoriale énonçant les modalités et les conditions régissant la création et la gestion de l'AMNC; création de la nouvelle AMNC de par la loi). La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* exige la préparation d'un plan directeur provisoire avant l'étape finale visant à créer l'AMNC de par la loi. Selon les circonstances propres à chaque endroit, la préparation d'un tel plan peut avoir lieu parallèlement avec la négociation d'une entente de création, mais peut commencer plus tôt, pendant l'étude de faisabilité, ou plus tard. Une région est considérée comme étant représentée dans le réseau lorsque l'étape 4, la négociation d'une entente fédérale-provinciale-territoriale, est terminée.

La figure 7 illustre les progrès accomplis dans les deux régions où des aires marines nationales de conservation sont exploitées, de même que les progrès réalisés dans les régions non représentées. La seule aire marine de conservation à avoir franchi la cinquième étape du processus de création est le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, au Québec, (océan Atlantique – Région 5) géré en vertu de sa propre loi dont les objectifs sont semblables à ceux de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Le parc marin national du Canada Fathom Five (Grands Lacs – Région 2) n'a pas encore été cédé de façon officielle au gouvernement fédéral, mais est géré par Parcs Canada en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par la province de l'Ontario, selon un plan directeur approuvé (étape 4).

Attente en matière de rendement

Signer une entente pour représenter une nouvelle région marine, selon la disponibilité du financement.

En 2002-2003, certains progrès ont été accomplis dans trois régions concernant la création d'aires marines nationales de conservation ou de réserves d'AMNC. Les négociations visant à représenter les Grands Lacs, Région 1 : *Lac Supérieur* se poursuivent entre Parcs Canada et le gouvernement de l'Ontario. En 2002-2003, ces discussions ont mené à l'élaboration d'une ébauche d'entente de principe qui n'était pas encore signée à la fin de l'exercice. Il est prévu d'en venir à une entente finale avant la fin de 2003-2004.

Selon l'entente fédérale-provinciale conclue entre le Canada et la Colombie-Britannique en 1988, les deux gouvernements se sont engagés à créer une réserve d'aires marines nationales de conservation attenante à la réserve de parc national du Canada Gwaii Haanas, qui devrait représenter deux régions marines (océan Pacifique, régions 1 et 2). Les travaux préparatoires visant à mettre en oeuvre l'entente existante et à négocier une entente distincte avec la nation Haïda se sont poursuivis en 2002-2003, malgré des ressources restreintes.

Il faut souligner qu'en raison des restrictions budgétaires, les travaux de Parcs Canada visant l'extension du réseau des aires marines nationales de conservation ont été concentrés uniquement sur les régions mentionnées ci-dessus en 2002-2003.

Figure 7 : Progrès dans l'achèvement du réseau des AMNC (2002-2003)

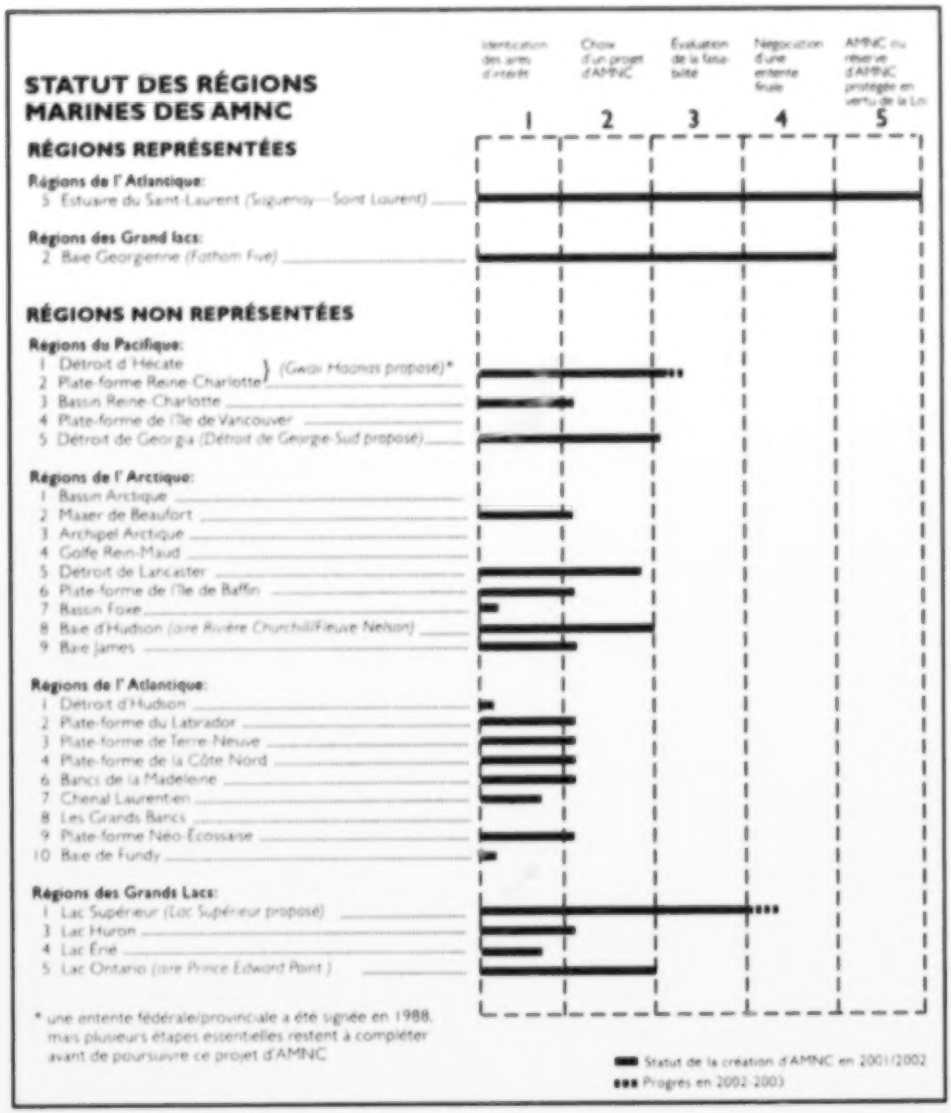

Amélioration du réseau des lieux historiques nationaux du Canada

En octobre 2000, un nouveau Plan de réseau des lieux historiques nationaux du Canada (www.parcscanada.gc.ca) était lancé. Ce plan présente une stratégie à long terme qui traite de la nécessité d'améliorer le système de commémoration des lieux, des personnes et des événements qui ont marqué notre histoire. Dans le plan, on affirme que l'histoire des Autochtones, l'histoire des collectivités ethnoculturelles et l'histoire des femmes sont sous-représentées au sein du réseau et on en fait des priorités stratégiques pour Parcs Canada.

En mars 2002, le réseau avait effectué 1 799 désignations touchant 877 lieux, 569 personnes et 353 événements d'importance historique nationale. Environ 19 p. 100 de ces lieux, personnes et événements (334) sont liés à une ou plusieurs des trois priorités stratégiques identifiées dans le plan du réseau. Ces totaux diffèrent de ceux rapportés dans le rapport sur le rendement 2001-2002. Parcs Canada a changé sa méthodologie pour l'inscription d'une personne, d'un lieu ou d'un événement au réseau. Avant cette année, les recommandations en vue de la désignation par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) comptaient dans le total. À partir de cette année, seules les désignations effectuées par la ministre pendant la période du rapport seront ajoutées au total. Les totaux révisés pour les deux années précédant la période du rapport et les nouveaux totaux de la période du rapport sont inscrits ci-dessous.

Par opposition à la mise en oeuvre des plans du réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, celle du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* est la responsabilité de plusieurs intervenants, en plus de Parcs Canada. Les autres intervenants sont le public, qui présente la plupart des mises en candidature aux fins de désignation, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), qui analyse toutes les propositions et recommande celles qui représentent des aspects d'importance historique nationale, et la ministre du Patrimoine canadien, qui désigne les lieux, les personnes et les événements d'importance historique nationale. Les précisions relatives aux rôles et responsabilités de chacun des intervenants, plus particulièrement ceux dévolus à Parcs Canada, sont énumérées ci-après.

Étapes menant à la désignation

La mise en candidature des lieux, des personnes et des événements aux fins de désignation et de marquage est le principal moyen par lequel le public peut participer au programme national de commémoration. Parcs Canada joue un rôle très indirect dans le cadre du processus de mise en candidature: en élaborant le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, en faisant connaître le plan, le programme et le rôle de la CLMHC, en proposant, à l'occasion, des lieux, des personnes ou des événements aux fins de désignation éventuelle en fonction des études relatives au cadre du plan du réseau et en offrant son appui afin de mettre en valeur le potentiel des collectivités à présenter les mises en candidature à la CLMHC. Depuis 1999-2000, dans le cadre du programme de Parcs Canada lié à l'initiative concernant les nouveaux lieux, des séances de consultation ont été tenues avec les peuples autochtones et plus récemment avec les collectivités ethnoculturelles. En 2003-2004, Parcs Canada entreprendra l'examen quinquennal de ce programme.

Parcs Canada fournit les services de secrétariat à la CLMHC. Le secrétariat reçoit les demandes de renseignements du public concernant le programme et les désignations éventuelles (en moyenne plus de 2 000 par an). Au cours des trois dernières années, Parcs Canada a reçu respectivement 68, 61 et 62 mises en candidature, la plupart (95 p. 100) présentées par le public. Environ un tiers (35 p. 100) des mises en candidature reçues au cours de cette période représentait au moins une des trois priorités stratégiques identifiées dans le plan du réseau (19 en 2002-2003). En 2002-2003, 97 p. 100 (60) des mises en candidature ont été reçues du public et deux provenaient de Parcs Canada.

Parcs Canada est directement responsable de l'examen initial et de la préparation de rapports sur les mises en candidature qui satisfont aux critères de sélection. Une fois la mise en candidature acceptée, Parcs Canada doit préparer un rapport sur le sujet mis en candidature et sur son importance historique. Au cours des trois dernières années, Parcs Canada a présenté à la Commission 106 rapports (45 en 2002-2003) dont 37 p. 100 étaient liés aux priorités stratégiques.

Examen des mises en candidature

Les mises en candidature reçues au secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques sont examinées par un historien ou un archéologue de Parcs Canada. Les critères détaillés et les lignes directrices sont publiés dans le site Web de Parcs Canada (www.parcscanada.ca). Parmi les critères, mentionnons qu'un lieu doit avoir été construit avant 1975 pour être admissible à une désignation ou une personne doit être décédée depuis au moins vingt-cinq ans (à l'exception des premiers ministres) avant que sa candidature ne puisse être étudiée aux fins de désignation. On assume qu'une mise en candidature est acceptable, à moins que l'examen révèle qu'elle ne satisfait pas aux critères ou aux lignes directrices, ou qu'un précédent ou un repère de la CLMHC établi au cours de délibérations antérieures rende sa désignation improbable.

La CLMHC fait des recommandations aux fins de désignation en fonction des rapports reçus au cours de la période et de sa connaissance experte de l'histoire du Canada. La Commission se réunit deux fois par an (au printemps et à l'automne) pour évaluer les mises en candidature. Elle peut recommander ou non la désignation ou la reporter en demandant que des renseignements supplémentaires lui soient remis et, par la suite, reconsidérer la mise en candidature lors d'une réunion ultérieure. Au cours des trois dernières années, la Commission a recommandé la désignation de 55 p. 100 des mises en candidature qu'elle a examinées (25 recommandations en 2002-2003 des 44 qu'elle avait reçues). La Commission évalue chaque mise en candidature sans préjugés, selon sa valeur intrinsèque, et n'est pas plus susceptible de recommander la désignation de mises en candidature liées à des priorités stratégiques que celles liées à d'autres domaines.

Après chaque réunion semestrielle de la Commission, Parcs Canada, à titre de secrétariat, prépare le procès-verbal décrivant les recommandations de la Commission et le présente à la ministre. Ce processus dure environ six mois. La ministre peut approuver ou rejeter les recommandations de la Commission.

Désignation ministérielle

En 2002-2003, la ministre a procédé à 27 désignations. Douze de ces désignations décrites à la figure 8 ont trait à des priorités stratégiques. Quatre d'entre elles (marquées d'un *) figuraient

déjà dans le rapport sur le rendement 2001-2002, mais ont plutôt trait à la période 2002-2003 selon la nouvelle approche adoptée pour comptabiliser les désignations.

Figure 8 : Désignations liées aux priorités stratégiques du Plan du réseau des LHN du Canada(2002-2003)

Désignations	Histoire des Autochtones	Histoire des collectivités ethnoculturelles	Histoire des femmes
Lieux			
Temple sikh d'Abbotsford – Le plus ancien temple sikh encore existant			
Église Notre-Dame-de-la-Défense – Dessert la plus ancienne communauté italienne au Canada			
Ehdaa – Lieu traditionnel de rassemblement pour les Dénés			
Maison Erland Lee (Musée) – Lieu de la rédaction de la constitution du premier institut féminin			
Tr'ochëk* - Paysage culturel autochtone			
Personnes			
Sylvester, Joe* - Guide autochtone qui a contribué à l'exploration et à la cartographie de Terre-Neuve			
Laura Ingersoll Secord (1775-1868) – Héroïne reconnue de la guerre de 1812			
Louis Thomas – Défenseur des intérêts et des droits des Malécites			
Mary et Henry Bibb – Ils ont influencé le développement de la communauté afro-canadienne grâce à leur journal « Voice of the Fugitive »			
Mattie Mitchell* - Chasseur, guide et prospecteur Mi'kmaw qui a contribué à l'exploration et à la cartographie de Terre-Neuve			
Oronhyatekha* - Premier autochtone docteur en médecine au Canada			
Événements			
Colonisation de Viger par les Malécites – Première concession foncière faite aux Autochtones dans le Bas-Canada en vertu de la nouvelle politique de colonisation par les Autochtones			

La figure 9 résume les données concernant les désignations et le nombre d'entre elles ayant un lien avec les priorités stratégiques pour la période du rapport et pour les deux exercices financiers précédents. Ces totaux reflètent la nouvelle façon de ne comptabiliser que les désignations effectuées par la ministre au cours de la période couverte par le rapport plutôt que les recommandations de désignation formulées par la Commission.

Figure 9 : Désignations ayant trait aux priorités stratégiques et non stratégiques (2000 à 2003)

	2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	Total des désignations	Priorités stratégiques	Total des désignations	Priorités stratégiques	Total des désignations	Priorités stratégiques
Au début de l'année	1 754	320	1 775	326	1 799	334
# de désignations	21	6	24	8	27	12
Ajustements *					-3	0
Fin de l'année	1 775	326	1 799	334	1 823	346

*Retrait de désignations déjà faites (p. ex. destruction du bien, découverte d'un décompte en double ou de désignations déjà faites mais non comptabilisées, ou réévaluation de l'état d'un lieu).

Les ajustements apportés à la liste 2002-2003 tiennent compte du retrait de deux endroits (c'est-à-dire, le LHNC du théâtre Capitol à Winnipeg en raison de sa démolition et le Parc-de-l'Artillerie, importante composante du LHNC des Fortifications de Québec, mais qui n'est pas un lieu historique national en lui-même) et d'une personne (le docteur Jean-Baptiste Meilleur dont le nom apparaissait deux fois sur la liste). En mars 2003, 1 823 désignations avaient été effectuées dont 19 p. 100 (346) avaient trait à une ou plusieurs des trois priorités stratégiques (c'est-à-dire, 155 des 891 endroits, 110 des 577 personnes et 81 des 355 événements).

Attente en matière de rendement
135 nouvelles désignations d'ici mars 2006, dont 55 portant sur des domaines prioritaires.

Dans les plans d'entreprise et les rapports annuels précédents, on avait fixé les cibles pour le nombre de désignations à faire au cours d'une période donnée (p. ex., à l'origine, mars 2005, mais mars 2006 dans les deux derniers plans d'entreprise). Ce changement de délai ne signifie pas que l'engagement à effectuer 135 désignations a été retardé d'un an. Parcs Canada s'est engagée à effectuée une moyenne de 27 désignations par an dont, en moyenne, 11 auraient trait à des priorités stratégiques. D'une année à l'autre, il est normal que le nombre des désignations varie; au cours d'une période de cinq ans, on devrait atteindre le nombre cible de 135 désignations, dont 55 ayant trait à des sujets prioritaires. Dans l'ébauche du Plan d'entreprise de Parcs Canada de 2003 à 2008, cette attente a été modifiée pour porter sur une moyenne de 27 désignations par an, plutôt que sur le total prévu au cours d'une période de cinq ans[2].

La figure 9 montre qu'au cours des trois dernières années, la ministre a fait 72 désignations, soit une moyenne de 24 par an, légèrement sous l'objectif prévu. Au cours de cette période, 26 désignations portaient sur les trois priorités stratégiques, encore une fois sous l'objectif de 11 par année en moyenne. Entre avril 2000 et mars 2003, le pourcentage des désignations totales portant sur les priorités stratégiques a cru de moins de 1 p. 100.[3]

---

2 Parcs Canada n'a pas établi d'objectifs en ce qui a trait aux autres étapes du processus de désignation, ni de son rôle de secrétariat.

3 Par comparaison, la réalisation de l'objectif original de 135 désignations, dont 55 ayant trait à des priorités stratégiques, permettrait d'augmenter le pourcentage des désignations portant sur des priorités stratégiques d'environ 1,2 p. 100 de plus que les données d'avril 2000.

Figure 9 : Désignations ayant trait aux priorités stratégiques et non stratégiques (2000 à 2003)

	2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	Total des désignations	Priorités stratégiques	Total des désignations	Priorités stratégiques	Total des désignations	Priorités stratégiques
Au début de l'année	1 754	320	1 775	326	1 799	334
# de désignations	21	6	24	8	27	12
Ajustements *					-3	0
Fin de l'année	1 775	326	1 799	334	1 823	346

*Retrait de désignations déjà faites (p. ex. destruction du bien, découverte d'un décompte en double ou de désignations déjà faites mais non comptabilisées, ou réévaluation de l'état d'un lieu).

Les ajustements apportés à la liste 2002-2003 tiennent compte du retrait de deux endroits (c'est-à-dire, le LHNC du théâtre Capitol à Winnipeg en raison de sa démolition et le Parc-de-l'Artillerie, importante composante du LHNC des Fortifications de Québec, mais qui n'est pas un lieu historique national en lui-même) et d'une personne (le docteur Jean-Baptiste Meilleur dont le nom apparaissait deux fois sur la liste). En mars 2003, 1 823 désignations avaient été effectuées dont 19 p. 100 (346) avaient trait à une ou plusieurs des trois priorités stratégiques (c'est-à-dire, 155 des 891 endroits, 110 des 577 personnes et 81 des 355 événements).

Attente en matière de rendement
135 nouvelles désignations d'ici mars 2006, dont 55 portant sur des domaines prioritaires.

Dans les plans d'entreprise et les rapports annuels précédents, on avait fixé les cibles pour le nombre de désignations à faire au cours d'une période donnée (p. ex., à l'origine, mars 2005, mais mars 2006 dans les deux derniers plans d'entreprise). Ce changement de délai ne signifie pas que l'engagement à effectuer 135 désignations a été retardé d'un an. Parcs Canada s'est engagée à effectuée une moyenne de 27 désignations par an dont, en moyenne, 11 auraient trait à des priorités stratégiques. D'une année à l'autre, il est normal que le nombre des désignations varie; au cours d'une période de cinq ans, on devrait atteindre le nombre cible de 135 désignations, dont 55 ayant trait à des sujets prioritaires. Dans l'ébauche du Plan d'entreprise de Parcs Canada de 2003 à 2008, cette attente a été modifiée pour porter sur une moyenne de 27 désignations par an, plutôt que sur le total prévu au cours d'une période de cinq ans[2].

La figure 9 montre qu'au cours des trois dernières années, la ministre a fait 72 désignations, soit une moyenne de 24 par an, légèrement sous l'objectif prévu. Au cours de cette période, 26 désignations portaient sur les trois priorités stratégiques, encore une fois sous l'objectif de 11 par année en moyenne. Entre avril 2000 et mars 2003, le pourcentage des désignations totales portant sur les priorités stratégiques a cru de moins de 1 p. 100.[3]

---

[2] Parcs Canada n'a pas établi d'objectifs en ce qui a trait aux autres étapes du processus de désignation, ni de son rôle de secrétariat.

[3] Par comparaison, la réalisation de l'objectif original de 135 désignations, dont 55 ayant trait à des priorités stratégiques, permettrait d'augmenter le pourcentage des désignations portant sur des priorités stratégiques d'environ 1,2 p. 100 de plus que les données d'avril 2000.

Lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada

Cent quarante-huit des 891 lieux historiques nationaux du Canada, soit environ un sur six, sont administrés directement par Parcs Canada en totalité ou en partie. Un grand nombre de ces lieux ont été acquis par le transfert d'un autre ministère du gouvernement fédéral à Parcs Canada, au moment où le bien n'était plus nécessaire aux besoins opérationnels du ministère mais demeurait d'importance nationale. D'autres lieux ont été acquis expressément pour combler des lacunes thématiques, tel que définis dans le plan de réseau antérieur. Les lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada sont la propriété de citoyens, d'organismes patrimoniaux, de sociétés, de ministères fédéraux ou d'autres paliers de gouvernement. Les figures 10 et 11 présentent les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada.

Les ajouts et les ajustements apportés à la liste des lieux historiques désignés en 2002-2003 (Figure 10) ont entraîné des modifications à la liste des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada (Figure 11). Parcs Canada assume la propriété et l'administration de deux nouveaux lieux historiques nationaux : le destroyer de classe Tribal NCSM *Haïda* (désigné en 1984) a été acquis par transfert de la province de l'Ontario et le LHNC de l'Établissement-Melanson (désigné en 1986) a été acquis par transfert de la province de la Nouvelle-Écosse. Une clarification du lieu désigné au LHNC des îles Canso (désigné en 1925) a fait en sorte que Parcs Canada a été identifié comme administrateur d'une petite partie de ce lieu. Deux lieux ont également été retirés de la liste des lieux administrés par Parcs Canada : le LHNC du Parc-de-l'Artillerie pour la raison mentionnée précédemment et le LHNC du Pont-de-Béton-en-Arc-du-Lac-Canal en Ontario à la suite d'une recherche sur les titres fonciers ayant démontré qu'il appartenait à la ville de Kawartha.

Figure 10 : Lieux historiques nationaux du Canada

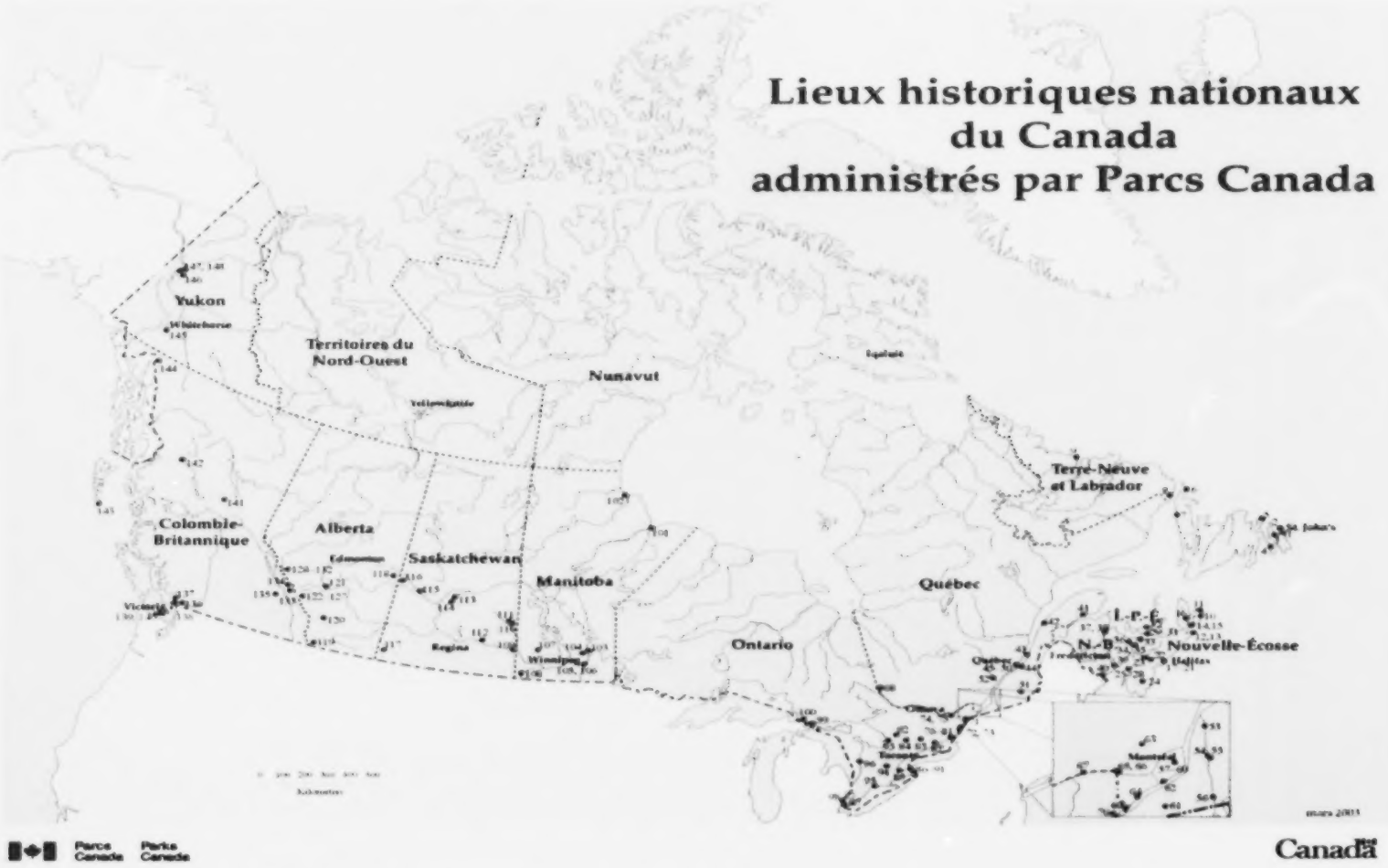

Figure 11 : Les 148 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

(Les lieux ajoutés à la liste en 2002-2003 sont surlignés. Deux lieux de la liste qui apparaissaient dans l'ancien rapport sur le rendement ont été retirés : le LHNC du Parc-de-l'Artillerie et le LHNC du Pont-de-Béton-en-Arc-du-Lac-Canal. La Construction-navale-à-l'île-Beaubears (#38) et Forts-et-Châteaux-Saint-Louis (#45) étaient initialement inscrits sur la liste du Rapport sur le rendement 2001-2002 mais compte tenu de la nouvelle méthode pour comptabiliser les désignations, ces sites auraient dû être ajoutés en 2002-2003.)

Les 148 lieux historiques nationaux du Canada administers par Parcs Canada

Terre-Neuve et Labrador

1. Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse

10. Forteresse-de-Louisbourg
11. Marconi
12. Fort-de-l'Île-Grassy
13. **Îles-Canso**
14. Canal-de-St. Peters
15. St. Peters
16. Alexander-Graham-Bell
17. Fort-McNab
18. Île-Georges
19. Citadelle-d'Halifax
20. Tour-Prince-de-Galles
21. Redoute-York
22. Fort-Edward
23. Grand-Pré
24. Kejimkujik
25. Fort-Anne
26. Fort-Scots
27. Port-Royal
28. **Établissement-Melanson**

Île-du-Prince-Édouard

29. Port-la-Joye–Fort-Amherst
30. Ardgowan
31. Province House
32. Hôtel-Dalvay-by-the-Sea

Nouveau-Brunswick

33. Fort-Gaspareaux
34. Fort-Beauséjour
35. Cale-Sèche-La Coupe
36. Monument-Lefebvre
37. Boishébert
38. **Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears**
39. Tour-Martello-de-Carleton
40. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec

41. Bataille-de-la-Ristigouche
42. Phare-de-Pointe-au-Père
43. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
44. Forts-de-Lévis
45. **Forts-et-Châteaux-Saint-Louis**
46. Cartier-Brébeuf
47. Fortifications-de-Québec
48. Maison-Maillou
49. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
50. Parc-Montmorency
51. Louis-S.-St-Laurent
52. Forges-du-Saint-Maurice
53. Canal-de-Saint-Ours
54. Canal-de-Chambly
55. Fort-Chambly
56. Fort-Lennox
57. Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
58. Canal-de-Lachine
59. Louis-Joseph-Papineau
60. Sir-George-Étienne-Cartier
61. Bataille-de-la-Châteauguay
62. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
63. Sir-Wilfrid-Laurier
64. Coteau-du-Lac
65. Caserne-de-Carillon
66. Canal-de-Carillon
67. Manoir-Papineau
68. Fort-Témiscamingue

Ontario

69. Cairn-de-Glengarry
70. Maison-de-Sir-John-Johnson
71. Maison-Inverarden
72. Bataille-du-Moulin-à-Vent
73. Fort-Wellington
74. Maison-Laurier
75. Canal-Rideau
76. Blockhaus-de-Merrickville
77. Villa-Bellevue
78. Tour-Murney
79. Tour-Shoal
80. Tour-Cathcart
81. Fort-Henry
82. Voie-Navigable-Trent–Severn
83. Écluse-Ascenseur-de-Peterborough
84. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
85. **N.C.S.M. *Haida***
86. Île-Navy
87. Hauteurs-de-Queenston
88. Casernes-de-Butler
89. Fort-George
90. Fort-Mississauga
91. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
92. Maison-Commémorative-Bethune
93 Mission-Saint-Louis
94. Woodside
95. Remblais-de-Southwold
96. Phare-de-la-Pointe-Clark
97. Fort-Malden
98. Phare-de-l'Île-Bois Blanc
99. Fort-St. Joseph
100. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba

101. York Factory
102. Fort-Prince-de-Galles
103. Lower Fort Garry
104. Presbytère-St. Andrew's
105. La Fourche
106. Maison Riel
107. Centre-d'Inscription-de-g
108. Monticules-Linéaires

Saskatchewan

109. Fort-Espérance
110. Fort-Pelly
111. Fort-Livingstone
112. Homestead-Motherwell
113. Batoche
114. Bataille-de-Fish Creek
115. Fort-Battleford
116. Frenchman Butte
117. Fort-Walsh

Alberta

118. Lac-La Grenouille
119. Premier-Puits-de-Pétrole-
120. Ranch-Bar U
121. Rocky Mountain House
122. Auberge-de-Ski-Skoki
123. Cave and Basin
124. Col-Howse
125. Musée-du-Parc-Banff
126. Refuge-du-Col-Abbot
127. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques- du-Mont-Sulphur
128. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
129. Col-Athabasca
130. Col-Yellowhead
131. Jasper House
132. Henry House

Colombie-Britannique

133. Col-Kicking Horse
134. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
135. Col-Rogers
136. Fort-Langley
137. Parc-Stanley
138. Gulf of Georgia Cannery
139. Phare-de-Fisgard
140. Fort Rodd Hill
141. Fort-St. James
142. Fort-Kitwanga
143. Nan Sdins
144. Piste-Chilkoot

Territoire du Yukon

145. S.S. *Klondike*
146. Drague-Numéro-Quatre
147. Complexe-Historique-de-Dawson
148. S.S. *Keno*

Protection des ressources patrimoniales

Description et dépenses

Cette gamme de services englobe le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, la viabilité des aires marines nationales de conservation et la protection de l'intégrité commémorative des lieux patrimoniaux gérés ou influencés par l'Agence Parcs Canada. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
Dépenses d'exploitation (excluant amortissement)	Salaires	82 542	70 686
	Autres	42 275	40 972
	Total	124 817	111 658
Dépenses en capital	Intégrité écologique	786	1 385
	Intégrité commémorative	11 517	15 783

Au cours des deux dernières années, cette gamme de services a représenté 25 p.100 des dépenses totales d'exploitation. D'importantes dépenses en capital en 2002-2003 incluent environ 1,0M$ pour le lieu historique national du Canada du Fort-Henry, et 2,6M$ pour la Voie-Navigable-Trent-Severn et 1,5M$ pour le lieu historique nationale du Canada de Grand Pré.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Assurer à titre de priorité principale, l'intégrité écologique des parcs nationaux, l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et la viablité des aires marines nationales de conservation.	Maintenir ou rétablir l'intégrité écologique des parcs nationaux et le développement durable des aires marines ationales de conservation.	• Améliorer la série d'indicateurs d'intégrité écologique avant mars 2003. • Mettre à jour le cadre de présentation des rapports et étendre le système de surveillance avant mars 2004.
	Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	• Achever les énoncés d'intégrité commémorative de 75 p. 100 des lieux administrés par Parcs Canada avant mars 2002, de 90 p. 100 avant mars 2003 et avoir tout terminé avant mars 2004. • Obtenir l'approbation ministérielle des plans directeurs de 145 lieux historiques nationaux avant décembre 2003. • Évaluer l'intégrité commémorative des 145 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada avant 2011, en effectuant 14 nouvelles évaluations par année. • Aucun objectif n'a été fixé pour les lieux historiques nationaux ne relevant pas de Parcs Canada.

Initiatives et réalisations

Les activités de cette gamme de services sont la recherche et la surveillance, de même que la gestion et la protection des ressources patrimoniales. La recherche et la surveillance comprennent les activités permettant d'obtenir une meilleure compréhension des changements dans la richesse des espèces indigènes, le nombre et l'étendue des espèces exotiques invasives, l'impact des systèmes d'eaux usées, du pétrochimique, etc. sur les écosytèmes; d'établir l'état des ressources et les menaces qui pèsent sur elles dans les lieux historiques et archéologiques; et d'établir un indice de base des tendances et des changements de condition au fil du temps. Les activités de gestion et de protection incluent la préparation de plans appropriés afin d'atteindre un état ou une condition souhaitée, la gestion/prévention des incendies, la gestion de l'infestation des insectes, le contrôle des inondations/avalanches, la restauration de l'écosystème et de la biodiversité, la conservation et la présentation des lieux historiques nationaux, la préparation d'énoncés d'intégrité commémorative et la négociation et l'influence des actions sur les terres adjacentes aux aires patrimoniales protégées.

L'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada

Le réseau compte 39 parcs nationaux et réserves de parc national. Le maintien et le rétablissement de l'intégrité écologique constituent la première priorité dans les parcs nationaux. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* définit l'intégrité écologique comme suit :

> *L'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.*

La planification de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada

Le plan directeur (voir l'encadré) représente le principal document d'orientation en ce qui concerne le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique. Dans ce contexte, le plan directeur précise aussi l'orientation des services aux visiteurs et de la mise en valeur du patrimoine afin d'atteindre les objectifs en matière de protection des ressources et d'expériences vécues par les visiteurs.

La façon dont l'intégrité écologique est abordée dans les plans directeurs a évolué au fil des ans. C'est le plan directeur de Banff (1997) dressé en

Le processus de planification de gestion

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* stipule que tous les parcs nationaux doivent avoir un plan directeur approuvé par la ministre et déposé au Parlement dans les cinq ans suivant la création du parc, et que le plan soit révisé aux cinq ans. La planification de la gestion commence par la préparation d'un document d'orientation qui indique les grands problèmes à régler et l'échéancier de réalisation du plan. L'approbation du plan par le directeur général de l'Agence Parcs Canada marque le lancement officiel du processus de planification de gestion. Des consultations publiques qui peuvent porter sur l'identification des problèmes, les solutions à retenir et l'examen des ébauches de plan font partie du processus de planification de gestion. Une fois le plan terminé, il est présenté à la ministre pour approbation, sur recommandation du directeur général de l'Agence et, dans certains cas, sur recommandation d'autres organisations. Le processus a généralement une durée d'un an ou deux selon la complexité des problèmes abordés.

réponse à l'étude sur la vallée de la Bow (1996) qui leur a donné leur ton actuel. Les exigences relatives au volet écologie des plans directeurs ont été définies dans le *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada* (novembre 2000) (www.parcscanada.gc.ca) et les *lignes directrices sur la rédaction du rapport sur l'état des parcs* (octobre 2002). Il faut donc intégrer dans les plans directeurs des renseignements détaillés sur l'état des écosystèmes et sur leur importance, ainsi que les objectifs en matière d'intégrité écologique, les indicateurs et une description des programmes de surveillance et de rapport.

Actuellement, 32 des 39 parcs nationaux ont des plans directeurs approuvés. La ministre a approuvé trois de ces 32 plans directeurs en 2002-2003, qui n'ont toutefois pas encore été déposés au Parlement. Sept des plans directeurs approuvés sont conformes aux lignes directrices de planification de gestion (2000).

Des 32 plans directeurs approuvés, 29 sont en retard en ce qui concerne la révision quinquennale, contrairement à 14 dans le dernier Rapport sur le rendement. Vingt-sept parcs ont entrepris le processus de planification. Huit parcs ont terminé leurs documents d'orientation; dix examens de plans sont presque achevés. Dans le cas de deux parcs, il faudra résoudre des questions autochtones et communautaires locales avant de passer à l'étape de planification. Les 27 parcs actuellement engagés sur la voie de la planification devraient avoir mené le processus à terme avant mars 2007. Vu les ressources actuelles, il est difficile pour Parcs Canada de produire, tel que requis, des plans révisés aux cinq ans.

Les sept autres parcs nationaux sans plan directeur approuvé (trois de moins que dans le rapport précédent) en sont à diverses étapes de la planification. Trois de ces parcs suivent des directives provisioires de gestion et un est un nouveau parc qui n'a pas à produire de plan avant 2003-2004.

Comme il est recommandé dans le Plan d'action de Parcs Canada sur l'intégrité écologique, les parcs nationaux doivent rédiger des rapports sur l'état du parc avant d'entreprendre le processus de planification. Ce document quinquennal rend compte de l'état des écosystèmes du parc, dans le cadre de l'écosystème global du parc, ainsi que des progrès réalisés relativement à la concrétisation des objectifs définis dans le plan directeur. Deux rapports étaient prêts en mars 2003 : un pour le parc national du Canada Banff et un pour le parc marin national du Canada Fathom Five. Cinq autres rapports seront terminés avant mars 2004. La majorité des parcs nationaux (28) ne produiront pas leur premier rapport sur l'état du parc avant la période d'avril 2006 à mars 2008.

Amélioration des indicateurs d'intégrité écologique et de la surveillance dans les parcs nationaux du Canada

Parcs Canada s'est engagé à maintenir et à rétablir l'intégrité écologique et reconnaît trois éléments importants des écosystèmes : la biodiversité, les fonctions des écosystèmes et les facteurs de stress. Ces trois éléments constituent le fondement du cadre de rapport sur l'intégrité écologique de Parcs Canada (voir la figure 12).

La biodiversité (diversité biologique) correspond à la variété naturelle des espèces fauniques et florales ainsi qu'à la variation génétique de chaque espèce, une caractéristique d'un écosystème

sain. Les fonctions des écosystèmes représentent l'évolution normale des processus au fil des ans (p. ex., rythmes de croissance et de décomposition, modification de la nature et de l'âge de la végétation attribuable aux incendies et à d'autres phénomènes naturels), on s'attend à ce que les changements surviennent selon une certaine variation. Les facteurs de stress désignent les activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc, qui ont des incidences négatives sur la biodiversité ou les fonctions des écosystèmes d'un parc. Il peut s'agir de facteurs globaux et à longue portée (p. ex., changement climatique, polluants transportés sur de grandes distances) ou de facteurs régionaux ou locaux (p. ex., pratiques régionales de gestion du territoire entourant un parc et densité des routes). Certains facteurs (p. ex., maladies présentes dans les populations animales voisines) sont spécifiques à quelques parcs.

Figure 12 : Cadre de rapport sur l'intégrité écologique

BIODIVERSITÉ	**FONCTIONS DES ÉCOSYSTÈMES**	**FACTEURS DE STRESS**
Diversité des espèces	**Succession/Rétrogression**	**Modèles d'utilisation humaine du territoire**
Modification de la diversité des espèces Nombre et étendue des espèces exotiques	Fréquence et ampleur des perturbations (incendies, insectes, inondation) Distributions des classe d'âge de la végétation	Cartes d'utilisation du territoire, densité des routes, densité de la population
Dynamique des populations	**Productivité**	**Fragmentation de l'habitat**
Taux de mortalité/natalité des espèces repères Immigration/émigration des espèces repères Viabilité des populations d'espèces repères	Par paysage ou par site	Superficie des parcelles, distance entre les parcelles, distance de l'intérieur
Structure trophique	**Décomposition**	**Polluants**
Distribution par classe de dimension de tous les taxons Niveaux de prédation	Par site	Eaux usées, produits pétrochimiques, etc. Transport à longue distance des toxines
	Rétention des nutriments	**Climat**
	Calcium et azote par site	Données météorologiques Fréquence de conditions extrêmes
		Autre
		Enjeux propres au parc (p. ex., maladie dans les populations animales locales)

Parcs Canada veut améliorer la qualité et l'uniformité de la surveillance de l'intégrité écologique en rendant son programme de surveillance plus fiable au plan scientifique et plus conforme aux objectifs de gestion. L'Agence veut élaborer une série de protocoles nationaux, bio-régionaux et locaux (parcs) et fournir une série d'indicateurs pour les éléments du cadre pour tous les parcs nationaux.

Attentes en matière de rendement
Améliorer la série d'indicateurs de l'intégrité écologique avant mars 2003.
Actualiser le cadre de rapport et étendre le système de surveillance avant mars 2004.

C'est dans son Plan d'action et d'information sur le rendement que Parcs Canada s'est d'abord engagé à améliorer la surveillance écologique. D'après le Plan d'action, les éléments clés d'un système complet de surveillance applicable à tous les parcs nationaux devaient être en place en mars 2004. Un examen des progrès réalisés (mars 2003) révèle que des travaux ont été faits dans plusieurs domaines (voir le Rapport sur le rendement 2001-2002), mais que l'ensemble sera retardé d'au moins un an et peut-être même plus, si de nouveaux fonds ne sont pas obtenus. En 2002-2003, de nouveaux fonds ont été prévus dans le budget fédéral pour l'intégrité écologique, ce qui comprend l'élaboration du programme de surveillance et de rapport au cours des prochaines années. Pendant l'exercice, la base de données documentant les projets de surveillance se déroulant présentement dans des parcs nationaux a vu le jour. On étudiera ces projets au cours de l'année à venir pour déterminer s'ils sont encore pertinents en ce qui concerne le programme national de surveillance et de rapport et pour améliorer la base scientifique de ces mesures.

À court terme, Parcs Canada développera son programme de surveillance et de rapport en uniformisant les indicateurs de chaque parc national en les liant aux objectifs du plan directeur du parc et en fournissant d'importantes mesures fondamentales de l'intégrité écologique, ainsi que des données pour comparer le rendement aux objectifs spécifiques. Les indicateurs peuvent donner des mesures locales (p. ex., la viabilité de la population d'une espèce en particulier), spécifiques à une biorégion (p. ex., espèce suivie par plusieurs parcs d'une même façon) ou nationales (p. ex., densité des routes à l'intérieur et à l'extérieur des parcs). On s'attend à ce que chaque parc national ait défini une première série d'indicateurs avant mars 2004, et fournissent un rapport annuel par parc (mars 2005-2006-2007) sur les progrès réalisés dans le développement et la mise à l'essai des nouveaux indicateurs. La mise à l'essai d'un premier groupe d'indicateurs devrait être en grande partie complétée d'ici mars 2008. Un programme complet et coordonné de surveillance des parcs sera mis en application dans l'ensemble du réseau d'ici mars 2008. Ces renseignements constitueront le fondement du Rapport sur l'état du parc dont il est question dans la section précédente.

Maintien ou rétablissement de l'intégrité écologique et des espèces en péril dans les parcs nationaux du Canada

En dépit du fait que le programme de surveillance et de rapport ne soit pas au point, Parcs Canada a toutefois un aperçu national de plusieurs aspects de son cadre de rapport sur les écosystèmes. Dans le cas de la biodiversité, Parcs Canada possède une base de données nationales des espèces des parcs indiquant le nombre d'espèces indigènes et exotiques, ainsi que les espèces en péril et disparues. En ce qui a trait aux fonctions des écosystèmes, Parcs Canada veut gérer l'étendue des incendies dans beaucoup de parcs et sentiers et comparer l'étendue des incendies aux taux de brûlage moyen antérieur. Quant aux facteurs de stress, Parcs Canada a étudié la densité des routes à l'intérieur et à l'extérieur de tous les parcs nationaux au fil des ans et a comparé ces densités aux seuils de densité acceptables. Parcs Canada voit aussi à la gestion d'autres facteurs spécifiques de stress comme la menace que représentent les maladies chez les populations animales voisines. Un sommaire des renseignements sur les efforts de Parcs Canada relativement aux espèces en péril, aux incendies comme processus des écosystèmes, à la densité

des routes et aux maladies figure ci-dessous. On peut trouver des renseignements plus détaillés sur ces efforts et d'autres mesures dans les *Rapports sur les aires patrimoniales protégées* de 1999 et de 2001 (www.parcscanada.gc.ca).

Biodiversité

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada comptent plus de 4 000 espèces indigènes de plantes et de vertébrés (72 p. 100 de toutes les espèces présentes au Canada). En ce qui concerne les espèces dans les aires patrimoniales protégées, 154 sont jugées en péril (p. ex., le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada les classe comme suit : préoccupante (69), menacée (44), en voie de disparition (41)). Il y a des espèces en péril dans tous les parcs nationaux et dans plusieurs lieux historiques nationaux, la majorité se trouvant dans les régions sud du Canada.

Parcs Canada, Environnement Canada et Pêches et Océans Canada représentent les trois organisations fédérales responsables des espèces en péril présentes sur le territoire fédéral, ainsi que des oiseaux migrateurs et des espèces aquatiques. Parcs Canada concentre ses efforts sur le développement et la mise en application de la *Loi sur les espèces en péril*, le répertoriage et la surveillance des espèces en péril afin d'élargir les connaissances sur la situation de ces espèces et de participer et diriger la mise en œuvre de stratégies de rétablissement d'une seule ou de plusieurs espèces existant dans des aires patrimoniales protégées (voir l'encadré).

Au cours des trois dernières années, Parcs Canada a investi environ 1,8 million $ pour financer 122 projets associés à 60 espèces en péril dans 38 aires protégées.

Stratégies et plans d'action de rétablissement des espèces

La *Loi sur les espèces en péril* (LEP) a reçu la sanction royale en décembre 2002. La LEP constitue un important engagement fédéral visant à prévenir la disparition d'espèces sauvages et à identifier les mesures nécessaires à leur rétablissement. La LEP exige que des stratégies de rétablissement soient dressées pour toutes les espèces désignées menacées, en voie de disparition ou disparues du Canada. Une stratégie de rétablissement définit des buts et objectifs pour les populations, précise des approches générales pour contrer les dangers connus pour leur survie, identifie l'habitat critique des espèces et indique les délais d'élaboration des plans d'action. Ces derniers contiennent des activités détaillées (p. ex., études de la dynamique des habitats et des populations, programmes pour influer sur le comportement des visiteurs et des intervenants, rétablissement des habitats) et des échéanciers aboutissant au rétablissement des espèces. Les stratégies et plans d'action de rétablissement sont toujours élaborées en collaboration et en consultation avec de nombreux intervenants et les autorités régionales. La mise en œuvre des plans d'action et le rétablissement éventuel des espèces nécessitent beaucoup d'années d'activité soutenue.

Parcs Canada est responsable de l'élaboration de stratégies de rétablissement de huit espèces menacées ou en voie de disparition présentes exclusivement ou presque dans des parcs nationaux (p.ex, la physe des sources thermales de Banff se trouvent uniquement dans cinq petites sources du parc national du Canada Banff et nulle part ailleurs au monde). En 2002-2003, Parcs Canada a mis la dernière main à une stratégie de rétablissement (physe des sources thermales de Banff) et a presque terminé sept stratégies (tortue de Blanding (population de la Nouvelle-Écosse), massassauga, hétérodermie maritime, bartramie à feuilles dressées, oponce de l'est, hydrocotyle à ombelle, chardon de Pitcher). Les huit stratégies seront prêtes en mars 2005. Même si la plupart des stratégies ne sont pas encore au point, des mesures

de rétablissement ont déjà été prises et mises en œuvre en 2002-2003 (p. ex., contrôle des espèces invasives exotiques, conservation de la génétique, étude des perturbations humaines). Éventuellement, les stratégies de rétablissement devraient influer sur des facteurs comme l'étendue des habitats des espèces et le nombre de couples reproducteurs dans un secteur donné.

Parcs Canada est à élaborer des stratégies de rétablissement et à mettre en œuvre des plans d'action en vue d'assurer la conservation de plusieurs espèces dans le grand écosystème. Les travaux se sont poursuivis en 2002-2003 relativement à des stratégies de rétablissement d'espèces multiples et à des plans d'action pour divers secteurs dont trois parcs nationaux (p. ex., 42 espèces au PNC de la Pointe-Pelée, 18 espèces au PNC des Prairies et 2 espèces dans les écosystèmes du chêne de Garry au PNC des Îles-Gulf et le LHNC Fort Rodd Hill). Ces stratégies seront également prêtes avant mars 2005.

En plus de voir à l'élaboration de stratégies de rétablissement spécifiques, les représentants de Parcs Canada ont été membres d'équipes de rétablissement pour 30 autres espèces présentes dans des aires patrimoniales protégées. On peut trouver plus de renseignements sur le programme des espèces en péril de Parcs Canada sur le site Web de l'Agence(www.parcscanada.gc.ca) et dans le Rapport annuel du *Rétablissement des espèces canadiennes en péril* (RESCAPÉ) 2002-2003 *(www.speciesatrisk.gc.ca)*.

Fonctions des écosystèmes

Beaucoup d'écosystèmes ont évolué en raison d'incendies. Au fil des ans, le feu modifie et réorganise l'âge et la composition de la végétation dans les parcs nationaux, ce qui assure des écosystèmes sains, fonctionnant bien et comportant une plus grande biodiversité. C'est pourquoi Parcs Canada essaie de rétablir le cycle traditionnel des incendies dans les parcs nationaux en profitant des feux de forêt allumés de façon naturelle par la foudre et en ayant recours à des brûlages dirigés ou contrôlés pour reproduire le plus fidèlement possible les phénomènes antérieurs. Ce faisant, Parcs Canada doit toutefois assurer la sécurité des personnes et des biens à l'intérieur et à l'extérieur des parcs nationaux. Cet aspect limite les circonstances propices à l'allumage d'incendies dirigés et détermine l'ampleur des mesures de suppression des incendies.

Des 39 parcs nationaux, 22 ont des écosystèmes dont certains secteurs dépendent beaucoup des incendies et 18 ont des programmes actifs de gestion des incendies[4]. On a calculé, pour tous ces parcs, la superficie moyenne en hectares brûlée chaque année à partir des études sur les brûlages antérieurs (p. ex., combinaison d'indices physiques, de récits et d'analyse de l'âge des peuplements). Au cours des quatre dernières saisons d'incendies, le brûlage collectif moyen a atteint 24 p. 100 de ce total. La superficie moyenne en hectares brûlée dans chaque parc varie entre 0 p. 100 et 71 p. 100 de la moyenne historique de chacun. Parcs Canada veut atteindre 20 p. 100 de la moyenne historique sur une période de dix ans. Les buts et la gestion du programme des incendies feront l'objet d'un examen en 2003-2004.

Éventuellement, les incendies deviennent une façon d'influer sur la structure par âge et sur les types de végétation présents dans les parcs nationaux. On est à examiner dans le cadre de

---

4 Quelques lieux historiques comportent également un milieu naturel où l'intervention d'incendies est nécessaire.

l'élaboration du programme de surveillance de l'intégrité écologique la possibilité de concevoir des mesures pour évaluer les conséquences des incendies.

Facteurs de stress

Les routes, que ce soient des autoroutes ou des chemins forestiers dans l'arrière-pays, représentent la plus grande catégorie d'infrastructure créée par l'homme dans les parcs nationaux. Les routes sont étroitement associées à une gamme d'autres d'infrastructures (p. ex., terrains de camping, aires d'utilisation diurne, sentiers de randonnée). Les routes dans les parcs nationaux et à proximité de ceux-ci peuvent contribuer à la fragmentation du paysage et à la réduction de la diversité des habitats, à l'accroissement du nombre d'espèces envahissantes et à l'augmentation du taux de mortalité (animaux tués sur les routes). Il est important de gérer et d'atténuer les incidences des routes afin de réduire les facteurs de stress dans les écosystèmes des parcs nationaux. Il est question de quelques exemples de mesures d'atténuation et des incidences des routes dans la section sur la gamme de service 5 : routes de transit.

La densité des routes à l'intérieur et à l'extérieur d'un parc peut être mesurée à l'aide des cartes topographiques produites par Ressources naturelles Canada. Parcs Canada a calculé les densités internes et externes (nombre de kilomètres de route par km^2 ou par 10 000 km^2 de zone de parc national) pour les 39 parcs nationaux du Canada en utilisant les cartes topographiques des années 1950 aux années 1990[5]. Il n'est pas étonnant d'apprendre que la densité des routes est généralement plus élevée à l'extérieur des parcs nationaux qu'à l'intérieur de ceux-ci, bien qu'il y ait quelques exceptions. La densité a diminué dans quelques parcs pendant la période étudiée et le rythme d'augmentation est plus lent dans beaucoup de parcs que dans la région avoisinante. Parcs Canada n'a pas encore adopté de seuil critique pour la densité des routes dans les parcs nationaux. Un examen de la documentation permet de conclure qu'une densité interne de 0,6 à 1 kilomètre de route par kilomètre carré constitue un seuil critique pour plusieurs espèces de mammifères[6]. Seulement deux parcs nationaux du Canada(Î.-P.-É. et Pointe-Pelée) ont une densité interne supérieure à ces valeurs. La densité des routes représente un des indicateurs que Parcs Canada évaluera en 2003-2004 pour le programme révisé de surveillance et de rapport.

Les maladies sont un autre facteur de stress touchant des animaux sauvages spécifiques; ces maladies sont susceptibles d'avoir des répercussions considérables sur l'intégrité écologique et l'économie canadienne. La tuberculose bovine qui menace l'industrie de l'élevage bovin est présente dans les bisons du parc national du Canada Wood Buffalo ainsi que dans les populations de wapitis et de cerfs sauvages du parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba. Le Canada applique un programme sévère de surveillance et d'éradication de cette maladie dans le bétail, ainsi que dans les bisons, les wapitis et les cerfs d'élevage.

---

5 Les cartes topologiques de régions ou de secteurs particuliers ne datent pas toutes de la même année. Afin de couvrir tous les secteurs des parcs nationaux, on a dû utiliser des cartes ayant été établies à partir des années 1950 jusqu'aux années 1990.

6 Forman, Richard & Hersperger Anna. (1996). Road Ecology and Road Density in Different Landscapes, with Internal Planning and Mitigation Solutions. Dans Trends in Addressing Transportation Related Wildlife Mortality. Evink, G.L., P. Garrett, D. Zeigler & J. Berry (Eds). Florida Department of Transportation. Tallahassee, Floride.

Dans le cas du parc national du Canada Wood Buffalo, on a créé un comité directeur fédéral, co-présidé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui assure avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, la gestion conjointe du problème de la tuberculose bovine dans la région. On demandera aux groupes autochtones et aux Premières nations de la région comment ils aimeraient participer à la gestion de ce problème. Au parc national du Canada du Mont-Riding, un groupe de travail polyvalent (Parcs Canada, ACIA, gouvernement du Manitoba et la Manitoba Cattle Producers Association) a dressé un plan de gestion de la tuberculose afin de régler le problème. Dans le cadre de ce plan, le parc national du Canada du Mont-Riding participe à un programme complet de surveillance de la maladie – isolement du bétail des wapitis, gestion et recherche liée aux animaux sauvages et éducation publique.

Parcs Canada continue de gérer les épisodes périodiques d'anthrax chez les bisons du parc national du Canada Wood Buffalo. Il y a eu huit épisodes depuis 1963, dont en 2000 et 2001. L'anthrax infecte surtout le bétail, mais les personnes exposées à une carcasse infectée ou aux spores de la bactérie peuvent contracter les formes humaines de la maladie. Parcs Canada collabore avec l'ACIA et applique les directives de l'Organisation mondiale de la santé en ce qui concerne la gestion des carcasses des animaux morts d'anthrax.

Parcs Canada voit au suivi de deux autres maladies, l'encéphalopathie des cervidés et le virus du Nil occidental et s'occupe aussi d'éducation populaire. L'encéphalopathie des cervidés est une forme d'encéphalopathie spongiforme transmissible présente actuellement uniquement chez les wapitis et cerfs d'élevage en Saskatchewan et en Alberta, avec quelques rares cas chez les animaux sauvages. Cette maladie qui attaque le système nerveux central est fatale. Il n'y a pas de cas documenté dans un parc national du Canada. Le virus du Nil occidental qui infecte les oiseaux sauvages, les mammifères et les humains se transmet par les moustiques. Il est apparu en 1999 aux États-Unis et en 2001 au Canada, où des cas ont été détectés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et au Québec. La maladie se propage rapidement et pourrait faire beaucoup de victimes dans les populations d'animaux sauvages, dont de nombreuses espèces présentes dans plusieurs parcs nationaux.

La planification de l'utilisation viable dans les aires marines nationales de conservation du Canada

La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* a été déposée au Parlement en novembre 2001 et adoptée en juin 2002. Cette loi établit un principe fondamental dans la gestion des AMNC, à savoir que Parcs Canada doit collaborer avec les organismes fédéraux et provinciaux chargés de la gestion des pêcheries et avec les utilisateurs des ressources marines renouvelables en vue d'assurer l'utilisation écologique viable des aires, tout en réservant des zones pour protéger leurs caractéristiques spéciales et les éléments vulnérables des écosystèmes marins. La Loi prévoit aussi la présentation à tous les deux ans de rapports sur l'état des aires marines nationales de conservation du Canada.

Un des premiers objectifs d'une AMNC est d'assurer une utilisation viable au plan écologique. Il n'existe actuellement aucun cadre de rapport semblable à celui sur l'intégrité écologique des parcs nationaux. Cependant, grâce à des fonds fournis par la Commission de coopération environnementale de l'ALÉNA, Parcs Canada a participé en 2002-2003 à un projet international

parrainé par la Commission mondiale sur les aires protégées de l'UICN, le Fonds mondial pour la nature et la United States National Oceanic and Atmospheric Administration ayant pour but l'élaboration d'indicateurs de l'efficacité de la gestion (IEG) des aires marines protégées utiles mondialement. Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent a été un des 18 sites pilotes où l'ébauche du guide sur les IEG a été mise à l'essai. En 2003-2004, Parcs Canada s'inspirera des résultats de ce projet pour concevoir un cadre de rapport sur les AMNC. De plus, le programme de surveillance de Parcs Canada prévoit qu'un ensemble fondamental d'indicateurs de l'intégrité écologique marine sera prêt en mars 2006 et l'ébauche des protocoles de surveillance de ces indicateurs avant mars 2008.

Les aires marines nationales de conservation doivent avoir des plans directeurs qui fournissent l'orientation nécessaire à leur utilisation viable. Le plan directeur du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, au Québec, a été approuvé en 1998 et déposé au Parlement en mars 2000. La loi prévoit la révision du plan au moins une fois aux sept ans, la prochaine étant prévue en 2004-2005. Le plan directeur du parc marin national du Canada Fathom Five, en Ontario, a été approuvé en 1998 et un plan révisé devrait être approuvé en janvier 2005.

L'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux du Canada

La famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend 148 lieux administrés par Parcs Canada et 743 lieux dont des particuliers, des organismes patrimoniaux, des sociétés, d'autres ministères fédéraux ou d'autres niveaux de gouvernement sont les propriétaires et les gestionnaires. Depuis le milieu des années 1990, Parcs Canada a fait valoir la notion d'intégrité commémorative pour tous les lieux historiques nationaux. L'intégrité commémorative désigne l'état ou le caractère global d'un lieu historique national. L'intégrité commémorative d'un lieu historique national est atteinte lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs de la désignation en tant que lieu historique national sont intactes ou ne sont pas menacées,
- les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public,
- la valeur patrimoniale du lieu est respectée par tous ceux qui prennent des décisions ou des mesures pouvant avoir une incidence sur le lieu.

Le rôle de Parcs Canada et son niveau d'influence en ce qui concerne l'intégrité commémorative d'un lieu sont déterminés par le fait qu'elle en est gestionnaire ou non. Parcs Canada est directement responsable de l'intégrité commémorative des lieux qu'elle administre et doit les protéger et les mettre en valeur de façon à ce que les générations actuelles et futures puissent les connaître, les apprécier et en profiter. Parcs Canada incite les propriétaires des lieux qu'elle n'administre pas à les protéger et à les mettre en valeur, mais ne peut pas contrôler directement les mesures prises. La figure 13 donne un aperçu des rôles et des responsabilités de Parcs Canada relativement aux lieux qu'elle administre et aux autres lieux.

Figure 13 : Le rôle de Parcs Canada en ce qui concerne l'intégrité commémorative des LHN

Lieux administrés par Parcs Canada	Lieux administrés par d'autres
• Protéger les ressources directement associées aux motifs de reconnaissance de l'importance historique nationale • Présenter les motifs de désignation du lieu historique national (sur place et diffusion externe) • Gérer les ressources culturelles et autres ressources patrimoniales	• Contribuer au financement de la conservation et de la mise en valeur des LHN non administrés par le gouvernement fédéral par le biais du Programme de partage des frais des LHN • Donner accès à des renseignements professionnels et techniques. Appuyer les efforts des lieux historiques nationaux qui veulent créer des réseaux et des alliances, surtout pour partager des pratiques exemplaires et des possibilités de formation.
• Rédiger des énoncés d'intégrité commémorative (ÉIC) et dresser des plans directeurs pour chaque lieu et évaluer l'état de l'intégrité commémorative	• Financer la préparation des ÉIC et des Plans de conservation et de mise en valeur par le biais du Programme de partage des frais des LHN • Donner des conseils sur la préparation des ÉIC.
• Ouvrir les LHNau public • Faire connaître les LHN et le réseau des LHN	• Faire connaître les LHNet le réseau des LHN dans les publications et sur Internet et Rescol

Planification de l'intégrité commémorative dans les LHN administrés par Parcs Canada

Les énoncés d'intégrité commémorative (ÉIC) et les plans directeurs des lieux historiques nationaux du Canada constituent les documents fondamentaux qui définissent l'orientation en ce qui concerne l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. L'ÉIC précise les valeurs à préserver et les conditions à respecter afin d'éviter la détérioration des valeurs et des ressources et de communiquer efficacement les motifs de l'importance historique nationale.

Attente en matière de rendement
Achever les énoncés d'intégrité commémorative de 75 p. 100 des lieux administrés par Parcs Canada avant mars 2002, 90 p. 100 avant mars 2003 et 100 p. 100 avant mars 2004.

En mars 2003, 124 (84 p. 100) lieux avaient préparé des ÉIC; de ce nombre, 98 les avaient terminés et 26 avaient rédigé une ébauche. L'Agence s'était engagée à achever les ÉIC des lieux qu'elle administre avant mars 2004 mais cet objectif a été reporté à mars 2005.

Attente en matière de rendement
Obtenir l'approbation ministérielle des plans directeurs de 145 lieux historiques avant décembre 2003

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit présenter à la ministre un plan directeur pour chaque lieu historique national qu'elle administre. Les plans directeurs établissent les stratégies et les mesures permettant d'assurer l'intégrité commémorative du lieu ou des lieux visés par le plan et font l'objet d'un examen aux cinq ans. Les lieux doivent avoir un ÉIC en main avant de dresser un plan directeur. En 2002-2003, la ministre a approuvé cinq plans directeurs s'appliquant à cinq lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, ce qui signifie que 22 lieux administrés par Parcs Canada ont des plans directeurs approuvés (15 p. 100 des 148 lieux de Parcs Canada)[7]. En raison de contraintes financières, Parcs Canada ne pourra pas atteindre l'objectif fixé, soit un plan directeur pour chaque lieu historique national d'ici décembre 2003.

[7] Parcs Canada s'attend à développer des plans directeurs pour tous les lieux qu'elle administre. Au moment d'écrire le Plan d'entreprise 2002-2003 à 2006-2007, Parcs Canada administrait 145 lieux mais, depuis, ce nombre est passé à 148.

Un examen des progrès réalisés a été entrepris en 2002-2003. Par la suite, les priorités seront établies et les objectifs fixés seront révisés, le cas échéant, avant mars 2004. Les plans directeurs pour tous les lieux administrés par Parcs Canada ne seront pas approuvés avant mars 2006.

Intégrité commémorative dans les LHN administrés par Parcs Canada

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* stipule qu'il est dans l'intérêt public d'assurer l'intégrité commémorative (IC) des lieux historiques nationaux du Canada. Connaître le degré d'intégrité commémorative d'un lieu permet de prendre des décisions avisées quant aux mesures et investissements prioritaires à l'échelle locale et nationale. Voir la description du processus d'évaluation de l'IC dans l'encadré.

Attente en matière de rendement

Évaluer l'intégrité commémorative des 145 lieux administrés par Parcs Canada avant 2011, en effectuant 14 évaluations par année.

Parcs Canada s'est engagé à évaluer l'intégrité commémorative des 148 lieux qu'elle administre entre avril 2001 et mars 2011. Elle a donc évalué 18 lieux en 2002-2003 qui s'ajoutent aux 13 lieux examinés en 2001-2002.

En 2002-2003, on a choisi des lieux parmi ceux disposant d'un ÉIC afin de représenter une gamme variée d'endroits, de superficies, de complexité d'opération et de thèmes. L'échéancier des évaluations a été modifié afin d'être synchronisé avec le processus de planification de gestion des unités de gestion. On ne peut pas présumer que les lieux soient représentatifs des autres lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Par conséquent, l'échantillonage de lieux examinés chaque année ne permet pas de tirer de conclusions quant aux changements généraux au fil des ans touchant l'état des ressources, l'efficacité des communications ou les

MODE DE MESURE DE L'IC

De petites équipes multidisciplinaires évaluent l'intégrité commémorative pendant une période d'une journée à trois jours. Les équipes sont composées des spécialistes du lieu ainsi que du centre de services et de la direction des lieux historiques nationaux. L'évaluation comporte un questionnaire détaillé inspiré de l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu. L'évaluation porte sur ce qui suit :

- état des ressources et menaces compte tenu des données des systèmes d'inventaires des biens existants et des travaux exécutés depuis la dernière évaluation officielle et des compétences de l'équipe en matière d'évaluation de l'état global du lieu et des menaces qui pèsent sur les ressources.
- efficacité des communications compte tenu du contenu du programme de mise en valeur, des médias utilisés et de leur efficacité, ainsi que de la compréhension des messages par l'auditoire. L'évaluation s'inspire de sondages permettant de déterminer si les visiteurs comprennent les messages clés ou d'évaluations locales, le cas échéant, (voir la gamme de services 3 : Mise en valeur du patrimoine) et des compétences de l'équipe relativement à la qualité et à l'intégralité du programme de mise en valeur.
- respect dans les décisions et mesures de gestion des valeurs patrimoniales compte tenu de la mesure dans laquelle le lieu est géré selon la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Le lieu est évalué en fonction de l'existence d'un inventaire complet des ressources, du fait que l'importance historique des ressources a été évaluée, de l'efficacité des interventions, de l'existence de programmes de surveillance et d'examen de la gestion des ressources et de l'existence de dossiers adéquats sur les décisions touchant le lieu. En présence de saines pratiques de gestion, on conclut que les valeurs patrimoniales du lieu sont respectées dans les décisions et mesures concernant le lieu.

Exemples de cotes de lieux spécifiques

LHNC	État des ressources	Communication	Gestion
L'Anse aux Meadows, T.-N.	Bonne	Passable	Passable
Alexander-Graham-Bell, N.-É.	Passable	Bonne	Faible
Fort Henry, Ont.	Faible	Passable	Faible

pratiques de gestion des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Les cotes de ces 18 lieux, ainsi que celles des lieux évalués les années précédentes sont résumées à la figure 14.

Figure 14 : Nombre de LHN ayant une cote bonne, passable ou faible pour trois aspects de l'intégrité commémorative (avril 2001 à mars 2003)

Cotes	État des ressources		Efficacité des communications		Pratiques de gestion	
	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002
Bonne	4	5	1	3	0	7
Passable	9	7	10	5	13	5
Faible	5	1	7	5	5	1
Total	18	13	18	13	18	13

Cotes de l'état des ressources culturelles bâties dans les LHN administrés par Parcs Canada

Comme il a été noté dans les rapports sur le rendement précédents, Parcs Canada a aussi réuni des données sur l'état des ressources culturelles bâties, un aspect du volet état des ressources de l'intégrité commémorative, pour la plupart des lieux qu'elle administre[8]. Les cotes d'état des biens culturels bâtis (p. ex., édifices, ponts, fortifications, ouvrages maritimes et terrains) présentées à la figure 15 ont été mises à jour en 1999-2000.

Figure 15 : Cote d'état des ressources culturelles bâties dans les LHN administrés par Parcs Canada en pourcentage du nombre total de biens

	Bonne	Passable	Faible	Fermée
1999-2000 (n=1223)	34 %	41 %	21 %	4 %
1997-1998 (n=952)	33 %	50 %	14 %	3 %

Environ deux tiers des biens indiqués à la figure 15 ont eu une cote passable à faible pour les deux années d'évaluation. Il faudra rénover les biens dans un état passable d'ici trois à cinq ans pour éviter la détérioration d'un élément majeur. Les biens dans un état faible exigent une intervention dans les deux prochaines années. Les biens fermés sont dans un état tel que l'intégrité de la structure est menacée, ce qui peut représenter un problème de santé et sécurité. Le public n'a pas accès à ces biens. Il est préoccupant de constater que le pourcentage des biens dans un état faible augmente.

[8] Il s'agit d'un élément de l'intégrité commémorative dans la dimension condition de la ressource.

État des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada
Outre les lieux historiques mentionnés à la section précédente, Parcs Canada est aussi responsable de la gestion et de la protection d'un grand nombre de sites archéologiques et d'objets archéologiques et historiques. On trouve ces ressources dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux ou les collections présentées dans les centres de services de parcs Canada. Parcs Canada a rendu compte de l'état de beaucoup de ces ressources dans les rapports précédents sur l'état des parcs (le plus récent étant le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*). Cependant, après le dépôt du *Rapport sur le rendement 1999-2000*, Parcs Canada a reconnu devoir concevoir un système afin de rendre compte avec plus d'exactitude et de cohérence de l'état de ces ressources culturelles.

Dans le *Rapport sur le rendement 2000-2001*, on recommandait l'achèvement d'une structure en mars 2003 visant à régler le problème de cohérence des données recueillies sur les ressources culturelles à l'échelle nationale. Les travaux ont progressé, mais l'échéancier d'achèvement de cette structure a été modifié. Des définitions pratiques et une base de données nationale sur les objets historiques sont maintenant en place, fournissant des données essentielles d'intérêt national. On a commencé a rédiger une directive sur la gestion des collections nationales qui précisera certains aspects comme les champs de données obligatoires, l'acquisition et l'aliénation des ressources entraînant la modification des inventaires, les cycles d'examen de l'état des biens, et qui indiquera comment déterminer si l'importance d'une ressource est régionale ou nationale. La directive approuvée est attendue d'ici mars 2005.

Des définitions pratiques des ressources archéologiques, ainsi que des normes d'identification et de catalogage de l'information dans les bases de données existantes, devaient être en place en mars 2003. Ces définitions et normes ne seront pas prêtes avant mars 2004 parce qu'elles ont nécessité d'innombrables analyses et consultations. Ces définitions et normes seront intégrées aux procédures et protocoles de gestion des ressources archéologiques et des objets historiques qui font partie de la directive précitée de gestion des collections nationales. De plus, Parcs Canada a commencé des travaux en 2002-2003 en vue d'identifier les renseignements fondamentaux utilisés pour les rapports nationaux et la gestion interne (p. ex., nombre et emplacement des lieux, niveau de protection en vertu de la politique de gestion des ressources culturelles, nombre et emplacement des objets, pourcentage d'artefacts catalogués et non catalogués). Au cours des deux prochaines années, on fera l'essai des normes et procédures et une version définitive sera rédigée en mars 2006.

Intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada qui ne sont pas administrés par Parcs Canada

Parcs Canada veut inciter les autres propriétaires à assurer l'intégrité commémorative des lieux qu'elle n'administre pas grâce à la diffusion de renseignements sur les pratiques exemplaires et à la formation et l'accès à des conseils et information professionnels et techniques. Le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada est l'outil par excellence dont dispose Parcs Canada pour aider les propriétaires et les gestionnaires de lieux historiques nationaux qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral. Le programme a vu le jour en 1987. Tout en travaillant à des projets de conservation et/ou de mise en valeur spécifiques, Parcs Canada vise à sensibiliser davantage les propriétaires et les gestionnaires et à les amener à mieux

comprendre le concept d'intégrité commémorative afin qu'ils puissent l'intégrer aux décisions qu'ils prendront relativement au lieu. Parcs Canada n'a pas encore établi d'objectifs d'intégrité commémorative pour les lieux qu'elle n'administre pas et n'en a pas non plus évalué l'IC.

De 1987 à mars 2003, Parcs Canada a conclu 60 ententes à frais partagés avec 53 lieux historiques nationaux du Canada. Aucune nouvelle entente à frais partagés n'a été signée en 2002-2003 en raison d'un manque de fonds. Les 60 ententes à frais partagés représentent un investissement total de 26,6 millions de dollars pour la durée du programme. Des 60 ententes, neuf étaient encore en vigueur en 2002-2003, soit quatre de moins que l'année précédente.

La liste d'attente des lieux historiques nationaux du Canada visés par un avis écrit de la ministre indiquant qu'ils sont admissibles à une entente à frais partagés est passée de 64 à 63 lieux en mars 2003[9]. Aucun lieu historique national n'a été ajouté à la liste en 2002-2003. Fondée sur le coût moyen historique de chaque entente, la liste d'attente de 63 lieux représente un engagement approximatif de 30 millions de dollars. Vu les niveaux de financement actuels, peu de lieux seront rayés de la liste d'attente. Parcs Canada veut trouver des fonds supplémentaires pour le programme afin de répondre aux besoins des lieux les plus prioritaires.

Aider les propriétaires/exploitants à rédiger les énoncés d'intégrité commémorative des lieux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada constitue une façon de promouvoir l'intégrité commémorative de ces lieux. Par exemple, ces propriétaires/exploitants peuvent avoir recours au Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada pour obtenir les fonds nécessaires à l'établissement d'un ÉIC. Étant donné qu'aucune nouvelle entente n'a été conclue, Parcs Canada a fourni conseils et appui aux lieux historiques nationaux du Canada désireux de rédiger un énoncé d'intégrité commémorative. En 2002-2003, les ÉIC de dix autres lieux ont été approuvés (portant le total à 63). Au 31 mars 2003, 26 lieux non administrés par Parcs Canada avaient une ébauche d'ÉIC en attente d'approbation. Ces lieux sont répartis en deux groupes à peu près égaux (46 p. 100 et 54 p. 100) entre ceux qui participent au Programme de partage des frais et ceux qui n'y participent pas. Cependant, des demandes pour le programme ne cessent de parvenir à Parcs Canada. En 2002-2003, l'Agence a reçu de nouvelles demandes de fonds de la part de 25 lieux historiques éligibles. Les demandeurs sont avisés que la Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux du Canada est complètement engagé et ne peut accepter d'applications supplémentaires avant que de nouveaux fonds n'aient été alloués dans le programme. Les propriétaires des lieux historiques nationaux du Canada non administrés par le fédéral seront avisés lorsque de nouvelles applications au programme pourront être considérées.

[9] Le lieu historique national du Canada NCSM *Haïda* a été retiré de la liste lorsque le site est devenu la propriété de Parcs Canada en 2003.

Mise en valeur du patrimoine

Description et dépenses

Les activités de mise en valeur du patrimoine permettent de sensibiliser davantage le public, de lui faire comprendre le patrimoine culturel et naturel du Canada, d'apprécier et d'appuyer les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation. Les dépenses liées à cette gamme de services sont :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION (excluant amortissement)	Salaires	35 565	30 685
	Autres	14 135	12 578
	Total	49 700	43 263
DÉPENSES EN CAPITAL		6 555	5 602

Cette gamme de services représente 10 p. 100 du total des dépenses d'exploitation faites au cours des deux dernières années. En 2002-2003, on a fait un important investissement de fin d'exercice de 1,7 M$ dans l'Initiative des lieux patrimoniaux. Parmi les dépenses en capital en 2002-2003 assez importantes pour être mentionnées, environ 1,3 M$ ont été consacrés à la préparation du Centre marin de découvertes du Canada, 1,2 M$ à des travaux au lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg et 850 000 $ à l'installation d'un centre d'interprétation au lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Veiller à ce que les intervenants et le public comprennent et appuient les valeurs liées à l'intégrité commémorative et écologique.	Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appui des valeurs liées aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux.	• Élaborer d'ici l'automne 2002 un cadre de rendement pour l'initiative *Engager les Canadiens*. • Revoir l'utilisation et la compréhension des objectifs relatifs à la mise en valeur sur place en 2002-2003. • Obtenir que 85 p. 100 des visiteurs soient satisfaits dans l'ensemble et que 50 p. 100 soient entièrement satisfaits des produits et des services de mise en valeur.

Initiatives et réalisations

La mise en valeur du patrimoine comprend des activités d'interprétation et de diffusion externes qui visent à renseigner le public sur l'importance de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux particuliers, à sensibiliser et à faire mieux comprendre les réseaux des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation dans leur ensemble et à gagner l'appui du public pour les valeurs de conservation du patrimoine de Parcs Canada. Sur place, pour les activités de mise en valeur du patrimoine, on utilise des brochures,

des feuillets, la signalisation, des randonnées, des expositions autoguidées ou animées et des présentations audiovisuelles. Les activités locales de diffusion externe comprennent des conférences données dans diverses écoles et à des groupes communautaires. Au nombre des activités de diffusion externe, mentionnons le site Web de Parcs Canada, les dispositions visant à intégrer du contenu de Parcs Canada dans les programmes scolaires des provinces et des territoires et l'appui à des programmes médiatiques qui présentent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux (p. ex. CG Kids, History Lands).

En majeure partie, les dépenses liées à la mise en valeur du patrimoine (environ 97 p. 100) sont effectuées au niveau local. Environ 670 employés à plein temps s'occupent des activités de mise en valeur du patrimoine et 275 employés saisonniers supplémentaires offrent des activités de mise en valeur, au cours de l'été.

Stratégie Engager les Canadiens

Les efforts de Parcs Canada visant à sensibiliser les visiteurs et les autres intervenants et à mieux leur faire comprendre et appuyer notre mission supposent non seulement la mise en valeur traditionnelle du patrimoine, mais également diverses autres activités de communication externe (p. ex. communiqués de presse, cérémonies, activités, allocutions et collaboration soutenue avec l'industrie, les organismes touristiques et les groupes communautaires) qui offrent toutes des occasions de sensibiliser le public, et de mieux lui faire comprendre et appuyer Parcs Canada, son mandat, ses défis et ses valeurs.

Attente en matière de rendement
Élaborer pour l'automne 2002 un cadre de rendement pour la stratégie *Engager les Canadiens*

En 2001-2002, Parcs Canada a regroupé toutes ses activités de communications externes, y compris la mise en valeur du patrimoine, pour en faire une stratégie intégrée intitulée *Engager les Canadiens*. Cette stratégie identifie les buts d'ensemble, les principaux auditoires cibles, les messages à transmettre et les façons novatrices de joindre de nouveaux auditoires afin de mieux coordonner et gérer les activités de communications externes. Parcs Canada s'est engagé à élaborer, pour mars 2002, un cadre de rapport sur le rendement pour les communications externes en insistant surtout sur l'évaluation du niveau de diffusion, sur la satisfaction et sur la compréhension à l'échelle nationale. Une ébauche du cadre a été achevée en mars 2003, un an après la date prévue, en raison de contraintes budgétaires et de difficultés à parvenir à un consensus sur les résultats et les mesures. La version finale du cadre est maintenant prévue pour l'automne 2003.

Le sondage d'opinion publique de Parcs Canada

En mars 2002, Parcs Canada a effectué des sondages d'opinion publique dans le cadre de son approche pour évaluer le niveau de diffusion, de satisfaction et de compréhension à l'échelle nationale. Le sondage téléphonique a permis d'obtenir des réponses de 5 202 Canadiens de 18 ans et plus. Au total 12 p. 100 des ménages contactés ont participé à l'enquête. Ce taux est considéré typique à l'industrie, bien qu'il ne puisse être considéré comme un échantillon représentatif. Il est possible d'obtenir une copie du rapport complet en communiquant avec le gestionnaire en étude de marché, Direction des relations extérieures, Parcs Canada, Gatineau (Québec) K1A 0M5

En attendant la version du cadre d'évaluation, Parcs Canada continue de réunir de l'information concernant la sensibilisation, la compréhension et l'appui aux valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. En tant qu'organisation, Parcs Canada accorde de l'importance à la protection de l'environnement naturel, de la faune et des habitats, de même qu'à une sensibilisation accrue des Canadiens envers leur

histoire. Elle souhaite que les Canadiens considèrent l'environnement naturel et l'histoire du Canada comme des éléments importants de notre identité nationale et qu'ils endossent l'opinion selon laquelle les connaissances relatives à l'environnement et à l'histoire du Canada ont des répercussions positives sur la qualité de leur vie. Parcs Canada a évalué l'appui pour ces valeurs dans le cadre de son sondage d'opinion (voir encadré). Certains résultats représentatifs ont été résumés à la figure 16.

Figure 16: Pourcentage des répondants au sondage qui appuient les valeurs de Parcs Canada

Environnement naturel	Patrimoine canadien[10]
• 84 p. 100 sont en désaccord ou fortement en désaccord avec l'énoncé voulant que « l'environnement naturel ne soit pas une importante partie de notre identité nationale » • 85 p. 100 sont d'accord ou sont entièrement d'accord avec l'énoncé selon lequel « acquérir des connaissances au sujet de l'environnement naturel du Canada a des répercussions positives sur la qualité de leur vie ». • 71 p. 100 des répondants ont qualifié « l'environnement naturel » et 60 p. 100 « la faune et les habitats » comme des enjeux importants pour le Canada	• 85 p. 100 sont en désaccord ou fortement en désaccord avec l'énoncé selon lequel « l'histoire du Canada n'est pas un élément important de notre identité nationale » • 74 p. 100 sont d'accord ou sont entièrement d'accord avec l'énoncé selon lequel « acquérir des connaissances au sujet de l'histoire du Canada a des répercussions positives sur la qualité de leur vie » • 34 p. 100 des répondants ont qualifié « la sensibilisation à l'histoire du Canada » comme un enjeu important pour le Canada

Une majorité de répondants considèrent le milieu naturel et l'histoire du Canada comme des éléments importants de leur identité nationale et estiment que ceux-ci ont des répercussions positives sur la qualité de leur vie. De nombreux répondants considèrent le milieu naturel comme un enjeu important pour le Canada. Il faut souligner toutefois qu'un pourcentage similaire ou supérieur de Canadiens ont coté des sujets tels le système de santé, l'éducation, la qualité de l'eau et l'économie comme étant importants. De plus, lorsqu'on leur demande précisément de choisir entre investir dans Parcs Canada et investir dans la défense, l'éducation ou les soins de santé, une minorité de répondants (entre 15 et 33 p. 100) donne la priorité à Parcs Canada. Tandis qu'une majorité de Canadiens sont clairement d'accord avec certaines des valeurs de Parcs Canada liées à la protection et à la sensibilisation des Canadiens envers l'environnement/les habitats et l'histoire du Canada, leur appui pour ces valeurs diminue lorsqu'on le confronte à des valeurs et à des priorités concurrentes.

Au cours de la mise au point finale de son cadre de rendement pour la stratégie *Engager les Canadiens*, Parcs Canada doit se demander lesquels de ces indicateurs potentiels de sensibilisation, de compréhension et d'appui, et quels autres indicateurs, peuvent le mieux servir d'outils de recherche au fil du temps, et quels niveaux de sensibilisation et d'appui du public au programme et aux valeurs de Parcs Canada sont considérés comme raisonnables et souhaitables.

---

10 Dans la version française du sondage, on a rendu l'expression « Canadian History » par « le patrimoine canadien », ce qui peut avoir causé certaines variations dans les réponses. En général, les personnes qui ont répondu au sondage en français étaient de 14 à 18 p. 100 moins favorables à ces énoncés que celles qui ont répondu en anglais.

Programme de mise en valeur du patrimoine sur place de Parcs Canada

Le programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada sert à évaluer l'utilisation que font les visiteurs des produits et services de mise en valeur du patrimoine et leur taux de satisfaction, de même que leur compréhension de l'importance nationale des parcs et des lieux qu'ils visitent. Ce programme évalue également la satisfaction générale des visiteurs en ce qui a trait à l'expérience vécue, comme on peut le lire dans la gamme de services 4, Services aux visiteurs.

En 2002-2003, 15 endroits ont participé au programme (3 parcs nationaux, 8 lieux historiques nationaux et 4 canaux historiques). Les taux de réponse (c'est-à-dire, le pourcentage de visiteurs qui ont retourné des questionnaires remplis) variaient de 40 à 73 p. 100 dans les 3 parcs nationaux (moyenne 53 p. 100)[11], de 53 p. 100 à 83 p. 100 dans les 8 lieux historiques nationaux (moyenne 71 p. 100) et de 36 à 85 p. 100 dans les 4 canaux historiques (moyenne 54 p. 100)[12]. Ces taux de réponse se comparent favorablement au taux de réponse global de 26 p. 100 pour la saison 2002 obtenu dans les sondages menés auprès des visiteurs du réseau des parcs nationaux des États-Unis (www.nps.gov/socialscience/waso/napa01.pdf). Il faut souligner que le National Park Service des États-Unis utilisent une méthode de sondage très différente de celle de Parcs Canada.

Programme d'information sur les visiteurs

Le programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada a pour objectif de faire un sondage tous les cinq ans (à partir de 2000) dans tous les parcs nationaux et lieux historiques nationaux où le nombre de visiteurs est suffisant (c.-à-d. 116 endroits sur 193). Cent seize endroits se partagent 95 p. 100 des visites dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Le nombre d'endroits qui ont mené des sondages au cours des trois dernières années est indiqué ci-dessous de même que le pourcentage de visites enregistrées à ces endroits.

Année	Nombre d'endroits participants	p. 100 d'endroits admissibles (n=116)	p. 100 de visites enregistrées aux endroits participants
2002	12*	10 p. 100	9 p. 100
2001	31**	27 p. 100	17 p. 100
2000	27***	23 p. 100	53 p. 100
Total	70	60 p. 100	79 p. 100

*15 endroits ont participé en 2002, mais trois faisaient double emploi avec les sites où on a mené un sondage au cours des deux années précédentes.

** 2 endroits ont été regroupés de sorte que 30 résultats de sondage ont été portés au Rapport sur le rendement 2001-2002.

*** 27 endroits ont participé, représentant 22 sondages puisque certains ont été regroupés et un sondage mené en 2000 n'avait pas été inscrit dans le Rapport sur le rendement 2000-2001.

Il faut noter qu'à certains endroits, on exclut certains visiteurs des groupes cibles pour le sondage (p. ex., les visiteurs qui font partie de visites guidées en autocar et, dans les canaux, les plaisanciers. Les sondages ne s'adressent qu'aux visiteurs qui arrivent par la voie terrestre). De plus, les endroits dans lesquels on fait un sondage au cours d'une année donnée ne sont pas nécessairement représentatifs des autres parcs nationaux, lieux historiques nationaux et canaux historiques.

Afin de réduire la possibilité de résultats trompeurs attribuables au refus de répondre au sondage ou de le retourner, tous les visiteurs approchés pour participer au sondage sont incités à répondre à quelques questions. Les caractéristiques des visiteurs qui retournent le sondage sont comparées aux caractéristiques de ceux qui ne participent pas ou qui ne retournent pas les sondages. Dans tous les cas, lorsque les groupes diffèrent, les résultats du sondage ont été pondérés afin de mieux refléter la population particulière de visiteurs qui représente un intérêt pour un parc ou un lieu.

11 La moyenne des pourcentages pour les endroits regroupés (parcs, lieux historiques nationaux, canaux) est calculée simplement à partir des pourcentages obtenus à chaque endroit.

12 Les taux de réponse pour les canaux historiques sont fondés sur les données obtenues à trois endroits. Le taux était impossible à obtenir à un quatrième endroit.

Utilisation

En 2002-2003, on a défini l'utilisateur de produits et services de mise en valeur du patrimoine comme étant tout visiteur qui attribue une cote de satisfaction concernant tout produit ou service de mise en valeur du patrimoine ou une cote de satisfaction d'ensemble concernant tout produit et service de mise en valeur du patrimoine au moment de sa visite[13]. À tous les endroits ayant participé au sondage, 87 p. 100 des visiteurs en moyenne ont été identifiés comme étant des utilisateurs d'au moins un produit ou service de mise en valeur du patrimoine (de 49 à 100 p. 100); en moyenne, les utilisateurs utilisent 3,9 produits ou services.

Mesure de l'utilisation de la mise en valeur du patrimoine
On peut demander aux visiteurs de coter leur satisfaction par rapport à des produits ou services particuliers de mise en valeur du patrimoine (p. ex. expositions ou présentoirs au centre d'accueil) ou aspects des activités d'interprétation (p. ex. clarté des panneaux d'interprétation, longueur des présentations) ou disponibilité des services (p. ex. nombre d'activités offertes). Les questions varient selon l'endroit où est mené le sondage. On demande à tous les visiteurs de coter leur satisfaction générale par rapport aux services d'interprétation qu'ils ont utilisés. Dans le rapport sur le rendement 2000-2001, on a défini un utilisateur comme étant un visiteur qui a coté au moins un produit ou service de mise en valeur du patrimoine. Dans le rapport sur le rendement 2001-2002, on a défini un visiteur comme étant celui qui répond à une question portant sur la satisfaction générale par rapport au programme de MVP. En général, les visiteurs qui accordent une cote globale aux produits et services de MVP qu'ils ont utilisés (c.-à-d. 67 p. 100 des visiteurs en moyenne en 2002) constituent un sous-groupe des visiteurs qui donnent une cote à au moins un des produits ou services (87 p. 100 des visiteurs en moyenne en 2002).

Il y avait en moyenne autant d'utilisateurs de ces produits et services dans les parcs nationaux participants (94 p. 100) que dans les lieux historiques nationaux (92 p. 100) et un pourcentage légèrement inférieur (76 p. 100) dans les canaux historiques. Comme dans les rapports précédents, le nombre moyen de produits et services utilisés allait de 4,8 dans les lieux historiques nationaux, à 3,2 dans les parcs nationaux et à 2,6 dans les canaux historiques. Pour l'instant, l'Agence n'envisage pas de fixer de cibles quant au pourcentage de visiteurs qui devraient utiliser les produits et services de mise en valeur du patrimoine.

Attente en matière de rendement
Revoir l'utilisation des objectifs relatifs à la mise en valeur sur place en 2002-2003.

Attente en matière de rendement
Parcs Canada souhaite que 85 p. 100 des utilisateurs à chaque endroit ayant participé au sondage soient satisfaits et que 50 p. 100 soient très satisfaits de la mise en valeur du patrimoine dans l'ensemble.

Satisfaction

Parcs Canada a commencé à mesurer la satisfaction générale concernant les activités de mise en valeur du patrimoine au cours de la saison 2001-2002. Les attentes quant à la satisfaction ont été élaborées par les chercheurs de Parcs Canada à partir de données antérieures tirées de sondages auprès des visiteurs dans les aires nationales protégées et des recherches publiées[14]. Les visiteurs très satisfaits sont les plus loyaux, les plus exigeants et les plus ouverts aux changements dans la prestation des services. Assurer le suivi de la satisfaction de ce groupe peut servir d'indicateur concernant les mesures requises. Avant la saison 2001-2002, la norme des utilisateurs très

---

13 Les données actuelles ne montrent pas si les visiteurs ont déjà visité le site et utilisé des produits et services de mise en valeur du patrimoine.

14 En guise d'exemples, voir Jones, Thomas & Sasser, W. Earl, Harvard Business Review, nov./déc. 95, vol. 73, numéro 6

satisfaits a été portée à 50 p. 100, car pratiquement tous les endroits avaient atteint la norme originale de 40 p. 100.

Les résultats pour la saison 2001 et pour la saison 2002 sont indiqués à la figure 17[15]. La plupart des visiteurs dans la majorité des endroits (13 sur 15) étaient satisfaits des activités et des produits de mise en valeur du patrimoine. Au moins 50 p. 100 des utilisateurs de la MVP sont très satisfaits dans 14 des 15 endroits.

Figure 17 Nombre d'endroits répondant à la norme satisfaisante par rapport à l'ensemble des normes relatives à la mise en valeur du patrimoine

	2002 (n=15)	2001 (n=30)
85 p. 100 de visiteurs satisfaits	13	29
50 p. 100 de visiteurs très satisfaits	14	25

Compréhension

Parcs Canada a la responsabilité de transmettre aux visiteurs les caractéristiques culturelles, historiques et/ou naturelles uniques de chaque lieu historique national ou parc national qu'elle protège ou met en valeur. Pour savoir si elle a réussi à transmettre ses messages, Parcs Canada demande aux visiteurs de répondre à six énoncés de type vrai ou faux sur les raisons qui motivent l'importance du parc ou du lieu historique. Les personnes qui comprennent mieux l'importance du parc ou du lieu devraient fournir plus de réponses correctes.

En moyenne, les visiteurs sont en mesure de répondre correctement à trois des six énoncés simplement en devinant la réponse. Pour cette raison, Parcs Canada se concentre sur le pourcentage de visiteurs qui répondent correctement à au moins quatre des questions et considère ce pourcentage comme un indicateur clé du niveau de compréhension. Au cours des trois dernières années, entre 90 et 93 p.100 des visiteurs ont répondu correctement à au moins quatre des énoncés (c.-à-d., 91 p.100 en 2002-2003). Parmi les personnes qui ont répondu à quatre questions ou plus au cours des trois dernières saisons, entre 63 et 76 p. 100 ont donné quatre réponses correctes ou plus (c.-à-d., 63 p.100 en 2002-2003). La figure 18 montre les résultats obtenus pour chacun des 15 endroits qui ont participé au sondage en 2002.

[15] Cette question n'a pas été posée au cours de la saison 2000.

Figure 18 : Pourcentage des répondants qui ont répondu correctement à quatre questions ou plus au sujet de l'importance du parc ou du lieu.

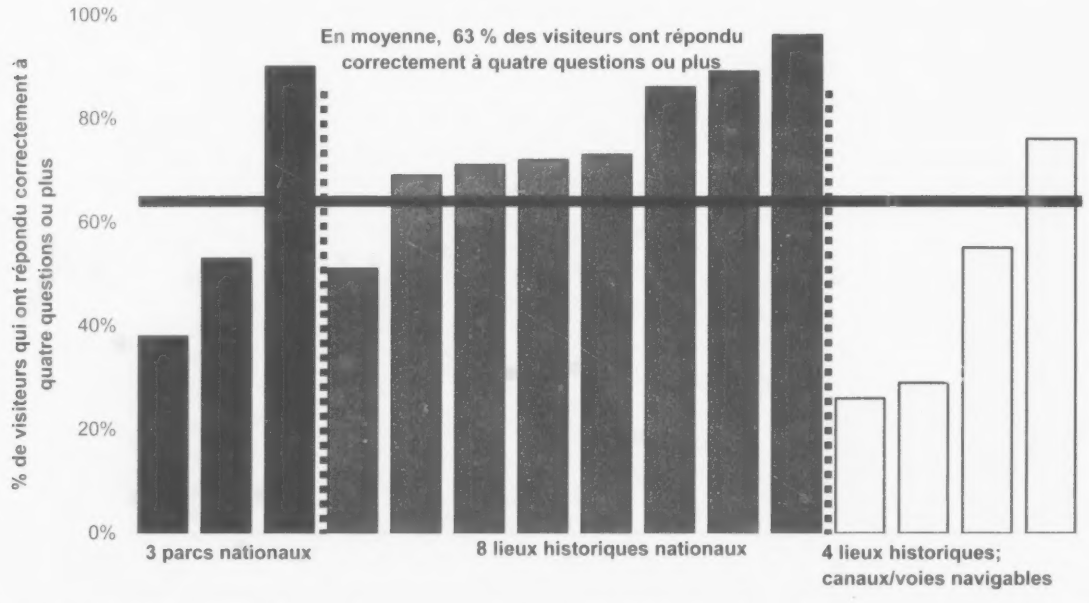

En général, les visiteurs de lieux historiques nationaux qui ne sont pas des canaux historiques ou des voies navigables ont tendance à donner plus de réponses exactes au sujet de l'importance d'un lieu, comparativement aux visiteurs dans les parcs nationaux ou dans les canaux historiques ou les voies navigables (c.-à-d., en moyenne 4,3 réponses correctes dans les lieux historiques nationaux, comparativement à 3,9 dans les parcs nationaux et 3,2 dans les canaux historiques).

La connaissance par les visiteurs de l'importance d'un lieu peut être attribuable aux activités de mise en valeur du patrimoine de Parcs Canada offertes sur place ou à l'extérieur et/ou aux connaissances et aux expériences antérieures n'ayant aucun lien avec Parcs Canada. En se fondant sur les sondages menés au cours des trois dernières saisons, les comparaisons du niveau de la compréhension de l'importance nationale de l'endroit visité chez les personnes qui utilisent les produits et les services de MVP au cours de leur visite et de celles qui ne les utilisent pas n'ont pas permis de faire ressortir des différences constantes et importantes. En bref, une majorité de visiteurs, qu'ils soient utilisateurs de la MVP au moment de leur visite ou non, ont tendance à répondre correctement à au moins quatre des six questions sur la compréhension. Ce résultat peut s'expliquer de bien des façons, entre autres par les limites des méthodes de mesure de l'utilisation et/ou de la compréhension autant que par la possibilité que l'utilisation des produits et services de MVP au moment de la visite ait une incidence sur la compréhension pour les visiteurs venant pour une première fois, mais non sur celle des visiteurs assidus. Parcs Canada va continuer d'étudier cette question et de rendre compte de ces possibilités et d'autres possibilités dans les futurs rapports sur le rendement.

Attente en matière de rendement
Revoir les objectifs portant sur la compréhension de la mise en valeur en 2002-2003.

On a proposé, sous réserve de discussions ultérieures de la part de la direction, de porter à 75 p. 100 le nombre de visiteurs qui devraient répondre correctement à quatre questions ou plus. La plupart des endroits ayant mené un sondage en 2001-2002 ou 2002-2003 n'ont pas atteint cette cible théorique (c.-à-d., 68 p. 100 en 2001-2002 et 63 p. 100 en 2002-2003). Parcs Canada étudie actuellement les répercussions financières et pratiques avant de s'engager à atteindre une cible.

Services aux visiteurs

Description et dépenses

Cette gamme de services comprend les activités nécessaires à l'accès, les possibilités récréatives, la sécurité publique, l'accueil des visiteurs, l'orientation et l'information, ainsi que les services connexes d'application de la loi. Ces activités comprennent les centres de visiteurs, les publications fournissant l'information sur le site et la planification d'un voyage, les droits d'accès et d'entrée, les services de camping, les services récréatifs des canaux, la recherche et le sauvetage, les pistes d'avant-pays et la promotion de Parcs Canada. Les dépenses liées à cette gamme de services sont :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION (excluant amortissement)	Salaires	97 062	81 736
	Autres	51 308	47 929
	Total	148 370	129 665
DÉPENSES EN CAPITAL		12 665	13 813
REVENUS		18 487	16 753

Cette gamme de services représente 29 p. 100 du total des dépenses d'exploitation engagées au cours des deux dernières années. Au nombre des dépenses d'exploitation notables, en 2002-2003 mentionnons 1,7 M$ reliés aux opérations du canal de Lachine, 1,1 M$ d'augmentation de primes d'assurances et 1,4 M$ d'augmentation des coûts d'uniformes.

Les dépenses en capital en 2002-2003 comprennent 650 000 $ pour l'aménagement d'une route d'accès et d'un centre d'accueil au parc national du Canada de la Péninsule-Bruce et au parc marin national du Canada Fathom Five, 694 000$ pour la piste Johnson Canyon à Banff, 877 000 $ pour des travaux relatifs au pont à Lachine et 823 000 $ pour des rénovations aux sources thermales Radium dans la parc national du Canada Kootenay. En 2002-2003, il y a eu une augmentation des revenus provenant des frais d'entrée et de camping en raison d'un nombre plus élevé de visite-personne et des frais d'entrée plus élevés.

Initiatives et réalisations

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Offrir aux visiteurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation des services de qualité leur permettant d'utiliser en toute sécurité et d'apprécier les endroits patrimoniaux tout en minimisant les répercussions sur les ressources.	Gérer les attentes des visiteurs et leur utilisation des lieux de façon à assurer la satisfaction des visiteurs et à minimiser l'impact sur les ressources naturelles et culturelles.	• Élargir les indicateurs de l'impact des visiteurs d'ici mars 2004. • Mettre en place un cadre de sécurité public pour septembre 2002. • Atteindre les objectifs de satisfaction des visiteurs : 85 p. 100 de visiteurs satisfaits dans l'ensemble et 50 p. 100 de visiteurs très satisfaits.

Impacts des visiteurs

Parcs Canada collabore avec les personnes qui font la promotion et qui utilisent les aires patrimoniales protégées afin de s'assurer qu'elles comprennent la mission de Parcs Canada; elle les invite ou les incite à attirer le bon nombre de visiteurs, aux bons endroits, au bon moment, avec des attentes acceptables. Ces efforts de collaboration et d'autres initiatives aident à réduire les impacts négatifs de ces visites sur les ressources confiées à l'intendance de Parcs Canada.

Pour le moment, on connaît peu de choses sur les impacts des visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Parcs Canada possède certaines données sur le nombre de visites et sur le moment de l'année où elles sont effectuées, mais ne possède pas de portrait national cohérent des endroits les plus fréquentés par les visiteurs à l'intérieur de ces sites (c.-à-d., leur distribution spatiale) ni des répercussions matérielles, biologiques et sociales de la présence de ces visiteurs. Les installations touristiques et les installations destinées aux visiteurs sont le facteur de stress le plus commun cité par les gestionnaires de Parcs Canada dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* (26 des 36 parcs nationaux ont mentionné ces facteurs de stress).

Attente en matière de rendement
Élargir les indicateurs de l'impact des visiteurs d'ici mars 2004.

À ce sujet, Parcs Canada s'engageait dans son *Plan d'action relatif aux données sur le rendement* à élaborer un cadre de résultats pour connaître les impacts des visiteurs d'ici mars 2004. Les travaux se concentrent d'abord sur les impacts des visiteurs dans les parcs nationaux, en parallèle avec les travaux portant sur le cadre de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique décrit dans la gamme de services 2. L'achèvement de la première étape du cadre, qui comporte l'examen et la récapitulation des indicateurs existants et éventuels, l'élaboration de l'ébauche d'un cadre et la mise à l'essai avec un échantillon d'intervenants, est retardé d'un an jusqu'à mars 2005. Le cadre final comprenant l'élaboration de protocoles pour la collecte et l'analyse des données et pour l'établissement de rapports dans toutes les unités de gestion sera achevé en mars 2006 pour les parcs terrestres, soit deux ans plus tard qu'il n'avait été prévu à l'origine. La collecte des données commencera en

2006-2007. Des travaux similaires sur un cadre d'utilisation pour les activités humaines dans les aires marines nationales de conservation devraient avoir lieu entre mars 2006 et mars 2008. Ce cadre sera suivi par des travaux relatifs à un cadre sur les activités humaines dans les lieux historiques nationaux en 2008-2009.

Les principaux renseignements disponibles ont trait aux visites-personnes dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Cette information donne le contexte pour comprendre la portée des impacts de la présence des visiteurs.

Visite-personne

Une personne qui entre dans la partie terrestre ou marine d'une unité déclarante à des fins récréatives, éducatives ou culturelles pendant les heures d'ouverture représente une visite-personne. Le trafic de transit, la circulation commerciale, les personnes qui demeurent à l'intérieur d'une unité déclarante, le personnel, les activités de formation militaire et les activités autochtones de subsistance traditionnelles sont exclus du compte des visites-personnes. De plus, les personnes qui entrent plus d'une fois la même journée et les personnes qui restent une nuit dans une unité déclarante ne sont pas calculées comme de nouvelles visites-personnes à l'unité déclarante.

Dans certains petits sites, on enregistre le nombre de visites-personnes et le moment de l'année où ces visites sont effectuées. Cependant, comme plusieurs parcs nationaux et lieux historiques nationaux possèdent plus d'un point d'entrée non contrôlé, il est impossible d'obtenir des relevés exacts du nombre de visiteurs dans la plupart des endroits. Dans ces cas, le nombre de visites-personnes doit être estimé par exemple d'après la circulation automobile dans le parc ou le lieu ou d'après les sondages. Ces derniers déterminent le nombre moyen de personnes qui se déplacent par véhicule, les raisons de leur visite et le nombre de personnes qui entrent dans le site plus d'une fois au cours d'une même journée. Des sondages semblables peuvent être effectués dans des endroits où les visiteurs arrivent à pied (p. ex. le lieu historique national du Canada de La Fourche, à Winnipeg, ou les Fortifications de Québec, à Québec) ou par bateau (le canal Rideau, à Ottawa).

Dans le cadre de son *Plan d'action relatif aux données sur le rendement*, Parcs Canada s'engageait à améliorer, d'ici mars 2004, les procédures relatives à l'évaluation du nombre de visites-personnes, surtout dans les vingt parcs ou lieux qui attirent 80 p. 100 des visiteurs. On s'attend que chaque endroit possède une méthode qui :

- procure, au minimum, une confiance modérée dans les données,
- a été révisée et mise à jour au besoin depuis les cinq dernières années,
- fournit les données pour toute la saison d'exploitation.

Pour mars 2003, neuf des 20 endroits satisfont à ces trois critères (16 rapportent disposer de méthodes qui ont donné un niveau modéré de confiance dans les données, 11 ont fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour depuis mars 1998 et 17 ont fourni des données pour l'ensemble de la saison d'exploitation). Le principal problème est la fréquence à laquelle les méthodes utilisées peuvent être examinées et mises à jour. Certaines de celles qui n'ont pas fait l'objet d'un examen doivent en subir un en 2003-2004, mais les 20 endroits ne pourront satisfaire les trois critères d'ici mars 2004.

Les prévisions quant au total des visites-personnes dans tous les parcs nationaux et lieux historiques nationaux sont demeurées relativement stables au cours des cinq dernières années, soit entre 25,9 et 27,7 millions de visites-personne par an, c'est-à-dire de 10 à 11,3 millions de personnes dans les lieux historiques nationaux et de 15,7 à 16,4 millions de personnes dans les

parcs nationaux. En 2002-2003, on a estimé le nombre de visites-personnes à environ 27,7 millions, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré (16,4 millions dans les parcs nationaux et 11,3 millions dans les lieux historiques nationaux).

Sécurité publique

Attente en matière de rendement
Mettre en place un cadre de sécurité public d'ici septembre 2002.

Conformément aux attentes en matière de rendement, Parcs Canada a préparé, pour septembre 2002, un cadre d'évaluation portant sur son programme de sécurité publique. Ce cadre décrit le programme, les secteurs où une meilleure information sur le rendement et sur l'information de gestion est nécessaire et propose de futurs sujets d'évaluation, ainsi qu'un échéancier pour mener une évaluation. Une évaluation du programme de sécurité publique de Parcs Canada aura lieu à l'automne 2003.

Dans le but de recueillir de meilleures données sur le rendement et sur la gestion de programme, on a développé un Système national de suivi des incidents (SSI) pour enregistrer les incidents relatifs à la sécurité publique, les renseignements concernant l'application des lois et d'autres données sur la gestion des ressources. Jusqu'en mars 2003, le SSI a fait l'objet d'essais-pilotes à travers le pays et le personnel a reçu de la formation quant à son utilisation. On prévoit achever la formation en mars 2004 et le système sera en mesure de générer des données sur la sécurité du public à travers le pays aux fins d'analyse en mars 2005.

Étant donné qu'il faut verser dans le SSI les données déjà accumulées sur la sécurité publique, il n'est pas possible pour l'instant de procéder à l'analyse et à l'établissement de rapports sur les données nationales de sécurité publique. Cependant, pour certains incidents de sécurité publique, les données locales sont disponibles aux fins d'analyse. Par exemple, on a constaté, en 2002-2003, une augmentation marquée dans le nombre de décès causés par les avalanches dans l'Ouest du Canada. On a dénombré 28 décès dans les avalanches en Colombie-Britannique et en Alberta, dont huit se sont produits dans deux parcs nationaux, lors de deux incidents distincts. Dans l'ensemble, en dépit d'une croissance importante du nombre d'utilisateurs de l'arrière-pays, la moyenne annuelle de décès attribuables aux avalanches dans les parcs nationaux au cours des 28 dernières années est de 4,5. Le nombre de décès le plus bas est de zéro en 1991 et le plus haut est de douze en 1995. Parcs Canada continuera de promouvoir la sécurité des visiteurs qui participent à des activités de l'arrière-pays en hiver.

Satisfaction des visiteurs

Parcs Canada utilise divers mécanismes pour suivre les attentes et la satisfaction des visiteurs à l'égard des services et pour apporter des changements aux services dans le contexte général de l'engagement du gouvernement à améliorer la qualité des services offerts aux Canadiens (voir plus bas la section sur les Services de qualité dans Rapports consolidés). Ces mécanismes comprennent les consultations organisées aux fins de l'élaboration des plans directeurs, les comités consultatifs locaux et les comités de cogestion, les fiches de commentaires remplies par les visiteurs dans les parcs et le programme de sondages auprès des visiteurs. Les commentaires des visiteurs obtenus à l'aide de questions de sondage détaillées, de fiches de commentaires et d'autres mécanismes de consultation ont entraîné plusieurs changements dans l'offre de service au fil des ans. Par exemple, en 2002-2003, à la suite de commentaires formulés par les visiteurs, les exigences des marchés ont été modifiées pour répondre aux perceptions des visiteurs sur la

qualité des services à un terrain de golf, des changements ont été apportés au contenu et à l'emplacement des panneaux de signalisation dans un parc national, ainsi qu'au contenu du programme de mise en valeur du patrimoine dans un lieu historique national, afin de mieux communiquer son importance nationale.

Comme il a été noté à la gamme de services 3, des sondages auprès des visiteurs ont été effectués dans 15 endroits (3 parcs nationaux, 8 lieux historiques nationaux et 4 canaux historiques) au cours de la saison 2002. Les résultats de ces sondages ne s'appliquent pas aux autres parcs nationaux, lieux historiques nationaux ou canaux historiques, mais s'appliquent plutôt aux groupes spécifiques qui ont participé aux sondages à chacun des endroits.

Attente en matière de rendement
Parcs Canada s'attend que 85 p. 100 des visiteurs dans chacun des parcs, lieux ou canaux cotent leur visite comme étant satisfaisante globalement et que 50 p. 100 des visiteurs soient très satisfaits de leur visite.

On a demandé aux visiteurs d'évaluer leur satisfaction par rapport à plusieurs aspects de leur visite, en fonction d'une échelle d'évaluation en cinq points dans laquelle 1 signifie très satisfait et 5 pas du tout satisfait. Les résultats des trois dernières saisons sont indiqués à la figure 19.

Figure 19 : Pourcentage des endroits qui répondent aux normes visant la satisfaction des visiteurs ou qui les excèdent (85 p. 100 des visiteurs satisfaits (S) et 50 p. 100 des visiteurs très satisfaits (TS).

SAISON	Visite dans l'ensemble		Courtoisie du personnel		Langue du service		Expérience d'apprentis-sage		Expérience récréative		Valeur par rapport aux droits d'entrée[16]	
	S	TS	S	TS	S	TS	S	TS	S	TS	S	TS
2002-2003 (n=15)	100	87	100	100	93	100	87	93	67	67	53	87
2001-2002 (n=30)	100	100	100	100	100	100	90	90	90	83	80	93
2000-2001 (n=22)	100	95	S/O	S/O	100	100	82	73	68	68	86	95

Les visiteurs dans les parcs nationaux (91 p. 100 en moyenne) ou dans les lieux historiques nationaux, incluant les canaux, (96 p. 100 en moyenne) évaluent leur visite comme étant satisfaisante dans l'ensemble et au moins la moitié d'entre eux, à la plupart des endroits (13 sur 15), évaluent leur visite comme étant très satisfaisante. Ces résultats correspondent à ceux des sondages nationaux précédents portant sur la perception de la qualité des services gouvernementaux (p. ex. *Les citoyens d'abord 1998* : ; et *Les citoyens d'abord 2000* : http://66.201.75.46/english/new/citizens.htm) selon lesquels la qualité du service dans les parcs nationaux figurait parmi les meilleures cotes accordées à un service gouvernemental. Des niveaux élevés (plus de 90 p. 100) de satisfaction des visiteurs quant aux installations, aux services et aux possibilités récréatives ont également été obtenus dans les sondages menés par le National Park Service des États-Unis (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa02.pdf). En

[16] À un des endroits, cette question n'a pas été posée en 2002.

qualité des services à un terrain de golf, des changements ont été apportés au contenu et à l'emplacement des panneaux de signalisation dans un parc national, ainsi qu'au contenu du programme de mise en valeur du patrimoine dans un lieu historique national, afin de mieux communiquer son importance nationale.

Comme il a été noté à la gamme de services 3, des sondages auprès des visiteurs ont été effectués dans 15 endroits (3 parcs nationaux, 8 lieux historiques nationaux et 4 canaux historiques) au cours de la saison 2002. Les résultats de ces sondages ne s'appliquent pas aux autres parcs nationaux, lieux historiques nationaux ou canaux historiques, mais s'appliquent plutôt aux groupes spécifiques qui ont participé aux sondages à chacun des endroits.

Attente en matière de rendement

Parcs Canada s'attend que 85 p. 100 des visiteurs dans chacun des parcs, lieux ou canaux estiment leur visite comme étant satisfaisante globalement et que 50 p. 100 des visiteurs soient très satisfaits de leur visite.

On a demandé aux visiteurs d'évaluer leur satisfaction par rapport à plusieurs aspects de leur visite, en fonction d'une échelle d'évaluation en cinq points dans laquelle 1 signifie très satisfait et 5 pas du tout satisfait. Les résultats des trois dernières saisons sont indiqués à la figure 19.

Figure 19 : Pourcentage des endroits qui répondent aux normes visant la satisfaction des visiteurs ou qui les excèdent (85 p. 100 des visiteurs satisfaits (S) et 50 p. 100 des visiteurs très satisfaits (TS).

SAISON	Visite dans l'ensemble		Courtoisie du personnel		Langue du service		Expérience d'apprentis-sage		Expérience récréative		Valeur par rapport aux droits d'entrée[16]	
	S	TS	S	TS	S	TS	S	TS	S	TS	S	TS
2002-2003 (n=15)	100	87	100	100	93	100	87	93	67	67	53	87
2001-2002 (n=30)	100	100	100	100	100	100	90	90	90	83	80	93
2000-2001 (n=22)	100	95	S.O.	S.O.	100	100	82	73	68	68	86	95

Les visiteurs dans les parcs nationaux (91 p. 100 en moyenne) ou dans les lieux historiques nationaux, incluant les canaux, (96 p. 100 en moyenne) évaluent leur visite comme étant satisfaisante dans l'ensemble et au moins la moitié d'entre eux, à la plupart des endroits (13 sur 15), évaluent leur visite comme étant très satisfaisante. Ces résultats correspondent à ceux des sondages nationaux précédents portant sur la perception de la qualité des services gouvernementaux (p. ex. *Les citoyens d'abord 1998* : ; et *Les citoyens d'abord 2000* : http://66.201.75.46/english/new/citizens.htm) selon lesquels la qualité du service dans les parcs nationaux figurait parmi les meilleures cotes accordées à un service gouvernemental. Des niveaux élevés (plus de 90 p. 100) de satisfaction des visiteurs quant aux installations, aux services et aux possibilités récréatives ont également été obtenus dans les sondages menés par le National Park Service des États-Unis (http://www.nps.gov/socialscience/waso/napa02.pdf). En

[16] À un des endroits, cette question n'a pas été posée en 2002.

général, les sondages menés auprès de la clientèle et des prestataires de services aux États-Unis révèlent que les services fédéraux ayant trait aux avantages, à l'information du public et à l'utilisation des terres à des fins récréatives obtiennent des cotes de satisfaction élevées (American Customer Satisfaction Index, Government Satisfaction Scores, 16 décembre 2002, (http://www.theacsi.org/government/govt-02c.html).

La plupart des visiteurs sont aussi satisfaits ou très satisfaits de la courtoisie du personnel et des services offerts dans la langue de leur choix. En 2002-2003, le nombre de plaintes reçues par le Commissaire aux langues officielles concernant la langue de service était de 17 comparativement à 9 au cours de chacune des deux années précédentes et à 17 en 1999-2000. Les 17 plaintes reçues en 2002-2003 de même que les 35 reçues entre 1999-2000 et 2001-2002, se sont révélées fondées. Des mesures correctives ont été prises après le dépôt de chaque plainte et des analyses détaillées de toutes les plaintes ont mené Parcs Canada à renforcer, avec ses gestionnaires, l'application de ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en ce qui a trait aux ententes de service avec des tiers et à l'annonce de possibilités d'emploi.

Les domaines dans lesquels les normes n'ont pas été atteintes sont semblables aux tendances mentionnées dans le Rapport sur le rendement 2001-2002. Les visiteurs dans les parcs nationaux étaient moins susceptibles de coter la disponibilité des occasions d'apprentissage comme étant satisfaisantes ou très satisfaisantes (les parcs nationaux sont les seuls endroits où les normes n'ont pas été atteintes). À l'opposé, les visiteurs des lieux historiques nationaux, autres que les canaux historiques, étaient moins susceptibles de coter l'expérience récréative comme étant satisfaisante (en 2002-2003, cinq lieux historiques nationaux n'ont pas atteints ces normes). Trois parcs nationaux et trois canaux historiques n'ont pas atteint la cible de satisfaction de 85 p. 100 en ce qui a trait au rapport qualité-prix[17] et un parc national n'a pas atteint la cote de 50 p. 100 de satisfaction pour la même raison. Les parcs ou lieux historiques, incluant les canaux, qui n'ont pas satisfait à la norme étaient parfois très près de l'atteindre (p. ex. 1 ou 2 p. 100 sous la norme pour la satisfaction globale quant à la visite), mais à certains endroits, l'écart était plus élevé (p. ex. 15 p. 100 sous la norme de 50 p. 100 des visiteurs très satisfaits quant au rapport qualité-prix, à un endroit).

---

17 Dans le cas des canaux, le droit d'entrée peut avoir été remplacé par le droit de stationnement, d'éclusage, d'amarrage, etc.

PARTIE 2 : APPUI AU MANDAT

Les activités à l'appui du mandat ne font pas partie du mandat de base de Parcs Canada, mais elles ont un intérêt public considérable (p. ex., lotissements urbains et routes de transit) ou appuient les autres gammes de services (p. ex., gestion de Parcs Canada et gestion des ressources humaines).

Lotissements urbains

Description et dépenses

Cette gamme de services comprend toutes les activités associées à la gestion par Parcs Canada des collectivités situées dans des parcs nationaux, dont l'approvisionnement en eau potable, le déneigement, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et rues et les services d'incendie. Parcs Canada est directement responsable de la gestion de cinq petits lotissements urbains dans des parcs nationaux dont la population permanente varie entre 100 et 7 700 personnes. Il s'agit de Field dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; de Lake Louise dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; de Wasagaming dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta.

Le lotissement urbain de Banff dans le parc national du Canada Banff est autonome depuis 1990, en vertu d'une entente fédérale-provinciale et n'est pas administré directement par Parcs Canada. En 2001, on a annoncé une entente d'autonomie gouvernementale pour le lotissement urbain de Jasper dans le parc national du Canada Jasper préconisant un modèle selon lequel Parcs Canada demeure responsable de la planification et de l'aménagement du territoire. Le nouveau mode de gestion de Jasper est entré en vigueur en avril 2002. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION (excluant amortissement)	Salaires	3 944	3 705
	Autres	3 692	15 585
	Total	7 636	19 290
DÉPENSES EN CAPITAL		3 672	4 920
REVENUS		2 247	3 355

Cette gamme de services a représenté 2 p.100 des dépenses totales de fonctionnement au cours des deux dernières années. Les dépenses de fonctionnement de cette gamme de services ont diminué considérablement en raison d'un transfert de 2,2 M$ provenant des services municipaux de Jasper et des subventions et contributions de 1,6 M$ reçus en 2001-2002. Il y a également eu une perte de revenus considérable lorsque Jasper est devenue une municipalité autonome. Les projets d'envergure de capitalisation en 2002-2003 comprennent 2,2 M $ pour le traitement des eaux usées à Lake Louise, 560 k$ pour un bassin de stabilisation des eaux usées à Waskesiu et 148 k$ pour l'amélioration du réseau d'égouts à Wasagaming.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Gestion efficace et administration efficiente des collectivités situées dans les parcs pour en faire des modèles de viabilité.	Saines pratiques de gestion et leadership en matière d'intendance environnementale dans les collectivités de parcs.	• Dresser des cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement pour les lotissements urbains de Parcs Canada • Continuer d'améliorer le rendement en ce qui concerne l'environnement • Recouvrement complet des coûts des services municipaux (p. ex., aqueduc, égouts, collecte des ordures).

Initiatives et réalisations

Cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* stipule qu'un plan communautaire doit être dressé pour chaque collectivité sise dans un parc national, y compris pour les lotissements urbains de Banff et Jasper. En juin 2001, tous les plans avaient été approuvés. Les plans communautaires donnent des précisions sur ce qui suit : limites des collectivités, zones commerciales, développement autorisé, populations ciblées et autres attentes mesurables. Parcs Canada continuera de collaborer avec les propriétaires et les collectivités afin d'influer sur les activités d'utilisation du territoire à l'extérieur des parcs.

Attente en matière de rendement
Dresser des cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement pour les lotissements urbains de Parcs Canada

Les cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement indiquent les impacts de chaque collectivité sur son environnement, la façon de mesurer ces impacts et les mesures à prendre pour les atténuer ou les gérer. En 2002-2003, on a examiné ces cadres afin de déterminer les progrès réalisés quant à leur élaboration, de repérer les indicateurs environnementaux communs à plus d'une collectivité et de prendre connaissance des données existantes sur les répercussions environnementales. Le rapport définitif sera prêt en novembre 2004.

Au 31 mars 2003, Banff, Waskesiu et Field avaient des ébauches de cadres comportant quelques indicateurs environnementaux. Lake Louise terminera son cadre en 2003-2004. Jasper n'a pas développé son cadre en 2002-2003 et en a reporté l'élaboration à 2003-2004. Wasagaming et Waterton n'ont pas commencé les travaux relatifs à leurs cadres et n'ont pas fixé de date d'échéance pour leur achèvement. Il faudra compter quelques années encore avant que toutes les collectivités disposent d'indicateurs de rendement et de systèmes de gestion à l'appui d'une reddition de compte efficace pour l'ensemble des objectifs environnementaux.

Rendement en ce qui concerne l'environnement

En l'absence de cadres définitifs, les collectivités de Parcs Canada tentent de réduire les impacts environnementaux. Dans le Rapport sur le rendement de 2001-2002, on apprenait qu'un relevé des limites des collectivités et des limites des zones commerciales avait été dressé dans toutes les collectivités. Au 31 mars 2003, tous les relevés avaient été consignés au Registre d'arpentage des terres du Canada. On veut maintenant verser ces relevés à l'annexe 4 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. La consignation des limites des collectivités, des terres commerciales et des locaux commerciaux aidera à restreindre l'étalement urbain dans les parcs nationaux.

Attente en matière de rendement
Continuer d'améliorer le rendement en ce qui concerne l'environnement

Dans la plupart des collectivités, les eaux usées ont des répercussions sur l'environnement. Voir l'encadré sur l'état des projets dans six des sept collectivités.

Les effluents doivent à tout le moins respecter les normes proposées dans les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable et des eaux usées au Canada*, afin de garantir la protection à long terme de l'intégrité écologique de l'environnement récepteur.

Projets de traitement des eaux usées des collectivités des parcs nationaux	
Banff	Achèvement des travaux d'amélioration de l'usine de traitement des eaux usées en 2002-2003.
Jasper	Construction d'une nouvelle usine en 2002-2003 qui commencera à fonctionner selon les Lignes directrices sur les eaux usées du parc national du Canada Jasper d'ici juin 2003.
Waskesiu	Améliorations au bassin de stabilisation des eaux usées en 2001-2002; fin prévue des travaux - 2004-2005.
Wasagaming	En 2002-2003, début d'une étude sur le traitement des eaux usées et élaboration d'une proposition sur les améliorations à apporter aux normes de service.
Field	En juin 2003, début de la construction d'une nouvelle usine, initialement prévue pour 2002-2003; fin des travaux – mars 2004.
Lake Louise	Améliorations à l'usine en 2001-2002, afin d'améliorer la qualité des effluents rejetés dans la rivière Bow.

Recouvrement des coûts des services municipaux

Parcs Canada s'est engagé à recouvrer la totalité des coûts de fourniture des services d'aqueduc, d'égouts et de collecte des ordures dans les cinq collectivités de parcs (à l'exception de Banff et Jasper), les autres coûts municipaux étant financés par Parcs Canada. Les dépenses de fonctionnement et en capital de Parcs Canada pour les lotissements urbains atteignent 11,7 millions $[18]. Les coûts de fourniture des services d'aqueduc, d'égouts et de collecte des ordures représentent 1,9 million $. On a recouvré un total de 2,3 millions $ par le biais des droits exigés pour les services d'aqueduc, d'égouts et de collecte des ordures (on a dépassé le recouvrement complet de 0,4 M$ ou 21 p. 100). Le surplus perçu sera consacré au recouvrement des coûts en capital de tous les services publics (services d'aqueduc, d'égouts et de collecte des ordures).

Attente en matière de rendement
Recouvrement complet des coûts des services municipaux.

[18] Depuis avril 2002, Parcs Canada n'est plus responsable des services municipaux dans la municipalité de Jasper, et lui a cédé gratuitement des biens évalués à 10 M$.

Routes de transit

Description et dépenses

Cette gamme de services comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes provinciales et interprovinciales qui traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION(excluant amortissement)	Salaires	10 654	9 442
	Autres	14 322	10 348
	Total	24 976	19 790
DÉPENSES EN CAPITAL		4 594	14 727

Cette gamme de services a représenté 5 p. 100 des dépenses en capital pour chacune des deux dernières années. En 2002-2003, des dépenses en capital ont été faites pour la Transcanadienne dans le parc national du Canada des Glaciers (2,8 millions $) ainsi que pour la Transcanadienne dans le parc national du Canada du Gros Morne à Terre-Neuve (0,8 million $).

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Entretenir des routes de transit fiables et sécuritaires qui limitent au minimum les incidences écologiques.	Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit, et les interventions sont conçues de façon à minimiser les impacts écologiques.	Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit. Cadre de rapport écologique, d'ici mars 2003.

Initiatives et réalisations

État des routes

On trouve des tronçons de 21 routes numérotées (900 kilomètres au total) dans 16 parcs nationaux du Canada et un lieu historique national du Canada. De ces 21 routes, deux d'entre elles, la Transcanadienne et la Yellowhead (qui fait partie du réseau routier national), traversent six parcs nationaux. La valeur de remplacement de ces routes a été évaluée à 1,1 milliard $, ce qui représente environ 16 p. 100 de la valeur de remplacement de l'ensemble du portefeuille d'actifs de Parcs Canada.

Parcs Canada s'est engagé à garder les routes ouvertes à la circulation sauf en cas de conditions climatiques incontrôlables (p. ex., chutes de neige abondantes ou pluies excessives qui entraînent des glissements). En 2002-2003, aucune route n'a été fermée en raison de problèmes attribuables à l'état des biens.

Routes de transit

Description et dépenses

Cette gamme de services comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes provinciales et interprovinciales qui traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION(excluant amortissement)	Salaires	10 654	9 442
	Autres	14 322	10 348
	Total	24 976	19 790
DÉPENSES EN CAPITAL		4 594	14 727

Cette gamme de services a représenté 5 p. 100 des dépenses en capital pour chacune des deux dernières années. En 2002-2003, des dépenses en capital ont été faites pour la Transcanadienne dans le parc national du Canada des Glaciers (2,8 millions $) ainsi que pour la Transcanadienne dans le parc national du Canada du Gros Morne à Terre-Neuve (0.8 million $).

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Entretenir des routes de transit fiables et sécuritaires qui limitent au minimum les incidences écologiques.	Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit, et les interventions sont conçues de façon à minimiser les impacts écologiques.	Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit. Cadre de rapport écologique, d'ici mars 2003.

Initiatives et réalisations

État des routes

On trouve des tronçons de 21 routes numérotées (900 kilomètres au total) dans 16 parcs nationaux du Canada et un lieu historique national du Canada. De ces 21 routes, deux d'entre elles, la Transcanadienne et la Yellowhead (qui fait partie du réseau routier national), traversent six parcs nationaux. La valeur de remplacement de ces routes a été évaluée à 1,1 milliard $, ce qui représente environ 16 p. 100 de la valeur de remplacement de l'ensemble du portefeuille d'actifs de Parcs Canada.

Parcs Canada s'est engagé à garder les routes ouvertes à la circulation sauf en cas de conditions climatiques incontrôlables (p. ex., chutes de neige abondantes ou pluies excessives qui entraînent des glissements). En 2002-2003, aucune route n'a été fermée en raison de problèmes attribuables à l'état des biens.

Attente en matière de rendement
Routes ouvertes à la circulation de transit.

Bien que les routes et les ponts soient demeurés ouverts, les données, mises à jour en 1999, indiquent que la majorité de ces biens sont dans un état passable (45 p. 100) ou faible (32 p. 100). Un état passable correspond à une détérioration mineure avec perte minime de stabilité et/ou à un rendement qui diminuera si des mesures ne sont pas prises dans les 3 à 5 ans à venir. Un état faible désigne une détérioration majeure avec perte importante de stabilité et/ou un rendement avec risque élevé de détérioration rapide ou défaillance si des mesures ne sont pas prises d'ici un an ou deux.

Parcs Canada procède à des inspections régulières des routes et ponts afin de documenter les problèmes immédiats de sécurité et de les régler (p. ex., nids de poule, glissières de sécurité endommagées, etc.). Au cours des dernières années, des allocations supplémentaires ont permis de régler des problèmes qui menaçaient la sécurité publique ou de prendre des mesures lorsqu'un bien risque de s'effondrer. La plupart des grandes dépenses en capital signalées pour cette gamme de services dans le présent rapport sur le rendement et ceux des années antérieures sont engagées pour des problèmes urgents de sécurité et n'ont pas modifié la cote globale d'état des biens. Par conséquent, le problème de la détérioration rapide des routes ne sera jamais résolu sans source permanente de fonds de recapitalisation, ce qui aura des effets à long terme sur la sécurité du public et les biens personnels.

Gestion durable des routes

S'étant engagé à assurer la gestion durable des routes conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, Parcs Canada a adopté des normes de construction et de conception des routes qui réduisent les impacts négatifs des routes sur l'environnement. L'Agence préconise entre autres des pratiques durables comme les suivantes : exiger que les entrepreneurs respectent un plan d'action environnemental pendant l'exécution des travaux dans le parc; réduire le recours au sel de voirie; limiter l'envasement pendant la construction; utiliser des matériaux qui réduisent l'entretien à long terme et les risques connexes pour l'environnement (p. ex., galvaniser les ponts au lieu de les peinturer); utiliser des espèces végétales locales dans l'aménagement paysager et remettre en état les zones de construction.

Qui dit gestion durable des routes, dit également réduction des effets sur les espèces florales et fauniques locales. Dans les parcs nationaux du Canada Banff et Yoho, on a axé les efforts sur la réduction de la mortalité faunique et la reconstitution des habitats séparés par la Transcanadienne. Installer des clôtures le long de certains tronçons et modifier les passages d'animaux permet de réduire la mortalité faunique. Entre avril 1998 et mars 2003, un total de 18 wapitis, ours noirs et loups ont été tués dans les secteurs clôturés de la route (3 de plus qu'en 2002), par opposition à 74 dans les secteurs non clôturés (7 de plus qu'en 2002). Cependant, l'installation de clôtures n'est pas efficace pour toutes les espèces. Les coyotes, par exemple, creusent des trous ou se glissent facilement sous les clôtures à la recherche de nourriture sur les terres-pleins centraux; leur taux de mortalité est donc plus élevé dans les endroits clôturés que dans les endroits non clôturés (33 c. 17 pour la période d'avril 1998 à mars 2003).

L'installation de clôtures, bien qu'utile pour la réduction de la mortalité de certaines espèces, contribue à la fragmentation des habitats, comme le fait la route. Pour corriger ce problème, Parcs Canada a construit des passages fauniques souterrains et aériens le long de certains

tronçons de la Transcanadienne dans les parcs des Rocheuses et, en 78 mois de surveillance (de novembre 1996 à mars 2003), plus de 44 579 animaux sauvages, moyens et grands, les ont empruntés. Chaque passage empêche des animaux de se faire tuer sur la route.

Cadre de rapport sur l'écologie

Attente en matière de rendement
Cadre de rapport sur l'écologie avant mars 2003.

Avant d'entreprendre l'élaboration d'un cadre de rapport sur l'écologie, on a examiné les engagements des unités de gestion relativement aux routes ainsi que les pratiques et indicateurs de rendement en matière de gestion durable des routes des autres autorités. Une ébauche de l'examen a été rédigée en mars 2003. Le rapport définitif sera prêt à l'automne 2003, une année plus tard que prévu. L'achèvement de l'ébauche du cadre de rapport sur l'évaluation écologique est donc reporté d'un an jusqu'en mars 2004. Ce rapport sera validé au niveau des unités de gestion avant d'être complété en mars 2005.

L'utilisation de sel sur les routes constitue un des éléments possibles du cadre. Environnement Canada précise que certaines concentrations de sel représentent un risque pour les plantes, les animaux et les milieux marins. Parcs Canada a donc rédigé une ébauche de politique de gestion du sel en tenant compte de ce fait. La politique proposée stipule que les unités de gestion responsables de routes doivent faire une utilisation écologique du sel et réduire les effets environnementaux négatifs associés à l'entreposage, la manipulation et l'épandage du sel. La politique exige aussi que les unités de gestion évaluent l'impact du recours au sel de voirie, et la nécessité de dresser un plan local de gestion du sel comportant des buts et objectifs spécifiques à mesurer et à décrire dans un rapport sur le rendement. Au 31 mars 2003, deux unités de gestion avaient terminé leurs plans de gestion du sel.

Gestion de Parcs Canada

Description et dépenses

Cette gamme de services se rapporte uniquement au bureau national et englobe ce qui suit : haute direction, gestion financière, gestion immobilière, services d'affaires, gestion de la technologie de l'information et des données, lois, politiques et planification pour orienter l'Agence, ainsi que l'établissement de liens efficaces avec les clients et les intervenants. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION(excluant amortissement)	Salaires	17 754	18 451
	Autres	14 574	21 056
	Total	32 328	39 507
DÉPENSES EN CAPITAL		2 488	1 618

Cette gamme de services représente 9 p. 100 des dépenses de fonctionnement pour chacune des deux dernières années. En 2002-2003, des dépenses en capital de 800 k$ ont été faites au parc national du Canada des Lacs-Waterton pour de nouveaux locaux.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Maintenir ou améliorer l'intégrité de gestion, en mettant l'accent notamment sur l'utilisation d'un processus décisionnel efficace et la gestion axée sur les résultats.	Meilleurs cadres de gestion pour assurer une prise de décisions et une responsabilisation efficaces.	• Terminer l'évaluation de la capacité de la fonction moderne de contrôleur et le plan d'action d'ici juin 2002. • Indicateurs de rendement et systèmes d'information pour faire rapport sur tous les résultats prévus d'ici mars 2005.
	Participation accrue des Autochtones dans les endroits patrimoniaux du Canada.	• Objectifs à déterminer

Initiatives et réalisations

Fonction moderne de contrôleur

Attente en matière de rendement
Terminer l'évaluation de la capacité de la fonction moderne de contrôleur et le plan d'action d'ici juin 2002.

Cette gamme de services est axée sur l'élaboration d'un cadre cohérent et de structures de planification, contrôle et rapport conformes au concept de fonction moderne de contrôleur du Conseil du Trésor. L'initiative de fonction moderne de contrôleur traite de plusieurs aspects de la fonction de contrôleur, à savoir leadership stratégique, employés motivés, responsabilisation, valeurs et éthique, information intégrée sur le rendement, gestion des risques et intendance rigoureuse.

Parcs Canada a terminé l'évaluation officielle de l'état de la fonction moderne de contrôleur en faisant appel à un consultant autonome choisi par le Secrétariat du Conseil du Trésor en juin 2002. Le Plan d'action de la fonction moderne de contrôleur de l'Agence a été approuvé en janvier 2003, plusieurs mois plus tard que prévu. Le Plan cerne des domaines spécifiques dans les grands volets de la fonction de contrôleur où des mesures sont à prendre. À court terme, on a mis l'accent sur la planification et le leadership (p. ex., les nouveaux plans d'affaires viables des unités de gestion ont été dressés en 2002-2003 - mise en œuvre sur les 5 années suivantes), l'intendance (p. ex., axée sur l'élaboration d'un cadre de gestion des biens et amélioration des systèmes et données), et la promotion des valeurs et principes de l'Agence (p. ex., travaux préliminaires sur l'élaboration de la formation des gestionnaires). À plus long terme, la gestion des risques, la responsabilisation et l'information intégrée sur le rendement retiendront l'attention.

Information sur le rendement

Attente en matière de rendement
Indicateurs de rendement et systèmes d'information pour faire rapport sur tous les résultats prévus d'ici mars 2005.

Parcs Canada s'était engagé à améliorer l'information sur le rendement dans le *Plan d'action de l'information sur le rendement*. En 2002-2003, les progrès réalisés relativement au plan ont fait l'objet d'un examen. Les résultats de cet examen paraissent dans ce rapport (p. ex., élaboration d'un meilleur système de surveillance de l'intégrité écologique; meilleurs rapports sur les impacts environnementaux de la fréquentation et des routes; amélioration des données sur la fréquentation dans les 20 endroits les plus visités). Un plan d'action révisé sera dressé d'ici l'automne 2003.

Un des aspects clés de l'information intégrée sur le rendement est la possibilité d'établir un lien entre les coûts et les résultats attendus. En 2002-2003, l'Agence a commencé à revoir sa structure de planification, rapport et reddition de compte (les gammes d'affaires et de services indiquées dans la section sur les rapports établis en fonction du plan) et a entre autres examiné comment améliorer le lien entre les dépenses et les résultats prévus. L'examen sera terminé en 2003-2004 et les changements, le cas échéant, devraient être mis en œuvre pendant l'exercice 2004-2005. Entre-temps, on trouve quelques renseignements concernant les dépenses par gamme de services dans le présent rapport sur le rendement. Parcs Canada veut avoir d'ici mars 2008, soit trois ans plus tard que prévu, de l'information fiable et pertinente sur le rendement relativement à chaque résultat attendu.

Participation accrue des peuples autochtones en ce qui concerne le patrimoine du Canada

Attente en matière de rendement
Objectifs à déterminer

Les attentes au plan du rendement relativement à l'élargissement de la participation des peuples autochtones en ce qui concerne les endroits patrimoniaux du Canada ont été indiquées dans l'ébauche du Plan d'entreprise 2003-2008. Il s'agit notamment d'harmoniser l'embauche des Autochtones avec l'offre du marché du travail, d'augmenter le nombre de désignations dans le domaine de l'histoire autochtone, d'accroître l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, d'intensifier les relations économiques et de mettre en valeur des thèmes autochtones dans les parcs et lieux où c'est pertinent d'ici cinq ans. On trouve dans ce

rapport des renseignements sur ces priorités, entre autres, sur les efforts de Parcs Canada en vue de grossir l'effectif autochtone (gamme de services de la gestion des ressources humaines) et d'augmenter le nombre de désignations d'endroits, de personnes et d'événements d'importance autochtone nationale et le nombre d'activités clés en vue de resserrer les liens avec les peuples autochtones.

Gestion des ressources humaines

Description et dépenses

Cette gamme de services comprend une stratégie détaillée de gestion des ressources humaines essentielle au fonctionnement efficace de l'Agence. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION (excluant amortissement)	Salaires	9 446	7 791
	Autres	2 710	2 854
	Total	12 156	10 645
DEPENSES EN CAPITAL		1	4

Cette gamme de services représente 2 p. 100 des dépenses de fonctionnement des deux dernières années.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Gérer les ressources humaines afin que Parcs Canada soit dotée d'un effectif compétent, représentatif de la population canadienne, qui travaille dans un environnement positif et responsabilisé.	Milieu de travail amélioré, renouvellement et représentativité de l'effectif.	• Indicateurs de rendement clés avant mars 2004. • Représentativité de l'effectif dans les deux groupes linguistiques. • Effectif représentatif des groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

En tant qu'employeur distinct en vertu de l'Annexe I de la Partie II de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, Parcs Canada assume des responsabilités qui relevaient auparavant du Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique. Parcs Canada est à élaborer un nouveau régime de gestion des ressources humaines qui fournira l'infrastructure permettant aux employés de travailler dans un environnement positif et responsabilisé, de concrétiser le mandat de l'Agence et d'offrir d'excellents services à la clientèle. Le régime fondé sur les valeurs et principes de gestion des ressources humaines sera le reflet des besoins particuliers des employés et du contexte opérationnel de Parcs Canada.

Initiatives et réalisations

Créer un milieu de travail positif

Les quatre priorités de Parcs Canada en ce qui concerne l'achèvement de la nouvelle infrastructure et des politiques de gestion des ressources humaines avant mars 2005 sont décrites dans le *Plan d'entreprise 2001-2002 à 2005-2006*. Les voici :

rapport des renseignements sur ces priorités, entre autres, sur les efforts de Parcs Canada en vue de grossir l'effectif autochtone (gamme de services de la gestion des ressources humaines) et d'augmenter le nombre de désignations d'endroits, de personnes et d'événements d'importance autochtone nationale et le nombre d'activités clés en vue de resserrer les liens avec les peuples autochtones.

Gestion des ressources humaines

Description et dépenses

Cette gamme de services comprend une stratégie détaillée de gestion des ressources humaines essentielle au fonctionnement efficace de l'Agence. Voici les dépenses de cette gamme de services :

(En milliers de dollars)		2002-2003	2001-2002
DÉPENSES D'EXPLOITATION (excluant amortissement)	Salaires	9 446	7 791
	Autres	2 710	2 854
	Total	12 156	10 645
DÉPENSES EN CAPITAL		1	4

Cette gamme de services représente 2 p. 100 des dépenses de fonctionnement des deux dernières années.

Objectif stratégique	Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
Gérer les ressources humaines afin que Parcs Canada soit dotée d'un effectif compétent, représentatif de la population canadienne, qui travaille dans un environnement positif et responsabilisé.	Milieu de travail amélioré, renouvellement et représentativité de l'effectif.	• Indicateurs de rendement clés avant mars 2004. • Représentativité de l'effectif dans les deux groupes linguistiques. • Effectif représentatif des groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

En tant qu'employeur distinct en vertu de l'Annexe I de la Partie II de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, Parcs Canada assume des responsabilités qui relevaient auparavant du Secrétariat du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique. Parcs Canada est à élaborer un nouveau régime de gestion des ressources humaines qui fournira l'infrastructure permettant aux employés de travailler dans un environnement positif et responsabilisé, de concrétiser le mandat de l'Agence et d'offrir d'excellents services à la clientèle. Le régime fondé sur les valeurs et principes de gestion des ressources humaines sera le reflet des besoins particuliers des employés et du contexte opérationnel de Parcs Canada.

Initiatives et réalisations

Créer un milieu de travail positif

Les quatre priorités de Parcs Canada en ce qui concerne l'achèvement de la nouvelle infrastructure et des politiques de gestion des ressources humaines avant mars 2005 sont décrites dans le *Plan d'entreprise 2001-2002 à 2005-2006*. Les voici :

a) Négociation collective

Le statut d'employeur distinct de Parcs Canada a permis de simplifier et de rationaliser l'infrastructure de négociation en remaniant les unités de négociation. En avril 2001, l'Alliance de la fonction publique a été reconnue comme étant l'agent de négociation de Parcs Canada. En juillet 2002, on a signé la première convention collective pour la période d'août 2000 à août 2003.

b) Élaboration d'un cadre de reddition de compte en matière de gestion des ressources humaines

Attente en matière de rendement
Indicateurs clés de rendement avant mars 2004.

Un cadre de reddition de compte en matière de gestion des ressources humaines a été approuvé en mai 2002. Ce cadre définit les activités clés. Les attentes au plan du rendement et les indicateurs éventuels de rendement pour les résultats attendus intégrés au Plan d'entreprise. Chaque résultat est lié aux Valeurs et principes directeurs en matière de ressources humaines de Parcs Canada. On continue de peaufiner les indicateurs et les outils de mesure. En 2002-2003, l'Agence a commencé à préparer un sondage auprès des employés qui devrait être tenu à l'été 2003. Le sondage et d'autres outils de mesure permettront de respecter les dispositions de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* qui stipulent qu'un rapport autonome doit être produit aux cinq ans pour déterminer si l'Agence se conforme aux Valeurs et principes directeurs en ce qui concerne la gestion de ses ressources humaines. Le premier rapport sera présenté en 2003-2004.

c) Élaboration d'un cadre global de rémunération

L'élaboration d'un cadre intégré de rémunération comporte trois étapes : 1) concevoir une stratégie globale de rémunération; 2) créer un système de classification; et 3) harmoniser en conséquence le régime de dotation et le système de la paie. Le cadre intégré doit équilibrer la relativité interne et externe et aboutir à des programmes simplifiés et souples de rémunération ainsi qu'à des mesures d'équité en matière d'emploi qui facilitent le recrutement et le maintien en poste dans les domaines de compétences essentielles. L'élaboration de la stratégie globale de rémunération a commencé en 2002-2003 avec la mise au point de nouveaux modèles de rémunération.

d) Achèvement des examens nationaux de la classification

Les travaux relatifs au nouveau régime de classification ont été reportés à 2004-2005, en attendant l'achèvement des examens nationaux de classification d'ici mars 2004. Ces examens vérifient si le travail des employés est décrit et classé correctement selon le régime en vigueur de classification. Trois mille postes avaient été examinés au 31 mars 2003. Plus d'une centaine de descriptions génériques ont été rédigées pour 80 p. 100 des postes de Parcs Canada. De ces descriptions génériques, 41 ont été mises en œuvre et touchent plus de 1 000 postes. Les autres classifications de postes génériques seront terminées en 2003-2004. Des modèles et des options pour un nouveau régime de classification seront proposés avant mars 2004, ce qui concordera avec l'élaboration d'une stratégie de rémunération. La mise en œuvre commencera en 2005. Le nouveau régime sera plus simple et mieux équilibré en ce qui concerne la relativité interne et externe dans le cas de travail similaire. Il y aura donc moins de groupes de classification, des descriptions de travail uniformisées (plus accessibles) pour la classification des postes, ce qui accélérera les décisions de dotation. Le régime mènera à une rémunération plus uniforme et favorisera la mobilité. En plus de répondre aux besoins d'affaires de Parcs Canada, le nouveau

favorisera la mobilité. En plus de répondre aux besoins d'affaires de Parcs Canada, le nouveau régime complétera l'approche préconisée pour les descriptions de travail génériques. L'harmonisation du régime de dotation et du système de paie avec les modalités d'emploi coïncidera avec le cycle de négociation collective.

Autres composantes du régime des RH

L'élaboration des politiques prioritaires relativement à la dotation et au renouvellement, aux relations de travail et à la rémunération va bon train; les efforts sont axés sur les modifications essentielles à apporter à l'environnement de l'Agence. Par exemple, des politiques sur les langues officielles pour le groupe de la direction et sur le recrutement à l'externe des membres des groupes visés par l'équité en matière d'emploi ont été élaborées ou révisées en 2002-2003.

Au cours de l'année à l'étude, on a réalisé de grands progrès relativement à l'achèvement d'un système qui permet de résoudre des conflits rapidement, au palier local par des moyens axés sur les intérêts en parallèle avec le recours axés sur les droits. Comme mentionné précédemment, le processus d'examen par un tiers indépendant (ETI) mis en place en 2000-2001constituait un mécanisme d'examen des griefs de dotation, de congédiements non disciplinaires ou liés aux politiques sur les avantages réguliers. Le régime des modes alternatifs de résolution des conflits (MARC) a progressé tout comme le choix des sites pour la mise en œuvre pilote des processus des MARC en 2002-2003. Un cadre d'évaluation de ce programme a également vu le jour en 2002-2003. Les projets pilotes seront évalués en 2004-2005 et les stratégies de mise en oeuvre seront dressées en collaboration avec le syndicat.

Vers un effectif compétent

L'analyse démographique indique que l'effectif de Parcs Canada vieillit. Les retraites devraient avoir des incidences sur l'Agence au cours des cinq prochaines années; le pourcentage de départs à la retraite devrait être particulièrement élevé dans les groupes suivants – direction (43 p.100), spécialistes des sciences physiques (36 p.100), biologistes (18 p.100), ingénieurs (50 p.100), historiens (46 p.100) et architectes (33 p.100).

En 2002-2003, Parcs Canada a défini une approche pour régler les problèmes de ressources humaines de l'Agence. Ainsi, des cadres supérieurs de 12 communautés fonctionnelles (p. ex., finances, intégrité écologique, mise en valeur du patrimoine, ressources humaines, etc.) devront rendre compte de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans de ressources humaines des communautés fonctionnelles. Ces plans visent à assurer un bassin viable d'employés compétents pour répondre aux besoins actuels et futurs du programme dans chaque domaine. En 2002-2003, les gestionnaires ont reçu une formation sur l'analyse des données démographiques et l'identification des problèmes de chaque communauté. Ils dresseront des plans des RH des communautés fonctionnelles en 2003-2004 afin de résoudre les problèmes cernés et veiller à ce que l'Agence soit en mesure de s'acquitter de son mandat. En 2002-2003, on a mis en place une capacité supplémentaire d'analyse à l'appui de la mise à jour des données démographiques et de la planification des ressources humaines.

Dans le dernier rapport sur le rendement, on signalait qu'en mars 2002, environ la moitié des unités de gestion avaient présenté un Plan des ressources humaines au directeur général de l'Est

du Canada et au directeur général de l'Ouest et du Nord du Canada. Les plans portent en partie sur des problèmes locaux de relève. Étant donné que les plans des RH des communautés fonctionnelles occupent l'avant-scène au palier national, les plans locaux des RH seront relégués au second plan en 2002-2003. Les plans des communautés fonctionnelles influeront sur les plans des RH dressés par les unités de gestion au cours des années à venir. Les plans des RH déjà en place demeureront valides.

Vers un effectif représentatif

Parcs Canada veut un effectif représentatif de la dualité linguistique du Canada et des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi.*

En 2001-2002, une Stratégie nationale pour l'équité en matière d'emploi a été établie, en fonction des quatre volets suivants : accroissement de la représentativité; accroissement de la sensibilisation; responsabilisation claire; amélioration de l'infrastructure afin d'illustrer les progrès. Des priorités annuelles relatives à l'équité en matière d'emploi ont été fixées et un certain nombre d'initiatives spéciales ont été mises en œuvre afin d'accroître la représentativité.

Attente en matière de rendement
Effectif représentatif des deux groupes linguistiques

Au 31 mars 2003, le pourcentage d'employés anglophones (77,5 p. 100) et francophones (22,5 p. 100) dans l'ensemble de l'Agence est le reflet de la répartition des deux langues officielles au Canada. Au 31 mars 2003, 78 p. 100 des superviseurs (141 sur 180) qui occupaient des postes bilingues dans des régions bilingues répondaient aux exigences linguistiques de leur poste comparativement à 81 p. 100 dans l'ensemble de la fonction publique[19], soit une légère diminution depuis 2001-2002 (81 % ou 140 sur 171). Les renseignements sur la satisfaction des visiteurs en ce qui concerne les services dans la langue officielle de leur choix et sur le nombre de plaintes à la Commission des langues officielles relativement à la langue de service sont indiqués à la rubrique Services aux visiteurs.

Calcul de l'offre du marché du travail
En 2001-2002, Parcs Canada a adopté une méthode de calcul de l'offre du marché du travail qui tenait compte uniquement des Canadiens membres des groupes désignés par les codes de classification nationale correspondant aux emplois de Parcs Canada. En 2002-2003, cette méthode a été peaufinée et axée sur les Canadiens des groupes désignés situés dans les régions où Parcs Canada peut s'attendre à recruter. Comparativement à 1999-2000, on constate ainsi une diminution de l'offre réelle du marché du travail dans le cas des femmes (4 %) et des membres des minorités visibles (7 %). L'offre réelle du marché du travail pour les personnes handicapées est inférieure de 1 % et elle augmente d'environ 2,5 % pour les Autochtones.

Attente en matière de rendement
Effectif représentatif des groupes visés par l'équité en matière d'emploi

Parcs Canada s'attend à ce que son effectif soit le reflet de l'offre du marché national du travail en ce qui a trait aux groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Parcs Canada a codé ses postes en fonction du code de la classification nationale des professions afin de faire une comparaison réaliste entre son effectif et l'effectif externe. En 2002-2003, Parcs Canada a également mené un sondage de déclaration volontaire en vue de déterminer le

[19] Mars 2002-2003 Secrétariat du Conseil du Trésor, *Rapport annuel sur les langues officielles*

pourcentage de son effectif représenté dans chaque groupe visé par l'équité en matière d'emploi. L'offre du marché du travail national et le pourcentage de l'effectif actuel de Parcs Canada dans les quatre groupes visés sont indiqués à la figure 20 (voir l'encadré sur le calcul de l'offre du marché du travail).

Figure 20 : Offre du marché du travail national et pourcentage de l'effectif de Parcs Canada dans les groupes visés par l'équité en matière d'emploi

Offre du marché du travail pour les groupes visés par l'équité en matière d'emploi (%) (Statistique Canada, Recensement de 1996)		Pourcentage de l'effectif de Parcs Canada		
		Mars 2003	Mars 2002	Mars 2001
Femmes	42,9	39,9	39,4	39,3
Autochtones	4,6	8.3	5,2	4,6
Personnes handicapées	5,9	5.7	3,2	3
Minorités visibles	3,7	2.1	1,3	1,1

Parcs Canada avait pour objectif que 20 p. 100 des personnes engagées en 2002-2003 soient des personnes handicapées, des Autochtones ou des membres des minorités visibles. Environ 18 p. 100 des personnes engagées font partie de ces groupes (71 sur 388). Quarante-sept sont des Autochtones (15 professionnels ou semi-professionnels et 32 dans des postes de soutien administratif ou technique) et 21 sont des membres des minorités visibles (14 professionnels ou semi-professionnels et 7 dans des postes de soutien administratif ou technique).

Parcs Canada ne parvient toujours pas à représenter les femmes et les minorités visibles par rapport à leur nombre sur le marché du travail et a pris plusieurs mesures pour régler ce problème. En 2002-2003, l'Agence a commencé à fournir aux gestionnaires le pourcentage de membres des groupes désignés dans leurs unités d'affaires et l'offre du marché du travail local. Un répertoire canadien des associations et organisations ayant des clients dans les groupes désignés a été produit afin que les gestionnaires sollicitent leur participation pour joindre les membres de ces groupes. Parcs Canada a aussi examiné la représentativité à l'Agence des membres des groupes désignés dans 13 groupes professionnels afin de repérer les cas de sous-représentation. En 2003-2004, il y aura une vérification des régimes d'emploi pour cerner les obstacles systématiques et les supprimer, le cas échéant.

En plus de son engagement à représenter les groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans l'ensemble de son effectif, Parcs Canada s'est engagé auprès de groupes particuliers visés par l'équité en matière d'emploi, suite à une plainte concernant les droits de la personne. Conformément au règlement intervenu entre Parcs Canada et M^{me} V. Demuth, Parcs Canada doit faire des efforts raisonnables pour recruter 33 p. 100 de femmes et 8 p. 100 de membres des minorités visibles au sein du Service de gardes de parc (octobre 1996 au 30 décembre 2002). En 1997-1998, les femmes représentaient 13 p. 100 des employés du Service des gardes de parc qui ne comptait toutefois aucun membre des minorités visibles. En octobre 2002, les femmes composaient 19 p. 100 (71) et les membres des minorités visibles 1,9 % (7) de l'effectif du Service des gardes de parc. Le rapport définitif sur l'entente a été présenté à la Commission canadienne des droits de la personne en décembre 2002.

pourcentage de son effectif représenté dans chaque groupe visé par l'équité en matière d'emploi. L'offre du marché du travail national et le pourcentage de l'effectif actuel de Parcs Canada dans les quatre groupes visés sont indiqués à la figure 20 (voir l'encadré sur le calcul de l'offre du marché du travail).

Figure 20 : Offre du marché du travail national et pourcentage de l'effectif de Parcs Canada dans les groupes visés par l'équité en matière d'emploi

Offre du marché du travail pour les groupes visés par l'équité en matière d'emploi (%) (Statistique Canada, Recensement de 1996)		Pourcentage de l'effectif de Parcs Canada		
		Mars 2003	Mars 2002	Mars 2001
Femmes	42,9	39,9	39,4	39,3
Autochtones	4,6	8,3	5,2	4,6
Personnes handicapées	5,9	5,7	3,2	3
Minorités visibles	3,7	2,1	1,3	1,1

Parcs Canada avait pour objectif que 20 p. 100 des personnes engagées en 2002-2003 soient des personnes handicapées, des Autochtones ou des membres des minorités visibles. Environ 18 p. 100 des personnes engagées font partie de ces groupes (71 sur 388). Quarante-sept sont des Autochtones (15 professionnels ou semi-professionnels et 32 dans des postes de soutien administratif ou technique) et 21 sont des membres des minorités visibles (14 professionnels ou semi-professionnels et 7 dans des postes de soutien administratif ou technique).

Parcs Canada ne parvient toujours pas à représenter les femmes et les minorités visibles par rapport à leur nombre sur le marché du travail et a pris plusieurs mesures pour régler ce problème. En 2002-2003, l'Agence a commencé à fournir aux gestionnaires le pourcentage de membres des groupes désignés dans leurs unités d'affaires et l'offre du marché du travail local. Un répertoire canadien des associations et organisations ayant des clients dans les groupes désignés a été produit afin que les gestionnaires sollicitent leur participation pour joindre les membres de ces groupes. Parcs Canada a aussi examiné la représentativité à l'Agence des membres des groupes désignés dans 13 groupes professionnels afin de repérer les cas de sous-représentation. En 2003-2004, il y aura une vérification des régimes d'emploi pour cerner les obstacles systématiques et les supprimer, le cas échéant.

En plus de son engagement à représenter les groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans l'ensemble de son effectif, Parcs Canada s'est engagé auprès de groupes particuliers visés par l'équité en matière d'emploi, suite à une plainte concernant les droits de la personne. Conformément au règlement intervenu entre Parcs Canada et M[me] V. Demuth, Parcs Canada doit faire des efforts raisonnables pour recruter 33 p. 100 de femmes et 8 p. 100 de membres des minorités visibles au sein du Service de gardes de parc (octobre 1996 au 30 décembre 2002). En 1997-1998, les femmes représentaient 13 p. 100 des employés du Service des gardes de parc qui ne comptait toutefois aucun membre des minorités visibles. En octobre 2002, les femmes composaient 19 p. 100 (71) et les membres des minorités visibles 1,9 % (7) de l'effectif du Service des gardes de parc. Le rapport définitif sur l'entente a été présenté à la Commission canadienne des droits de la personne en décembre 2002.

SECTION 4 : RAPPORTS CONSOLIDÉS

Gestion du matériel

En raison de contraintes financières, Parcs Canada n'a pas pu mettre en œuvre un système commun d'inventaire et de suivi des biens de faible valeur. Les gestionnaires emploient divers systèmes pour tenir des inventaires des biens, dont cinq ont fait l'objet de vérifications internes au cours des deux dernières années. Un groupe de travail est à examiner les biens à risque élevé à inventorier; ce groupe fera rapport avant mars 2004. Après la mise à niveau du SAP en 2005, on disposera d'un module pour inventorier les biens de faible valeur.

Réservoirs de stockage souterrains

Le 30 avril 2002, l'Agence Parcs Canada a remis à Environnement Canada son rapport annuel sur l'application du Règlement concernant l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur les terres fédérales, selon la partie IX de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Initiative d'amélioration des services

L'Agence fait partie d'un réseau de ministères et d'organismes clés, relevant du Secrétariat du Conseil du Trésor, chargé de promouvoir l'utilisation d'un outil commun de mesure, d'élaborer une formule adéquate d'application de l'objectif d'amélioration des services et de définir les services clés visés par l'initiative. L'élaboration du plan d'amélioration des services de l'Agence a été reportée jusqu'à ce que les points précédents soient réglés.

Tous les ans, Parcs Canada fait le point sur les attentes et la satisfaction des visiteurs relativement aux services offerts dans les parcs nationaux du Canadaet les lieux historiques nationaux du Canada. Parcs Canada veut qu'au moins 85 p. 100 des visiteurs trouvent l'ensemble de leur visite « satisfaisante » ou « entièrement satisfaisante » et qu'au moins 50 p. 100 des visiteurs indiquent être « très satisfaits ». Les résultats de ces sondages sont présentés à la section sur la satisfaction des visiteurs sous la rubrique Services aux visiteurs.

Gouvernement en direct

Dans le cadre de son engagement relativement à l'initiative Gouvernement en direct (GED) et dans le cadre du projet Réservations et billetterie en direct de Patrimoine canadien, Parcs Canada s'est occupée de l'élaboration d'un système national de réservations des emplacements de camping. Grâce à ce système, les clients pourront réserver des emplacements de camping dans les parcs nationaux et modifier ces réservations par le biais d'Internet ou d'un Centre d'appels sans frais. Le système s'autofinancera par les droits de transaction perçus auprès des utilisateurs. Les connaissances et l'expérience acquises permettront de faire progresser le projet global de GED qui devrait comporter des options de réservation et de billetterie pour les autres programmes et services offerts par le Ministère et les organismes du portefeuille.

Des demandes de proposition en vue de la conception et de la mise en œuvre du système de réservation des emplacements de camping ont été sollicitées en 2002-2003. Au 31 mars 2003, un marché avec le soumissionnaire retenu était sur le point d'être signé, Parcs Canada mettant la dernière main à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. Un prototype du système

devrait être prêt dans les 60 jours suivant la signature du marché. Des essais-pilotes devraient être menés dans un certain nombre de parcs pendant la saison de camping de 2004. Ces essais seront suivis de la mise en œuvre nationale du système de réservation des emplacements de camping pendant la saison de 2005. Il faudra cependant procéder à la mise à niveau de l'infrastructure informatique et des télécommunications des parcs et des terrains de camping qui utiliseront le système.

Fonction moderne de contrôleur

En 2001-2002, Parcs Canada a commencé l'évaluation officielle de la Fonction moderne de contrôleur au sein de l'organisation. Pour plus de précisions, voir la section sur Mesure du rendement, gamme de services de la gestion.

Gestion des ressources humaines

Pour obtenir plus de renseignements sur la gestion des ressources humaines, la planification de la relève et la représentativité de l'effectif, voir la section sur la Gestion des ressources humaines de ce rapport.

Développement durable

En février 2001, Parcs Canada diffusait sa première *Stratégie sur le développement durable* (www.parcscanada.gc.ca) (SDD). Les engagements de la SDD ont été intégrés au *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006* de Parcs Canada. Les tableaux suivants résument les progrès réalisés par Parcs Canada relativement aux objectifs stratégiques (auparavant les buts), aux résultats prévus (auparavant les objectifs) et aux activités clés. Nota : deux des résultats prévus touchant le système de gestion de l'environnement (SGE) de Parcs Canada font maintenant partie de l'objectif stratégique axé sur l'intégrité écologique plutôt que de l'objectif distinct du volet intendance environnementale du cadre de gestion des opérations de Parcs Canada.

Objectif stratégique 1 en matière de développement durable
Achever le réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation afin de représenter toutes les régions naturelles terrestres et marines du Canada et étendre le réseau des lieux historiques nationaux qui commémore l'histoire du Canada.

Résultats prévus	Réalisations
Création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées et achèvement des parcs non terminés.	Dans le *Plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006*, Parcs Canada modifiait les engagements prévus dans la SDD initiale. L'Agence veut maintenant signer des ententes en vue de la création de deux nouveaux parcs nationaux, sous réserve des fonds disponibles, et poursuivre les négociations relatives à l'aménagement d'une nouvelle AMNC. Les sections sur la création de parcs nationaux et de réserves de parcs nationaux ainsi que d'AMNC et réserves d'AMNC font état des progrès réalisés.
Désignation et commémoration de nouveaux lieux, personnes et événements d'importance historique nationale, en particulier dans les domaines prioritaires sous-représentés.	Parcs Canada n'a pas modifié ses engagements dans ce domaine. La section sur l'expansion du réseau des lieux historiques nationaux du Canada traite des progrès réalisés relativement à la désignation de 135 nouveaux lieux, personnes et événements sur cinq ans et aux 55 désignations liées à l'histoire des Autochtones, des collectivités ethnoculturelles et des femmes.

Objectif stratégique 2 en matière de développement durable
En priorité, assurer l'intégrité écologique des parcs nationaux, la viabilité des aires marines nationales de conservation et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.

Résultats prévus	Réalisations
Maintenir et rétablir l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation.	Voir le rapport détaillé sur les mesures prises en réponse aux recommandations prioritaires de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada à l'adresse suivante : www.parcscanada.gc.ca. Voir aussi dans ce rapport la gamme de services 2, Protection des ressources patrimoniales, notamment les précisions sur les travaux de Parcs Canada relatifs aux espèces en péril. Dans le cadre de l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple, Parcs Canada doit réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5,2 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998-1999, d'ici 2010. Un partenariat avec Ressources naturelles Canada permet à Parcs Canada d'obtenir des renseignements spécialisés sur les technologies de l'énergie renouvelable. Le *Plan directeur de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les opérations de Parcs Canada* a été dressé et diffusé. Parcs Canada a fixé des objectifs de réduction de ces gaz pour chaque unité de gestion et centre de services. Les mesures prises au palier local comprennent la mise en œuvre de l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple, des initiatives de remplacement des carburants pour promouvoir l'utilisation du mélange éthanol-essence, ainsi que des séances et ateliers de sensibilisation des employés. Parcs Canada a un inventaire Web complet des réservoirs d'entreposage du pétrole jusqu'en septembre 2001. L'Agence a 64 réservoirs souterrains et 127 réservoirs en surface. Tous les réservoirs d'entreposage du pétrole sont enregistrés et font l'objet de rapports conformément à la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Parcs Canada est à dresser l'inventaire des BPC et des hydrocarbures halogénés. Au 31 mars 2003, l'Agence avait 14 inventaires d'hydrocarbures halogénés et 5 inventaires de BPC.
Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	Voir les sections sur « la planification et l'évaluation de l'intégrité commémorative des lieux administrés par Parcs Canada » pour obtenir des précisions sur les plans directeurs et les énoncés d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada et sur les résultats des dernières évaluations de l'IC.

Objectifs stratégiques 3 et 4 en matière de développement durable
Expliquer aux intervenants et au public les concepts d'intégrité commémorative et d'intégrité écologique et obtenir leur appui.

Fournir aux visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux des services qui leur permettent de profiter des aires patrimoniales et de les apprécier, tout en minimisant les répercussions sur les ressources.

Résultats	Réalisations
Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appui relatifs aux valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.	Voir la gamme de services 3, Mise en valeur du patrimoine traitant des efforts d'accroissement de la sensibilisation, de la compréhension et de l'appui relatifs aux valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. L'engagement visant l'élaboration d'un cadre d'évaluation de la collaboration de Parcs Canada avec l'industrie du tourisme a été intégré à ce grand cadre. Voir la section sur les Services aux visiteurs – Incidences de la fréquentation pour des précisions sur le cadre des impacts de la fréquentation.
Gérer les attentes des visiteurs et la fréquentation de façon à assurer la satisfaction des visiteurs et à minimiser les impacts sur l'environnement.	

Objectif stratégique 5 en matière de développement durable
Les collectivités des parcs sont régies avec efficacité et administrées avec efficience à titre de modèles de durabilité.

Résultat prévu	Réalisation
Les collectivités des parcs adoptent de saines pratiques de gestion et sont des leaders dans le domaine de l'intendance environnementale.	Voir à la section sur la gestion communautaire axée sur les principes, les progrès réalisés quant à l'achèvement des plans directeurs des collectivités des parcs nationaux et à l'élaboration de cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement.

L'imposition de frais externe

Nom de l'activité d'imposition de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais (p. ex. prévu par une loi, un règlement)	Recettes réelles en 2002-2003 (en milliers de dollars)	Coût total prévu pour fournir le bien ou le service (en milliers de dollars)	Consultation et analyse	Norme de service	Résultats en matière de rendement
Frais d'entrée	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	36 100	S/O	Consultation exigée dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* sur les changements aux frais se fait selon divers mécanismes (p.ex., réunion, lettres, etc.)	Satisfaction du client garantie ou argent remis**	En moyenne, plus de 90 p.100 des visiteurs satisfaits de leur visite. (Voir gamme de service 4 pour plus de détails.)
Frais récréatifs	Service		22 240	S/O			
Locations, Terres, Immeubles, Concessions	Droit et privilège	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	16 000	S/O		S/O	
Frais municipaux	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	1 755	S/O	Changements aux frais publiés dans la Gazette du Canada et l'information sur les frais est conservée sur le site Web.	S/O ***	Services d'aqueduc, d'égout et de collecte d'ordures fournis aux residents des lotissements urbains. Voir gamme de service 5 : lotissements urbains.

Il est présentement impossible de distinguer de façon fiable le coûts des services ci-dessus du coût total de 458 M$ pour les programmes de Parcs Canada.

**La politique de revenus de Parcs Canada garantit la satisfaction de la clientèle avec la qualité de service. L'autorité des employés de première ligne à solutionner les cas d'insatisfaction va jusqu'au remboursement complet en argent.

***Parcs Canada travaille avec les représentants de cinq lotissements urbains à établir les frais et à régler les litiges.

LOIS ET RÈGLEMENTS CONNEXES ADMINISTRÉS

La ministre a l'unique responsabilité devant le Parlement des lois et des règlements connexes suivants :

Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales L.R. 1985, c.52 (4e Supp.)
Règlements sur les gares ferroviaires patrimoniales

Loi sur les lieux et monuments historiques L.R. 1985, c. H-4
Loi sur la maison Laurier (Laurier House) L. R. 1952, c. 163

Loi sur les parcs nationaux du Canada L. C. 2000, c. 32
Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada Chapitre 18, Lois du Canada
Sanctionnée le 13 juin 2002

Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux
Règlement sur les bâtiments des parcs nationaux
Règlement de 1998 sur la pratique de commerces dans les parcs nationaux
Règlement sur le camping dans les parcs nationaux
Règlement sur les cimetières dans les parcs nationaux
Règlement sur les chalets construits dans les parcs nationaux
Règlement de 1998 sur les animaux domestiques dans les parcs nationaux
Règlement sur la prévention des incendies dans les parcs nationaux
Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux
Règlement sur les ordures dans les parcs nationaux
Règlement général sur les parcs nationaux
Règlement sur la circulation routière dans les parcs nationaux
Règlement de 1991 sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux
Règlement sur les enseignes dans les parcs nationaux
Règlement sur la désignation des périmètres urbains, des centres d'accueil et des centres de villégiature
Règlement sur les eaux et les égouts dans les parcs nationaux
Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux
Règlement sur la faune des parcs nationaux
Règlement sur la perception d'impôts sur les travaux de voirie dans le périmètre urbain de Jasper
Règlement sur le zonage du lotissement urbain de Jasper
Règlement sur le gibier du parc Wood-Buffalo
Règlement sur le bois dans la région du Gros-Morne
Règlement général sur les parcs historiques nationaux
Décret sur les parcs historiques nationaux
Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux
Loi sur l'Agence Parcs Canada L.C. 1998, c.31
Loi sur le Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent L.C. 1997, c. 37
Règlement sur les activités marines du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent

La ministre partage la responsabilité devant le Parlement des Lois et des règlements connexes suivants :

Loi sur les forces hydrauliques du Canada L. R. 1985, c. W-4
Règlement sur les forces hydrauliques du Canada

Loi sur le ministère du Transport, articles 7,16,17 L. R.. 1985, c. T-18
Règlement sur les canaux historiques

Rapports annuels législatifs et autres rapports ministériels

Rapport annuel de l'Agence Parcs Canada

Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada de 2001-2002 à 2005-2006

Parcs Canada – Rapport sur les plans et priorités 2002-2003

SECTION 5 : RENDEMENT FINANCIER

A. Aperçu du rendement financier

B. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et gamme d'affaires
5. Recettes disponibles
6. Recettes non disponibles
7. Paiements législatifs

8A. Sommaire des paiements de transfert

8B. Détails des paiements de transfert

9. Dépenses en capital par gamme d'affaires
10. Projets en immobilisations
11. Passif éventuel

Approuvé par:

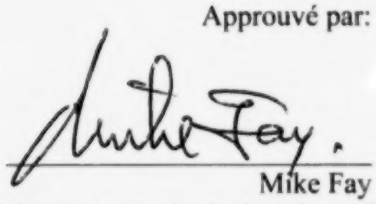

Mike Fay
Dirigeant principal administratif
Agence Parcs Canada

Aperçu du rendement financier

En 2002-2003, le Budget principal des dépenses de Parcs Canada s'élevait à 396 890 000 $. Au cours de l'année, des ressources financières supplémentaires se sont ajoutées pour une autorisation totale de 522 827 321 $. Ces ressources supplémentaires (125 397 321 $) ont été allouées aux principales initiatives suivantes:

(en millions de dollars)

• Report de fonds de l'année précédente (faisant partie du crédit autorisé de deux ans)	45,7
• Règlements salariaux visant la conventions collective, les augmentations économiques, etc.	32,2
• Financement pour des pressions financières (pour répondre aux principaux besoins en capital)	18,0
• Coûts de fonctionnement et coût en capital supplémentaire	7,2
• Lutte contres les incendies de forêt	6,5
• Augmentation de la contribution au régime d'avantages des employés	6,4
• Augmentation de la perception de recettes de fonctionnement	5,9
• Investissement supplémentaire en capital pour des lieux historique	0,9

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1. ***Sommaire des crédits approuvés***

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	2002-2003		
	Dépenses prévues	*Autorisations Totales*	**Dépenses réelles**
110 Dépenses de programme	287 649	*400 396*	**338 341**
115 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	3 000	*3 908*	**3 908**
(L) Dépenses équivalentes aux recettes (art. 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*)	72 158	*78 038*	**78 038**
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 083	*40 483*	**40 483**
(L) Remboursements des revenus des années antérieures	--	*2*	**2**
Total - Dépenses budgétaires	396 890	*522 827*	**460 772**
Total - Dépenses non budgétaires	--	--	--
Total de Parcs Canada	396 890	*522 827*	**460 772**

Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et réelles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

PARCS CANADA / Gammes d'affaires	ETP	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total partiel : dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes disponibles (fonds renouv.)	**Dépenses totales nettes**
Intendance des endroits du patrimoine national	1 849	163 354	36 904	23	200 281	--	200 281	--	200 281
(Autorisations totales)	*1 849*	*204 961*	*19 409*	*2 128*	*226 498*	--	*226 498*	--	*226 498*
(Dépenses réelles)	**1 849**	**188 601**	**19 363**	**2 128**	**210 092**	**--**	**210 092**	**--**	**210 092**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	1 248	126 529	20 949	189	147 667	--	147 667	--	147 667
(Autorisations totales)	*1 248*	*223 106*	*20 962*	*180*	*244 248*	--	*244 248*	--	*244 248*
(Dépenses réelles)	**1 248**	**180 839**	**20 931**	**180**	**201 950**	**--**	**201 950**	**--**	**201 950**
Services intégrés	386	45 242	3,700	--	48 942	--	48 942	--	48 942
(Autorisations totales)	*386*	*49 521*	*2 528*	*32*	*52 081*	--	*52 081*	--	*52 081*
(Dépenses réelles)	**386**	**46 209**	**2 489**	**32**	**48 730**	**--**	**48 730**	**--**	**48 730**
Total Parcs – Dépenses budgétaires	3 483	335 125	61 553	212	396 890	--	396 890	--	396 890
(Autorisations totales)	*3 483*	*477 588*	*42 899*	*2 340*	*522 827*	--	*522 827*	--	*522 827*
(Dépenses réelles)	**3 483**	**415 649**	**42 783**	**2 340**	**460 772**	**--**	**460 772**	**--**	**460 772**
Dépenses non budgétaires									--
Autorisations totales									--
Dépenses réelles									**--**
Total Parcs									396 890
Autorisations totales									*522 827*
Dépenses réelles									**460 772**

PARCS CANADA / Gammes d'affaires	ETP	Fonction-nement	Immobi-lisations	Subventions et contributions votées	Total partiel : dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes disponibles (fonds renouv.)	**Dépenses totales nettes**
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes non disponibles									--
(Autorisations totales)									*37*
(Dépenses réelles)									**37**
Coût des services fournis par d'autres ministères									27 047
** *(Autorisations totales)*									*39 703*
** **(Dépenses réelles)**									**39 703**
Coût net du programme									423 937
(Autorisations totales)									*562 567*
(Dépenses réelles)									**500 512**

Les chiffres en texte normal indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2002-2003). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 2002-2003 (budgets principal et supplémentaires et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 2002-2003 (figurant dans les Comptes publics). En raison de l'arrondissement, les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**** Pouvoirs et réalisations incluent 7 510 000 $ pour les services en provenance du ministère du Patrimoine Canadien**

Tableau 3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses ministérielles prévues et dépenses réelles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Dépenses réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national	216 966	209 414	200 281	*226 498*	**210 092**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	183 749	202 539	147 667	*244 248*	**201 950**
Services intégrés	51 192	52 852	48 942	*52 081*	**48 730**
Total Parcs - Dépenses brutes	451 907	464 805	396 890	*522 827*	**460 772**
Moins : Recettes disponibles (Fonds renouvelables)	14 920	16 388	--	--	--
Total Parcs - Dépenses nettes	436 987	448 417	396 890	*522 827*	**460 772**
Dépenses non budgétaires	--	--	--	--	--
Total Parcs Canada	436 987	448 417	396 890	*522 827*	**460 772**

Tableau 4. Besoins en ressources par organisation et gamme d'affaires

Comparaison des dépenses prévues en 2002-2003, des autorisations totales et des dépenses réelles par organisation et gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Organisation	Intendance des endroits du patrimoine national	Utilisation et appréciation par les Canadiens	Services intégrés	TOTAUX
Parcs Canada	200 281	147 667	48 942	396 890
(autorisations totales)	*226 498*	*244 248*	*52 081*	*522 827*
(Dépenses réelles)	**210 092**	**201 950**	**48 730**	**460 772**
% du TOTAL	45.6%	43.8%	10.6%	100.0%

Les chiffres en texte normal indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2002-2003). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 2002-2003 (budgets principal et supplémentaires et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 2002-2003 (figurant dans les Comptes publics). En raison de l'arrondissement, les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 5. Recettes disponibles

Recettes disponibles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

			2002-2003		
Gammes d'affaires	Recettes réelles 2000-2001	Recettes réelles 2001-2002	Recettes prévues	*Autorisations totales*	**Recettes réelles**
Utilisation et appréciation par les Canadiens					
Recettes imputées aux fonds renouvelable de Parcs Canada					
Périmètres urbains					
Droits municipaux	3 426	3 162	--	--	--
Subsides	6 253	7 927	--	--	--
Recettes des sources thermales	4 174	4 098	--	--	--
Recettes des terrains de golf	1 067	1 201	--	--	--
Total	14 920	16 388	--	--	--
Recettes imputées au Trésor (disponibles selon l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada)*					
Intendance des endroits du patrimoine national					
Droits d'entrée	15 000	17 200	15 000	*16 300*	**16 300**
Autres recettes	2 000	2 300	2 000	*2 200*	**2 200**
Total	17 000	19 500	17 000	*18 500*	**18 500**

Recettes disponibles par gamme d'affaires (en milliers de dollars) (suite)

Gammes d'affaires	Recettes réelles 2000-2001	Recettes réelles 2001-2002	2002-2003 Recettes prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Recettes réelles**
Utilisation et appréciation par les Canadiens					
Locations, terres, édifices et concessions	16 909	13 471	10 000	*14 099*	**14 099**
Droits d'entrée	14 867	12 524	13 500	*15 800*	**15 800**
Droits d'utilisation récréative	15 546	16 014	24 867	*22 240*	**22 240**
Droits municipaux	--	--	2 791	*1 755*	**1 755**
Autres recettes	3 363	10 387	2 000	*3 644*	**3 644**
Total	50 685	52 396	53 158	*57 538*	**57 538**
Services intégrés					
Locations, terres, édifices et concessions	2 000	2,000	2,000	*2,000*	**2,000**
Total - Recettes d'exploitation	69 685	73 896	72 158	*78 038*	**78 038**
Total - Recettes Parcs Canada	84 605	90 284	72 158	*78 038*	**78 038**

Tableau 6. Recettes non disponibles

Recettes non disponibles par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Recettes réelles 2000-2001	Recettes réelles 2001-2002	2002-2003 Recettes prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Recettes réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national	--	--	--	--	--
Utilisation et appréciation par les Canadiens	--	--	--	--	--
Services intégrés					
Autres recettes	51	35	--	*37*	**37**
Total de Parcs Canada	51	35	0	*37*	**37**

Tableau 7. Paiements législatifs

Paiements législatifs par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Dépenses réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national	34 125	35 956	35 039	*37 842*	**37 842**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	65 124	65 880	65 411	*74 564*	**74 564**
Services intégrés	5 557	5 826	5 791	*6 117*	**6 117**
Total Paiements législatifs	104 806	107 662	106 241	*118 523*	**118 523**

Tableau 8A. Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert par gamme d'affaires (en milliers de dollars)

Gammes d'affaires	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Dépenses réelles**
SUBVENTIONS					
Intendance des endroits du patrimoine national	523	23	23	*23*	**23**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	1 400	1 600	--	--	**--**
Services intégrés	--	--	--	--	**--**
Total des subventions - Parcs	1 923	1 623	23	*23*	**23**
CONTRIBUTIONS					
Intendance des endroits du patrimoine national	1 115	954	--	*2 105*	**2 105**
Utilisation et appréciation par les Canadiens	513	16	189	*180*	**180**
Services intégrés	658	631	--	*32*	**32**
Total des contributions - Parcs Canada	2 286	1,601	189	*2 317*	**2 317**
Total des paiements de transfert – Parcs Canada	4 209	3 224	212	*2 340*	**2 340**
CONTRIBUTIONS DU COMPTE DES COMPTE C					
DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES Intendance des endroits du patrimoine national	1 925	1 517	2 000	*1 381*	**1 381**
Total	1 925	1 517	2 000	*1 381*	**1 381**

Tableau 8B. Détails des paiements de transfert

Paiements de transfert Parcs Canada (en dollars)

	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	**Dépenses réelles 2002-2003**
SUBVENTIONS			
Subventions à l'appui d'activités ou projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	1 922 700	1 622 700	**22 700**
Total des subventions - Parcs Canada	1 922 700	1 622 700	**22 700**
CONTRIBUTIONS			
Contributions à l'appui d'activités ou projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	2 286 350	1 601 146	**2 317 018**
Total des contributions - Parcs Canada	2 286 350	1 601 146	**2 317 018**
Total des paiements de transfert - Parcs Canada	4 209 050	3 223 846	**2 339 718**
CONTRIBUTIONS DU COMPTE DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES			
Contributions en vertu du Programme de partage des frais de Parcs Canada	1 924 823	1 517 090	**1 381 396**

Tableau 9. Dépenses en capital par gamme d'affaires

Parcs Canada (en milliers de dollars)

			2002-2003		
	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Parcs Canada					
Intendance des endroits du patrimoine national	30 221	26 337	36 904	*19 409*	**19 363**
Utilisation et appréciation par les Canadiens *	18 612	33 462	20 949	*20 962*	**20 931**
Services intégrés	7 432	1 622	3 700	*2 528*	**2 489**
Total	56 265	61 421	61 553	*42 899*	**42 783**
* Comprend les dépenses applicables aux fonds renouvelables seulement pour 2000-2001 et 2001-2002.					
Dépenses en capital du Compte des nouveaux parcs et lieux historiques					
Intendance des endroits du patrimoine national	**6 929**	**3 155**	**1 500**	**13 908**	**4 746**
Total des dépenses en capital	**63 194**	**64 576**	**63 053**	**56 807**	**47 529**

Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations

Grand projet d'immobilisations - Un projet ministériel dont les dépenses dépassent deux millions de dollars et qui comprend la conception et l'élaboration de nouveaux programmes de structures d'équipement ou de systèmes, de même qu'un risque supérieur à la normale est jugé projet gouvernemental dans les cas suivants:

- les dépenses prévues dépassent le pouvoir d'approbation de projets accordé au Ministère par le Conseil du Trésor; ou
- le projet présente un risque particulièrement élevé, quelles que soient les dépenses prévues.

Lorsque les dépenses prévues d'un projet gouvernemental à risque élevé dépasse 100 millions de dollars, il est jugé grand projet de l'État.

Catégories d'estimations

Estimation fondée (F) - Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif en ce qui a trait au coût de la phase du projet à l'étude. Elle repose sur les études détaillées des systèmes et des éléments et tient compte de tous les objectifs et résultats prévus du projet. Elle remplace les catégories d'estimation autrefois appelées catégorie A ou B.

Estimation indicative (I) - Estimation de faible ordre de grandeur qui n'est pas suffisamment fiable pour que le Conseil du Trésor l'approuve comme objectif relié au coût. Elle remplace les catégories d'estimation autrefois appelées C ou D.

Approbation préliminaire des projets (APP) - Cette appellation désigne l'autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet visant à répondre à un besoin opérationnel précis ; elle englobe l'approbation des objectifs de la phase de définition du projet et les dépenses connexes. Les ministères parrains doivent présenter une APP lorsque la portée complète du projet a été examinée et son coût évalué, normalement à titre indicatif et lorsque le coût de la phase de définition du projet a été évalué de manière précise et fiable.

Approbation définitive des projets (ADP) – Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs de l'étape de mise en œuvre du projet et les dépenses connexes. Les ministères et organismes responsables doivent solliciter l'approbation définitive seulement après avoir établi la portée de l'ensemble du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.

Autorisations déléguées (AD) - Projets pour lesquels le Conseil du Trésor a délégué les pouvoirs à l'Agence.

Tableau 10. Projets en immobilisations

Détails des grands projets d'immobilisations

(En milliers de dollars) Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Intendance des endroits du patrimoine national						
Territoires du Nord-Ouest						
Nunavut						
Création de Sirmilik (F-AD)	6 000	839	365	900	*782*	**782**
Yukon						
Lieu historique national SS klondike - mise à niveau (F-AD)	2 600	445	406	400	*364*	**364**
Colombie Britanique						
Création de Gwaii Haanas (I-ADP)	20 000	465	185	500	*214*	**214**
Alberta						
Parc national Banff – Traverse en milieu sauvage sur le canal Rundle près de Canmore (I-AD)	3 000	-	-	-	*75*	**75**
Ontario						
Acquisition de terres dans la Péninsule Bruce (I-AD)	13 500	367	190	300	*58*	**58**
Lieu historique Fort-Henry - Réparations majeures (I-AD)	10 000	-	-	-	*1 377*	**1 377**
Lieu historique national NCSM-Haida - Restauration et déménagement (F-AD)	6 600	-	-	-	*3 638*	**3 638**
Barrage rapides Swift de la voie navigable Trent-Severn - Réparations majeures (F-AD)	4 200	-	-	-	*2 388*	**2 388**
Québec						

Amélioration du Canal-de-Lachine - Commémoration du patrimoine (F-AD)	7 200	656	1 718	1 600	*2 360*	**2 360**
- Écluses et hauteur du pont (F-AD)	25 000	5 838	4 241	400	*1 152*	**1 152**

Tableau 10. Projets en immobilisations
Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(En milliers de dollars)				2002-2003		
Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Canal-de-Lachine - Bassin de Peel (ADP)	5 452	1 692	3 760	-	*1 056*	**1 056**
Mise en oeuvre du LHN de Fort- Témiscamingue (F-AD)	3 800	321	54	200	*73*	**73**
Création du LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais (I-ADP)	19 900	2 116	1 948	600	*1 296*	**1 296**
Création du parc marin du Saguenay (I-ADP)	29 800	1 823	2 807	1 200	*172*	**172**
Nouvelle-Écosse						
Forteresse de Louisbourg Remplacement du système d'extinction des incendies (I-AD)	7 300	1 600	728	900	*4*	**4**
Forteresse-de-Louisbourg - Toiture du bastion du Roi (F-AD)	3 300	39	157	1 000	*1 276*	**1 276**
Utilisation et appréciation par les Canadiens						
Colombie-Britannique						

Parc national Mont-Revelstoke / des Glaciers Éclairage (F-AD)	3 400	-	2 132	1 300	*2 424*	**2 424**
Parc national Yoho - Champ d'épuration des eaux d'égout - Réparations majeures et mise à niveau (F-AD)	3 400	-	170	-	*207*	**207**
Alberta						
Amélioration à l'usine de traitement des eaux usées de Lac Louise (F-AD)	5 800	119	1 938	1 400	*803*	**803**
Saskatchewan						
Parc national Prince-Albert - Usine de traitement des eaux usées Waskesiu (F-AD)	4 700	280	795	2 100	*588*	**588**

Tableau 10. Projets en immobilisations

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

				2002-2003		
(En milliers de dollars) Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Manitoba						
Centre de réception des visiteurs à Wapusk (I-AD)	2 500	593	2 134	200	*883*	**883**
Parc national du Mont-Riding - Champ d'épuration des eaux d'égout - Réparations majeures et mise à niveau de Wasagaming (F-AD)	2 200	-	-	-	*242*	**242**
Parc national du Mont-Riding - Réparations majeures et mise à niveau Station de traitement des eaux usées de Wasagaming (F-AD)	4 100	-	-	-	*34*	**34**
Ontario						

Centre de réception des visiteurs à la péninsule Bruce (I-AD)	7 300	248	455	-	*720*	**720**
Écluse 11 et 12 des chutes Ranney de la voie navigable Trent-Severn - Réparations majeures (I-AD)	6 600	-	31	-	*16*	**16**
Centre de découvertes marine - Hamilton - Aménagement du site (I-AD)	7 700	202	472	-	*1 037*	**1 037**
Centre de découvertes - Expositions et salles de montre (I-AD)	3 200	-	-	-	*540*	**540**
Québec						
Parc national de la Mauricie - Amélioration du Parc (F-AD)	6 200	704	862	700	*1 006*	**1 006**
Forillon - Grade Grave (F-AD)	2 200	19	1 378	-	*734*	**734**
Nouveau Brunswick						
Réasphaltage de la route 114 à Fundy (F-AD)	10 900	-	128	1 300	-	-
Nouvelle-Écosse						
Centre d'accueil de Grand Pré (I-AD)	3 700	170	301	100	*2 133*	**2 133**

Tableau 10. Projets en immobilisations
Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(En milliers de dollars)				2002-2003		
Projets par activité et région	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
La piste Cabot - Cap-Breton (I-AD)	3 900	275	141	-	*47*	**47**
Terre-Neuve						

Réfection de la route transcanadienne au parc national Terra Nova (I-AD)	8 478	1 733	5 755	200	*417*	**417**
Réparation des autoroutes 430 et 431 - Parc national Gros-Morne (I-AD)	5 800	-	-	-	*818*	**818**

Tableau 11. Passif éventuel

Le passif éventuel de Parcs Canada s'élève à 27,3 millions de dollars. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.